TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 043 — 44 PAGES — SAMEDI 14 MAI 1977

AU HAVRE

Trente personnes sont poursuivies pour corruption

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

BAUME EUROPÉEN POUR LA GRÈCE

M. Giscard d'Estaing a versé du baume sur le cœur de son ami M. Caramanlis. Après avoir reçu le premier ministre grec à déjeuner le jeudi 12 mai, il a publié une déclaration d'une solennité insolite. Il y réaffirme le « caractère particulier » des relations franco-grecques et rappelle que « cette amitié ancienne repose sur le sentiment d'appartenir à une même communauté de culture, mais aussi sur un choix délibéré ». Le chef de l'Etat et son hôte ont, bien entendu, « consacré une attention particulière » aux négociations pour l'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne. Ils ont constaté qu'elles progressaient « normalement ». Le président de la République s'est déclaré convaincu que « des solutions satisfaisantes » seraient trouvées aux problèmes qui préoccupent la France à ce sujet, et a donné l'assurance à M. Caramanlis que Paris continuerait à appuyer la candidature grecque, qu'elle avait approuvée dès le premier jour.

De ces paroles encourageantes, dont la presse d'Athènes fait grand cas, le premier ministre grec avait bien besoin. La démocratie hellénique reste fragile, la situation économique difficile, et le conflit avec la Turquie entretient à Chypre et en mer Egée une tension sérieuse qui oblige la Grèce à rester sur le pied de guerre. Entrer dans le concert des démocraties européennes occidentales est pour Athènes sinon la solution de tous les maux, du moins la condition de toute solution. M. Caramanlis espère que la solidarité communautaire donnera un nouvel élan à l'économie de la Grèce, tout en consolidant ses positions politiques à l'intérieur et à l'extérieur. M. Giscard d'Estaing partage ces vues, et ne l'a jamais caché. Dès que M. Caramanlis a été rappelé au pouvoir, il lui a donné ostensiblement son appui, et s'est fait le champion de l'adhésion de la Grèce à la C.E.E.

La Communauté n'est cependant pas une potion magique. Dès qu'il s'agit de passer des paroles aux actes, les difficultés s'accumulent. Les problèmes économiques, cela va de soi : un écart considérable persiste entre le niveau de vie de la Grèce et le niveau moyen de l'Europe des Neuf. L'industrie hellénique pourra-t-elle supporter le choc de la concurrence communautaire ? L'adhésion de la Grèce n'aggravera-t-elle pas de façon insupportable les disparités sociales à l'intérieur de la Communauté ? Pour la France — et la déclaration de l'Elysée le rappelle, — l'arrivée sur le marché européen de produits agricoles méditerranéens, notamment le vin et les fruits, ne se fera pas sans douleur.

Les problèmes politiques sont plus graves encore. Après la Grèce, le Portugal a posé sa candidature, et l'Espagne suivra le moment venu. Comment la Communauté, qui fonctionne si mal, se comportera-t-elle à dix, onze ou douze?

Aussi du côté français, après un « oui » de principe sans réticence à la candidature grecque, a-t-on eu un mouvement de recul en ouvrant les dossiers. A Bruxelles, le 8 mars, M. de Guiringaud a esquissé une doctrine française de l'élargissement. « Nous serons, a-t-il dit, obligés de repenser nos institutions. » M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a déclaré le 5 avril : « La politique agricole communautaire doit être redéfinie avant l'élargissement de la Communauté. » On imagine les sueurs froides que ces propos ont provoquées à Athènes. C'est pourquoi M. Giscard d'Estaing a tenu à rassurer M. Caramanlis.

Avec de la bonne volonté, les problèmes économiques peuvent trouver une solution. L'élargissement pose en revanche une question politique fondamentale. Il y a deux façons de l'aborder. L'une consiste à admettre qu'elle est insoluble : l'autre à se persuader que l'élargissement est inévitable et que les mécanismes de la Communauté doivent être repensés de fond en comble en fonction des adhésions nouvelles. Il n'est pas trop tôt pour s'y mettre.

Les États-Unis maintiendront leurs « liens spéciaux » avec Jérusalem

déclare le président Carter

Les milieux dirigeants israéliens ont accueilli avec une vive satisfaction les déclarations faites jeudi 12 mai par le président Carter au sujet des relations israélo-américaines. Le chef de l'exécutif américain avait affirmé que les « liens spéciaux » entre Washington et Jérusalem « seront permanents tant que je serai président ».

A Jérusalem, M. Shimon Pérès, ministre de la défense et premier ministre par intérim, a déclaré à ce sujet, à Yedioth Aharonoth : « Je suis très heureux des décisions prises à Washington, qui donnent un caractère formel aux relations particulières israélo-américaines, tant en ce qui concerne les fournitures d'armes dont Israël a besoin que la production d'armes en Israël même. »

Le ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Ygal Allon, de retour, jeudi soir, de Londres, où il s'était entretenu avec M. Cyrus Vance, a déclaré à Tel-Aviv que la politique américaine dans le domaine des fournitures d'armes se poursuivrait « comme par le passé ». Il a ajouté avoir reçu l'assurance que les Etats-Unis ne concevaient pas leur rôle dans les efforts pour le règlement du conflit autrement que par « l'offre de bons offices ».

ISRAËL : les cartes brouillées

I. — Un mot magique, le changement

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Jérusalem. — *« Votre femme a-t-elle un compte bancaire à New-York? »*, lance, sur un ton faussement ingénu un gamin à M. Shimon Pérès. Un moment embarrassé, le premier ministre intérimaire, qui effectuait sa première sortie électorale à Katamon, l'un des quartiers les plus pauvres de Jérusalem, met les rieurs de son côté en répondant sans sourciller : *« Non, pas à New-York, mais à Katamon. »*

Quelques jours auparavant, les Israéliens avaient pu voir sur leurs écrans de télévision le visage défait de Mme Léa Rabin, qui, courbée par l'humiliation, quittait un tribunal de Tel-Aviv. Elle venait d'être condamnée à une amende de 250 000 livres israéliennes (2 livres valent 1 F) pour détention illégale de devises en Amérique. Son mari, M. Itzhak Rabin, solidairement responsable de l'infraction, abandonnait peu après à M. Pérès ses responsabilités de premier ministre, pour « prendre des vacances » jusqu'aux élections du 17 mai.

Les Israéliens ont eu pour le héros de la guerre de six jours un premier élan de compassion. Beaucoup d'entre eux auraient pu comparaître en justice pour le même délit. Immigrants, hommes d'affaires ou bénéficiaires des réparations allemandes, entre autres, s'arrangent le plus souvent pour ne pas rapatrier une partie de leur patrimoine. Les vacanciers qui se rendent à l'étranger — au nombre de deux cent cinquante mille cette année, estime-t-on, — à qui on alloue la modique somme de 450 dollars, ne subviennent à leurs besoins qu'en achetant des devises au marché noir.

(Lire la suite page 10.)

LE DÉBAT ENTRE MM. BARRE ET MITTERRAND

Le P.S. n'accepte pas le « chiffrage » du P.C.

Le débat télévisé qui a opposé jeudi soir 12 mai M. François Mitterrand à M. Raymond Barre a été consacré pour l'essentiel aux problèmes économiques, sociaux et monétaires.

La politique intérieure n'a pas, pour autant, été entièrement passée sous silence. M. Mitterrand a précisé son attitude au sujet des récentes initiatives du parti communiste : il n'acceptera pas de s'associer à l'application d'un programme qui ne serait pas le programme commun de la gauche, qui le déborderait de toutes parts.

M. Chirac, président du R.P.R., se félicite de la prestation de M. Barre et relance la thèse selon laquelle le P.S. ne peut être que l'otage du P.C. M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., déplore que les questions sociales aient été insuffisamment traitées et estime que « les travailleurs sont restés sur leur faim ».

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a suivi en famille la diffusion du débat, a téléphoné ensuite au chef du gouvernement pour « le féliciter de la clarté de sa démonstration et pour la dignité du débat ».

Ouvrant le feu, jeudi soir, dans les studios de la première chaîne de télévision, M. François Mitterrand a émis le vœu que sa confrontation avec M. Barre soit « *utile aux Français* ».

L'échange de vues un peu longuet auquel ont procédé le premier secrétaire du parti socialiste et le premier ministre a répondu à cette exigence dans la mesure où il a été d'un bon niveau du début à la fin mais on espérait, sinon plus d'empoignades, du moins un peu plus de vivacité.

Moins pugnace et moins dynamique que d'habitude, le leader du parti socialiste a trop vite renoncé au ton de procureur qui était le sien dans les premières minutes. Il s'est, pour tout dire, laissé manœuvrer par un interlocuteur qui le pressait de questions au lieu de répondre dans le détail à celles qui lui étaient posées. *« Quel est le taux d'inflation allemand, élève Mitterrand? Il est de 4 %, monsieur le professeur. »*

Les réponses de l'élève étaient, dans l'ensemble, satisfaisantes et confirmaient qu'il est de plus en plus difficile de le « coller » sur les problèmes économiques, mais on s'étonnait de ne pas le voir se rebiffer plus souvent : (Pourquoi donc, monsieur le premier ministre, n'utilisez-vous pas votre temps de parole? N'auriez-vous rien à dire?).

La politique intérieure étant pratiquement absente du débat, M. Mitterrand a moins bien exploité les difficultés de M. Barre que M. Barre celles de M. Mitterrand.

On a beaucoup moins parlé du R.P.R. que du CERES, à l'égard duquel M. Mitterrand a nettement pris ses distances en précisant : « *Il souhaite qu'il y ait une extension des nationalisations. Telle n'est pas mon opinion et telle ne sera pas l'opinion de la majorité du parti socialiste.* »

Tandis que le premier secrétaire du P.S. se contentait de faire quelques allusions aux remous qui agitent la majorité et de mettre en opposition la gestion de M. Barre et celle de M. Chirac, le premier ministre ne s'est privé ni de prendre pour cible le programme commun de gouvernement de la gauche ni d'insister sur les conditions dans lesquelles ses signataires l'« actualisent ».

Sur ce terrain, M. Mitterrand ne s'est nullement laissé piéger et a même enlevé toute possibilité de relance à son adversaire, par une mise au point très nette qui explicitait celle publiée la veille par le parti socialiste au sujet du « chiffrage » du programme commun par le parti communiste.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 5.)

Deux diagnostics Deux thérapeutiques

Tout au long du débat télévisé, le premier ministre et le premier secrétaire du P.S., après avoir porté sur la conjoncture et les perspectives économiques des diagnostics contradictoires, ont exposé des thérapeutiques qui ne l'étaient pas moins.

M. Barre a annoncé que le commerce extérieur français avait continué à s'améliorer en avril. Le taux de couverture des achats par les ventes est en effet passé de 95,5 % à 98,5 % (après correction des variations saisonnières), le déficit commercial revenant à 383 millions seulement.

Leçon de choses donnée en commun ou match ? Entre les deux versions possibles d'un pareil débat, l'immense majorité des Français aura sans doute préféré la seconde. Et comme le veut la règle, lorsque aucun adversaire ne reste au tapis, chacun compte les points. L'exercice n'est probablement pas le plus fructueux, mais il est, d'une certaine façon, inévitable.

Des points, M. Barre en a marqué plusieurs. Lorsqu'il a, par exemple, amené M. Mitterrand à confirmer qu'il maintiendrait dans le programme commun la fameuse « petite phrase » selon laquelle les travailleurs d'une entreprise pourront, en cas de victoire de la gauche, demander la nationalisation de la firme. Bien que, pour qu'un tel vœu soit suivi d'effet, le double accord du gouvernement et du Parlement soit nécessaire, [illegible] de cette possibilité [illegible] de la gauche permettra au patronat et à la majorité de mener campagne contre le « collectivisme à nos portes ».

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 6.)

Un entretien avec M. Pierre Elliott Trudeau

« Il est de l'intérêt de tout le monde que le Canada ne se désagrège pas »

nous déclare le premier ministre canadien

En visite privée à Paris depuis mercredi soir 11 mai, M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, est ce vendredi l'hôte à déjeuner du président Giscard d'Estaing. Il rencontrera, en fin d'après-midi, M. Barre et regagnera le Canada samedi matin. Au cours de son passage, il a accordé un entretien au « Monde ».

« Le taux annuel d'inflation du Canada est descendu en un an d'un peu plus de 11 % à un peu moins de 7 %. Comment y êtes-vous parvenu?

— Nous avons tenté d'obtenir des centres de décision économiques les plus importants et des syndicats une sorte d'entente volontaire qui n'a pas marché. Nous avons alors simplement passé une loi, qui posait par ailleurs des problèmes constitutionnels. Le mécanisme essentiel en était le suivant : les bénéfices ne devaient représenter d'abord que 95 %, puis 90 %, de ceux des cinq années précédentes.

» Cela obligeait les entreprises à baisser leurs prix, pour ne pas faire trop de bénéfices. Dans un certain nombre de cas où, sans mauvaises intentions, les entreprises avaient fait des bénéfices qui rejoignaient ceux des années passées, on les a obligées à verser le trop-plein au gouvernement, et dans certains cas même à rendre de l'argent aux consommateurs.

— Cela ne vise que les bénéfices des entreprises?

— Oui. De celles qui ont cinq cents employés et plus. Nous avons établi cette restriction pour ne pas avoir à contrôler tout le monde. Une des techniques employées consistait à ordonner aux entreprises de n'augmenter leurs prix que dans la mesure où leurs coûts étaient augmentés par suite de salaires plus élevés, ou si elles devaient payer plus cher leurs matières premières, ou parce que l'énergie ou le pétrole qu'elles importaient coûtait plus cher. Elles pouvaient traduire ces augmentations dans leurs prix, mais aucune autre.

— Vous avez malgré tout un taux de chômage très élevé?

— Traditionnellement, le Canada a un point et demi de chômage de plus que les Etats-Unis. Pendant la récente récession américaine, nos résultats étaient meilleurs que ceux des Américains. Nous sommes revenus à la normale. Les Etats-Unis ont maintenant à nouveau un taux de chômage un peu inférieur au nôtre.

— On est étonné par la puissance des syndicats au Canada en général, et au Québec en particulier.

— En fait, ceux qui sont élus à la tête de la fédération syndicale n'ont aucun pouvoir réel. On peut s'attabler avec eux, décider de collaborer pour combattre l'inflation, contrecarrer telle baisse de productivité, ils pourraient bien dire oui, cela n'aurait aucun effet sur les fédérations puissantes comme celles des travailleurs de l'automobile ou de la métallurgie.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

L'HIBERNATION

L'un, malade de son million de chômeurs sur le dos, d'une grève générale qui lui tombe sur la tête, des sondages accablants pour les siens, des élections perdues et sur le point de l'être...

L'autre, un homme aux sondages triomphaux, le patron du plus grand parti de France, le leader heureux d'une gauche qui a de plus en plus le vent en poupe...

Eh bien! l'un chantait, l'autre pas.

Ce qui prouve que la France de droite ne manque pas d'énergie, bien qu'elle ait peu d'idées, tandis que la France de gauche, bien que bourrée d'idées, connaît de grands soirs d'hibernation...

PABLO DE LA HIGUERA.

OUVERTURE DU FESTIVAL DE CANNES

Les approches de Claude Goretta

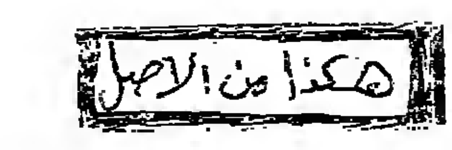
Le trentième Festival international du film s'ouvre ce vendredi 13 mai, à Cannes, avec la présentation, hors compétition, de « la Chambre de l'Evêque » du réalisateur italien Dino Risi. Vingt-trois films ont été retenus cette année dans la sélection officielle.

Avant son départ pour le Festival, le cinéaste Claude Goretta évoque ici son dernier long métrage, « la Dentellière », d'après le roman de Pascal Lainé qui représente la Suisse et sera projeté le lundi 16 mai.

Les films de Claude Goretta traitent de personnages quotidiens qui « *n'ont pas rendez-vous avec l'histoire* », selon l'expression de Georges Haldas, écrivain suisse avec qui le cinéaste travaille régulièrement, de gens chez qui il y a, pour reprendre une expression de F. Scott Fitzgerald, « *l'approche, souriante d'une difficulté à vivre* ». C'est un choix que Goretta a fait bien avant de passer à la fiction et de réaliser *l'Invitation, Pas si méchant que ça* et, aujourd'hui, *la Dentellière*, puisqu'à la télévision, il y a plus de dix ans, il avait voulu tracer des portraits de gens ordinaires qui ont peu de défense. Mais les limites de l'enquête, la responsabilité d'intervenir dans la vie intime des êtres, surtout quand ce ne sont pas des personnalités publiques, la difficulté de détailler à la fois des rapports vrais et de conserver le fameux « regard froid », les amitiés éphémères intensément ressenties mais jamais prolongées au-delà du tournage, créaient des situations ambiguës et frustrantes qu'il développa dans *le Temps d'un portrait*.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 32.)



LE FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ ENTRE LE PREMIER MINISTRE

M. BARRE : la politique que vous proposez est
M. MITTERRAND : dans quel état allez-vous nous

Le face-à-face qui a opposé pendant deux heures M. Raymond Barre à M. François Mitterrand, jeudi soir 12 mai, dans les studios de la première chaîne de télévision, a été presque exclusivement consacré aux problèmes économiques, monétaires et sociaux, le premier ministre et le premier secrétaire du parti ***socialiste*** **n'ayant** ***évoqué que très succinctement*** **les** ***questions*** **internationales et n'ayant qu'effleuré les sujets de politique intérieure.**

Au cours d'un débat plus feutré que passionné, qui a pu paraître fort long à certains téléspectateurs, les deux antagonistes ont polémiqué courtoisement sur les remèdes à apporter à la crise économique, chacun s'efforçant plus de convaincre à force de statistiques que de séduire en cédant aux effets de manche.

Prenant comme cible le programme commun de gouvernement de la gauche, le premier ministre a exposé de nombreuses ***questions à son adversaire.***

Le harcelant de demandes de précisions chiffrées, tel un examinateur face à un étudiant, il a jugé « très intéressantes » — avec un brin d'ironie dans la voix — les réponses qui lui étaient fournies sur les mesures qu'adopterait la gauche si elle remportait les prochaines élections législatives : S.M.I.C. à ***2.200 F,*** **blocage de certains prix, «** ***relance sélective*** **» de l'économie, réduction à peu près totale du chômage en cinq ans, etc.**

Les deux « duellistes » convenant — faute de temps — de ne pas parler de politique intérieure, trois questions de politique étrangère et européenne ont été soulevées par M. Mitterrand : les accords de la Jamaïque, les relations commerciales entre la Communauté européenne et les Etats-Unis, l'avenir du Marché commun agricole. Le premier ministre et le premier secrétaire du parti socialiste sont tombés d'accord sur la nécessité d'éviter les excès du protectionnisme.

M. Barre, qui avait utilisé, au terme de ces échanges de

Voici les principaux passages du débat entre le premier ***ministre*** **et le premier secrétaire du parti socialiste :**

M. MITTERRAND. — Il faut, monsieur Barre, que ce débat soit utile aux Français. Vous êtes à la tête du gouvernement. Vous remplissez une haute mission très difficile. Je combats votre politique. Je le dirai ce soir. On le sait déjà. Je n'apprends rien à personne.

Je n'ai pas l'intention de mêler les affaires de personnes aux problèmes politiques. Vous êtes là. Vous faites ce que vous croyez devoir faire. Vous le faites, sur le plan de votre conscience, correctement. Je n'ai rien à dire. Par contre, j'ai à me préoccuper, comme tous les Français qui nous écoutent, des résultats de votre politique (...).

Les causes des difficultés de la France remontent loin et hors d'elle pour une large part. C'est la crise d'un système dans lequel nous sommes. Il y a, d'un côté, la disparition de tout un système monétaire international. Il n'y a pas de règlement. Il n'y a pas de loi. C'est la jungle. Il y a cette masse d'euro-dollars, ces dollars américains, européens, sans correspondre véritablement à la création de biens, donc de caractère inflationniste, servant à toutes les spéculations. Il y a l'augmentation massive du prix des matières premières (...).

Notre commerce extérieur en supporte le poids. Voilà une réalité. Elle est difficile pour vous. Elle serait difficile pour nous (...).

Que faites-vous dans cette crise ? Comment servez-vous les intérêts de la France ? Comment y parez-vous ? Et quelle est votre explication ?

Vous êtes engagé en plein dans cette action. Alors, je vous pose la question. Chacun sait bien que pour vous la situation politique est devenue très dangereuse. Tout le monde sait que vous êtes combattu à *l'intérieur de votre majorité*. Tout le monde sait que, pour l'instant, la majorité des Français ne vous suit pas, ne vous écoute pas, quelque fois même vous rejette. Tout le monde sait qu'en regard, et peut-être aussi parce qu'elle vous refuse, quand je dis vous, je fais état de la politique que vous faites, la gauche, notamment le parti socialiste, se trouve reçus, acceptée, désirée, par les *Français*.

La première question, c'est celle-ci, monsieur le premier ministre : dans quel état allez-vous nous laisser les affaires de la France ?

M. BARRE. — (...) Vous avez dit que le débat de ce soir devait être un débat approfondi. Je le souhaite. Il faut que ce soit un débat où s'affrontent deux politiques : celle que mène le gouvernement que je dirige et celle que vous proposez au nom d'une gauche que l'on dit unie.

L'interprétation, monsieur Mitterrand, elle tient non pas à ces facteurs tout à fait particuliers que vous évoquez, qui sont caractéristiques des structures du monde moderne, les sociétés multinationales, la crise monétaire internationale. Bien sûr, ce sont des facteurs qui jouent. (...)

Voyez-vous, j'ai toujours soutenu qu'il y avait des facteurs internationaux, mais qu'il y avait aussi des facteurs nationaux de la crise à laquelle nous avons à faire face. Et ma thèse a toujours été qu'il était nécessaire que ce pays ait une politique qui lui permette de limiter les inconvénients des facteurs extérieurs.

Eh bien, monsieur Mitterrand, lorsque j'ai été appelé par le président de la République comme chef du gouvernement, je me suis *efforcé de faire face à cette situation*. Vous me demandez : « *Dans* quel état allez-vous laisser la France ? »

D'abord, il n'y a aucune raison de penser que je vais vous la laisser. Nous *ne savons* rien de ce qui va se passer dans quelques mois, dans huit mois. Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. On l'a parfois vendue un peu trop souvent !

M. MITTERRAND. — J'ai entendu M. le président de la République assez souvent répéter qu'il gagnerait assurément.

M. BARRE. — Vous aviez dit cela en 1974, puisque vous étiez candidat aux élections présidentielles ; et l'issue a été celle que vous savez. Alors, je vous dis : « *Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué !* »
m'est jamais arrivé, monsieur Barre, et vous seriez bien en peine de trouver une citation précise à ce sujet.

M. BARRE. — Je constate. Vous venez de me dire : « *Dans quel état allez-vous nous laisser la France ?* » Je dis : « *Non, monsieur Mitterrand, ce n'est pas sûr du tout que ce soit vous qui l'ayez.* »

M. MITTERRAND. — Je répondais à la question.

« La situation est fragile mais nous enregistrons des résultats »

M. BARRE. — Je vais vous dire ce que nous avons fait pour empêcher d'abord l'asphyxie de ce pays, *c'est-à-dire* stopper l'hémorragie de devises, stabiliser le franc et faire en sorte que notre commerce extérieur ait un déficit qui se réduise. C'était capital, car la France est engagée dans un système d'échanges dont elle dépend, et nous devons assurer nos paiements. Et tout le monde le sait.

Je peux vous dire que le ministre du commerce extérieur m'annonçait ce soir que notre taux de couverture des importations par les exportations au mois d'avril était de 98 %.

Je ne me réjouis pas, je reconnais que la situation est fragile, mais nous enregistrons des résultats. Il fallait casser l'inflation, il fallait casser le climat inflationniste. Cela a été fait, monsieur Mitterrand. Vous allez me dire : « Mais vos deux derniers indices montent ! ». Bien sûr, j'ai indiqué pourquoi, car je n'ai jamais caché aux Français les raisons des phénomènes qui se produisaient, et je leur ai dit que dans les deux mois à venir nous aurions encore des indices élevés, parce que nous avions des facteurs à prendre en considération et que nous ne pouvions pas ignorer la hausse des prix des matières, la hausse des tarifs publics. Et je ne pouvais pas laisser nos petites et moyennes entreprises être asphyxiées par le contrôle des prix.

Entre une politique artificielle et une *politique vraie des* prix, j'ai choisi la seconde (...).

M. MITTERRAND. — (...) Je ne vais pas m'attarder sur les événements qui vous ont précédé, bien que vous soyez, je suppose, solidaire de la politique faite par vos prédécesseurs.

M. BARRE. — Je ne serais pas là, monsieur Mitterrand. J'appartiens à la majorité depuis longtemps, je suis heureux de lui appartenir.

M. MITTERRAND. — Je suis content de vous avoir donné l'occasion de le dire. Vous êtes solidaire, naturellement, de la politique faite par M. Chirac, vous étiez dans le gouvernement, vous êtes solidaire de la politique faite par M. Giscard d'Estaing depuis de nombreuses années.

M. BARRE. — C'est une politique qui a permis à la France de se développer, de connaître une expansion qui n'a pas été connue depuis longtemps, de connaître une amélioration du niveau de vie considérable, et de faire en sorte que nous soyons devenus une grande puissance agricole, industrielle, et que nous comptons dans le monde.

M. MITTERRAND. — Les Français se posent davantage la question et n'ont pas le sentiment en 1977 de se trouver devant une situation aussi heureuse ou favorable que vous semblez le croire vous-même. Chacun a droit à son opinion.

Vous pourriez même être le seul à le croire, que vous en auriez le droit.

M. BARRE. — Je ne suis pas le seul qui reste à avoir cette opinion ; mais vous parliez du passé : j'évoquais le passé. Vous avez dit qu'il y avait une crise qui était à l'heure actuelle mondiale. De quoi parlez-vous, de la crise ou du passé ? Je suis prêt à vous suivre sur ces deux terrains. (...)

M. MITTERRAND. — J'essaie simplement de répondre aux *éléments de question* que vous avez posées. Vous avez d'abord, vous adressant à *tous ceux qui nous* écoutent, parlé du laxisme...

M. BARRE. — ...

M. BARRE. — ...généralisé dans le monde occidental...

M. MITTERRAND. — ...généralisé aussi chez nous !

M. BARRE. — Nous avons été pris dans ce mouvement général.

M. MITTERRAND. — Vous étiez plus sévère il y a quelque temps, lorsque vous vous adressiez, au cours d'un dîner-débat, quand vous disiez... les mots sont de votre bouche, je ne vais pas *vous citer*.

M. BARRE. — J'aimerais bien m'entendre.

M. MITTERRAND. — J'ai l'impression que M. Chirac aurait moins de plaisir. Il s'agit de savoir l'idée que vous vous faites du laxisme de vos prédécesseurs. C'est l'expression que vous avez employée et vous avez fort bien expliqué, en septembre, lorsque vous avez pris vos fonctions, quelle était la situation, exactement comme moi je vous pose la question aujourd'hui. Une hausse des prix qui avait tendance à s'accélérer depuis juillet, qui atteint *maintenant* 12 %...

M. BARRE. — Cela a diminué.

M. MITTERRAND. — ...forte augmentation des salaires, la hausse du taux du salaire horaire est de 12,3 %...

M. BARRE. — ...en fait, 15 !

M. MITTERRAND. — ...un déficit élevé du commerce extérieur, qui s'est aggravé avec la sécheresse pour atteindre les fameux 8,4 milliards de francs en septembre (...).

M. BARRE. — Je ne vois pas ce qu'il y a de répréhensible à dire qu'un déficit se réduit lorsqu'il passe de 3,8 milliards à 450 millions pour avril.

« Vous n'avez pas remonté la pente » La politique française est en hibernation

M. MITTERRAND. — (...) Je me contente de dire que par rapport à la politique de votre prédécesseur *vous avez réussi à stopper* la chute. Les prix pour 1976 ont été aux alentours de 10 %, légèrement moins. L'année précédente, ils avaient été entre 9 et 10 % également. Cette fois-ci, on ne va pas faire de prophétie, disons que toutes les indications dont vous disposez et dont je dispose et dont disposent tous ceux qui s'occupent de ces choses peuvent laisser craindre que l'augmentation n'atteigne et ne dépasse 9 %.

On ne va pas se perdre dans les chiffres. Vous avez en effet indiqué il n'y a pas longtemps que l'on commencerait à voir les prix baisser au début de l'année. Vous aviez annoncé que cela serait certain dès le début de 1977. Vous avez pu croire que vous aviez raison lorsque le mois de janvier vous a apporté un indice utile, et voilà que nous sommes retombés en février, en mars, et que l'on peut craindre un très mauvais indice d'avril.

M. BARRE. — Exactement !

M. MITTERRAND. — Si vous *voulez bien confirmer mes indications*, je dis que vous avez stoppé la chute, vous êtes resté en l'état, mais vous n'avez pas remonté la pente, c'est-à-dire que vous avez placé l'économie française, comment dirais-je, en hibernation, avec le sentiment, *disons*, d'un médecin qui se dirait : du moment que je mets en hibernation celui-là, il n'attrapera pas un coup de fièvre !

Mais l'hibernation n'a jamais été un modèle d'activité. En somme, ayant stoppé la chute qui avait tendance à s'accélérer sous le gouvernement de M. Chirac, il semble que vous vous contentiez assez aisément de ce demi-succès dont les Français, eux, ne se rendent pas compte, car après tout, peu leur importe que ce

Couverture des achats par les ventes à 98,5 % en avril

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS ONT DIMINUÉ

Le résultat du commerce extérieur a encore été plus favorable que ne l'a annoncé le premier ministre jeudi soir à la télévision. M. Raymond Barre a indiqué que le déficit de la balance commerciale de la France s'était élevé à 450 millions de francs en avril. En fait, le chiffre définitif — corrigé des variations saisonnières — est de 383 millions de francs seulement.

Les exportations ont atteint 25 388 millions et les importations 25 771 millions de francs, le taux de couverture des achats par les ventes s'établissant à 98,5 % contre 95,5 % en mars et 97 % en avril 1976. Ce résultat confirme le mouvement de réduction du déficit commercial amorcé à la fin de l'an dernier, après un gonflement dû aux conséquences de la sécheresse. Il s'explique par une diminution de 7,2 % des importations à la suite du tassement de l'activité industrielle. Les achats de produits énergétiques ont notamment diminué de 700 millions de francs en avril (— 450 millions *pour les achats pétroliers*). Toutefois — phénomène inquiétant s'il était confirmé au cours des prochains mois, — les exportations ont baissé, elles aussi, de 4,3 %. En un an, par rapport à avril 1976, les ventes ont *progressé* de 16,1 % et les achats de 14,3 %.

Les accords de la Jamaïque ne sont

Serait-il « digne et honorable » pour la France de ratifier les accords de la Jamaïque relatifs à la *réforme* du système monétaire *international ou, pour parler plus juste,* à ce qui en tient lieu ? On est effectivement tenté de poser la question dans ces *termes* éthiques qu'a employés le premier secrétaire du parti socialiste, car, par définition, la ratification d'accords qui consacrent l'état de fait existant ne changerait rien à la situation que nous connaissons. Quant à l'argument dont a usé *pour sa part* le premier ministre en citant Georges Pompidou *(« La France ne peut rester isolée monétairement »)*, afin de justifier le projet de loi du gouvernement demandant la ratification au Parlement, on n'ose pas l'examiner de trop près du point de vue de la dignité nationale. Ne pourrait-on l'interpréter comme signifiant : n'indisposons pas les Etats-Unis et le Fonds monétaire, dont nous pourrions avoir besoin un jour ?

M. Raymond Barre est allé plus loin dans son argumentation. Il a repris la thèse que le précédent *ministre des finances, M. Jean-Pierre* Fourcade, n'a cessé de mettre en avant pour expliquer *pourquoi* la France avait, sans se renier, souscrit, le 8 janvier 1976, aux accords *dits de la Jamaïque. Ces accords,* qui entérinent l'abandon de la charte de Bretton-Woods (conçue en juillet 1944 pour instituer pour l'après-guerre un régime de parités *fixes fondé sur l'or*), ces accords, dit-on à *Paris*, donnent satisfaction à la France sur deux points importants que ses négociateurs ont obtenu à *l'arraché.*

Pour les besoins de la cause

Le premier serait, comme l'a *répété* M. Barre, que les changes flottants n'ont pas été véritablement légitimés, en ce sens qu'il est exclusivement prévu que les pays membres du F.M.I. pourraient, à la majorité de 85 % (ce qui donne un droit de veto aux Etats-Unis) rétablir ce que l'accord appelle un régime de taux de change « fixes mais ajustables ». Deux termes, il est vrai, difficilement conciliable, mais les nouveaux statuts du F.M.I. ne sont — hélas ! — pas le fruit d'une grande pensée.

Malheureusement, ni l'examen du texte ni l'analyse ne permettent de confirmer l'interprétation présentée pour les besoins de la cause par le premier ministre. Ce qui caractérise les accords de la Jamaïque par rapport à ceux de *Bretton-Woods*, c'est qu'il est admis, affirmé, répété de la façon la plus claire que désormais chaque pays pourra adopter le régime des changes de *son choix ; circonstance aggravante* et grosse de conséquences, *ce* choix est, par les mêmes accords, amputé d'une des options fondamentales, celle précisément que le *général de Gaulle avait préconisée* dans sa célèbre conférence de presse du 5 février 1965, à savoir le rétablissement d'un régime d'étalon-or *(rétablissement qui aurait pu s'opérer* sans modifier un seul des articles de la charte de Bretton-Woods).

L'accord de la Jamaïque aura donc pour *effet* de *légaliser* la situation illégale (du point de vue du droit international) dans laquelle se trouvent aujourd'hui tous les pays membres du Fonds monétaire, puisque toutes les monnaies flottent désormais et ont cessé d'être rattachées à l'or, soit directement (comme c'était le cas pour le seul dollar américain), soit indirectement, par l'intermédiaire du dollar. Les parités fixes ayant été abandonnées, *les monnaies flottent plus ou moins* librement sur le marché. Non seulement les accords de la Jamaïque vont faire considérer comme légal ce qui est, *en réalité*, l'abandon de toute règle, *mais*, contrairement à ce qu'a dit le premier ministre, rien n'empêchera un pays de conserver ce régime *ad infinitum*. Il est, en effet, stipulé qu'au cas où 85 % des voix se seraient prononcées au Fonds monétaire en faveur de l'établissement d'un *régime* de taux de changes « fixes mais ajustables », chaque pays membre pourra s'en retirer sous la seule condition de notifier sa décision au Fonds monétaire !

Ce que l'accord de la Jamaïque qualifie du nom de taux de changes fixes mais *ajustables* n'aurait du reste de fixe que le nom. Il prévoit une marge de fluctuation de 4,5 % de part et d'autre de la parité. Les experts pourraient discuter à perte de vue pour savoir si un régime des changes admettant une marge de variation d'une ampleur aussi considérable relève d'un système de taux de changes fixes admettant *une bonne dose* de flottement, ou *bien* d'un régime de taux de changes flottants dans lequel on aurait introduit une faible dose de fixité.

Mais il y a plus grave. Le raisonnement aussi bien que l'expérience permettent de poser la question : un régime de taux de changes tant soit peu fixes peut-il fonctionner en l'absence d'un instrument de *réserve* et d'un étalon comme l'or ? L'échec de la tentative de replâtrage du système des parités fixes qu'avait constitué l'accord dit « du Smithsonian Institute » du 18 décembre 1971 nous paraît significatif. *Pourquoi ?* Parce que, dans le monde dans lequel nous vivons, l'élimination de l'*or* signifie que le *dollar* reste seul comme *monnaie de réserve* et qu'il arrive *toujours un moment* où les pays qui redoutent l'inflation refusent d'accumuler davantage de dollars.

Mais aujourd'hui la querelle qui opposait naguère la France, *partisan en paroles des taux de changes fixes*, à ses partenaires est dépassée. La France, en abandonnant le « *serpent* » européen le 12 mars 1976, a perdu à peu près toute autorité *pour parler en faveur d'un régime* de

RE LE PREMIER MINIST ET LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI SOCIALISTE

us proposez une gigantesque improvisation
t allez-vous nou laisser les affaires de la France ?

vues, huit minutes de moins que son adversaire, déclara qu'il s'accommodait de ce désavantage, mais se montra moins élégant à la fin de l'émission. Tirant profit du fait qu'il parlait le dernier, il dépassa le temps ui lui était imparti pour conclure.

Le long dialogue n'a suscité absolument aucune réaction, au cours de l'émission, de la part des partisans des deux adversaires qui avaient pris place derrière les caméras. Seuls, quelques maigres applaudissements ponctuèrent la fin du débat. Il fallut attendre l'instant du cocktail pour entendre les premiers commentaires. Les jugements étaient très partagés. Selon les amis de M. Mitterrand, le leader du P.S., par ses répliques, avait mis fin à « la légende du meilleur économiste de France », qui a été fait à M. Raymond Barre. Telle était notamment l'opinion de M. Gaston Defferre, qui déclarait que la prestation de M. Mitterrand avait été « supérieure » à celle du premier ministre « au plan humain et au plan politique ».

Selon les amis de M. Barre, le chef du gouvernement avait confirmé sa « dimension politique », tout en embarrassant son adversaire par une meilleure connaissance des dossiers.

Personne ne s'avançait jusqu'à dire que ce face-à-face était de nature à modifier la situation politique française. — A. R.

soit Chirac ou Barre, ils ont bien raison de s'inquiéter de l'ensemble des chiffres assez désastreux que nous pourrions citer !

Sur le commerce extérieur, vous aviez atteint 20 milliards de déficit à la fin de l'année dernière.

J'ai dit tout à l'heure 9,9 ou près de 10 % pour la hausse des prix ; ce n'était pas mal !

La situation de tous les indices, nous n'en sommes pas encore à l'emploi, suit une courbe aussi inquiétante.

Voilà pourquoi je pense que, quelles que soient vos qualités, elles sont certainement très grandes, vos compétences, je n'en discute pas, j'ai dit moi-même tout à l'heure, sans vous en laisser le soin, que vous étiez dans un environnement détestable, que la succession était extrêmement lourde. Malgré tout, aujourd'hui, vous accumulez les déficits, je dirais presque que vous êtes, monsieur le premier ministre, le premier ministre français qui accumule le plus de déficits, et je vais m'en expliquer lorsque vous aurez bien voulu à votre tour prendre la parole.

M. BARRE. — Je prendrai la parole très rapidement, car il ne s'agit pas tellement, monsieur Mitterrand, de savoir si la France est en état d'hibernation ou non, ou si je me contente simplement d'accumuler les déficits. Ce que je m'efforce de faire, c'est d'abord de les réduire, et vous savez mieux que quiconque que cela n'est pas facile, vous l'avez dit.

De surcroît, je vous signale que l'on a annoncé beaucoup de malheurs à la France depuis le mois de septembre dernier et que, jusqu'ici, ces malheurs ne se sont pas produits. J'entends encore les déclarations : une récession profonde, une baisse de la production industrielle, une diminution des investissements. Les enquêtes les plus récentes montrent que la situation évolue différemment.

Vous avez parlé des prix, mais, dites-moi, est-ce que le programme commun a trouvé le moyen d'éviter la répercussion des prix des matières premières ? 95 % de hausse dans les douze derniers mois.

Est-ce que le programme commun permet de résoudre le problème des hausses de salaires ? 15 % de hausse en 1976.

Voulez-vous ne pas en tenir compte, bloquer les prix durablement et asphyxier les entreprises françaises ?

M. MITTERRAND. — Nous allons y venir, à cela.

M. BARRE. — Je vais vous poser une question là-dessus : c'est facile, monsieur Mitterrand, de tenir des propos critiques sur ceux qui sont aux prises...

M. MITTERRAND. — Je constate que c'est l'échec partout.

M. BARRE. — Il y a manière et manière de constater. C'est l'échec, vous le dites, mais si je compare ce qui se passe à ce qui était, je ne fais de procès à personne, je prends une situation telle que je l'ai trouvée, qui s'explique par des *facteurs multiples*, eh bien ! monsieur Mitterrand, tout le monde le sait, il y a une nette amélioration, sauf sur un point, et je le reconnais, c'est le problème du chômage.

M. MITTERRAND. — Pour ce qui concerne le budget, en 1975, vous savez que le déficit budgétaire, en dépit de l'affirmation d'équilibre, a été de 38 milliards. En 1976, vous savez, qu'en dépit de l'affirmation de l'équilibre budgétaire, toujours, règle sacro-sainte, le déficit a été de 19 milliards.

M. BARRE. — 17 ! Ramené à 17 !

M. MITTERRAND. — J'ai le chiffre de 19, je ne vois pas pourquoi j'aurais tort. Ce n'est pas sûr que vous ayez raison. Mais enfin, on ne va pas se quereller pour 17 et 19 milliards... C'est un lourd *déficit. Vous en conviendrez.*

D'autre part, pour 1977, vous savez bien que vous-même, vous avez été obligé de revenir devant l'Assemblée nationale pour annoncer un déficit budgétaire déjà reconnu d'au moins 10 milliards, 12, 13 milliards ; bref, vous ne pouvez pas vous en tenir, pour des raisons qu'on expliquera, dont certaines sont très compréhensibles, c'est sûr...

M. BARRE. — C'est votre avis.

M. MITTERRAND. — Vous ne pouvez pas vous en tenir à l'équilibre budgétaire. Mais alors, ne dites pas que votre règle d'or, c'est l'équilibre budgétaire. Alors, ne dites rien !...

M. BARRE. — M. Mitterrand, j'ai dit à l'Assemblée nationale, lorsque j'ai présenté le budget, que nous essaierions d'exécuter ce budget en équilibre, et en tout état de cause, si des circonstances diverses conduisaient à le mettre en déséquilibre, il serait financé par des procédés sains. C'est-à-dire sans recours à *la planche* à billets. Et c'est ce que je fais. (...)

Le programme commun

M. BARRE. — (...) Ce que je voudrais que vous me disiez un peu, c'est ce que vous proposez. Ce que l'union de la gauche... Bien. Alors, nous pourrions peut-être en parler. Est-ce qu'il existe encore, le plan d'union de la gauche ?

M. MITTERRAND. — Est-ce qu'il existe encore ? J'ai l'occasion d'en parler mardi prochain avec Robert Fabre et Georges Marchais, plus les délégations signataires du programme commun, parti communiste, radicaux de gauche et socialistes. Il existe encore. Il semble disposer dans l'opinion publique d'un très grand crédit. Et les dernières élections municipales ont démontré que ces principales lignes d'action, ses principaux objectifs, étaient de mieux en mieux compris par l'opinion. A quoi faisiez-vous allusion, tout à l'heure ?

M. BARRE. — Je faisais allusion au moins à trois choses. Premièrement, la déclaration des radicaux de gauche sur les nationalisations.

M. MITTERRAND. — D'accord.

M. BARRE. — Deuxièmement, la position de l'aile avancée du parti socialiste, le CERES, sur le programme commun. J'ai lu que vous aviez adressé une note assez critique sur ses positions. Troisièmement, la publication, par le parti communiste, d'un chiffrage du programme commun qui me paraît devoir retenir l'attention.

Alors, quand je vois cela, je constate que vous souhaitez actualiser le programme commun, mais je me demande à quoi pourrait aboutir une telle actualisation. Car il me semble que les conceptions les plus diverses sont maintenant formulées, sans qu'on puisse trouver une espèce de fonds commun.

M. MITTERRAND. — Laissez-moi apprécier moi-même. Je connais le programme *commun* très bien, peut-être mieux que vous.

M. BARRE. — Je l'ai lu. C'est un gentil petit livre blanc.

M. MITTERRAND. — Si vous ne l'aviez pas lu, ce serait dommage.

M. BARRE. — Je l'ai lu depuis longtemps.

M. MITTERRAND. — Vous avez de bonnes lectures.

M. BARRE. — Je dois dire que ce n'est pas toujours très agréable à lire...

M. MITTERRAND. — Il est normal que vous préfériez Alexandre Dumas...

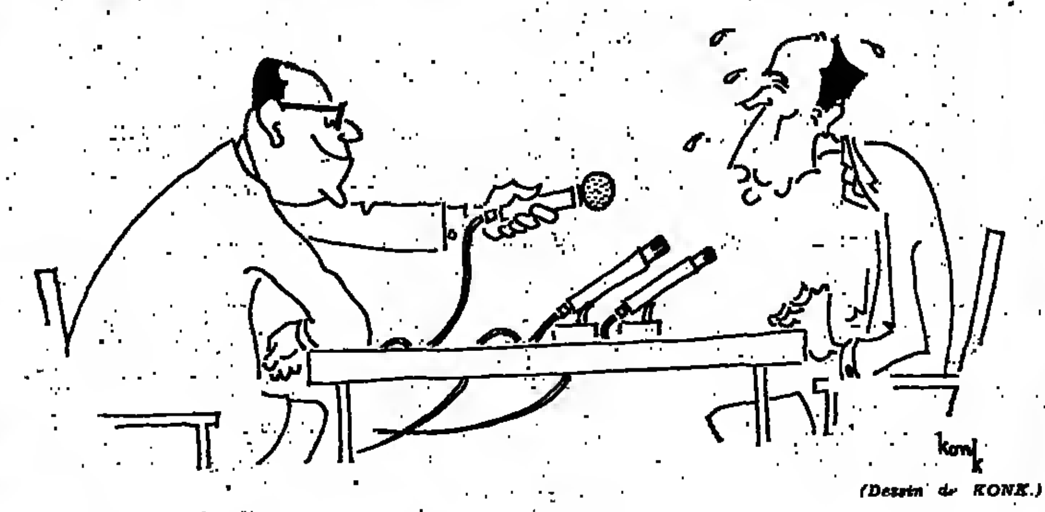
M. BARRE. — C'est vrai, *la Dame de Montsoreau* est beaucoup plus plaisante...

M. MITTERRAND. — *La Dame de Montsoreau* n'est pas si mal... Mais pour ce qui concerne le programme du gouvernement...

M. BARRE. — Je vous ai posé trois questions.

M. MITTERRAND. — Je les ai notées, et je vais y répondre, je suis forcé d'y répondre. Vous disiez d'abord : Est-ce que le programme commun de la gauche existe toujours ? Nous nous sommes donné rendez-vous mardi prochain pour une délibération qui sera reprise un peu plus tard, dans l'intervalle, des groupes de travail qui sont au nombre de trois, débattront, et nous soumettront leurs conclusions fin juin, début juillet. Je pense que nous nous mettrons d'accord. Et lorsque nous nous serons mis d'accord, nous serons en mesure d'offrir à l'opinion publique française un programme commun qui aura tenu compte, ce qui est bien normal, des événements qui se sont produits entre 1972, date à laquelle le programme commun a été signé, et 1977, date à laquelle nous en parlons.

(Lire la suite page 4.)



(Dessin de KONK.)

la Jamaïque ne s guère... « honorables »

par PAUL FABRA

taux de changes fixes. On s'est complaisamment aveuglé à Paris sur la perte de prestige que cette décision a coûtée au président de la République.

Le ralliement

Reste l'autre argument : les accords de la Jamaïque, pour reprendre les paroles de M. Raymond Barre, permettront au moins de redonner à l'or son rôle d'actif monétaire. Qu'un tel argument puisse, sans sourire, être articulé en dit long sur les mœurs de ce que l'on est tenté, pour l'occasion, d'appeler le capitalisme international ! Comment peut-on imaginer sérieusement une seconde qu'une autorité internationale quelconque aurait pu priver d'un trait de plume un grand nombre de pays d'un avoir qui représente une part parfois importante de leur épargne nationale ? En réalité, l'or a cessé après l'embargo mis par le président *Nixon, le 15 janvier 1971*, de remplir sa fonction d'instrument de paiement (même du temps de l'étalon or d'avant 1914, il jouait à ce titre un rôle mineur) et de servir d'étalon officiel de valeur. Mais qui a jamais soutenu qu'il avait du même coup dépouillé sa qualité d'actif monétaire ? Toutes les banques centrales ou les Trésors nationaux continuent, que l'on sache, de comptabiliser leurs actifs métalliques dans leurs *bilans respectifs. Et l'Italie n'a pas* attendu les accords de la Jamaïque pour offrir en gage à la Bundesbank, qui l'a accepté, une partie de ses réserves d'or en contrepartie d'un prêt en devises.

Sous la pression américaine, on est convenu, à la Jamaïque, de vendre une partie de l'or du Fonds monétaire, sans même attendre la ratification de l'accord. La France, si soucieuse de respectabilité, n'a même pas obtenu, on le sait, qu'à ces ventes aux enchères, les banques centrales puissent présenter leurs soumissions à visage découvert. On dit qu'elles recouvreront leur liberté une fois la ratification acquise. Cela n'est pas si simple. Les nouveaux statuts du Fonds monétaire qui se substitueront à ceux de Bretton-Woods ne font plus mention de l'or. Le sort du métal précieux a été réglé par un arrangement particulier qui subordonne la faculté pour les banques centrales d'acquérir librement du métal précieux à un certain nombre de conditions contraignantes et qui doivent être *renégociées* au bout de deux ans. Une de ces conditions est que les achats ne doivent pas avoir pour conséquence une augmentation du stock monétaire global existant. Mais il n'est pas clairement précisé si, dans ce stock, sont compris les avoirs du Fonds monétaire. Cela pourrait permettre aux Américains de remettre en question, s'ils le désiraient, le *modus vivendi* actuel (ce qu'ils ne feront *probablement pas*).

A dire vrai, les accords de la Jamaïque sont le point d'aboutissement d'une politique américaine visant à supprimer toute trace des obligations internationales que contenait la charte de Bretton-Woods et à réduire la place de l'or le plus possible. Cet objectif a été, du point de vue juridique et politique, parfaitement atteint, même si, du point de vue économique et financier, on peut considérer les conséquences de cette politique comme désastreuses (ayant largement contribué au désordre monétaire et donc à l'accélération de l'inflation et à la remise en cause du libre-échange dans le monde). La France, pour sa part, s'est ralliée à cette politique à l'assemblée générale du Fonds monétaire, tenue en septembre 1973 à Nairobi. M. Giscard d'Estaing la représentait en tant que ministre de l'économie et des finances.

Il ne s'agit pas de discuter si, à l'occasion de cette réunion, la politique monétaire traditionnelle de la France a été ou non « trahie ». Cette politique, telle que l'avait formulée le général de Gaulle, a rencontré, dès le premier jour, de nombreuses résistances dans l'administration et parmi les dirigeants politiques de la Ve République, à commencer par celle de M. Giscard d'Estaing (qui, à mots couverts, faisait connaître sa réprobation dans un discours prononcé devant les étudiants en droit dès le 11 février 1965). Ajoutons *encore que la politique du général* pouvait paraître abstraite en ce sens que, s'il est un pays qui ne se conformait pas aux disciplines inhérentes à l'étalon-or dans sa gestion monétaire interne, c'est bien la France.

Cela dit, le mérite de la position française était au moins de souligner le lien qui existe à l'évidence entre, d'une part, le fonctionnement du système monétaire international, et, de l'autre, le développement des échanges. L'effondrement du système de Bretton-Woods a eu, hélas, toutes les conséquences qu'on pouvait en redouter : accélération de l'inflation dans une première phase, suivie par une récession aggravée par le quintuplement du prix du pétrole (la décision de l'OPEP ayant elle-même, au moins en partie, été provoquée par les incertitudes créées par deux dévaluations du dollar).

Jusqu'au jour où il est devenu premier ministre, M. Raymond Barre défendait l'idée que les difficultés économiques et monétaires que connaisse le monde étaient dues non pas au vieillissement de la charte de Bretton-Woods, mais au fait que les disciplines instaurées par celles-ci n'avaient pas été respectées. Il n'a sans doute pas changé d'avis. Il n'empêche que les accords de la Jamaïque se substituent à la charte en question sans proposer autre chose que l'anarchie régnante

LE FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ

(Suite de la page 3.)

A partir du moment où nous nous rencontrons pour en discuter, il est assez normal que chacun des partenaires donne ses préférences. Les radicaux de gauche n'ont jamais été très chaleureux pour les nationalisations. Il les ont acceptées en 1972. Après tout, il serait bien normal qu'ils les acceptent de nouveau. Mais dans la mesure où on discute, ils essaient bien entendu d'obtenir sur ce plan-là, que nous revenions sur les décisions de naguère. Ils en ont le droit.

Je peux vous dire, puisqu'il faut que ce débat soit utile, que le parti socialiste, et que celui qui représente le parti socialiste, celui qui vous parle pour l'instant, n'a pas la moindre intention de renoncer à la nationalisation des neuf groupes industriels prévue par le programme commun, et pas davantage à la nationalisation du crédit.

Vous avez fait état de la position de l'un des courants de pensée, c'est l'expression actuelle, du parti socialiste, puisque chez nous règne la proportionnelle, ce qui implique un certain nombre de conséquences ; et vous avez parlé du CERES.

En effet, le CERES, qui est minoritaire au sein du parti socialiste, mais qui a droit à la parole, et qui doit garder ce droit, à la condition, bien entendu, qu'il s'incline une fois la décision prise par la majorité, je n'ai aucune raison de penser qu'il pourrait agir autrement. Le CERES a des thèses, que l'on pourrait dire, ce qui serait amusant dans la discussion que nous menons, plus radicales que la majorité du parti socialiste, et souhaite qu'il y ait une extension des nationalisations.

Telle n'est pas mon opinion. Telle ne sera pas l'opinion de la majorité du parti socialiste. *Alors, comme en démocratie, c'est* la majorité qui détermine les choses, nous serons porteurs d'un certain message, que nous, nous expliquerons à nos partenaires.

Alors, le parti communiste. Le parti communiste vient de publier ce que vous appelez le chiffrage du programme commun. Non, monsieur le Premier ministre, ce n'est pas comme cela que le problème se pose. Le parti communiste a chiffré le coût du programme communiste. C'est bien normal.

Le « chiffrage » du P.C.F.

M. BARRE. — C'est très intéressant !

M. MITTERRAND. — Il n'a pas chiffré le coût du programme commun (...), il a intégré dans son calcul les prévisions qu'il fait. Si nous acceptions ses propositions, la totalité des propositions, à partir de mardi prochain, j'ajoute que là, il me semble que le chiffrage devrait être un peu alourdi encore, puisqu'il a oublié de noter le prix des nationalisations. Voilà.

Mais, monsieur Barre, il faut bien que vous vous rendiez compte que, quand on discute, on discute, et le parti communiste, croyez-moi, il écoute plus souvent que vous n'avez l'air de le croire. On lui expliquera, on lui a déjà expliqué beaucoup d'autres choses. On a déjà parlé de l'Europe, de l'élection du Parlement au suffrage universel, et cela va plutôt dans le bon sens. On a expliqué un certain nombre de choses concernant la situation militaire : il y a des faits qui se créent, même si on les regrette, ils se créent. Quand on veut gérer un pays, il faut en tenir compte.

Ils nous ont écouté.

Sur la dictature du prolétariat et sur les origines, je ne veux pas vous entraîner trop loin sur les problèmes de la rupture des *mouvements ouvriers lors du* congrès de Tours, le parti communiste sur le plan des libertés nous a plutôt donné raison.

On va lui expliquer, et en vérité, monsieur Barre, sachez que je n'ai pas deux langages; le langage que je vous tiens ce soir, c'est le langage que je tiendrai (...) aussi bien à Georges Marchais. En vérité, il ne peut y avoir de chiffrage du programme commun que lorsque ceux qui ont signé le *programme commun* se seront mis d'accord et c'est dans cet esprit, je ne vous en réserve pas la confidence, ne prenez pas cela pour une impolitesse, à aucun moment je ne souhaiterais que vous ayez ce sentiment à votre égard, mais disons que ce n'est pas à vous que je réserve la confidence. (...)

Les nationalisations

M. BARRE. — Je voudrais vous faire part de quelques réflexions modestes d'un Français, d'un observateur. Que pensez-vous de la demande des radicaux de gauche, tendant à éliminer du programme commun, et ils ne sont pas les seuls à le souhaiter, la formule selon laquelle les ouvriers d'une entreprise pourraient demander la nationalisation de cette entreprise, étant entendu que le Parlement devrait la voter ? Est-ce que vous pensez que cette disposition soit être maintenue ou pas ?

M. MITTERRAND. — A partir du moment où le Parlement a la réponse, je ne suis pas du tout *inquiet* de cette disposition, qu'au demeurant j'ai acceptée... en 1972...

M. BARRE. — Contre l'Europe ?... Troquée contre l'Europe ?...

M. MITTERRAND. — ... Je n'ai rien troqué du tout.

M. BARRE. — C'est ce que j'ai lu dans de bons ouvrages.

M. MITTERRAND. — Peut-être des ouvrages critiques, mais, pour ce qui me concerne, je ne suis pas un marchand, ce que je peux vous dire, c'est que cette disposition, je l'ai acceptée, lorsqu'elle a été insérée dans le programme socialiste, en mars 1972, c'est-à-dire trois mois avant la signa*ture du programme commun de* la gauche.

Elle s'y trouve, elle peut présenter des dangers, c'est-à-dire que le danger principal qu'elle représente, c'est de lever un espoir, et un espoir qui ne serait pas rempli dans la classe ouvrière, qu'il serait possible de devenir les maîtres d'une entreprise, simplement parce qu'on l'aurait demandé. C'est cela qui m'inquiéterait le plus, parce que le Parlement dans lequel la gauche serait majoritaire ne pourrait pas consentir d'une façon générale à ce transfert de propriété si cela ne correspondait pas avec les choix que nous aurions faits Donc le Parlement dirait « non ».

Mais savez-vous qu'aujourd'hui le Parlement peut nationaliser s'il le veut ?

M. BARRE. Bien sûr !

M. MITTERRAND. — Il n'y a pas une différence de nature profonde (...).

M. BARRE. — J'en reviens au chiffrage du parti communiste : vous dites : c'est le chiffrage du parti communiste, c'est le chiffrage du programme commun, et je crois que dans ce document qui a été présenté il y a à la fois un phénomène économique et un phénomène politique très important. Le fait économique significatif, c'est que, contrairement à ce que l'on peut penser, ce programme n'est pas aussi *fantaisiste que certains l'ont dit.* Il y a, vous l'avez remarqué, des points obscurs : les économies de gâchis financiers, le coût des nationalisations n'est pas compté, et j'en passe !...

Mais, quand on regarde de près le programme, on s'aperçoit que, si on accepte certaines hypothèses et si on accepte la logique profonde de ce programme, il est en réalité cohérent : une croissance de 6 % l'an, une pression fiscale considérable, doublement de l'impôt sur les sociétés, 50 à 70 % d'augmentation sur l'impôt sur le revenu, blocage des prix à la production et blocage des prix à la consommation, mais accroissement des charges des entreprises. Ce qui conduit fatalement les entreprises soit à être asphyxiées et déposer leur bilan, soit, bien sûr, à être nationalisées. C'est une façon très habile de prendre en main tout l'appareil productif français (...).

Ce qui m'a frappé, c'est que si l'on adopte la logique de ce chiffrage, on voit très nettement apparaître ce que serait la France, avec un tel système, une telle politique : une sorte de démocratie populaire, où le travail serait dévalorisé et où les Français verraient les touristes étrangers venir circuler en voiture, tandis qu'ils n'auraient plus de quoi satisfaire un certain *nombre de besoins* essentiels.

(...) Je voudrais vous dire qu'il me semble maintenant que le parti communiste a bien joué, car de deux choses l'une : ou bien vous acceptez le chiffrage qui correspond à un certain nombre de mesures qui ont été annoncées, qui sont allèchantes : le SMIG à 2 200 francs, la revalorisation des allocations familiales de 50 %, et j'en passe (je cite seulement ces deux mesures), ou bien vous acceptez, ou bien vous refusez.

Alors, si vous refusez, vous êtes débordé, car vous avez soulevé de grands espoirs dans la population et dans bon nombre de milieux.

Ou bien vous acceptez, et à ce moment-là vous avez mis le doigt dans l'engrenage et vous y passez tout entier. C'est là qu'est le problème.

M. MITTERRAND. — Je vous remercie de vos conseils.

M. BARRE. — Non, ce ne sont pas des conseils. Je me pose le problème. Quand j'ai lu ce document, je me suis dit : « Cela va certainement gêner M. Mitterrand. »

M. MITTERRAND. — Cela vous a fait de la peine !

M. BARRE. — Non, j'ai dit cela comme un Français ! « Qu'est-ce qui va se passer ? Comment pourra-t-il répondre ? Est-ce qu'il dit non ou est-ce qu'il dit oui ? »

M. MITTERRAND. — Vous savez, c'est très simple. Le chiffrage proposé par le parti communiste, qui correspond donc au programme que propose ce parti, et non pas le programme commun tel qu'il est, bien entendu, c'est non et ce sera non.

M. BARRE. — Alors !

M. MITTERRAND. — Comment pouvez-vous imaginer une seconde que je suis prêt à m'associer à l'application d'un programme qui ne serait pas le *programme commun de* la gauche, qui le déborderait de toutes parts alors que le programme commun de la gauche exige déjà beaucoup. (...)

M. BARRE. — C'est très intéressant !

M. MITTERRAND. — Comment voulez-vous que j'accepte de sortir du contrat que j'ai signé et qui m'engage ? Je n'ai absolument pas l'intention de sortir de ce contrat. (...) Et si je voulais davantage entrer dans cette discussion, je dirai : « Mais heureusement qu'il y a un grand parti socialiste ! Heureusement qu'il a un grand parti socialiste. » Ce grand parti socialiste est là d'abord pour donner toutes ses chances à l'union de la gauche. Parce qu'on peut discuter autour d'un chiffrage du programme commun, on peut discuter de tout ce que l'on voudra, mais il est important pour nous d'arriver à rassembler ces millions de gens, tous ces travailleurs opprimés depuis si longtemps, qui sont les victimes de votre plan d'austérité — on n'en a pas encore parlé et cela aurait dû être le premier *sujet de conversation* — *qui sont* à l'heure actuelle mis au chômage par votre politique. Il est donc absolument nécessaire que nous maintenions, que nous développions l'union de la gauche, et là-dessus notre stratégie n'est pas près de changer. (...)

Voilà pourquoi, bien que votre critique soit à mon avis trop sévère à l'égard du programme communiste, il y a beaucoup d'éléments très positifs que je ferai miens mardi prochain. Il n'empêche que l'ensemble des mesures proposées dans les conditions où elles l'ont été ne permet pas l'approbation. (...)

M. BARRE. — Une dernière question : Vous êtes contre le *SMIC à 2 200 F ?*

M. MITTERRAND. — Non. Je pense, M. Barre, qu'avec votre politique, vous vous trouvez dans l'obligation, en supposant que vous restiez comme on l'annonce, premier ministre, jusqu'au mois de mars prochain, d'avoir un SMIC à 1 900 F.

Alors ne vous effrayez pas trop des 2 200 F...

M. BARRE. — Vous savez que c'est uniquement pour le SMIC que *je fais l'augmentation* du pouvoir d'achat, parce qu'il s'agit des travailleurs les plus défavorisés. J'ai annoncé qu'on ferait l'agmentation du pouvoir d'achat car c'est rendre justice.

M. MITTERRAND. — L'augmentation du SMIC ne doit pas dans mon esprit, entraîner une revalorisation égale, proportionnelle des salaires, mais signifie un certain écrasement.

M. BARRE. — Vous acceptez comme le parti communiste quatre fois le SMIC ?

M. MITTERRAND. — La hausse du SMIC ne serait pas répercutée (beaucoup de gouvernements de droite ont observé souvent cette prudence) et n'irait pas jusqu'au sommet de la hiérarchie. C'est pour vous dire que nos propositions ne dépassent pas, et même sont au-dessous de ce qui s'était fait lors de la conférence de Grenelle au temps de M. Pompidou, en 1968. Cela n'a pas du tout amené de dégradation dans la crise économique

M. BARRE. — Comment feriez-vous, M. Mitterrand ? C'est une question qui m'intrigue. (...)

M. MITTERRAND. — Les Français me font plutôt confiance, et il savent que j'arriverai, avec le concours de mes partenaires, à préserver toutes *les chances de l'union de la gau*che, à préserver son unité. Ils le savent. Mais ils savent aussi que je dirai ce que je pense, et que j'entends bien que l'actualisation du programme commun de la gauche nous mette dans les meilleures situations pour emporter les élections et pour bien gouverner. (...)

M. BARRE. — Si vous faites une augmentation aussi massive du SMIC, vous serez bien obligé d'avoir une répercussion sur les prix.

M. MITTERRAND. — Naturellement.

M. BARRE. — Vous ne bloquez pas les prix par conséquent.

M. MITTERRAND. — Je bloque les prix.

M. BARRE. — C'est de plus en plus intéressant. (...)

« Parlons de l'emploi ! »

M. MITTERRAND. — Parlons de l'emploi, c'est un sujet très grave.

M. BARRE. — Bien sûr, car c'est un grave problème.

M. MITTERRAND. — C'est un sujet très grave, sur lequel deux hommes politiques responsables concentreront leur attention. On a trop peu de temps dans ce débat. Je pense que le développement du chômage, le record absolu qu'il vient d'atteindre, fait qu'après avoir été, malheureusement pour vous, l'homme des déficits, vous êtes maintenant le premier millionnaire des chômeurs.

M. BARRE. — Ce soir, vous faites de l'esprit !

M. MITTERRAND. — Les jeunes représentent 40 % des chômeurs.

M. BARRE. — N'attirez pas mon attention sur ce point. Sur vingt-sept ans de vie professionnelle, j'ai enseigné vingt et un ans, monsieur Mitterrand, et je connais les problèmes des jeunes, et croyez-bien que j'y suis attentif.

M. MITTERRAND. — Etes-vous prêt à attaquer la politique de la formation ? Etes-vous prêt à respecter la loi et à passer de 1 à 2 % pour la formation continue ?

M. BARRE. — C'est ce que l'on va faire, monsieur Mitterrand. Toutes les mesures qui sont nécessaires sont devant le Parlement. J'espère qu'elles seront votées et qu'elles seront appliquées.

M. MITTERRAND. — Croyez-vous sage de recruter vingt mille vacataires pour les renvoyer le lendemain ? Croyez-vous sage de recourir à l'engagement d'agents qui rompent la sécurité de l'emploi.

M. BARRE. — *Il s'agit* de donner une formation dans les secteurs les plus divers, à des jeunes, pour qu'ils puissent ensuite trouver un emploi stable. Croyez bien que j'y pense, et j'y pense jour et nuit. Je ne me contente pas de dire non au chômage, en regardant les événements se produire. Je suis aux prises avec les réalités, je dois résoudre ce problème.

Je voudrais quand même que vous m'éclairiez sur un point : puisque vous êtes si sûr de pouvoir réduire le problème du chômage.

M. MITTERRAND. — Très difficilement.

M. BARRE. — Je constate que votre délégué à l'emploi a an*noncé* qu'il *faudrait* cinq ans pour ramener à zéro le million de demandeurs d'emplois actuels. Cinq ans ! Eh bien ! monsieur Mitterrand, pourquoi me faites-vous grief sur la politique de l'emploi alors que vous annoncez vous-même qu'il vous faudra cinq ans et le parti communiste aussi ? (...)

Oui ou non, vous faut-il cinq ans, comme l'a dit votre délégué à l'emploi, pour réduire le problème des demandeurs d'emplois ? Est-ce que vous croyez qu'on peut arriver à zéro ? Est-ce que vous croyez que dans une économie moderne il est possible d'avoir zéro demandeur d'emplois ?

M. MITTERRAND. — Je ne crois pas, non.

M. BARRE. — Pourquoi laissez-vous votre délégué à l'emploi raconter cela ?

M. MITTERRAND. — Je peux très bien corriger cette opinion.

M. BARRE. — Corrigez vite ! Vous laisseriez croire aux Français et aux Françaises qu'en cinq ans, vous êtes capables de faire en sorte qu'en France il y aura zéro demandeur d'emplois.

M. MITTERRAND. — Ne confondons pas les choses. Il y a, à l'heure actuelle, un chômage organique, et c'est ce chômage organique qui devient dramatique ; c'est celui qui est le résultat de l'hibernation de l'économie. Voilà ce que je veux dire.

Quant à savoir s'il y a mobilité dans la demande, vous savez qu'à l'heure actuelle, un travailleur sur cinq change d'entreprise chaque année. Cette mobilité est évidente, il faut la traiter comme telle.

M. BARRE. — Savez-vous la durée pendant laquelle un chômeur attend de trouver un autre emploi ?

M. MITTERRAND. — Dites-moi votre chiffre ?

M. BARRE. — Quatre mois. Le temps normal dans une économie est de trois mois. Nous parlons sérieusement ; vous parlez d'un chômage organique, nous disons chômage structurel, cela revient au même. Il y a les jeunes, il y a les femmes qui demandent un emploi, et puis il y a les chômeurs pour cause de licenciement économique. On ne traite pas les problèmes de la même façon.

M. MITTERRAND. — *Vous ne réglerez pas le problème du chô*mage sans réallumer le moteur de l'économie française.

M. BARRE. — Vous avez découvert aujourd'hui ce mot d'hibernation, et à partir de l'hibernation vous expliquez tout. C'est la vertu dormitive. Vous avez de temps à autre, un mot que vous utilisez avec talent, mais qui ne va pas au fond des choses.

Le blocage des hauts salaires et la fiscalité

M. BARRE. — (...) Qui a bloqué les rémunérations les plus élevées ? Qui a modulé le barème de l'impôt sur le revenu ? Vous l'avez dit à la tribune du Parlement, et aujourd'hui vous le niez parce que nous sommes devant les Françaises et les Français qui nous regardent. Répétez ce que vous avez dit.

M. MITTERRAND. — Je pense, monsieur Barre, que votre politique, par rapport à celle de M. Giscard d'Estaing et de M. Chirac...

M. BARRE. — C'est une obsession !

M. MITTERRAND. — J'ai dit, sur la plan de la réforme fiscale, d'une minuscule réforme fiscale touchant au plancher à partir duquel telle ou telle catégorie n'a pas à payer d'impôts, naturellement des catégories en situation difficile, que c'était mieux. De là à me faire dire que j'ai approuvé l'ensemble de votre politique fis-

CE-A-FACE TÉLÉVIS DE MM. BARRE ET MITTERRAND

« Parlons de l'emploi ! »

cale, il y a une marge qu'il ne faut pas franchir.

M. BARRE. — Je n'ai pas dit cela. Je vous ai demandé de redire ce que vous aviez dit. Il ne faut pas, monsieur Mitterrand, esquiver constamment les problèmes.

Moi, j'aime qu'on me dise oui ou non.

M. MITTERRAND. — C'est ce que je viens de dire.

M. BARRE. — Très bien. Donc, vous avez confirmé ce que vous aviez dit (...).

La politique étrangère

M. BARRE. — La politique étrangère de la France est connue : indépendance, construction d'une Europe confédérale, participation à la coopération internationale dans tous les domaines politique de dialogue et de paix. Cela est mené depuis 1958. Trois présidents de la République ont conduit une telle politique. Comme premier ministre, j'y adhère pleinement. Je n'ai rien d'autre à ajouter. (...)

M. MITTERRAND. — (...) Le change flottant, dénoncé par les deux présidents de la République qui ont précédé M. Giscard d'Estaing, cela devient, c'est devenu en fait, la loi du monde occidental. Cela va devenir en droit, puisque l'on demande à la France de souscrire aux accords de la Jamaïque, et c'est votre gouvernement — vos opinions personnelles, je reconnais, vous mettent dans l'embarras, — c'est votre gouvernement qui demande au Parlement d'accepter les accords de la Jamaïque.

Je dis qu'il n'est pas juste, il n'est pas bon, il n'est pas utile pour la France qu'elle donne le droit à la puissance brutale, en validant après coup la proposition dominante, la position tyrannique, en la circonstance, des États-Unis d'Amérique. (...)

M. BARRE. — (...) Comme premier ministre, je suis par la nature des choses conduit à assurer la continuité de l'État et à présenter à l'Assemblée nationale des accords qui ont été signés par le gouvernement français, ceci, en vue de ratification. Mais, je ne vous parle pas en tant que premier ministre, je vous parle en tant que Français et connaissant quelque peu ces matières.

M. MITTERRAND. — On remarquera que le gouvernement qui a signé ces accords, ou tout au moins que son chef, est aujourd'hui très réticent à l'égard de l'approbation par l'Assemblée nationale.

M. BARRE. — C'est une question que vous devrez lui poser, je vous ai répondu honnêtement. (...)

M. MITTERRAND. — (...) Les États-Unis d'Amérique veulent faire entrer à tout prix un certain nombre de leurs produits, ils veulent à tout prix que cette Europe du Marché commun s'ouvre à une sorte de zone universelle de libre-échange (...). Voilà pourquoi, dans une autre circonstance, j'ai dit à un premier ministre : N'allez pas à Tokyo, je pourrais vous répéter, comme je l'ai dit à l'Assemblée nationale : est-ce que cela vaut vraiment la peine d'aller à Genève ?

M. BARRE. — M. Mitterrand, en ce qui concerne la politique commerciale internationale, je voudrais vous dire que la Communauté a adopté pour les négociations de Genève une position très claire, c'est qu'aucune concession ne sera faite qui ne soit assortie de concession de la part de tous nos partenaires, y compris les États-Unis d'Amérique. (...) Comment, M. Mitterrand, pensez-vous concilier une politique économique telle que celle que vous annoncez avec notre appartenance au Marché commun ? (...)

M. MITTERRAND. — Je suis comme vous antiprotectionniste, et je pense qu'il faut accepter courageusement, avec ses risques, ses périls et ses chances, la concurrence internationale. (...)

M. MITTERRAND : il faut que les Français respirent mieux

M. MITTERRAND. — Il y a un sujet que nous ne pouvions pas aborder. Je n'en ferai donc pas le reproche à mon vis-à-vis, je pourrais m'adresser le reproche à moi-même. C'est que toute discussion, dans le vrai sens du terme, entre deux politiques, l'une qui s'en tient à des données un peu vieillottes d'une économie de marché qui n'a plus cours, où les lois de l'offre et de la demande sont rouillées, et qui en fait met la disposition de la nation des groupes privilégiés par le voir (groupes de la technocratie), privilégiés par le pouvoir (jeux de l'argent), et qui fait que, peu à peu, ce monde de l'économie de marché tend à être totalement dominé par des puissances immenses qui ne visent que l'inégalité sur l'exploitation et sur l'oppression du plus grand nombre dans nos pays occidentaux et plus encore dans le tiers-monde.

Et puis, une autre politique, celle qui développe les sociétés. Si je voulais, après ce débat, qui j'espère a pu intéresser ceux qui l'ont écouté, je pourrais en parler...

Je dirai que votre difficulté principale tient au fait que la politique dont vous vous réclamez est expirante, est épuisée, n'existe plus. Et il est vrai que ma difficulté à moi est que je propose une politique qui n'existe pas encore.

Et voilà le problème dans lequel nous sommes placés et qui me conduit à dire qu'elles ne peuvent s'expliquer, l'une et l'autre de ces politiques, que par une philosophie.

Vous rejetez les idéologies, vous ne refuserez pas les philosophies. Et il y a un mot que nous n'avons pas prononcé, pratiquement depuis le début de cette discussion, c'est celui de l'homme. Il n'y avait pas lieu peut-être de le prononcer. Ce n'est pas une politique, mais je pense qu'il n'y a de politique qu'à partir de l'individu tel qu'il est né, tel qu'on l'a formé, tel qu'il hérite de l'histoire de la terre, en tout cas l'histoire de l'espèce. Et je pense que toute politique doit s'obstiner à conserver, à préserver, à promouvoir les chances de cet individu.

Cet individu, il a besoin d'abord de savoir, d'apprendre, d'où l'importance de l'éducation nationale ; d'affiner son esprit, d'où l'importance de la recherche. Il a besoin de disposer des moyens de la connaissance ; mais, une fois qu'il l'a acquise, il a besoin de se sentir responsable. Il ne peut pas être un robot. Il ne peut pas être simplement une pièce dans la machine, et vous le traitez, malgré vous sans doute, trop souvent comme une pièce de la machine.

Et lorsque nous, socialistes, et j'en aurai fini, nous traitons le problème de l'individu, nous disons ce qu'il convient de faire ; c'est de rassembler les expériences, les compétences, les vies vécues, par le syndicat, par le responsable, par le travailleur à la base, par tous ceux qui vivent en France. Qu'ils se consultent, qu'ils se concertent, qu'ils discutent. C'est cela la grande idée du plan ; et qu'ils fassent marcher leur imagination et leur intelligence, qu'ils prévoient, qu'ils ne se laissent pas simplement bousculer par les forces plus puissantes de ceux qui vivent généralement de l'extérieur, qui aient des craintes au début de s'exposer. Et que cet individu soit protégé par l'organisation du débat collectif, qu'il se sente soutenu à l'intérieur de la nation française par les autres Français.

Voilà pourquoi j'ai insisté tout à l'heure sur la nécessité minimum de consentement social chez cet homme-là tel qu'il est, que je voudrais, en terminant, proposer à l'attention des Français.

Il faut que les Français, avec les élections de 1978, et ce que je souhaite de tout mon cœur, la victoire de la gauche, se sentent tout simplement un peu plus eux-mêmes, un peu plus considérés, un peu plus responsables, un peu moins écrasés. Qu'ils vivent mieux sans doute, qu'ils ne soient pas toujours victimes, qu'ils se sentent plus à l'aise, qu'ils respirent mieux. Et c'est toute l'explication du combat socialiste.

M. BARRE : nous préférons l'efficacité de la sève à celle du typhon

M. BARRE. — Monsieur Mitterrand, vous avez parlé avec éloquence de l'homme. Qui n'en parlerait avec éloquence, s'il avait la lettre, et de la nécessité de son accomplissement et de son épanouissement.

M. MITTERRAND. — Matériel, spirituel.

M. BARRE. — Matériel, spirituel, culturel. Mais nous sommes tous capables de fixer des objectifs généreux. Le problème est de savoir comment les atteindre ; et c'est là, monsieur Mitterrand, qu'il y a entre vous et nous une différence considérable.

C'est la conclusion, l'une des conclusions que je tire de ce débat.

Je ne voudrais pas mettre en doute vos intentions ni votre générosité ; ce n'est pas mon habitude, mais je suis obligé de constater un certain nombre de choses.

La première, c'est que vous vous réclamez d'une unité des forces de l'opposition, qui en fait n'existe pas.

M. MITTERRAND. — Nous en aurons la preuve.

M. BARRE. — Je suis prêt à voir cette preuve se réaliser ; mais ce qui se passe à l'heure actuelle ne me permet vraiment pas de croire que cette unité sera profonde. Peut-être un accord électoral ?... J'ai de bonnes raisons de douter de l'existence et de l'unité de l'opposition, et d'un programme commun.

Même si ce programme existait, je ne crois pas qu'il soit applicable.

Vous voulez actualiser le programme commun, nous verrons le résultat de cette actualisation, mais vous avez fait des promesses, vous avez fait tellement de promesses, que même ceux qui vous sont favorables — j'évoquais M. Mendès-France tout à l'heure — attiraient l'attention sur la nécessité de ne pas promettre ; car si mes souvenirs sont exacts, il dit : « *L'économie se venge, et vous risquez de faire disparaître les forces qui pouvaient jouer dans le sens d'une amélioration de la situation des hommes en France.* »

La politique que vous proposez est, je crois, une gigantesque improvisation, parée d'un certain nombre de théories générales de ce que vous appelez des explications, où se mêlent le système monétaire international, les sociétés multinationales, les aspirations de l'homme, tout cela étant vague, généreux, mais hélas ! monsieur Mitterrand, j'ai la préface que vous avez donnée au livre de M. Defferre, *Si demain la gauche...*, préface très intéressante. Elle est quasi prophétique : vous dites à un moment : « *Bref, je crois aux vertus de l'improvisation, à condition qu'on sache que l'improvisation est un long exercice.* »

Vous avez dû vous en rendre compte, aussi bien pour la rédaction du programme commun, que demain pour son actualisation ; mais vous avez ajouté ceci : « *Il est aisé de gouverner un monde imaginaire, habité par des certitudes, mais quand le monde réel surgit, patatras...* »

Eh bien, je crois que c'est là votre problème, monsieur Mitterrand. Vous voulez gouverner un monde imaginaire, aussi bien la France que le monde dans lequel la France se trouve. Et vous le faites comme si tous les problèmes se résolvaient, comme si nous n'étions pas en face de facteurs considérables qui sont pour tous les Français et pour tous les pays : une exigence, une contrainte, qui nous conduisent à l'effort.

Vous avez parlé de l'effort, mais peut-on en même temps promettre et demander l'effort ? Ne croyez-vous pas qu'il est plus important d'appeler un pays à rester grand, digne, respecté. C'est ce que fait le gouvernement.

Il veut défendre la place et le rang de la France dans le monde, et il sait que les Français y sont sensibles.

Vous dites : « *Nous avons à rétablir dans ce pays une plus grande égalité.* » J'en conviens, monsieur Mitterrand, mais la Vᵉ République à laquelle je suis fidèle, la Vᵉ République a réussi, au cours des vingt dernières années, un développement économique de la France, un développement social de ce pays, auquel tout le monde rend hommage : j'ai été à l'étranger, j'ai rempli mes fonctions, qui m'ont permis de voir mon pays relativement à d'autres pays. Eh bien ! je vais vous dire : en dépit de ses lacunes, en dépit de ses faiblesses, nous avons toutes les raisons d'être fiers de la France, d'être fiers des Françaises et des Français, de tout ce qu'ils ont fait depuis vingt ans pour faire de notre pays une nation respectée.

Ce que je crains, ce que je crains profondément, c'est que vous soyez engagé dans un engrenage qui conduise à de grandes difficultés pour ce pays, à son isolement, qui conduise la France à ne plus pouvoir exercer en Europe et dans le monde le rôle qui doit être le sien, parce qu'elle n'aura pas la base économique et sociale solide sur laquelle construire son action.

Je ne vous cache pas non plus que je crains que vous soyez un otage, un otage au moins d'un parti, je ne dis pas les communistes, car ce sont des Français, et pour moi tous les Français sont respectables, mais je dis un parti qui dispose de moyens d'action considérables, et qui risquent de peser sur le gouvernement que vous voudriez exercer dans ce pays.

Ce sont là mes sujets d'inquiétude, et de grande inquiétude, et je crois, pour ma part, que ce pays est aujourd'hui devant un double choix :

— Un choix de société ;

— Un choix de mode d'efficacité.

Un choix de société : vous, vous proposez une société qui, par la force des choses, va devenir une société de contraintes, une société de contrôles, peut-être même, une société d'inquisition.

Voyez-vous, dans les nationalisations, monsieur Mitterrand, ce n'est pas le principe des nationalisations que je combats. Je n'attaquerai jamais le secteur public français. Je connais le rôle qu'il joue. Mais, à vouloir l'étendre, vous arriverez à une confusion des pouvoirs politiques, économiques, sociaux, et cette confusion va faire en sorte que le pluralisme ne pourra plus s'exercer dans notre pays. Ce choix de société, croyez-moi, ce que le gouvernement propose, ce que le président de la République propose, ce que la majorité souhaite, elle est unie fondamentalement sur ce point, c'est une société de progrès, de liberté, de plus grande justice. Il y a beaucoup à faire, monsieur Mitterrand : une société de participation, une société de responsabilité.

Et puis, il y a le mode d'efficacité, le type d'efficacité. Vous êtes un homme de culture, monsieur Mitterrand. Je pense à une phrase d'Albert Camus : « *Il y a deux sortes d'efficacité : l'efficacité du typhon, l'efficacité de la sève.* » L'efficacité du typhon, l'efficacité de la tornade, c'est l'efficacité, je crois, du programme commun. Je vous le dis avec conviction, c'est un programme qui va abattre l'arbre, le déraciner. Nous préférons l'efficacité de la sève, l'efficacité du travail patient, continu, obstiné, qui va permettre à l'arbre de s'accomplir, de s'épanouir, de se développer.

Voilà pourquoi je crois, parce que les Français sont un peuple raisonnable, un peuple de bon sens, qu'ils feront un choix de société qui est le choix de société que nous lui proposons, et qu'il fera aussi un choix d'un mode d'efficacité qui est celui que nous proposons, parce que c'est ce choix, je crois, qui peut seul ouvrir à la France les portes de l'avenir, et qui peut seul autoriser les Français à avoir l'espoir.

LE P.S. N'ACCEPTE PAS LE « CHIFFRAGE » DU P.C.

(*Suite de la première page.*)

« *Il ne peut y avoir de chiffrage du programme commun que lorsque ceux qui ont signé le programme commun se seront mis d'accord... Comment pouvez-vous imaginer une seconde que je suis prêt à m'associer à l'application d'un programme commun qui ne serait pas le programme commun de la gauche, qui le déborderait de toutes parts, alors que le programme commun de la gauche exige déjà beaucoup puisqu'il conviendra non seulement de relancer l'économie française mais de tenter de réparer vos fautes... Comment voulez-vous que j'accepte de sortir du contrat que j'ai signé et qui m'engage ? Je n'ai absolument pas l'intention de sortir de ce contrat. De sorte que lorsque vous me dites oui ou non, je répète : je n'ai pas deux langages. Et je dirai aussi bien, mardi prochain, à Georges Marchais, ce que je vous dis à vous premier ministre.* »

A quatre jours de cette rencontre, l'attitude et les intentions du leader socialiste sont ainsi fort claires, mais les difficultés qui ont surgi au début de cette semaine ne sont pas entièrement éliminées pour autant. Dans *l'Humanité* de vendredi, M. Laurent Salini convient volontiers que « *c'est le programme actualisé après accord qui sera la charte de la gauche* », mais il n'est pas sûr que le P.C.F. continuera d'accepter sans renâcler la prédominance d'un « *grand parti socialiste* », que se flatte, un peu trop ostensiblement peut-être, de lui avoir « *déjà expliqué beaucoup d'autres choses* ».

RAYMOND BARRILLON.

LE FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ DE MM. BARRE ET MITTERRAND

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : l'alternance souhaitable.

« On se prenait à rêver : MM. Mitterrand et Barre ne sont pas du même côté de la barrière, rien de plus clair. Mais ils sont capables, en adversaires courtois, de discuter entre eux et d'opposer leurs points de vue. Il ne s'agit même pas de fabuler sur je ne sais quelle union nationale. Il s'agit simplement de constater qu'entre les deux systèmes différents qu'incarnent les deux hommes l'alternance serait évidemment possible — et sans doute souhaitable. Mais il y avait des ombres derrière chacun des deux hommes. Celle de M. Chirac et du R.P.R. n'a pas gêné M. Barre. Mais celle de M. Marchais et du parti communiste, comme elle pesait lourd sur les épaules de M. Mitterrand. »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'AURORE : un paradoxe étonnant.

« L'émission évolua, sur sa fin dans un sens rarement favorable au premier secrétaire du parti socialiste. Celui-ci paraissait exténué par le mitraillage des questions de Raymond Barre. Paradoxe étonnant, jamais constaté dans ce type de rencontre : c'était le chef de l'opposition qui était en posture d'accusé. Pour la raison, lentement apparue, que François Mitterrand a fait figure de leader d'une gauche incohérente, incapable d'assumer les responsabilités du pouvoir. Peut-être, avec le comportement extraordinairement retors qui est toujours le leur, les communistes ont-ils voulu en faire la démonstration. »

(JOSÉ VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : divergence fondamentale.

« Je fais du mieux que je peux, même vous ne feriez pas mieux, a semblé dire le premier ministre, qui affirme que la gauche, elle, aurait en tout cas des résultats bien pires aux siens. Les Français ne paraissent pas être de cet avis, réplique en substance le leader socialiste, qui montre en quoi les propositions de son parti sont de nature à remédier en partie à la crise. La crise, c'était peut-être le seul thème sur lequel Barre et Mitterrand auraient pu tomber d'accord. Leurs explications à ce sujet ne diffèrent pas véritablement. Mais Barre paraît s'y résigner, ne cherchant qu'à limiter la casse, tandis que Mitterrand veut s'y opposer. C'est à ce point que les deux hommes et les forces politiques qu'ils incarnent divergent fondamentalement. »

(SYLVAIN GOUZ.)

LE MATIN DE PARIS : persuader et impressionner.

« Le chef du gouvernement n'avait pas seulement à persuader une opinion de plus en plus déroutée, mais à impressionner Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing. Le vrai challenger de Barre, hier, était le président du R.P.R. Et, à travers lui, les députés gaullistes, dont l'aigreur envers le gouvernement ne cessa de s'intensifier. (...) Au sein de la gauche, on n'attendait pas du débat télévisé la confirmation du leadership de François Mitterrand. Le premier secrétaire du parti socialiste n'avait guère à consolider une position que personne ne lui conteste. Il a offert au premier ministre l'occasion d'exercer publiquement son analyse critique du programme de la gauche. Le leader socialiste se trouvait dans une position très inconfortable à la suite de la publication des chiffres du parti communiste. Il a relevé le défi. Il a dit clairement non aux estimations des communistes. »

L'HUMANITE : un réflexe de crainte.

« M. Barre, imitant en cela M. Chirac, voudrait provoquer un réflexe de crainte. Quand il n'évoque pas l'engrenage, il parle d'une mythologique pression de la rue ou bien il essaye de diviser dans la gauche. Et là, entre l'anticommunisme de Chirac et celui du premier ministre, on aurait vraiment du mal à apercevoir l'ombre d'une nuance... Entre une astuce subalterne et l'autre, une vérité éclata : M. Barre a pour conviction la politique qu'il mène. »

(LAURENT SALINI.)

LIBERATION : les deux mandarins.

« Austère soutenance de thèses, jeudi soir, devant vingt millions de téléspectateurs sur la situation économique de la France, et ses remèdes. L'université se met à l'heure du spectacle et des médias. La télévision avait choisi de prolonger dans la soirée ses programmes scolaires du jeudi, et d'offrir le spectacle de deux mandarins estimables (et ayant beaucoup d'estime l'un pour l'autre) qui s'affrontaient pour les beautés de la théorie. (...) Sorbonnard, ce débat opposait deux premiers ministres : l'un en titre ; l'autre en puissance. Ce soir, la France respire. Raymond Barre a un successeur en la personne de François Mitterrand. On le savait déjà. »

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE : les contradictions.

« Dépassé, Mitterrand, vieux politicien bourgeois accompli, mais novice en économie, ne pouvait trop répondre à Barre, professeur d'économie depuis un quart de siècle, et qui est bien placé pour révéler complaisamment les contradictions du projet socialiste, tant elles sont proches des contradictions du plan Barre lui-même. »

Les réactions dans les milieux politiques

M. Chirac : l'armature de fer du parti communiste

M. Jacques Chirac a fait vendredi matin 13 mai la déclaration suivante :

« Le débat entre le premier ministre et le premier secrétaire du parti socialiste m'a laissé deux impressions et une certitude : d'abord, une impression de satisfaction. La conviction, que j'ai toujours affirmée et que partage avec moi un grand nombre de Français, de voir la majorité l'emporter aux prochaines élections législatives, est encore renforcée. Les problèmes économiques soulevés par le premier ministre et M. Mitterrand ont permis à M. Barre, fort de sa compétence dans ce domaine, de démontrer avec talent le caractère fallacieux et dangereux du programme commun.

» Ma seconde impression est une impression de malaise. En écoutant M. Mitterrand, je ne pouvais m'empêcher de me rappeler ce que je disais de lui récemment : « Il est assurément coupable d'avoir pris à la légère, pour des raisons électorales, une responsabilité terrible. Mais l'on sent tellement qu'il veut la victoire et qu'en même temps il la redoute, que, s'il l'emportait aux prochaines élections, son destin prendrait presque aussitôt quelque tour désastreux... »

» Il est vrai que son allié communiste venait de lui porter un rude coup en livrant au public les conséquences chiffrées du programme commun. Si le parti communiste a voulu rappeler à M. Mitterrand que sa marge de manœuvre était étroite, il y est parvenu.

» Enfin, du débat se dégage une certitude : nous sommes bien engagés dans un combat vital entre une société de liberté et une société socialiste de type communiste. Il a été démontré à l'évidence que le programme commun n'est qu'un programme d'opposition et qu'il ne pourrait devenir un programme de gouvernement que si les communistes mettaient leurs méthodes habituelles à son service.

» Tous les Français ont parfaitement compris que l'union de la gauche ne pouvait pas gouverner sans l'armature de fer du parti communiste. »

» Je ne doute pas, pour ma part, qu'ils en aient tiré les conséquences, et ceci est pour moi une raison supplémentaire d'engager avec encore plus de confiance le combat qui nous conduira à la victoire. »

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale : *« D'un côté, l'action précise, construite, appuyée sur une sereine volonté, de l'autre, des promesses, l'imagination, dans lesquels se complaît François Mitterrand. D'un côté, la recherche de la vérité, de l'autre la polémique inquiète servie par la ténacité dans l'esquive. De ces deux tempéraments, et parce que c'est le bon sens, les Français auront préféré la vie et le réel au fluctuant, et une manière d'être à une façon de raconter. »*

● *M. Jean-Pierre Soisson*, futur secrétaire général des républicains indépendants : *« Les Français (...) auront compris à l'évidence la différence qui peut exister entre un premier ministre compétent et responsable et un politicien qui fut habile en d'autres temps, mais est aujourd'hui dépassé tant par ses partenaires communistes que par la complexité des problèmes auxquels sont confrontés la France et les Français. »*

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat, secrétaire général du Mouvement des sociaux-libéraux : *« Raymond Barre, en confirmant sa stature d'homme d'Etat, a prouvé sa capacité à conduire la majorité et à montrer aux Français le bon choix de société. Il a amené François Mitterrand à étaler aux yeux des Français les contradictions fondamentales entre le parti communiste et les socialistes et il a fait la preuve que le programme commun n'était effectivement qu'une « gigantesque improvisation », dangereuse et ruineuse pour le pays et dans lequel tout élément de générosité sociale serait inexorablement étouffé par l'effondrement de l'économie et l'engrenage inéluctable de la mainmise communiste. »*

● *M. Gabriel Péronnet*, président du parti radical : *« M. Raymond Barre a nettement dominé le débat. M. Mitterrand a fait figure d'élève. Il s'agissait davantage d'un combat de gladiateurs que d'un combat d'idées. »*

● *Le Mouvement démocrate socialiste de France* (M.D.S.F.) que préside M. Max Lejeune : *« Un grand débat qui honore la démocratie. On aura remarqué la prudence de langage de François Mitterrand et la distance prise par rapport aux propositions irréalistes et démagogiques de ses alliés communistes, justifiant ainsi le refus de cette alliance par les démocrates socialistes ».*

● *M. Michel Mousel*, membre du secrétariat national du P.S.U. : *« A la veille d'une grève générale contre le plan Barre, le P.S.U. attendait du débat de ce soir une attaque en règle contre la politique d'austérité. Cela n'a, hélas ! pas été le cas. François Mitterrand n'a pas seulement permis au premier ministre d'esquiver tous les sujets sur lesquels il devait le mettre en difficulté, il a donné un démonstration convaincante de ce que la gauche doit éviter, si elle veut vraiment gagner les prochaines élections législatives : se placer sur le même terrain que l'adversaire ; en appeler à la paix sociale au moment où les travailleurs se mobilisent ; disputer au gouvernement capitaliste la capacité à gérer le capitalisme ; accepter le piège d'un débat sur les divisions internes, quand c'est la majorité qui se déchire et s'effondre. »*

M. SÉGUY (C.G.T.) : les travailleurs sont restés sur leur faim.

M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré :

« Il me semble que sur des problèmes aussi brûlants que la détérioration du pouvoir d'achat, les bas salaires, le drame du chômage — celui des jeunes en particulier, — la sécurité sociale, les libertés syndicales, les travailleurs seront restés sur leur faim. De même, en ce qui concerne la politique de démission industrielle du pouvoir au profit de l'étranger, en relation avec l'indépendance nationale. Ce débat n'était pas à la hauteur des sentiments de mécontentement et de la combativité qui animent les travailleurs à quelques jours d'une des plus importantes actions de grève qu'ait connues notre histoire syndicale. »

Deux diagnostics, deux thérapeutiques

(Suite de la première page.)

Le premier ministre a encore fait mouche quand il a opposé à l'« *accumulation des déficits* » que lui reprochait son adversaire l'amélioration du commerce extérieur en avril : 98 % de couverture des achats par les ventes. Même si un mois ne fait pas le printemps, ce chiffre, succédant aux 95 % des derniers mois, montre bien que la France en a probablement fini pour un temps avec les 88-90 % de couverture de l'automne dernier : les conséquences de la sécheresse ont disparu et la stagnation économique permet d'importer modérément.

Troisième point à l'actif de M. Barre : le démenti opposé par M. Mitterrand au délégué de son parti à l'emploi, M. Bachy, qui avait cru pouvoir annoncer (1) la disparition complète du chômage en cinq ans de gouvernement de gauche. Le premier secrétaire du P.S. a admis qu'il ne croyait pas à une telle disparition, même après la politique de relance qu'il préconise. C'est le bon sens, tant sont nombreuses les causes structurelles — par définition durables — du sous-emploi.

Dernier point marqué par le premier ministre : la reconnaissance par M. Mitterrand de la portée sociale du blocage des hauts salaires — recommandé par le gouvernement — et de l'imposition plus lourde des hauts revenus opérée en septembre. Même si ce n'est qu'un début modeste, l'orientation est significative et distingue l'action de M. Barre de celle de MM. Giscard d'Estaing et Chirac ; le député de la Nièvre l'avait dit en septembre et en est de nouveau convenu jeudi.

En sens inverse, le challenger socialiste a « *touché* » fréquemment le tenant du titre. En reprenant dix fois, à l'encontre de M. Barre, le grief d'« *hibernation* » de l'économie, M. Mitterrand a bien fait comprendre que ce qu'il reproche au premier ministre n'est pas d'avoir complètement échoué, mais d'avoir simplement « *réussi à stopper la chute* » due à ses prédécesseurs, laissant les choses « *en l'état, sans remonter la pente* ». L'argument n'est pas exact sur tous les points, mais il s'applique si bien à la stagnation de la production, du pouvoir d'achat et des investissements privés, ainsi qu'à la persistance du déficit budgétaire et à l'aggravation du chômage, que M. Barre n'a pu qu'en contester des détails, renvoyant à plus tard une éventuelle réfutation d'ensemble : « *Nous verrons...* »

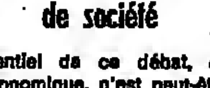
De sorte que les formules du leader de la gauche ont percuté : « *Vous êtes le premier millionnaire de chômeurs* », a-t-il dit à M. Barre, le chef de gouvernement « *qui accumule le plus de déficits* »... M. Mitterrand aurait pu pousser son avantage en expliquant que la stabilisation du franc par rapport au dollar, dont M. Barre s'est montré si fier, était due, pour l'essentiel, à un taux d'intérêt double en France de celui du marché mondial (ce qui attire les devises, mais décourage les investisseurs) et à un endettement accru envers l'étranger (qui menace à terme l'indépendance et la monnaie).

M. Mitterrand a marqué un autre point d'importance en amenant le premier ministre à évoquer les reculs successifs de M. Giscard d'Estaing dans la bataille monétaire internationale : M. Barre s'est montré si peu convaincu de la qualité du dossier de ratification des accords de la Jamaïque, actuellement soumis au Parlement, qu'il a fini par distinguer son opinion « *personnelle* » — « *vous connaissez mes ouvrages* » (hostiles aux changes flottants), a-t-il souligné — de ses devoirs de premier ministre « *assumant la continuité de l'Etat* », c'est-à-dire avalisant ces mêmes changes flottants. La réalité est d'ailleurs plus grave que ne l'a admis le premier ministre lorsqu'il a accepté l'expression de M. Mitterrand sur la « *loi de la jungle* » entre les pays et les sociétés multinationales, loi « *où le plus fort pèse* ». Les prétendues garanties pour un retour à des parités fixes obtenues par des diplomates français n'existent probablement que dans leur imagination, les Etats-Unis ayant, en fait, imposé leur loi et pris leurs dispositions pour pérenniser le règne du dollar (voir page 2 l'article de Paul Fabra).

Curieusement, M. Barre a offert à M. Mitterrand des avantages faciles en semblant découvrir — « *vos éclaircissements m'intéressent beaucoup* » — des choix faits depuis longtemps par le parti socialiste et maintes fois répétés par le député de la Nièvre. Sur le relèvement du SMIC, par exemple, au niveau demandé par les syndicats (2 200 F actuellement) ; sur la relance sélective de l'économie (dès 1975, M. Mitterrand avait opposé aux projets de M. Chirac un plan détaillé en trois étapes à ce sujet) ; ou sur l'intention de la gauche d'assurer l'équilibre commercial et d'empêcher la dégradation du franc...

M. Mitterrand, en annonçant qu'il dirait « *non, merci, à M. Marchais* » sur la politique économique que traduisent les chiffres de *l'Humanité* sur le coût du programme commun (2), et que tout en acceptant « *des éléments positifs* » relevés dans les propositions du P.C.F., il refuserait de faire du programme commun une machine à engendrer le déficit commercial ou l'inflation, a empêché M. Barre de développer les principales critiques préparées à ce sujet. Comme au judo, le député de la Nièvre a, au contraire, profité de l'attaque de son adversaire pour exploiter l'affaire à son avantage, retrouvant le souffle de rigueur économique qui avait marqué sa campagne présidentielle en 1974 : « *On n'a pas le droit de bousculer les réalités en faisant n'importe quel programme et en n'importe quoi* » ; la gauche doit « *respecter un certain nombre de lois dans la conduite de l'économie* » et se montrer « *capable de gouverner la France* » ; « *heureusement qu'il y a un grand parti socialiste* [pour donner] *toutes ses chances à la gauche...* ».

N'auront évidemment été convaincus par ces propos que ceux qui le voulaient bien. Du moins, le leader socialiste a-t-il coupé court aux critiques de démagogie ou d'étatisme qui se dessinaient ici et là à partir d'un amalgame et entre les chiffres du P.C. et ce qui sera — dans six semaines — le programme commun actualisé.



Les deux projets de société

L'essentiel de ce débat, sur le plan économique, n'est peut-être pas là. Il pourrait résider davantage dans la netteté avec laquelle sont apparues les différences de diagnostic et de thérapeutique entre les deux hommes. Pour M. Barre, les difficultés de l'économie française tiennent à l'accumulation, depuis quelques années, de faits disparates qui, en s'additionnant, ont secrété la crise actuelle : guerre du Vietnam, laxisme et dérèglement monétaires, concessions sociales supérieures aux gains de productivité, hausse des matières premières ; plus, bien entendu, des « *facteurs nationaux* » sur lesquels le premier ministre est resté discret, pour ne pas accabler ses prédécesseurs (dont l'actuel président de la République).

Pour M. Mitterrand, au contraire, les faits internationaux que signale M. Barre, et beaucoup d'autres, sont les conséquences logiques du système capitaliste, marqué par la domination des plus forts sur les autres : pays, sociétés, groupes sociaux. La volonté des « *maîtres du monde* » de « *protéger à tout prix leurs profits* » les conduit à « *entretenir l'inflation* » et à appliquer une « *stratégie du chômage* » faite de fermetures d'usines et de recherche de travailleurs au plus bas prix. Dans ce climat mondial, les possibilités de chaque gouvernement ne peuvent qu'être limitées : que fait celui de la France ?

La réponse, pour le leader socialiste, est claire : faute de comprendre les causes profondes du mal, M. Barre s'en tient, comme ses prédécesseurs, à des recettes libérales « *vieillottes* », inefficaces, qui perpétuent les difficultés — quand elles ne les aggravent pas — et préservent le pouvoir des privilégiés. C'est dans un autre sens qu'il faut chercher le remède : relancer l'économie de façon sélective, stimuler les initiatives, unir et coordonner les efforts de tous dans un plan démocratique, faire appel à la solidarité pour réduire les inégalités, rendre les hommes plus responsables de leur cité et de leurs affaires...

M. Barre reconnaît la générosité de l'intention, mais pense que c'est parler là d'un « *monde imaginaire* » et accepter une « *improvisation* » ne tenant pas compte des contraintes de l'économie. Pour lui, M. Mitterrand, « *otage d'un parti communiste plus organisé* » que le P.S., est pris « *dans un grand engrenage* » qui conduit aux contrôles, à l'isolement international de la France, aux atteintes aux libertés ; « *l'efficacité de la sève* », conclut-il, citant Camus, est préférable à celle du « *typhon* ».

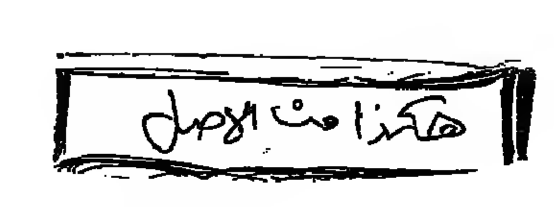
Ainsi le débat de jeudi a-t-il apporté plus de clarté sur les analyses contradictoires et les « *projets de société* » des deux hommes. Où se serait situé dans cette controverse M. Chirac, partisan, comme M. Mitterrand, d'une relance vigoureuse, mais au service d'un type de société voisin de celui de M. Barre ? Le leader socialiste a renoncé, jeudi soir, à parler des difficultés internes de la « *majorité* », estimant sans doute la cause entendue. Ce faisant il s'est sûrement privé d'un argument politique de poids dans le débat. Et la question n'a pas reçu de réponse.

L'inconnue est pourtant d'importance. Le projet de société que défend le premier ministre peut-être accueilli avec faveur par l'opinion tant que celle-ci n'en perçoit que les inégalités et l'austérité ? M. Chirac n'a peut-être pas tort d'en douter.

GILBERT MATHIEU.

(1) *Le Monde* du 15 mars (interview de M. Jean-Paul Bachy à l'A.F.P.).

(2) *Le Monde* des 11 et 12 mai concernant les comptes publiés par *l'Humanité* le 10 mai.



ET MITTERRAND

Deux diagnostics, deux thérapeutiques

Les deux projets de société

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le code minier et l'organisation des marchés des viandes

Jeudi 12 mai, sous la présidence de M. Brocard (R.I.), l'Assemblée nationale examine, en deuxième lecture, le projet de loi complétant et modifiant le code minier.

Après le rapport de M. ANDRE BILLOUX (P.S.) et l'intervention de M. MONORY, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, M. LEGENDRE (P.S., Eure-et-Loir), estime indispensable de réagir contre la multiplication et l'extension des carrières, ballastières, gravières ou sablières, « *véritables plaies ouvertes à la pollution* ». A son avis, le texte, trop favorable aux seuls intérêts des exploitants, conduit à des dégradations « *catastrophiques* », notamment des réserves d'eau potable. « *La qualité de la vie*, conclut-il, *doit être préservée.* » M. DELELIS (P.S., Pas-de-Calais), exprime à nouveau des réserves sur la capacité du service minéralogique de l'Etat à surveiller l'application du code minier.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte, à l'article 18, un amendement du rapporteur stipulant que, à compter du jour au-delà duquel les délais de remise en état des lieux, définis par le préfet, n'auront pas été respectés, les préfets pourront surseoir à statuer sur toute demande de nouveau titre d'exploitation de carrière par l'exploitant qui n'a pas satisfait à ses obligations. A l'article 21 A, qui soumet à une enquête publique l'exploitation des carrières d'une certaine importance, l'Assemblée rétablit le texte qu'elle avait voté en première lecture. Ce faisant, elle supprime la consultation des chambres d'agriculture ainsi que l'étude d'impact.

A l'article 21 B, M. MESMIN (réf., Paris) insiste sur la nécessité de protéger les nappes d'eau souterraines. L'Assemblée précise que les schémas d'exploitation coordonnée des carrières devront être compatibles avec les documents d'urbanisme opposables aux tiers. L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté.

Les députés examinent ensuite le projet de la loi créant une taxe de protection sanitaire et d'organisation des marchés des viandes. Cette taxe se substituera à la taxe sanitaire et à la taxe de visite et de poinçonnage. Dans les abattoirs privés et à l'importation, elle sera perçue pour le compte de l'Etat. Dans les abattoirs publics, ce dernier en percevra 67 % sur les viandes bovines et 57 % sur les autres viandes, le surplus allant aux collectivités locales ou à leurs groupements, propriétaires des abattoirs.

Le produit de cette taxe devrait excéder de 32 millions de francs celui des taxes supprimées, ce qui permettra notamment de financer, outre le contrôle sanitaire, l'identification du cheptel bovin et le classement et le marquage des carcasses, deux mesures nécessaires pour améliorer l'organisation des marchés des viandes.

« *Ce texte*, indique M. DESANLIS (réf.), rapporteur, *reprend les dispositions de l'article 16 du budget de 1977, déclaré non conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel pour avoir été examiné en premier lieu par le Sénat alors que les projets de loi de finances doivent d'abord être soumis à l'Assemblée...* » Le rapporteur expose ensuite les principes de l'identification pérenne des bovins et l'intérêt économique et sanitaire que présente l'attribution d'un numéro unique et exclusif pour chaque animal. Il souligne également l'intérêt de la classification et du marquage des carcasses pour la clarification des transactions sur le marché de la viande. Il rappelle que ces deux opérations avaient été demandées dans le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur la commercialisation des viandes. Puis il ajoute : « *Le dispositif prévu garantit une progression des ressources permettant de faire face à l'évolution des besoins. La nouvelle taxe est, en effet, indexée sur les prix agricoles communautaires. Ce système assurera, en outre, aux collectivités locales une revalorisation constante de leurs recettes.* » Pour terminer, il indique que sa commission a adopté le projet sans modification, tout en souhaitant obtenir du gouvernement des garanties quant à l'utilisation des ressources créées.

Après l'intervention de M. BERNARD - REYMOND, secrétaire d'Etat au budget, interviennent dans la discussion générale MM. DENIS (R.I., Mayenne), président de la commission d'enquête, qui souhaite que l'on explique aux éleveurs l'utilité d'une double identification ; MILLET (P.C., Gard), qui demande la révision de la politique menée en matière d'abattoir ; MAURICE CORNETTE (R.P.R., Nord), qui désire des garanties sur l'affectation de la nouvelle ressource, et BRUGNON (P.S., Aisne), qui affirme qu'une véritable organisation du marché passe par la création d'un office de la viande.

Répondant aux orateurs, le secrétaire d'Etat rappelle que des crédits pour l'identification ont été inscrits dans le budget de 1977 et qu'ils pourront être reportés sur le budget de 1978.

L'ensemble du projet de loi est ensuite adopté par l'Assemblée, sans modification. — P. FR.

La commission des lois souhaite que la taxe professionnelle aménagée ne soit pas appliquée au-delà de 1977

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 12 mai, le nouveau projet de loi aménageant la taxe professionnelle, qui doit venir en discussion devant l'Assemblée, le 17 mai. M. Burckel (R.P.R.), rapporteur, a déclaré que le projet remanié répondait « *très largement aux objections présentées par la commission lors de l'examen du premier texte* » (*le Monde* du 7 mai). Les députés ont cependant apporté au texte plusieurs amendements, dont l'un tend à en limiter l'application à l'année 1977, alors que le gouvernement souhaitait l'étendre à 1978.

Les commissaires ont également modifié les mesures favorables à l'emploi contenues dans le projet. Aux termes des amendements qu'ils ont adoptés, seules les entreprises qui augmenteraient leurs effectifs de 5 % au moins, entre le 1er juin et le 31 octobre 1977, bénéficieraient d'un abattement de 10 %. Le gouvernement avait ajouté un seuil de 500 nouveaux emplois pour les grandes entreprises. Un autre amendement supprime l'abattement de 50 % pour les artisans qui emploieraient plus de deux salariés, « *afin que le gouvernement formule de nouvelles propositions respectant mieux le principe d'égalité devant l'impôt* ».

Au sein de la commission des lois comme de la commission des finances — qui, saisie pour avis, s'est prononcée en faveur du texte — les députés de l'opposition se sont élevés contre le fait que les entreprises qui atteindront le « plafond » de 70 % d'augmentation (par rapport à leur patente de 1975) soient exemptées du paiement de la surtaxe de 6,5 %, destinée à financer ce plafonnement. Plusieurs députés de la majorité, dont MM. Papon (R.P.R.), rapporteur général du budget, et Marette (R.P.R.), ont réaffirmé la nécessité d'une refonte de la loi de 1975.

Commission d'enquête sur les prêts de l'État à la sidérurgie

La commission des lois a, d'autre part, entendu le rapport de M. Limouzy (R.P.R.), sur la proposition de résolution de MM. Feretti (R.I.), Kiffer (C.D.S.) et Schvartz (R.P.R.), députés de la Moselle, tendant à la création d'une commission d'enquête sur « *les conditions dans lesquelles des prêts du Fonds de développement économique et social ont été consentis à la sidérurgie française et, plus particulièrement, à la société Usinor* ». M. Limouzy ayant déclaré la proposition recevable et opportune, la commission a décidé de la soumettre au vote de l'Assemblée, le nombre des membres de la commission d'enquête étant, sur la demande de M. Ducoloné (P.C.), fixé à vingt et un.

Au Sénat

L'emprunt de 6 milliards à 8,80 % définitivement autorisé

Le Sénat a adopté dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale le projet de loi autorisant le gouvernement à émettre un emprunt de 6 milliards de francs assorti d'avantages et d'une garantie d'intérêts par référence à l'unité de compte européenne.

Cet emprunt, a souligné le rapporteur général, M. MAURICE BLIN (un. centr.), sera émis pour une durée de quinze ans et rémunéré au taux de 8,80 %. « *S'il offre*, a-t-il dit, *quelques similitudes avec celui lancé en janvier 1973 par son ampleur et une rémunération relativement élevée, il en diffère par le bénéfice d'un régime fiscal plus avantageux et la nouvelle base de garantie dont est assorti son capital.* »

Mais, demande-t-il s'adressant au ministre, que se passerait-il si le calcul en unité de compte européenne (définition du conseil des communautés d'avril 1975) devenait impossible ? La commission des finances souhaite que le gouvernement l'éclaire sur ce point.

« *L'emprunt que nous vous demandons d'autoriser*, répond M. ROBERT BOULIN, ministre délégué chargé de l'économie et des finances, *est assuré d'une « clause de sauvegarde », une garantie pour l'avenir : c'est la référence à l'unité de compte européenne. Il s'agit là d'une unité monétaire composite, un « panier » de monnaies, dont les montants sont additionnés les uns aux autres pour donner la valeur quotidienne de cette unité, calculée en n'importe laquelle des devises composantes. (...) Dans le cas où la référence à cette unité de compte serait impossible, nous avons prévu dans le décret d'application*, précise le ministre, *une possibilité de remboursement immédiat qui répond à ce risque.* »

Au cours du débat, M. Boulin, soutenu par M. GUY PETIT (ind.), a défendu la rigueur monétaire de la politique gouvernementale et attaqué le programme commun de la gauche que défendaient MM. TOURNAN (P.S., Gers) et JARGOT (P.C., Isère).

Les sénateurs ont ensuite voté le projet de loi, dont le rapporteur était M. CATHALA (union centr.) tendant à élargir les attributions légales des préparateurs en pharmacie et à adapter leur formation aux tâches nouvelles qui leur sont dévolues.

Ce texte, a indiqué Mme VEIL, ministre de la santé, ne concerne que les préparateurs employés dans les officines.

A l'officine, l'élève sera initié aux techniques de préparation et s'exercera à l'identification des matières premières utilisées en pharmacie. Une formation théorique lui permettra d'acquérir des notions d'anatomie, de physiologie, de chimie et d'hygiène. Des cours de législation pharmaceutique et de la sécurité sociale, de droit commercial et de gestion, compléteront cet enseignement.

Il a été prévu de réserver en priorité l'accès de cette formation aux élèves titulaires du brevet d'études professionnelles — préparation aux carrières sanitaires et sociales, option sanitaire, — c'est-à-dire à ceux qui, dès le collège, ont manifesté une aspiration particulière pour cette orientation.

« *Ce projet*, a conclu le ministre, *est la nécessaire contrepartie du monopole de délivrance des médicaments que je m'attache à défendre.* »

Le cas des imprimeries de labeur

Les sénateurs ont notamment adopté un amendement qui complète les dispositions transitoires en faveur des préparateurs non brevetés. Ils ont ensuite voté un projet de loi visant à légaliser l'existence d'organismes professionnels créés par décrets et dont la validité a été contestée par le Conseil d'Etat. Ils ont toutefois (amendement du rapporteur M. BRACONNIER, R.P.R.) critiqué le décret du 31 décembre 1975 instituant un comité de gestion de l'imprimerie de labeur, financé par une taxe parafiscale destinée à favoriser la rénovation du matériel.

Sur la proposition de M. COULAIS, secrétaire d'Etat à l'industrie, les dispositions introduites par ce décret ont alors été précisées dans un sous-amendement. « *Il convient*, a déclaré M. Coulais, *de valider cet organisme, qui a régulièrement perçu une taxe en 1976 et qui a engagé avec le produit de cette taxe des opérations importantes pour l'avenir de la profession de l'imprimerie ; il faut, en effet, régulariser une situation qui, dans le cas contraire, ne pourrait qu'entraîner des embarras sans fin.*

» *En ce qui concerne la taxe parafiscale, la situation a sensiblement évolué depuis le mois de décembre. D'une part, la profession est sur le point de conclure un accord général sur le principe de la taxe parafiscale, sur les objectifs et sur la possibilité pour les entreprises artisanales de bénéficier des financements et de siéger au comité de gestion. D'autre part, une grande partie des fonds ainsi dégagés a déjà été affectée : ainsi plus de deux mille salariés âgés de cinquante-neuf ans ou plus ont pu quitter leur emploi sans subir de préjudice ; une prime professionnelle de mobilité géographique a été instituée, et une action importante a été entreprise pour redresser la balance commerciale du secteur.* »

Le Sénat a enfin adopté le projet de loi permettant aux personnes privées d'emploi pour cause économique, jusqu'à la fin du VIIe Plan, de se présenter aux concours de recrutement de la fonction publique (catégorie A) sans conditions de diplômes. Sur la proposition du rapporteur, M. SCHIELÉ (Union cent.), il a étendu cette possibilité aux emplois communaux. — A. G.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Le secrétariat de M. André Bord* nous signale que l'achèvement de la mise à parité de la retraite des combattants 1939-1945 à l'indice 33, qui entre dans les projets du secrétaire d'Etat, et dont nous nous sommes faits l'écho (*le Monde* du 12 mai), représente 100 millions de francs, et non 5 millions, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire.

● *Les résistants, déportés et internés politiques en Afrique du Nord* tiennent leur congrès les 13, 14 et 15 mai prochains à Nîmes (Gard). L'Amicale, qui vient d'être reconstituée, entend « *dénoncer la discrimination systématique dont nous n'avons cessé d'être l'objet de la part du gouvernement et du ministère des anciens combattants, qui se retranchent derrière des arguments juridiques depuis longtemps dépassés, condamnés, et que nous ne saurions accepter* ».

Le congrès de Nîmes devrait être aussi l'occasion pour les résistants, déportés et internés politiques en Afrique du Nord de « *réaffirmer leur volonté de lutter contre toutes les tentatives de résurgence de l'idéologie fasciste et soient sauvegardés les idéaux de la Résistance : liberté, paix, progrès* ».

● *Les Fils des tués*, Fédération nationale des fils des morts pour la France (25, rue Lavoisier, Paris-8e), créée en mai 1927, célébrera son cinquantenaire à Paris lors d'un congrès national, du 19 au 22 mai 1977. Elle appelle tous les orphelins et orphelines de guerre, ainsi que les anciens combattants, à participer aux cérémonies solennelles qui marqueront cet anniversaire : le vendredi 20 mai, à 15 heures, hommage au Soldat inconnu, à l'Arc de triomphe de l'Etoile ; à 16 h. 30, séance solennelle dans les salons du palais de l'UNESCO, sous la présidence du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.



POLITIQUE

A BEAUVAIS

La piscine de M. Dassault

De notre correspondant

Beauvais. — « *On ne peut plus embaucher, même une secrétaire* », se lamentent les nouveaux élus de gauche, à Beauvais, en butte à des difficultés financières multiples. Après les élections du 13 mars, quand les trente-cinq conseillers municipaux (dix-huit socialistes, douze communistes et cinq radicaux de gauche) se sont assis à la table du conseil, à la place de leurs prédécesseurs favorables à la majorité, les caisses de la mairie étaient vides. Quelques jours avant le scrutin, les subventions et dépenses diverses, ordinairemeut échelonnées, avaient été versées à la hâte. Le budget municipal primitif de 1977, voté en décembre 1976, ne prévoyait pas, comme c'est la coutume, les dépenses obligatoires relatives notamment aux équipements devant être livrés en cours d'année. Certains devront donc rester inutilisés, en attendant les crédits indispensables, notamment pour les créations de postes de personnels nécessaires à leur fonctionnement.

Un incident relatif à l'achèvement d'une piscine au nord de la ville donne un éclairage nonveau à cette situation, mais également aux relations entre la nouvelle municipalité de Beauvais et le député de la première circonscriptioa de l'Oise, M. Marcel Dassault (R.P.R.). Le constructeur d'avions a coutume de financer un grand nombre de projets dans les communes de son secteur, et notamment dans le nord de Beauvais, où est situé le très important quartier de la ZUP Argentine. En 1976, le député cammandait aux promoteurs de cet ensemble immobilier, la Société d'études au département de l'Oise (SEDO), une piscine couverte, dont il fixait lui-même l'emplacement.

Le terrain choisi appartenait à la SEDO, qui, pendant les travaux le vendait à la ville. La piscine est maintenant pratiquement terminée et le nouveau maire, M. Walter Amsallem (P. '.), a refusé de suivre l'engagement de son prédécesseru, à savoir la prise en charge par la municipalité des frais de raccordements d'eau, de gaz, d'électricité ainsi que de divers aménagements extérieurs s'élevant en tout à plus de 1 million de francs. Le maire justifie ainsi sa position : d'une part, ces crédits de raccordement n'étaient pas inscrits au budget établi par l'ancienne municipalité que dirigeait M. Grospiron, mod., et, d'autre part, cette piscine représentera un déficit d'exploitation de 400.000 F par an, qui viendra s'ajouter à celui du parc Marcel-Dassault (657.000 F en 1976).

A la charge de la ville

En outre, ce très beau parc, ouvert il y a plus de dix ans, comporte des terrains de tennis, une patinoire, mais aussi un bassin de natation, dont les défectuosités, dues au vieillissement, ont nécessité 1.250.000 F de travaux, intégralement à la charge de la ville.

La municipalité objecte également que ces deux piscines, distantes l'une de l'autre d'à peine 1.200 mètres, vont se concurrencer, ce qui aura pour résultat d'accroître le déficit de leur exploitation. « *On doit pouvoir nager en toute saison* », rétorque M. Dassault, qui fait remarquer que seule la piscine nouvellement construite est couverte.

Pour l'immédiat, le député de l'Oise a accepté de financer les travaux de raccordement de ce nouvel équipement. A Beauvais, certains commencent à penser que les générosités de M. Dassault coûtent cher, puisque la gestion de tous ces équipements est entièrement à la charge de la municipalité : « *Le député arrose et le contribuable trinque* », disent-ils.

Pour sa part, la municipalité voudrait qu'une convention soit passée avec M. Dassault, ce qui n'a jamais été le cas dans le passé.

MAURICE LUBATTI.

L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

M. Joxe (P.S.) : l'unité de la gauche s'est réalisée

M. Pierre Joxe, député socialiste de Saône-et-Loire, écrit dans l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* daté 12 mai, à propos de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel :

« *Il faut savoir que dans ce Parlement européen, compte tenu des positions actuelles du S.P.D. et du Labour Party, les forces anti-capitalistes ne seront pas majoritaires (...).*

» *A partir du moment où un étrange concours de circonstances donne à cet appareil institutionnel le renfort inattendu de la majorité des socialistes et de la totalité des communistes — parlons clair, — à partir du moment où Mitterrand d'abord, mais lui de longue date, Marchais ensuite, récemment, Chevènement enfin, subitement, se trouvent d'accord pour considérer que le principe même de l'élection au suffrage universel « n'est pas un problème », à partir de ce moment-là une décision est virtuellement prise. Il faudra donc que les socialistes utilisent cette tribune.*

» *L'unité, sur ce point, des deux tendances du P.S. et des deux principales formations de la gauche, s'est réalisée simultanément, entre un dimanche soir et un lundi matin. C'est un fait. J'en prends acte. Et je prends date, car, pour le moment, le débat est porté sur un autre plan (...).*

» *Je prends date parce que tous les problèmes demeurent posés. La meilleure preuve en est que, soudain, le débat s'est élargi sur le plan des pouvoirs de cette Assemblée future, qui s'est déjà baptisée elle-même « Parlement européen ». Le débat sur son mode d'élection est provisoirement clos.* »

M. Servan-Schreiber : le parti radical présentera des candidats dans la quasi-totalité des circonscriptions

Dans une interview publiée, vendredi 13 mai, par le journal du Parlement, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber déclare notamment : « *Les élections municipales ont été une débâcle plus qu'une défaite. Cette fois, au moins, les responsables gouvernementaux, qui avaient refusé de voir la signification des élections cantonales de mars 1976, ont compris que la victoire de l'opposition dans les villes représentait une mutation profonde dans le corps social français. La situation politique s'est ainsi révélée à ceux qui refusent, depuis si longtemps, de comprendre que les Français aspirent à de véritables changements en raison des conditions radicalement nouvelles de notre époque.*

» *Ce qui a frappé, électoralement, les radicaux, c'est le fait de perdre leur identité dans l'amalgame conservateur. C'est le caractère funeste de la candidature unique.* »

A propos du retour de M. Edgar Faure au parti radical et d'un éventuel raprochement entre cette formation et le R.P.R., M. Servan-Schreiber souligne :

« *Aux yeux du président de l'Assemblée nationale, il y a sûrement un contexte favorable à un pareil rapprochement. A mes yeux, ce serait un contresens. Le parti radial y perdrait son identité et sa valeur. La majorité n'y gagnerait rien. La politique s'abaisserait encore dans l'esprit des Français. Je lutterai, par conséquent, contre de pareilles acrobaties auxquelles nous avons tout à perdre.* »

L'ancien président du parti radical déclare encore : « *Quant à la stratégie que nous suivrons, elle est simple. Nous aurons des candidats dans la quasi-totalité des circonscriptions. Les exceptions seront rares. Puisque les responsables des autres formations de la majorité ont l'air de s'incliner devant les pressions, les menaces, les vieilles habitudes, le parti radical assurera ce qui est vital : les primaires.* »

● *Le secrétariat national des G.A.M. (Groupes d'action municipale)* indique que leur prochaine « rencontre nationale » aura lieu les 4 et 5 juin à Meylan (Isère). Quatre thèmes de discussion ont été retenues pour cette rencontre : rôle des élus G.A.M. dans une municipalité ; les G.A.M. dans une commune gérée par la gauche ; relations entre G.A.M. et parti politique, organisations du cadre de vie et syndicats ; organisation du mouvement.

● *L'Association des maires de grandes villes de France* a tenu jeudi 12 mai au Sénat son assemblée générale au cours de laquelle a été élu un nouveau bureau : *Président* : Roger Quilliot (P.S., Clermont-Ferrand) ; *vice-présidents* : Francisque Collomb (non inscrit, Lyon) ; Gaston Defferre (P.S., Marseille) ; Henri Duffaut (P.S., Avignon) ; Robert Poujade (R.P.R., Dijon) ; *secrétaire général* : André Damien (C.D.S., Versailles).

M. FITERMAN (P.C.F.) N'ACCORDERA PAS D'ENTRETIEN A « ROUGE »

La quotidien trotskiste *Rouge*, qui vient de publier des interviews d'un membre du bureau politique du P.C. italien et d'un secrétaire fédéral du P.C.F. (*le Monde* du 3 mai et du 11 mai), a demandé un entretien à M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F. Celui-ci a indiqué jeudi 12 mai :

« *Nous sommes sollicités régulièrement par les organes de presse les plus divers, et nous répondons, en règle générale, de manière positive, y compris, bien sûr, lorsque les journaux ne partagent pas nos idées. Nous respectons le pluralisme de l'information. Rouge a le droit d'écrire ce qu'il lui plaît ; il nous demande un entretien ; nous avons le droit, en retour, de refuser, ce que je ferai.* »

M. Fiterman estime que *Rouge* est un journal d'un groupe dont l'orientation politique — sous le couvert d'un « *verbiage révolutionnaire* » — est « *tout entière tournée contre notre parti, contre le mouvement démocratique qu'il s'emploie à affaiblir par la surenchère et des critiques permanentes* ». Il ajoute :

« *Au reste, cette orientation négative explique à la fois l'affaiblissement de ce groupe et ses tentatives de nouer un dialogue qui pourrait lui donner en quelque sorte « un peu d'air ». Rouge étant ce qu'il est, nous considérons sa demande comme inconséquente et le dialogue avec lui comme totalement inopportun.* »

● *A Bagnols-sur-Cèze (Gard)*, M. Georges Benedetti, P.S., maire et conseiller général, a décidé, jeudi 12 mars, de retirer temporairement leur délégation à ses adjoints communistes. Dans cette lettre qu'il leur a adressée, M. Benedetti indique que les conseillers municipaux communistes — au nombre de dix —, ont « *rompu l'accord signé entre (6 P.C. et 6 P.S., qui compte dix-sept conseillers), notamment, en ce qui concerne la solidarité de gestion* » Les élus communistes avaient notamment, à la différence de leurs collègues socialistes, refusé de voter le budget, considérant que les difficultés financières résultaient de la mauvaise gestion de la municipalité sortante, favorable à la majorité.

AÉRONAUTIQUE

Consacré à la période 1919-1939

UN DEUXIÈME HALL DU MUSÉE DE L'AIR EST OUVERT AU PUBLIC

MM. Yvon Bourges, ministre de la défense, et Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, ont inauguré, mardi 10 mai, près de l'aérogare du Bourget, le deuxième hall du musée de l'air consacré à la période 1919-1939.

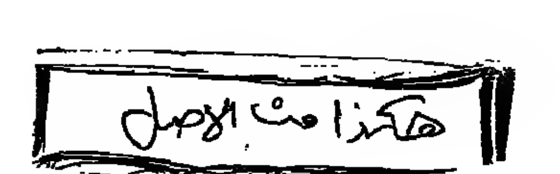
Depuis mercredi, le musée présente au public, sur 5 000 m2 de stands couverts, trente-huit appareils de 1919 à 1945 ; plusieurs autres sont exposés à l'extérieur. La plupart des appareils ont été entièrement restaurés et beaucoup provenant des réserves sont présentés pour la première fois, tels les avions personnels Gourdou Lesseure, de voltige de Malinvaud ou le Spad de Jean Casale ; d'autres seront une révélation comme l'hydravion Schreck, le Farman 192 aux couleurs de l'avion du raid Goulette, Reginensi et Marchesseau de Paris à Madagascar.

Une salle spécialement aménagée permet de projeter un diaporama sur l'histoire des traversées de l'Atlantique Nord, tandis qu'un film de court métrage retrace le point culminant de cette épopée au travers de bandes d'actualités de l'époque.

Le musée de l'air doit subir de nouveaux aménagements, puisque quatre hangars supplémentaires doivent ouvrir prochainement. Un premier hall, accessible au public depuis bientôt deux ans, est consacré à la deuxième guerre mondiale 1939-1945.

★ HEURES D'OUVERTURE : Été, du 1er avril au 1er octobre : ouvert en semaine de 10 à 18 heures, sam., dim. et fêtes de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Fermé le mardi. — Hiver, du 1er octobre au 1er avril : ouvert en semaine de 10 à 17 heures, sam., dim. et fêtes de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Fermé le mardi.
PRIX : individuel, 3 F ; groupe scolaire, 1 F.





POLITIQUE

La préparation des élections

M. MONOD DÉSAPPROUVE UNE INITIATIVE DE M. GUICHARD

M. Jérôme Monod, secrétaire général du Rassemblement pour la République, a déclaré, jeudi 12 mai, que le R.P.R. n'approuvait pas la création d'un « comité régional de liaison des élus de la majorité des pays de Loire », présidé par M. Olivier Guichard, ancien ministre, et qui regroupe les élus du conseil régional appartenant à la majorité (*le Monde* du 13 mai). Selon M. Monod, il s'agit là d'un « *syndicat de sortants dont le R.P.R. n'a pas à tenir compte* ». Il estime en effet que « *cette initiative n'est pas conforme à la volonté de rajeunissement, de diversification et d'élargissement que le R.P.R. entend manifester dans la préparation des prochaines élections législatives* ».

« *M. Guichard*, a précisé M. Monod, *sera d'ailleurs associé aux choix des candidats R.P.R. Ceux-ci seront arrêtés au cours d'une série de réunions, qui se poursuivront pendant plusieurs semaines, sous la présidence de M. Chirac.* »

LES JEUNES GISCARDIENS LANCENT UN APPEL AUX PATRONS

Les dirigeants du mouvement Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens) ont adressé jeudi 12 mai aux membres du C.N.P.F. réunis à Paris le télégramme suivant :

« *Les jeunes de G.S.L. demandent aujourd'hui aux patrons, réunis par le C.N.P.F., de faire confiance à la jeunesse de France. Les jeunes sont profondément meurtris par le chômage. De même que les autres chômeurs, ils subissent l'échec matériel et le trouble moral; mais, en plus, ils perdent confiance en une société qui ne sait pas les accueillir. Nous avons constaté avec satisfaction que, pour le premier ministre, la lutte pour l'emploi des jeunes était prioritaire. Mais il faut ajouter à la volonté du gouvernement la détermination des employeurs. L'engagement des chefs d'entreprise est nécessaire. Cette conviction justifie cet appel.* »

LE GÉNÉRAL BINOCHE NE CROIT PAS A L'UNION DES GAULLISTES D'OPPOSITION

Le général Binoche, coprésident du Front progressiste, qui avait lancé un appel à l'union des gaullistes d'opposition et convoqué, dans cette optique, un congrès à Nice les 14 et 15 mai, estime que son objectif reste pour l'instant du domaine du « *rêve* ».

Seuls les membres du Front progressiste et quelques individualités semblent disposés à donner à la réunion de Nice le sens d'un congrès d'unification. M. Léo Hamon, président d'Initiative républicaine et socialiste, compte, par exemple, se rendre à cette rencontre, mais pour réaffirmer simplement la nécessité de prolonger l'expérience de la « coordination nationale des gaullistes d'opposition », dans le cadre de laquelle il est déjà associé au Front progressiste.

Le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, lui aussi membre de la « coordination nationale », sera également présent à Nice, mais M. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès, ne se rendra pas au congrès.

● *M. Jacques Chirac* a reçu à déjeuner, jeudi 12 mai, à l'Hôtel de ville de Paris, M. Jean-Pierre Soisson, futur secrétaire général des républicains indépendants, à la demande de ce dernier. Dans l'entourage du président du R.P.R. on se félicite de cette rencontre, qui tend à renforcer la cohésion de la majorité. M. Soisson, à l'issue du déjeuner, a souligné qu'il entretenait avec M. Chirac des « *relations personnelles, confiantes et anciennes* ». M. Soisson a précisé qu'il évoquera les problèmes de la majorité samedi 14 mai à R.T.L., où il participera au « Journal inattendu ».

M. Jacques Chirac doit présider, samedi 14 mai, à Paris, la première réunion des cent cinq secrétaires départementaux du R.P.R., qui viennent d'être nommés ou confirmés dans leurs fonctions. Parmi eux, quarante ont adhéré au R.P.R. depuis le 5 décembre 1976. Sur l'ensemble, 5 % ont moins de trente ans, 31 % ont entre trente et quarante ans, et 38 % entre quarante et cinquante ans. Le président du R.P.R. compte leur donner des instructions précises pour réaliser, dans les prochains mois, « *le rajeunissement et l'élargissement du mouvement* ».

RAPATRIÉS

Le R.P.R. demande l'indemnisation « immédiate et complète «

M. Jacques Chirac est venu assurer de son soutien les représentants des treize associations de rapatriés d'Afrique du Nord qui ont été reçues, jeudi 12 mai, au siège du R.P.R. Présidant personnellement la séance de travail tenue à l'initiative de M. Mario Bénard, député du Var, délégué national du mouvement pour les problèmes des rapatriés, le leader du R.P.R. a annoncé à ses interlocuteurs son intention de déposer une proposition de loi visant à faire bénéficier tous les rapatriés d'une indemnisation « *immédiate et complète* ».

Au cours d'une conférence de presse, MM. Mario Bénard et Jérôme Monod ont précisé que cette proposition de loi posait le principe d'une indemnisation fondée sur les dispositions générales du droit français en matière de preuves et d'évaluation des biens, par exemple dans les cas d'expropriation.

Ce texte, qui sera présenté, mardi 17 mai, au groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, fixe une limite de 1,59 million de francs au montant du patrimoine indemnisable. Chaque rapatrié bénéficierait d'une indemnité complétée par l'attribution de titres amortissables en trente ans. La charge budgétaire serait ainsi étalée dans le temps. La loi de juillet 1970, modifiée en 1974, serait abrogée.

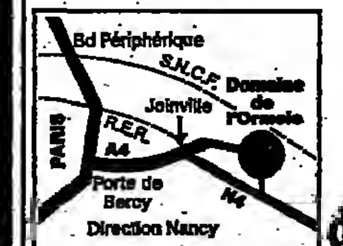
M. Mario Bénard, qui, au nom du R.P.R., reste en contact avec M. Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé du dossier des rapatriés, a indiqué que son mouvement attachait à cette proposition de loi la même « priorité » qu'à l'aménagement de la taxe professionnelle.

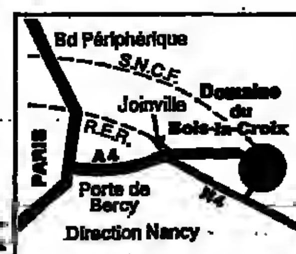
Les associations de rapatriés ont donné leur « *accord de principe* » à cette initiative.

Dans un communiqué, l'Union des comités de défense des rapatriés et l'Association des fils de rapatriés indiquent notamment que la proposition de loi du R.P.R. « *semble traduire un esprit nouveau* » et notent que ce texte « *correspond dans ses grandes lignes aux aspirations légitimes manifestées depuis quinze ans par les rapatriés* ». Ces deux associations, fédérées au sein du mouvement Recours, ajoutent néanmoins que les rapatriés seront surtout « *attentifs aux modalités, aux garanties et à la célérité de l'application de cette nouvelle loi* », si celle-ci était examinée et adoptée par le Parlement.

LES HARKIS DU CAMP DE FUVEAU SONT EN GRÈVE

Les harkis du camp de Fuveau, près d'Aix-en-Provence, où sont installées trente-deux familles, ont entamé jeudi matin 12 mai une grève illimitée. Ils demandent notamment des augmentations de salaires, leur « *intégration totale dans la société française* » par la suppression du camp et le rapatriement de leurs compatriotes établis en Corse, qui, disent-ils, vivent dans des conditions « *absolument misérables* ». Si leurs revendications ne sont pas satisfaites ils envisagent d'organiser une « *marche pacifique* » sur Paris avec leurs femmes et leurs enfants.





PROCHE-ORIENT

Israël : les cartes brouillées

(Suite de la première page.)

Malgré tout, rares furent ceux qui plaidèrent en faveur de M. Rabin. « *Un juif qui consomme du porc* (interdit par le culte) *reste juif*, affirme un vieux dicton, *mais un rabbin qui en fait autant cesse d'être rabbin.* » Le premier ministre parut d'autant moins excusable qu'il s'était montré d'une impitoyable sévérité à l'égard de ceux qui commettaient une quelconque indélicatesse. Les Israéliens de condition modeste ont été moins choqués par la faute de M. Rabin que par l'origine des fonds conservés aux Etats-Unis. Le reliquat de ses deux comptes bancaires — quelque 20 000 dollars (100 000 F) — provenait essentiellement des 90 000 dollars qu'il avait reçus en guise d'honoraires pour des tournées de conférences effectuées à travers l'Amérique en sa qualité d'ambassadeur à Washington. Non seulement il s'était abstenu de remettre le montant à l'Etat — comme il aurait dû normalement le faire, — mais il était parvenu encore à ne payer aucun impôt. Le fait que sa femme ait employé la majeure partie de cette somme à faire des « emplettes sur la 5e Avenue » choque la plupart des Israéliens, accablés par la vie chère et par le poids des charges fiscales.

A l'approche des élections, M. Rabin n'avait d'autre choix que de se désister. Fortement ébranlé par les scandales financiers qui ont éclaboussé, ces trois dernières années, l'administration, les grandes entreprises nationalisées, l'armée et le gouvernement lui-même, le Front travailliste (le Maarakh) risquait de perdre le pouvoir, qu'il détient depuis une trentaine d'années.

Le mécontentement suscité par ces scandales pourrait paraître, à première vue, *surprenant*. Les pratiques illégales, courantes depuis la création de l'Etat, étaient connues de tous. Certains des « pères fondateurs », forgés par l'action clandestine lors du mandat britannique sur la Palestine, en prenaient à leur aise avec les lois qu'ils avaient eux-mêmes contribué à instaurer. L' « époque héroïque » des deux premières décennies nécessitait un pragmatisme sans scrupule, des solutions audacieuses à des problèmes économiques, politiques et militaires singulièrement ardus. L'immense prestige dont ils bénéficiaient leur permettait de confondre impunément les intérêts de l'Etat et ceux de leur parti, sans pour autant en tirer un bénéfice *strictement* personnel. C'est ainsi qu'Asher Yadlin — personnalité condamnée pour malversations — déclarait, au cours de son procès, que le Maarakh aurait financé, en 1965, sa campagne électorale en ayant recours à des fonds fournis, grâce à de fictives opérations comptables, par l'Histadrouth, elle-même contrôlée par les dirigeants du Front travailliste.

Un tel enchevêtrement a tout naturellement favorisé le népotisme — la « protektsia », tant décriée en Israël, — les copinages et les complicités. La disparition progressive de la génération des premiers pionniers, l'affaiblissement de l'idéal collectiviste, marquèrent l'éclosion d'une classe d' « aparatchik », dont le désintéressement était moins marqué que celui de leurs prédécesseurs, et d'une catégorie d'affairistes.

De nouvelles fortunes s'édifièrent après la guerre de six jours, à la faveur notamment de l'afflux de capitaux étrangers et de l'intensification d'achats militaires. Dans la seule année 1975, par exemple, le ministère de la défense a versé, à titre de commissions, plus de 30 millions de dollars à des intermédiaires qui avaient facilité l'acquisition d'armements aux Etats-Unis. « *La ligne Bar-Lev s'étend de Suez à Herzlia* » (banlieue résidentielle de Tel-Aviv), disaient, ironiques, les Israéliens, en faisant allusion aux rumeurs relatives aux profits illicites réalisés lors de la construction des fortifications le long du canal.

L'humeur n'est plus, depuis le « *séisme* » de la guerre d'octobre 1973, aux aimables railleries. L'effondrement en quelques heures de l' « imprenable » ligne Bar-Lev devant la poussée de l'armée égyptienne, les multiples « négligences » (*mehdalim*, en hébreu), qui ont coûté à la population de lourdes pertes, ont rendu l'opinion beaucoup plus exigente à l'égard de ses dirigeants, autrefois considérés comme « infaillibles ». Ce n'est pas l'effet du hasard si des officiers supérieurs, de hauts fonctionnaires, des membres influents du parti au pouvoir, ont été traduits en justice ou condamnés ces trois dernières années pour des malversations commises, dans la plupart des cas, bien avant la guerre d'octobre.

La désacralisation du pouvoir

Personne n'est désormais au-dessus de tout soupçon : accusé par l'hebdomadaire *Haolam Hazé* d'avoir vendu illicitement, à l'étranger des objets de collection, *de valeur relativement modeste*, le général Ygael Yadin, ancien chef d'état-major et président du mouvement Dash, cherche actuellement à apporter la preuve de son innocence ; les temps ont changé depuis que, en 1968, la police avait refusé d'ouvrir une enquête pour déterminer si le général Dayan se livrait ou non à un vaste trafic d'antiquités qu'il se serait appropriées frauduleusement, comme le soutenait le même hebdomadaire dans un série d'articles fortement étayés. De même M. Abba Eban, qui a détenu des comptes bancaires, à l'étranger depuis une vingtaine d'années, sans avoir *été* jamais inquiété, est-il requis aujourd'hui, à la suite d'une dénonciation anonyme, de rendre compte, documents à l'appui, de toutes ses transactions en devises étrangères durant la même période.

La désacralisation du pouvoir travailliste a eu comme effet essentiel d'épanouir la démocratie israélienne, l'une des plus avancées du monde occidental. Le rapport annuel du contrôleur de l'Etat, publié le 26 avril dernier, met en cause M. Shimon Pérès, en sa qualité de ministre de la défense, ainsi que la haute hiérarchie de l'armée, tenus pour responsables de la désorganisation, de la gabegie, des gaspillages et des vols qui, selon les conclusions d'une minutieuse enquête, ont été constatés dans les rangs de Tsahal. La direction de la télévision nationale persiste dans son refus de diffuser une interview du général Gour, le chef de l'état-major, aussi longtemps que celui-ci insisterait pour soumettre ses propres déclarations à la censure du ministre de la défense. M. Pérès, qui a approuvé l'attitude du général Gour, en rappelant qu'Israël est un pays en état de guerre, n'a pas réussi à ce jour à convaincre les responsables du petit écran de revenir sur leur décision.

La télévision (tout autant que la radio) est, en revanche, accessible à tous les partis ou groupements — vingt-trois au total — qui se présentent aux élections. Outre les dix minutes d'antenne allouées uniformément à chacune d'entre elles, les formations déjà représentées au Parlement (une dizaine) disposent d'un temps supplémentaire calculé au prorata du nombre de leurs députés respectifs (quatre minutes par député). Ces mêmes formations — dans leur quasi-totalité hostiles au Front travailliste au pouvoir — bénéficient encore de subsides de l'Etat : 600 000 livres (300 000 francs) par député destinées à financer la campagne électorale et 30 000 livres (15 000 francs) par député et par mois, en guise d'allocation de soutien pour la durée de la législature. Bien que ces dispositions favorisent les grands partis, le système électoral en vigueur, démocratique entre tous, celui de la proportionnelle à l'échelon national, assure à tous une représentation équitable.

La lutte est serrée, mais elle se déroule sans tensions, sans violences physiques ou verbales. Menant pour la plupart une campagne « à l'américaine », les candidats *sillonnent* le pays, se rendent dans les usines, les chantiers et les stades, prennent la parole dans les marchés et aux stations d'autobus, serrent les mains à la ronde, haranguant les foules, et, le plus souvent, exposant leur programme dans des réunions restreintes tenues à domicile. Certains partis ont loué les services d'agences spécialisées de relations publiques qui se chargent de répandre les étiquettes auto-collantes, de rédiger les placards publicitaires qui inondent les colonnes des journaux.

Curieusement, le thème de la paix — pourtant capital dans la phase actuelle du conflit israélo-arabe — est à peine évoqué par les quatre principales formations qui se partageront très probablement une centaine des cent vingt sièges à pourvoir : le Maarakh (front travailliste), le Likoud (droite nationaliste), le Mafdal (religieux) et le Dash (Mouvement démocratique pour le changement), de création récente. « *Nous n'y pouvons rien*, nous a déclaré M. Yossef Sarid, responsable de la campagne électorale du Maarakh, *puisque nos concurrents ont décidé de nous combattre sur le terrain de la politique intérieure, là où nous sommes les plus vulnérables. C'est la première fois depuis la création de l'Etat que l'opinion paraît se désintéresser, à la veille d'une consultation, du problème de la sécurité, sans doute en raison de l'accalmie qui règne sur les frontières et l'absence de menace de guerre.* »

Pas de débat idéologique

La confrontation ne comporte pas non plus de débat idéologique. Discrètes sur le fléau de la corruption qui, à des degrés divers, n'en épargne aucune, les quatre formations se contentent de lever l'étendard du « changement » *(chinoui)*. Dash, qui a été fondé par une pléiade de généraux, d'anciens chefs des services spéciaux et de la police, de directeurs d'entreprises, de technocrates et de membres de l'intelligentsia qui ont, pour la plupart, déserté les uns le Maarakh, les autres le Likoud, a l'ambition de rénover la vie politique et de se substituer au front travailliste.

« *Ygaël Yadin devrait être le prochain premier ministre d'Israël* », proclament des affiches géantes. Le général Yadin, archéologue de renom, qui fut chef de l'état-major lors de la guerre d'indépendance en 1948, a fait l'année dernière une rentrée fracassante, après une « traversée du désert » qui aura duré un quart de siècle. Se considérant comme l'héritier spirituel de Ben Gourion, le programme du mouvement qu'il préside porte essentiellement sur la réforme des institutions. Il prône l'adoption d'une Constitution écrite et d'une nouvelle loi électorale fondée sur le scrutin uninominal, destinée à éliminer les petits partis et à garantir ainsi la stabilité ministérielle, la réduction du nombre des *ministères*, la suppression des pratiques bureaucratiques. Parti de l'ordre « dans la démocratie », Dash se situe « *ni à droite ni à gauche* », en termes qui seraient, selon le général Yadin, « périmés ».

Rassemblement de la droite, le Likoud cherche, lui aussi, à présenter aux électeurs une nouvelle image de marque. « *Ni belliciste, ni bourgeois, notre front apportera la preuve, si le pouvoir devait lui être confié, qu'il est en mesure de favoriser l'instauration de la paix et d'extirper les maux sociaux engendrés par ce régime pseudo-socialiste* », nous déclare le général Ezar Weizmann, le leader virtuel du Likoud en l'absence de M. Menahem Begin, victime d'une crise cardiaque. « *En tout cas*, ajoute-t-il, *l'alternance du pouvoir est une nécessité impérative. Quels que soient les mérites du Maarakh, l'heure du changement a sonné.* » « *Le Likoud, Koah Ehad* » (première force politique), « *Begin chef du futur gouvernement* », ces slogans qui reviennent dans les placards publicitaires, résument les objectifs du deuxième parti en importance d'Israël.

« *Des promesses, des promesses... Begin et Yadin vous promettent la lune, mais ils sont incapables de vous la livrer* », rétorquent les affiches géantes du Maarakh. « *Donnez vos suffrages à l'équipe, forte et expérimentée du Front travailliste afin que Shimon Pérès puisse diriger le prochain gouvernement.* »

Le Mafdal (le bloc des religieux), qui s'est rénové en écartant les « colombes » de sa direction, appelle pour sa part à la constitution d' « un gouvernement d'union nationale » dans lequel les « faucons » seraient majoritaires. Pour lui, seul le renforcement des « valeurs juives » et de la « moralité » permettra d'extirper la corruption et de résoudre les problèmes économiques et sociaux sur toute l'étendue d'Eretz Israël, la « patrie historique » qui s'étend de la Méditerranée au Jourdain.

Le « camp de la paix » — essentiellement constitué par le Shelli, dirigé par M. Lova Eliav, l'ancien secrétaire général du parti travailliste — et le parti communiste Rakah, qui dénoncent le « poujadisme » et la « démagogie » de leurs adversaires, soutiennent pour leur part que rien ne sera réglé sur le plan intérieur, d'une manière radicale et durable, sans un compromis avec les Arabes comportant le retour d'Israël à ses frontières de 1967 et l'instauration d'un Etat palestinien indépendant.

Rien d'étonnant dès lors à ce que les Israéliens, largement sceptiques, ne se passionnent guère pour des élections, qui ont peu de chances à leurs yeux, quels que soient les résultats du scrutin, de bouleverser leurs conditions de vie.

ÉRIC ROULEAU.

Prochain article :

UN GHETTO NOMMÉ ESPOIR

PROCHE-ORIENT

M. Carter : la relation spéciale avec Israël sera permanente tant que je serai président

De notre correspondant

Washington. — Très à l'aise, souriant et faisant même preuve d'un sens de l'humour inattendu, le président Carter s'est déclaré jeudi 12 mai devant les journalistes, très satisfait de ses entretiens avec les dirigeants européens. Je peux faire état d'un *« succès substantiel »*, a-t-il déclaré en évoquant *« un nouvel état d'esprit fait d'espoir et de confiance »*. Ce succès, ajouta-t-il avec modestie, ne tient pas à sa présence, mais *« au calme sentiment de confiance des alliés occidentaux dans leur capacité de rivaliser avec succès avec l'Union soviétique et le reste du monde communiste »*. *« Les insuffisances ou défaillances du monde occidental sont passagères »*, a-t-il ajouté.

Le président a dit que la date de son voyage à Paris était encore incertaine. Lorsque le Congrès achèvera sa session en octobre, il lui sera possible, a-t-il ajouté, d'*« entreprendre un nouveau voyage »*, mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

Le président avait dû céder dans la matinée aux pressions des sénateurs Jackson, Javitts et Case et de leurs amis du « lobby » israélien craignant que la politique en gestation restreignant les ventes d'armes à l'étranger ne pénalise gravement Israël. La nouvelle législation établira en effet une distinction en faveur d'un certain nombre de pays privilégiés, à commencer par les membres de l'OTAN, autorisés à recevoir les armes les plus modernes et à fabriquer eux-mêmes sous licence des armements américains.

Apparemment, M. Carter avait sous-estimé l'influence des amis d'Israël au Congrès. Ceux-ci constatant que l'Etat juif ne figurait pas sur la liste des *« privilégiés »* craignaient que les nouvelles dispositions, en affectant la force militaire israélienne, ne donnent à Washington un moyen de pression pour imposer à Jérusalem un règlement.

Après une heure de discussion, on est arrivé à un compromis : les sénateurs ont renoncé à leurs amendements visant à étendre la coproduction d'armements et à demander une exception spécifique pour Israël ; en contrepartie, le président a accepté un amendement soulignant la nécessité d'une *« relation historique spéciale »* entre les Etats-Unis et Israël, et précisant que la nouvelle législation sur les ventes d'armes ne devrait pas *« affecter la force de dissuasion d'Israël ou menacer l'équilibre militaire au Proche-Orient... »*

Aussi bien, le président Carter a parlé, dans sa conférence de presse, de cette *« relation spéciale »* qui *« sera permanente tant que je serai président »*. En même temps, il a déclaré que les dirigeants arabes acceptaient ces *« relations spéciales »* israélo-américaines et répété qu'Israël devait accepter une *« patrie »* (« homeland ») pour les Palestiniens, sans toutefois préciser s'il songeait à un Etat indépendant, à une Fédération avec la Jordanie ou à toute autre formule.

Enfin, le président a manifesté un léger optimisme en déclarant qu'après ses conversations avec le président Assad et celles de M. Vance avec M. Allon, *« les espoirs d'aboutir à un règlement s'étaient améliorés. »* *« J'espère*, a-t-il dit, *que les Arabes pourront convaincre les Palestiniens de la nécessité de reconnaître le droit d'Israël à l'existence. Un des principaux obstacles dans la voie de la paix aura ainsi été levé. »*

HENRI PIERRE.

Egypte

La moitié environ des personnes arrêtées après les émeutes de janvier ont été libérées

De notre correspondant

Le Caire. — Une trentaine d'intellectuels, parmi lesquels le théoricien marxiste Rifaat Said, membre influent de la direction du Rassemblement progressiste (formation politique légale regroupant des marxistes et des nassériens), et le journaliste Abdel Moneim Ghazali, viennent d'être remis en liberté à la demande de la cour de sûreté de l'Etat. Ces personnes avaient été arrêtées lors des émeutes de janvier dernier et accusées par les autorités d'appartenir à des mouvements communistes clandestins ou d'avoir incité leurs compatriotes à manifester contre les augmentations de produits de consommation.

Compte tenu des libérations intervenues depuis mars dernier, une quarantaine de responsables syndicaux et d'intellectuels, parmi lesquels le syndicaliste Abdel Moneim Abde Sabour, l'avocat Zaki Mourad et le journaliste Hussein Abdel Razzak, attendent encore une décision de la cour de sûreté ou du chef de l'Etat. Ce dernier a ordonné, à l'occasion du 1er mai, d'élargir M. Ismet Zeineddine, professeur de physique nucléaire à l'université d'Alexandrie, également incarcéré depuis les troubles de janvier.

Ayant d'abord brandi la foudre au lendemain des émeutes, le pouvoir, peu à peu rassuré par le calme revenu et par les mesures d'ordre qu'il a prises, semble avoir choisi de temporiser. Après avoir laissé les juges mener normalement leur tâche, il n'a toujours pas fait prononcer d'acte d'accusation. Et pour cause, puisque selon les collectifs d'avocats constitués par diverses organisations professionnelles ou politiques, la plupart des dossiers des intellectuels contiendraient une « feuille blanche ».

Les autorités et les avocats paraissent aujourd'hui à peu près d'accord sur le nombre de citoyens mis en prison au début de l'année : environ mille six cents, dont trois cent soixante interpellés à leur domicile ou en dehors des manifestations. Ces trois cent soixante personnes, parmi lesquelles une centaine d'intellectuels (dont sept journalistes) ainsi que des étudiants, des responsables politiques et syndicaux, ont été considérées par le régime comme des « opposants politiques », et leur cas n'a pas été lié, sur le plan judiciaire, à celui des émeutiers, dont ils ont pourtant été accusés, par les dirigeants et par les journaux égyptiens, d'être les « âmes damnées ». Selon le pouvoir, parmi les « politiques », il y aurait 108 membres du parti communiste égyptien, 44 du parti communiste égyptien ouvrier, 44 affiliés au courant révolutionnaire maoïstes) et 6 militants de « l'organisation du 8 janvier », ces quatre mouvements étant clandestins et, pour les deux derniers, à peine connus. D'après le parti du Rassemblement progressiste, sur les 1 600 personnes interpellées en janvier, 146 appartiennent à cette formation et 56, dont 3 femmes, sont encore en prison.

Les chiffres fournis par l'administration et le barreau permettent d'établir qu'approximativement la moitié des 1 600 prisonniers ont été, à ce jour, libérés. De source gouvernementale on indique que de nouvelles « libérations provisoires » auront lieu prochainement.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

AMÉRIQUES

États-Unis

DANS SA SECONDE INTERVIEW

M. Nixon s'attribue tous les mérites de sa politique étrangère

De notre correspondant

Washington. — Après l'homme politique, l'homme d'État... Le décor et le costume étaient les mêmes pour la seconde partie du « Watergate show » — cette émission a été diffusée jeudi 12 mai aux États-Unis, — mais M. Richard Nixon avait changé de personnalité. Il n'était plus le politicien roué, inquiet et combatif, pratiquant une défense agressive. Il est apparu sous le masque lourd d'un ancien président « responsable », évoquant avec autorité et condescendance son rôle dans les affaires mondiales, toujours prêt à donner quelques conseils à ses successeurs... Légèrement subjugué, M. David Frost laissa parler un interlocuteur volubile, mais qui, finalement, n'apporta pas de révélations sensationnelles sur « sa » politique étrangère. Qu'il s'agisse des relations avec la Chine, de la détente, du Proche-Orient, l'ex-président a bien souligné que M. Kissinger n'était que l' « exécutant » et non l' « inspirateur » des initiatives présidentielles.

Ainsi, il s'attribue entièrement la décision du premier voyage à Pékin, en 1972... *« J'y avais pensé avant même de rencontrer Kissinger... »* De même, au moment de la guerre d'octobre 1973, il impose à son secrétaire d'État hésitant l'organisation d'un pont aérien pour Israël. C'est encore lui qui, selon sa propre comparaison, à l'instar du héros du *Parrain*, fait aux Israéliens *« une offre qu'ils ne peuvent refuser »*, celle d'une aide illimitée, pour les persuader de relâcher leur pression sur une armée égyptienne encerclée, afin d'éviter que le président Sadate soit chassé du pouvoir.

Bref, M. Nixon est content de lui... Il refuse la suggestion soviétique d'une initiative militaire conjointe au Proche-Orient. *« Une pure folie »*, car elle aurait débouché sur un affrontement des grandes puissances. En réponse au message de M. Brejnev laissant prévoir une intervention soviétique unilatérale, il répond par la mise en état d'alerte des forces américaines. Au passage, l'ex-président donne des conseils, fait des critiques... Sans attendre la normalisation officielle, on pourrait améliorer les relations sino-américaines en matière économique et commerciale...

Mao, Khrouchtchev et Brejnev

M. Nixon critique implicitement la politique des droits de l'homme : il pense qu'il aurait pu, lui aussi, prendre des positions publiques bruyantes, mais le résultat aurait été de réduire sensiblement le nombre des juifs soviétiques autorisés à émigrer. Quant à la C.I.A., elle a sûrement besoin d'être reprise en main étant données ses défaillances, puisque, à la veille même de la guerre de 1973, elle ne croyait pas à l'imminence d'un conflit armé, sans parler de l'insuffisance de ses renseignements sur le Cambodge et le Vietnam.

Avec complaisance, mais non sans verve ni talent, M. Nixon parle de ses grands interlocuteurs. De Mao, dont *« les mains fines et délicates ne vieillissaient pas »*, gardant malgré la maladie le sens de la répartie. *« Notre querelle avec les Russes durera dix mille ans »*, déclara-t-il. Mais, comme M. Frost faisait un geste de dénégation, il reprit : *« Je vous ferai une concession : neuf mille ans. »* L'ex-président oppose ensuite Khrouchtchev, brutal, sans manières, souffrant d'un complexe d'infériorité, mais très brillant, à M. Brejnev, moins rapide d'esprit, mais beaucoup mieux élevé, bien habillé, *« portant des boutons de manchette »*, aimant les belles voitures et les jolies femmes, dégageant un *« magnétisme animal »* et, en tout cas, un homme qui, le doigt sur la gâchette nucléaire, est plus rassurant que ses prédécesseurs.

L'admiration que l'ancien président déclare professer pour le *« génie »* de M. Kissinger est compensée par quelques remarques aigres-douces. *« Il a exécuté son rôle brillamment... C'est un émotif comme moi, mais je sais contrôler mes émotions... Six fois, il a offert sa démission... Il n'a jamais accepté de travailler avec le secrétaire d'État Rogers, et j'ai dû l'obliger à l'informer... »* M. Nixon donne à penser que M. Kissinger est un homme instable, passant de l'euphorie au plus grand abattement, vaniteux, fasciné par les personnalités, acceptant toutes les invitations de Hollywood, distribuant des autographes et se laissant aller à des confidences désobligeantes sur son patron, en oubliant que sa charmante interlocutrice avait un micro...

Dans l'ensemble, une bonne performance, mais un spectacle décevant en raison, cette fois-ci, de l'insuffisance de M. David Frost, abandonnant son rôle d'inquisiteur pour jouer les M. Loyal.

Sortant de la réserve qu'il s'imposait jusqu'à présent, M. Carter a dit un mot, jeudi, au cours de sa conférence de presse, des méthodes de M. Nixon. Il a déclaré qu'à son avis l'ex-président avait violé la loi et commis un acte délictueux qui le rendait passible d'une mise en accusation devant le Sénat (*« Impeachable offense »*)... Apparemment, le président Carter a jugé nécessaire de rectifier par cette condamnation formelle l'imprudente mansuétude qu'il manifestait récemment à l'égard de M. Nixon, avec lequel il disait entretenir de bons rapports. Il avait même précisé qu'il n'éprouvait aucune aversion à l'idée de le rencontrer si l'occasion se présentait.

HENRI PIERRE.

★ M. Nixon a également révélé, au cours de cette émission télévisée, qu'il avait envisagé de remplacer au département d'État M. William Rogers par M. John Connally, alors secrétaire au Trésor, qui serait à l'origine des bombardement de Hanoï et du minage du port de Haïphong en mai 1972.

★ Selon M. Nixon, c'est à son intervention durant la guerre du Bangladesh, en décembre 1971, que le Pakistan doit sa survie. L'Inde était prête à « avaler » le Pakistan occidental, ce qui aurait eu des « conséquences dramatiques » étant donnés les rapports étroits entre Islamabad et Pékin. M. Nixon persuada Moscou de « retenir son client », l'Inde, sur la voie de cette aventure.

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS EST OPPOSÉE A L'OCTROI D'UNE AIDE A CUBA ET AU VIETNAM

Washington (A.F.P.). — La Chambre des représentants, désapprouvant un texte adopté deux jours plus tôt par la commission des affaires étrangères du Sénat, a formellement interdit, jeudi 12 mai, à l'administration d'accorder la moindre aide économique à Cuba et au Vietnam et a refusé que soit levé, même partiellement, l'embargo commercial décrété par les États-Unis à l'encontre de ces deux pays.

Ce vote — acquis par deux cent quatre-vingt-huit voix contre cent dix-neuf — est intervenu à quelques jours de la reprise à Paris des négociations entre Washington et Hanoï. La décision des parlementaires américains peut compromettre les efforts du département d'État pour « normaliser » les relations entre les États-Unis et le Vietnam.

Les déclaratio[...]

Zaïre

[...]reprise de Kasaji est confirmée [...]les forces gouvernementales

AMÉRIQUES

Canada

Les déclarations de M. Pierre Elliott Trudeau

(Suite de la première page.)

» Nous avons eu une grève générale, en octobre dernier, qui a échoué lamentablement, sauf dans certains centres comme Vancouver et un peu au Québec. D'après tous les sondages dont nous disposons, publics et privés, la population appuie encore dans sa majorité notre système de contrôles. Les syndicats commencent à le savoir.

» Il faudra revenir un jour à la liberté des investissements et des conventions collectives. Mais ce serait une sottise, à moo avis, de supprimer les contrôles avant les élections générales.

— *Quand celles-ci auront-elles lieu ?*

— La Constitution nous accorde deux ans, et je ne veux pas créer de fièvre électorale. Disons qu'en principe elles auront lieu dans un an...

— *Comment voyez-vous vos relations avec votre grand voisin du Sud, en particulier dans le domaine économique ?*

— Parlons d'abord politique. Le Canada éprouve une très vive et très grande volonté d'indépendance politique vis-à-vis des Etats-Unis. Il serait, cependant, aussi maladroit électoralement de prendre des distances trop grandes vis-à-vis des Etats-Unis que de se soumettre à une sorte de « continentalisme ».

— *Mais si le Canada se brisait sur la question du Québec, n'y aurait-il pas dans certaines provinces une tendance au rattachement aux Etats-Unis ?*

— Probablement. Mais la volonté d'indépendance politique à l'égard des Etats-Unis ne diminue pas. Elle a plutôt tendance à augmenter. Le désir d'être économiquement indépendant varie suivant qu'il s'agit d'une région qui n'en a pas ou qui en a moins besoin. Le nationalisme économique est beaucoup plus fort dans la région industrialisée de l'Ontario qu'il ne pourrait l'être dans les provinces maritimes, ou, paradoxalement, au Québec. Cela s'applique également aux syndicats. Nous faisons un effort de « tamisage ». Plutôt que d'admettre tous les investissements étrangers, comme cela a été le cas depuis toujours, nous les acceptons maintenant après un certain examen, s'ils sont susceptibles d'apporter *effectivement* des avantages économiques ou technologiques au Canada.

— *Mais la manière dont vous appuyez la politique américaine en matière d'exportations nucléaires ne contredit-elle pas cette volonté d'indépendance ?*

— Le Canada a devancé de beaucoup les Etats-Unis dans le souci de la non-prolifération. Ce ne sont pas les Etats-Unis qui nous ont dicté ce qu'il fallait faire, mais nous qui, depuis quatre ou cinq années...

— *A cause de votre expérience indienne ?* (1)

— Notamment à cause de notre expérience indienne. Cependant, pourquoi continuons-nous d'exporter l'énergie nucléaire, pourquoi vendons-nous de l'uranium à l'Europe, au Japon, pourquoi vendons-nous des centrales atomiques à l'Argentine, pourquoi faisons-nous des entrepriaes conjointes avec l'Italie ? Parce que l'énergie nucléaire est absolument oécessaire aux économies mondiales depuis la hausse générale des produits pétroliers.

— *Vos forces militaires n'ont-elles actuellement aucune arme atomique, stratégique ou tactique ?*

— En Europe, non. Nous avons refusé (c'est notre politiqoe depuis 1973) qua nos troupes soient armées d'explosifa nucléaires. Cependant, les Etats-Unis ont au Canada certaines bases qui, pour *la défense aérienne, leur* permettraient d'utiliser des ogives.

— *Les élections qui se sont déroulées en novembre ont été un double échec pour vous : à la fois pour le parti libéral et pour votre politique de bilinguisme. Qu'en pensez-vous ?*

— Pourquoi croyez-vous que ces élections traduisent un virage subit des Québécois vers le séparatisme. Le parti québécois avait compté, en 1970, gagner les élections en prêchant l'indépendance. Il a échoué lamentablement. En 1973, il a tenté de gagner les élections en prêchant l'indépendance. Il a de nouveau échoué lamentablement. En 1976, les dirigeants do P. Q. ont pensé : « *Nous ne » ferons pas trois fois la même » erreur, nous n'allons pas chercher à prendre le pouvoir en » prêchant l'indépendance, mais » en affirmant qu'on va foire un » gouvernement meilleur et une » bonne administration. Si on » veut parler d'indépendance, on » le fera par la voie d'un référendum dans quelques années.* »

» Je ne vois pas comment vous en venez à la conclusion que oos idées fédéralistes ont été tout à coup rejetées par la majorité québécoise. Je pense exactemeot le contraire : le parti québécois a reconnu enfin que les Québécois, dans leur majorité, oe voulaient pas de l'indépendance.

Le Québec : un adolescent qui n'arrive pas à choisir

— *Le Conada est un des rares pays démocrotiques où la Constitution ne soit pas basée sur un acquiescement explicite du peuple, mais est une loi étrongère (2) (Londres). Comment se fait-il qu'on n'ait jamais posé cette question au peuple canadien ?*

— J'ai écrit à M. Lévesque, chef du parti québécois, au mois de janvier, après lui en avoir parlé en décembre, pour lui dire : « *Voulez-vous au moins qu'*on » « *rapatrie* » *la Constitution,* » *qu'elle* devienne *canadienne ?* » *Après cela on pourra se disputer, on pourra foire l'indépendance si vous en avez la force.* » M. Lévesque et son gouvernement ont dit non. Le Québec depuis 1926, au moins, nous empêche de rapatrier la Constitution.

» Le Québec a toujours voulu jouer sur les deux tableaux, il a toujours voulu être indépendant, mais... Il a toujours vouln que le Canada soit indépendant mais... Vous le voyez aujourd'hui dans les discours de MM. Lévesque et Morin : ils veulent l'indépendance, mais... l'association.

» Le Québec est comme un adolescent qui n'arrive pas à choisir ; qui voudrait être indépendant, mais, mon Dieu ! on aimerait bien recevoir aussi l'argent du « paternel » ! Le Québec voudrait être médecin et homme de sciences, mais il serait *tellement* plus amusant d'être comédien ou chansonnier !

» Personnellemeot j'accueille la victoire do parti québécois comme une chose excellente pour le Canada. Depuis cent dix ans, nous n'avions pas eu à choisir notre destinée. Elle nous avait été donnée comme cela, au hasard de l'immigration et du développement géographique. Aujourd'hui, nous avons cette occasion.

— *Comment expliquez-vous que l'U.R.S.S., comme l'atteste un récent article de* lo Pravda, *soit hostile* d *l'indépendance* do *Québec ?*

— L'enjeu politique est assez simple. Qu'est-ce qui arriverait d'un Canada où le Québec serait deveno indépendant ? Une des hypothèses est que ce Canada s'effriterait et serait certainemeot beaucoup plus enclin à entrer dans l'orbite américaine. Il o'y aurait plus cette indépendance politique dont nous parlions et cette velléité d'indépendance économique. Le premier geste du premier ministre, M. Lévesque, a été d'aller à New-York parler en anglais aux Américains pour leur demander leur appui. Le Québec deveno indépendant devrait non seulement parler à New-York en anglais, comme il le fait actuellement, ainsi qu'à Washington, mais il faudrait qu'il parle ao reste du Canada en anglais aussi. On ne voit pas comment l'indépendance rendrait le problème linguistique plus facile au Québec.

» Demandons-nous cependunt pourquoi les Américains ne favorisent pas l'indépendance, puisqu'à ce moment-là leur empire deviendrait continental. Ma réponse est que, au moment où l'indépendance deviendrait probable, ce qui o'est pas le cas actuellement, les « grenouilleurs » du monde entier viendraient au Québec pour essayer de prendre leur part de cet empire qui se désagrège. Mais il est dans l'intérêt de tout le monde qu'il ne se désagrège pas.

« La majorité anglophone a manqué de générosité »

— *Les Canadiens de langue ou d'origine britannique ont-ils fait l'effort nécessaire pour intégrer davantage le Canada français ?*

— Ma réponse est un noo retentissant. C'est le problème de tous les nationalismes ethnocentriques. La majorité a manqué de doigté, de générosité.

» Je suis précisément entré en politique pour que le Canada anglais se mette à comprendre qu'il était « minuit moins cinq », et qu'il était temps qu'il porte remède à ce manque de générosité. Quand on est aussi fort majoritairement sur le plan de la population, de l'économie, que le sont les Canadiens anglophones, on peut se permettre d'être très généreux avec les francophones. Or nous avons dû mener des combats épuisants ponr avoir quoi ? Du français sur les timbres, la monnaie bilingue, c'étaient des combats de tranchées interminables.

» Toot de même, regardez l'histoire dn Canada : sur cent ans et plus d'existence de notre nation, il y a en pendant trente ans des premiers ministres francophones. C'est un petit commencement, mais enfin... Si vraiment les anglophones avaient voulu nous opprimer, nous empêcher d'exister comme société francophone, ils auraient probablement réussi à nous réduire à quelque chose de beaucoup moins visible et de moins sonore. La seule province qui dans sa législation soit devenue bilingue est une province à majorité anglophone, le Nouveau-Brunswick. Ils ont fait mieux que le Québec...

» En fait, la grande crainte des *Québécois* est que la langue française soit condamnée à terme au Québec à cause de l'immigration d'Italiens, d'Espagnols, etc., qui deviennent Canadiens à la seconde génération. Si vous pouviez vraiment affirmer aux Québecois que, dans un siècle, le Québec sera francophone à 80 %, comme il l'est maintenant, je crois que vous les rassureriez tout à fait... Ils pensent qne la seule possibilité de s'assurer d'être encore Français dans un siècle, c'est d'être séparés dn Canada. Mais pouvez-vous leur garantir cela par un moyen légal ou politique quelconque ?

» Déjà, la « loi 22 » sur la souveraineté culturelle de M. Bourassa *et le projet de loi sur* le français langue unique de M. Levesque sont constitutionnels dans leur esprit. Le thèse selon laqoelle le Québec est une société *sui generis* et qu'il doit être indépendant parce qu'il est un peuple avec un territoire, qu'il a une langue, une colture, c'est... le le résultat de cent dix ans de fédéralisme. Que voulez-vous de plus ? Le droit par le Qoébec d'avoir un ambassadeur à Paris ?

Le Québec oe s'est donné un ministère de l'éducation qu'en 1963, d'autres provinces ne l'avaient pas attendo ; nos prédécesseurs au gonvernement fédéral avaient créé dès 1935 Radio Canada qui a davantage répandu la langue française et l'a rendoe plus internationale que trois ceots ans d'éducation au Québec. L'Office national du film, qui est un organisme fédéral, a fait aussi beaucoup pour les cinéastes francophooes.

Le Conseil des arts, qui est également un organisme fédéral, a antant fait pour le théâtre francophone, les maîtrises francophones, les études scientifiques ou littéraires francophones que n'importe quel ministère de la province du Québec.

» Quand j'étais professeur de droit constitutionnel, je demandais à mes étudiants séparatistes : « *Mais pourquoi êtes-vous séparatistes ? Parce qu'il fout faire du Québec une province francophone ? Eh bien ! messieurs, vous pouvez le faire !* » Et effectivement ils l'ont fait. Il faut que le Québec soit unilingue français comme l'Ontorio est unilingue anglais. Il faut qne le Québec soit massivement francophone, autrement notre présence à Ottawa n'a pas de sens..

— *Dans quelle mesure votre politique étrangère se différencie-t-elle de celle des Etats-Unis ?*

— Quand oous avons décidé d'ouvrir une ambassade à Pékin, nous ne l'avons pas fait avec l'accord des Etats-Unis. Notre but était de nous récoocilier avec Pékin, d'avoir des échanges commerciaux. Quand le président Nixon est allé en Chine deux ou trois ans plus tard, nous avons pu nous vanter de l'avoir devancé quelque peu. La même chose vaut pour Cuba. Il semble bien que les Etats-Unis voot finir par avoir des relations oormales avec Cuba. Ce sera dix-sept ans après nous.. En tout cas, lorsque nous vendions du blé à la Chine oo à l'*Union soviétiqoe*, nous le faisions dans l'intérêt du Canada et non dans celui des Etats-Unis.

— *Certains vous accusent de marcher sur les brisées de la France en Afrique. Etes-vous très présents sur ce continent ?*

— Nous y sommes depuis toujours par le Commoowealth. Mais oous sommes dans l'agence francophone depuis notre arrivée à Ottawa, en 1965. Nous donnons maintenant uoe aide égale aux pays francophooes et aux pays anglophones d'Afrique. Le Commonwealth est une réalité, il a une dimension internationale importante pour le Canada, et nous voudrions que la francophonie l'ait aussi. Notre but n'est pas de faire cootrepoids aux Français. Si nous pouvons vendre nos produits, tant mieux, mais nous voulons surtout montrer au monde, et au Canada anglais en particulier, que la dimension française du Canada est efficace.

» Depuis au moins trois ans, il se tient une réunion annuelle du ministère de la coopération français et de l'agence canadienne de développement international. Deux remarques peuvent être faites : les Africains ne demandent pas mieux, parfois, que d'avoir une ouverture sur la francité autre que la France, et c'est pourqooi oous sommes accueillis parfois avec intérêt. En second lieu, ce qui manque à la francité par rapport eu Commonwealth, c'est une réunion « au sommet » des chefs d'Etat des pays francophones, une idée qui semble plaire au président Senghor.

— *Quel jugement portez-vous sur l'attitude de de Gaulle,* d *propos* du *Conado ?*

— Je ne l'ai jamais rencontré, mais je lui reproche d'avoir donné crédit à une tentation à laquelle nous cédions comme Canada français et québecois, celle de nous regarder le nombril, de penser que le problème froncophone au Québec ne pouvait être résolu que par l'indépendance. Le général nous a encouragés dans notre égocentrisme de minorité, avec un complexe de défense hypertrophié.

L'ethnocentrisme, pour moi, ne peut pas être la base d'une société moderne. En fait, aucun pays ne contrôle complètement sa destinée, même pas les Etats-Unis. Mais il est plus facile d'avoir une culture un peu autonome et une économie un peu autonome si on est un plus grand pays qne si l'on est un petit pays.

Dans un sens, la couleur de la peau est beaucoup plus irréductible que la langue. Pour résoudre un *problème linguistique*, si grave soit-il, faut-il vraiment briser un pays comme le Canada, qui est avancé si loin sur la route de la civilisation, de la liberté et du niveau de vie ? Poser la question, c'est y répondre. Regardez l'Irlande ou la Belgique : faut-il briser ces pays-là pour résoudre un problème au fond aussi simple ? On se posait le problème du temps des guerres de religion, mais maintenant, parmi les nations civilisées, à part l'Irlande du Nord et le Liban, personne ne s'entretue sur une question religieuse. En quoi est-ce que l'indépendance va nous rendre plus libres en tant qu'individus ? Est-ce que cela va rendre les *institutions démocratiques* plus fortes chez nous ? Non, ces problèmes de nationalisme ou d'ethnocentrisme peuvent se résoudre à l'intérieur d'un cadre plus généreux sur le plan de l'esprit, sur le plan de le morale, sur le plan de la liberté.

— *Il fout bien constoter pourtant la persistance et la force des divisions ou des organisotions fondées sur l'ethnie, la couleur, etc. Un orgument rationnel o-t-il une force comparable* d *l'appel du notionalisme ?*

— La faiblesse de notre thèse est qu'elle fait appel à l'intelligence et à l'esprit plutôt qu'aux tripes mais qu'est-ce qne la civilisatioo, sinon un appel aux démarches rationnelles plutôt qo'aux démarches émotives ? Comment vivrait-on en société si nos lois o'étalent pas basées sur la raison mais sur la seule passion ? Est-il moins noble de chercher une unité basée sur l'esprit, l'humanisme, sur la conjonction de deux civilisations comme l'anglaise et la française, que d'en chercher une basée sur l'ethnie, la langue ou la religion ? Dans quel sens est l'avenir de l'homme ? »

(1) C'est en utilisant des installations fournies par le Canada que l'Inde en 1974 a fait sa première expérience d'explosion nucléaire.

(2) Il s'agit de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 adopté par le Parlement de Westminster et qui ne peut être modifié que par celui-ci, les provinces canadiennes n'ayant jamais réussi à s'entendre sur une formule d'amendement.

AFRIQUE

Zaïre

La reprise de Kasaji est confirmée par les forces gouvernementales

Kinshasa *(A.F.P., Reuter)*. — Tandis que la cité minière de Kolwezi, au centre dn Shaba, devenait temporairement la « *capitale du Zaïra* », les forces zaïro-marocaines ont entrepris le « nettoyage » de la région de Kasaji, à l'aube du jeudi 12 mai, par les forces gouvernementales (nos dernières éditions dn 13 mai).

Présent depuis plus de deux semaines sur le front, le général Mobutu s'est installé « momentanément » à Kolwezi, où il a reçu jeudi en audience, dans son nouveau quartier général, le ministre des affaires étrangérea du Rwanda. Le président zaïrois restera sans doute à Kolwezi aussi longtemps que les principales localités encore tenues par les anciens « gendarmes » katangais — Dilolo, Sandoa et Kapanga — n'auront pas été reprises par les forces zaïro-marocaines. Pour la première fois, l'Agence zaïroise de presse (AZAP), dans une dépêche datée de Kolwezi, fait état de l'utilisation d'avions Mirage sans préciser si les pilotes égyptiens présents au Shaba participent à ces opérations.

Le chef de l'Etat zaïrois, en compagnie du commandant du contingent marocain, a survolé, jeudi, Kasaji, à bord du C 130 présidentiel. Selon un envoyé spécial de l'AZAP, qui avait pu prendre place à bord de l'appareil, « *Kasaji est opparue* d *3 000 mètres d'altitude comme une ville fontôme, déserte, obandonnée* ». L'envoyé spécial rapporte que le président Mobutu, de la cabine de pilotage, une carte d'état-major sous ses yeux, a pris contact avec les pilotes de deux Mirage en mission de bombardement, ajoutant : « *De son avion de commandement, le général Mobutu assista aux opérations et vit certains objectifs militaires brûler comme un feu de brousse, et, avec eux, les derniers carrés des envahisseurs.* »

● *Le président Eyadema du Togo* a déclaré dans une interview publiée mercredi 11 mai par le quotidien algérien *El Moudjohid* que « *le peuple sahraoui, tout comme les outres peuples, a le droit à l'autodétermination* ». — *(A.F.P.)*

Kenya

DES INONDATIONS ONT PROVOQUÉ LA MORT DE PLUS DE CENT PERSONNES

(De notre correspondant.)

Nairobi. — Les pluies torrentielles qui se sont déversées sur le Kenya pendant une semaine ont déjà provoqué la mort de plus de cent personnes et des ravages considérables. Le maire de la capitale kényane, où au moins douze personnes ont été tuées dans la nuit du 8 au 9 mai, a réclamé la proclamation d'un « *désastre national* ». Soixante-dix mille personnes seraient sans abri dans l'ouest du pays.

La plupart des victimes ont été emportées par des rivières sorties de leur lit. Le centre de la capitale a été en partie inondé. Dans plusieurs quartiers les lignes téléphoniques soot hors d'usage. Plusieurs routes ont été coupées dans l'ouest et le centre du pays.

Le vice-président de la République a parlé de « *calamité nationale* ». Récoltes et habitations ont été détruites dans plusieurs districts. Selon les services météorologiques, ces pluies, les plus fortes depuis plusieurs décennies, contiueront jusqo'à la fin dn mois.

J.-C. P.

EUROPE

Tchécoslovaquie

L'hebdomadaire italien « Panorama » publie les déclarations de M. Kaplan sur l'affaire Rosenberg

De notre correspondant

Rome. — Julius Rosenberg était connu des services secrets de Prague avant son arrestation aux Etats-Unis, en juillet 1950 : c'est ce qu'affirme M. Karel Kaplan, ancien fonctionnaire du Parti communiste tchécoslovaque, dans la deuxième partie de ses révélations publiées, ce vendredi 13 mai, par l'hebdomadaire italien *Panorama*.

Sur les Rosenberg, M. Kaplan a, en vérité, beaucoup moins de choses à dire que sur les projets belliqueux de Staline (*le Monde* du 6 mai). Il ne désirait d'ailleurs pas aborder ce sujet avec le journaliste de *Panorama*, car il n'a eu connaissance de ce document que par hasard, en travaillant sur les archives secrètes du comité central de son parti.

Pour interroger M. Kaplan, l'hebdomadaire italien avait invité à Munich deux spécialistes américains de l'affaire Rosenberg, MM. David Kennedy, de l'université de Standford (Californie) et Allen Weinstein, du Smith College (Massachusetts).

Selon ce compte rendu « *il existe dans les archives du comité central du parti communiste à Prague une fiche concernant Julius Rosenberg, écrite avant 1950. Elle se trouve dans un dossier qui contient des notes et des remarques relatives à un réseau d'information, organisé par les services secrets tchèques aux Etats-Unis en 1947.* » M. Kaplan en déduit que les services secrets de son pays étaient en contact — ou voulaient se mettre en contact — avec Julius Rosenberg, mais il se refuse à en conclure que ce dernier *était l'un de leurs espions*.

C'est pour espionnage au profit de l'U.R.S.S. que les Rosenberg furent arrêtés, condamnés à mort et exécutés. Or, selon M. Kaplan, l'un des objectifs principaux du réseau tchèque aux Etats-Unis était de servir « *d'aide et de support* » aux espions soviétiques, bien plus surveillés à l'époque par le F.B.I.

Ces remarques éclairent d'un jour nouveau, selon M. Weinstein, l'un des témoignages rendu public lors du procès de David Greenglass, beau-frère de Julius Rosenberg. Celui-ci aurait dit à son parent, en mai 1950, de s'enfuir au Mexique, puis de gagner Prague, où il se serait mis en contact avec l'ambassade soviétique.

R. S.

LES DOCUMENTS CONNUS NE DÉMONTRENT PAS UNE ACTIVITÉ D'ESPIONNAGE nous affirme l'historien tchécoslovaque

Interrogé par l'envoyée spéciale du *Monde*, M. Karel Kaplan, qui vit actuellement à Munich, a fait la mise au point suivante :

« *Je ne me suis jamais occupé du procès des Rosenberg et je ne puis donc faire de déclaration sur cette affaire. Parce que j'ai étudié les procès politiques des années 50 en Tchécoslovaquie, je suis persuadé que c'est avant tout, à présent, le devoir des historiens de scruter tous les grands procès de l'époque de la guerre froide. Les historiens américains s'en occupent et j'ai eu la possibilité de parler avec certains d'entre eux.*

» *Les éléments sur lesquels je suis tombé durant cette étude et qui concernent les Rosenberg ne démontrent absolument pas qu'ils aient été des collaborateurs de la sécurité tchécoslovaque, ce que je n'ai d'ailleurs jamais affirmé. Je suppose qu'il s'agit d'éléments qui permettent de compléter ou de préciser les connaissances passées. J'espère que j'aurai l'occasion de pouvoir discuter avec ceux des historiens qui étudient ce cas avec sérieux et qui doivent vérifier toutes les informations et démontrer leur véracité.* »

Le porte-parole de la Charte 77 reçoit un « dernier avertissement » de la police

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — A la suite de la diffusion, il y a quelques jours, du document n° 10 dans lequel il dressait un bilan des quatre mois écoulés depuis la publication de la Charte 77 (*le Monde* daté 8-9 mai), M. Jiri Hajek, porte-parole du mouvement, a fait l'objet le mardi 10 mai, avons-nous appris jeudi, d'une sérieuse mise en garde de la part de la police tchécoslovaque.

Les représentants de la sécurité, qui avaient convoqué l'ancien ministre des affaires étrangères, lui auraient adressé, selon leurs propres termes, un « *dernier avertissement* ». Ils lui auraient signifié que s'il refusait d'en tenir compte, il aurait à subir les rigueurs de la loi.

Ces *menaces proférées* envers le dernier porte-parole de la Charte encore en exercice traduisent le désir des autorités de *réduire totalement au silence* le mouvement de contestation. A cette fin, la surveillance des principaux signataires de la Charte 77 se serait encore renforcée ces derniers jours. Toute personne qui rend visite aux contestataires est désormais systématiquement conduite dans les locaux de la police, où elle est soumise à une fouille en règle et à un *interrogatoire, et gardée à vue jusqu'à* quarante-huit heures. Cette mésaventure est arrivée au début de la semaine à M. Vaclav Slavik, ancien membre du bureau politique du P.C., appréhendé alors qu'il rendait visite à M. Hajek et détenu ensuite pendant plusieurs heures. La fille du sociologue Klement Lukes, lequel est aveugle, a été également interpellée alors qu'elle sortait de chez son père.

Nous apprenons d'autre part que Mme Hana Ponicka, qui lors du congrès des écrivains slovaques, au début du mois de mars (*le Monde du 4 mai*), avait courageusement pris la défense des romanciers et poètes interdits, a été exclue de l'Union des écrivains. Elle est en outre interdite de publication, et un film dont elle avait écrit le scénario et qui devait sortir prochainement sur les écrans n'a pas reçu l'autorisation d'être diffusé. — M. L.

Espagne

La tentative de prise de contrôle de l'hebdomadaire « Guadiana » par le chef du gouvernement aurait échoué

La majorité des rédacteurs de la revue *Guadiana* — dont le rédacteur en chef et trois chefs de service — ont été licenciés, mercredi 11 mai, pour « *motifs idéologiques* ». Immédiatement, le directeur et le sous-directeur se solidarisaient avec leurs confrères (*le Monde* du 13 mai).

Le principal actionnaire de la revue *Guadiana* est M. Ignacio Camuñas, secrétaire général du parti démocratique populaire, un groupe *libéral* reconnu par l'Internationale libérale, et qui est candidat aux élections du 15 juin à Madrid sur la liste de l'Union du centre, dont le chef de file est M. Adolfo Suarez.

Ces licenciements ont suscité de sérieux remous dans les milieux *politiques. Des personnalités de* plusieurs partis et des centrales syndicales ont pris fait et cause pour les journalistes, condamnant ce qui, selon eux, constituait une manœuvre du chef du gouvernement pour « contrôler » une revue indépendante. Quant aux ouvriers des ateliers où la revue est éditée, ils ont fait savoir qu'ils refuseraient d'imprimer le prochain numéro si la situation n'était pas réglée d'ici là.

Le jeudi 12 mai, après une réunion entre une commission de l'association de la presse, le président du conseil d'administration et la direction de *Guadiana*, tous les licenciements ont été annulés.

Dans un communiqué, l'association de la presse de Madrid affirme avoir trouvé « *les plus grandes facilités* » pour la conclusion d'un accord. Il semble donc que les journalistes ont remporté une victoire et que la tentative de prise de contrôle de l'hebdomadaire par le chef du gouvernement a échoué.

UN MORT ET PLUSIEURS BLESSÉS GRAVES AU PAYS BASQUE

Saint-Sébastien (A.F.P., Reuter, A.P.). — Un homme a été tué, jeudi 12 mai, à Renteria, au Pays basque, au cours des manifestations de la journée de lutte pour l'amnistie. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées dans la même ville, où la police a tiré à la mitraillette. Des heurts très violents ont également eu lieu à Saint-Sébastien et dans d'autres localités, où la grève a été largement suivie. Des barricades ont été dressées dans les rues. Selon les syndicats, deux cent mille travailleurs ont débrayé dans le Guipuzcoa et la Biscaye.

Les principaux partis et groupes nationalistes basques d'opposition ont qualifié de « très grave » la situation dans un document intitulé Manifeste au peuple basque, et signé par le parti nationaliste basque (P.N.B., tendance démocrate-chrétienne); l'EKA (parti carliste), l'E.H.A.S. et l'E.S.B. (parti socialiste), plusieurs autres organisations nationalistes et les deux branches de l'ETA.

Le document déclare : « Nous nous considérons obligés d'exposer à notre peuple la très grave situation que nous avons expliquée au président du gouvernement dans une audience accordée le 10 mai dernier. Actuellement, le roi doit connaître la situation de détérioration profonde en raison du refus du gouvernement de Madrid de libérer tous les prisonniers politiques et de permettre le retour de tous les exilés basques.

» Le peuple basque attend, dans cette heure particulièrement grave, l'appui de toutes les forces d'opposition démocratique de tous les peuples de l'Etat espagnol. »

● *Mlle Carmen Diez de Rivera*, directeur de cabinet de M. Suarez, chef du gouvernement, va abandonner son poste et sera remplacée par M. Alberto Aza. La presse a, en effet, révélé qu'elle avait adhéré au parti socialiste populaire (P.S.P.) de M. Tierno Galvan. — (*A.F.P.*)

● *Le général George Brown*, chef de l'état-major interarmes américain, a assisté, jeudi 12 mai, à Madrid, à la première réunion du conseil hispano-américain qui était présidée par MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, et Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères. Le conseil a prévu la mise en place d'un état-major conjoint dont le but est de préparer une éventuelle adhésion de l'Espagne à l'OTAN. — (*A.F.P., A.P.*)

Bulgarie

M. Boris Velchev est éliminé de la direction du parti communiste

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Au cours d'une réunion le jeudi 12 mai à Boina, le comité central du P.C. bulgare a destitué M. Boris Velchev de ses fonctions de secrétaire et de membre du bureau politique, et l'a exclu de ses rangs. Cette décision, annonce l'agence de presse bulgare B.T.A., a été prise pour des *raisons d'« opportunité »*.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel motif est invoqué en Bulgarie pour justifier l'élimination d'une personnalité dirigeante. C'est de la même façon, par exemple, qu'en juillet 1974 on avait expliqué le vaste remaniement qui avait, à l'époque, fortement modifié la composition du bureau politique. Si le changement est, cette fois, plus limité quant au nombre des personnes concernées, il n'en est pas moins important.

Membre du comité central depuis 1958, du secrétariat depuis 1959 et du bureau politique depuis 1962, M. Velchev passait pour être l'un des hommes les plus proches du premier secrétaire, M. Todor Jivkov, et l'un de ses successeurs possibles. Seuls des manquements graves d'ordre personnel ou un conflit sérieux l'opposant au chef du parti peuvent être à l'origine de sa mise à l'écart totale. La seule fonction que M. Velchev paraît conserver, du moins momentanément, est celle de membre du Conseil d'Etat, où il avait été élu en 1971.

Né en 1914 dans une famille d'artisans, M. Velchev avait adhéré au parti communiste dès 1936. Arrêté et condamné à mort en 1941 pour son activité dans la clandestinité, il avait été gracié et libéré de prison en septembre 1944. Longtemps chargé du secteur de l'organisation, il s'était vu confier un moment, semble-t-il, après le congrès du parti en mars-avril 1976, la responsabilité des relations internationales. Le précédent titulaire de cette fonction, M. Tellalov, ayant été évincé du secrétariat lors de ce même congrès. Mais il ne s'agissait là que d'une solution provisoire. Ces derniers mois, M. Velchev n'avait pas participé aux diverses rencontres réunissant les secrétaires internationaux des pays communistes.

La situation va maintenant être plus claire après la décision prise, également au cours de la session du comité central, d'élire deux nouveaux secrétaires, M. Dimitar Stanichev, âgé de cinquante-deux ans, chef de la section des affaires étrangères du comité central depuis seulement un an, et M. Petar Doulgerov, rédacteur en chef de *Rabotnitchesko Delo*, l'organe central du parti. Ce dernier occupe la place laissée vacante par le départ de M. Bokov, l'ancien rédacteur en chef du journal, après le onzième congrès.

Le comité central a, d'autre part, annoncé la création d'un conseil d'urbanisation et d'aménagement du territoire placé sous la direction de M. Grigor Stoitchkov, promu en même temps à la vice-présidence du gouvernement.

MANUEL LUCBERT.

Italie

Nouveaux affrontements violents à Rome entre manifestants et policiers

Une jeune fille est tuée

De notre correspondant

Rome. — Des affrontements de rue entre manifestants et policiers ont eu lieu pendant plusieurs heures, le jeudi 12 mai, dans le centre de Rome. Ces violents incidents ont été marqués par des incendies de véhicules et des débuts de barricades. Comme les fois précédentes — le 1er février, le 12 mars et le 21 avril, — des coups de feu ont été tirés. Une jeune fille a été tuée et deux autres personnes ont été blessées.

Paradoxalement, ce sont des adeptes de la non-violence — les membres du petit parti radical (libertaire) — qui sont à l'origine des désordres. Ils voulaient organiser une fête populaire sur la piazza Navona, pour célébrer le troisième anniversaire de la victoire du « non » au référendum sur le divorce. Or depuis les incidents du 21 avril, qui avaient coûté la vie à un policier près de la cité universitaire, toutes les manifestations sont interdites à Rome, et cette mesure doit être appliquée jusqu'au 31 mai.

Quand les radicaux, accompagnés de militants d'extrême gauche, se sont approchés, vers 15 heures, de la piazza Navona, celle-ci était déjà bouclée par les forces de l'ordre. Il s'ensuivit quelques heurts, au cours desquels des parlementaires d'extrême gauche et des journalistes ont reçu des coups de crosse ou de matraque. D'autres policiers, en tenue de combat, gardaient les rues avoisinantes.

Les choses ont commencé à se gâter vers 17 h. 30. Visiblement, les radicaux avaient été relayés par d'autres manifestants, qui s'étaient distingués au cours des précédents affrontements. Armés de cocktails Molotov, ces jeunes, devenus des spécialistes de la guérilla urbaine, *n'hésitaient pas à brûler les véhicules* près du Campo dei Fiori, à quelques dizaines de mètres de l'ambassade de France. Les policiers ont chargé, souvent avec brutalité. Au bruit de leurs bombes lacrymogènes se sont mêlées d'autres détonations, plus inquiétantes : c'étaient des balles, comme on n'allait pas tarder à le constater. La mort de la jeune fille est généralement attribuée à des provocateurs.

Le ministre de l'intérieur a-t-il eu raison de s'opposer à la fête des radicaux, alors qu'il avait autorisé les syndicats à descendre dans la rue le 1er mai ? D'aucuns lui reprochent cette inflexibilité ; d'autres *traitent d'irresponsable* M. Marco Pannella, leader du parti radical, qui, en compagnie d'un député d'extrême gauche, occupe la grande salle du Parlement depuis jeudi soir pour protester « *contre le comportement criminel du gouvernement* ». *Bravant une nouvelle fois* le ministre de l'intérieur, des étudiants d'extrême gauche ont annoncé une autre manifestation, ce vendredi 13 mai. Le parti communiste souligne, pour sa part, « *l'extrême gravité de la situation* », et ajoute : « *Nous sommes arrivés à un point limite ; peut-être a-t-il même été déjà dépassé.* »

ROBERT SOLÉ.

À travers le monde

Argentine

● LA PARTICIPATION DES CIVILS à la gestion du pays commencera prochainement, au niveau des communes, a déclaré, le 12 mai à Buenos-Aires, le ministre de l'intérieur. Ces civils seront choisis « sans distinction partisane », a promis le général Harguindeguy. — (*A.F.P.*)

Berlin-Ouest

● LES VOITURES DE DEUX MAGISTRATS ont été détruites jeudi 12 mai par des charges explosives. Sur les lieux des deux attentats ont été trouvées des lettres signées des « Cellules révolutionnaires », menaçant les magistrats visés par les explosions du même sort que le procureur général Buback, assassiné le 7 avril dernier, à Karlsruhe. D'autre part, la police a arrêté jeudi soir deux hommes soupçonnés d'avoir installé un dépôt d'armes pour des extrémistes de gauche. — (*A.F.P., U.P.I.*)

● LA DIETE (Chambre des députés) a élu jeudi 12 mai les douze « *sénateurs* » (*ministres provinciaux*) qui entoureront le nouveau bourgmestre, M. Dietrich Stobbe (*le Monde* du 4 mai). Il s'agit de neuf sociaux-démocrates et de trois libéraux. — (*A.F.P.*)

Italie

● MME RACHELE MUSSOLINI, veuve de l'ancien Duce, a perdu la bataille juridique qu'elle avait engagée voilà trente ans pour récupérer les biens de son mari, saisis en 1946. La Cour suprême italienne, à qui le dossier avait été transmis en 1968, a confirmé la validité du décret de saisie. — (*Reuter.*)

● LE PRÉSIDENT DU GROUPE DES DÉPUTÉS COMMUNISTES, M. Alessandro Natta, a estimé, dans une déclaration faite le jeudi 12 mai devant le comité central du P.C.I., que « *la gravité et les dangers de la crise italienne* » rendent « *urgent* » le succès des négociations engagées entre son parti, la démocratie chrétienne et les autres « *partis constitutionnels* », en vue d'élaborer un programme commun de gouvernement. M. Natta a rejeté toute idée de « *majorité alternative, soit autour de la démocratie chrétienne, soit autour de la gauche* », et il a conclu : « *Il ne s'agit pas de faire quelques pas feutrés vers le compromis historique, mais de réaliser, dans la clarté, les pas qui sont nécessaires dans l'intérêt général du pays.* » — (*A.F.P.*)

Malaisie

● M. RITHAUDEEN, ministre malaisien des affaires étrangères, devait quitter Paris ce vendredi 13 mai, au terme d'une visite officielle en France, commencée mercredi. Au cours d'entretiens avec MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, et Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, M. Rithaudeen a parlé des relations entre la Communauté européenne et l'Association des nations du Sud-Est asiatique (A.S.E.A.N.) qui regroupe la Malaisie, les *Philippines*, Singapour, l'Indonésie et la Thaïlande.

Namibie

● DANS UNE CONFERENCE DE PRESSE tenue à Luanda, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, a qualifié l'initiative des cinq pays occidentaux pour hâter la décolonisation de la Namibie (*le Monde* du 13 mai) de « *manœuvre obscure* » n'ayant pas l'approbation de son mouvement, seul reconnu par l'Organisation des Nations unies comme représentatif du peuple de Namibie. « *Ces discussions*, a dit M. Nujoma, *ainsi que la visite des cinq représentants occidentaux dans notre pays sont injustifiées, illégales et provocatrices.* » — (*A.F.P.*)

Pérou

● UNE RESSORTISSANTE FRANÇAISE, Mme Jacqueline Lobaton, a été arrêtée le 6 mai à Lima, apprend-on à Paris. Veuve de l'ancien leader révolutionnaire péruvien Guillermo Lobaton, elle avait été une première fois arrêtée, en septembre 1976, pour « *complot contre la sûreté de l'Etat* ». Mise en liberté provisoire le 14 avril dernier par décision du conseil suprême de la justice militaire, elle avait bénéficié, à l'occasion du 1er mai, d'une amnistie décrétée par le gouvernement. Mme Lobaton, qui est âgée de quarante-trois ans, est mère d'une fillette de douze ans.

Rhodésie

● LE PREMIER MINISTRE M. SMITH, commentant la nouvelle initiative anglo-américaine en vue d'un règlement du problème rhodésien, a notamment déclaré : « *Je regrette qu'il puisse apparaître que Salisbury n'est pas le centre des négociations. Cela dénote clairement une volonté d'avantager le front patriotique et les pays de première ligne. Cela veut dire que l'opération en sera inutilement compliquée et prolongée.* » — (*A.F.P.*)

Suède

● LA FEDERATION DES EMPLOYES a lancé, ce vendredi 13 mai, un ordre de grève qui concerne dix mille magasins *et boutiques, près de cinq* mille écoles, mille quatre cents hôpitaux et de nombreux restaurants. Cette grève s'ajoute à celle du personnel de cabine des transports aériens et au boycottage des heures supplémentaires dans l'industrie. Les syndicats réclament une augmentation des salaires de 15 %.

Union soviétique

● L'ADMINISTRATION CARTER estime qu'une seconde lettre adressée par M. André Sakharov au président Carter ne nécessite par de réponse, a annoncé, mercredi 11 mai le porte-parole du département d'Etat. Le physicien soviétique a remis ce texte le 17 février dernier à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, quand il est venu chercher une réponse écrite du président Jimmy Carter à une première lettre adressée à la Maison Blanche le 28 janvier dernier.

Yougoslavie

● M. STEVAN DORONJSKI, cinquante-sept ans, a été élu, jeudi 12 mai, pour un an vice-président de la République yougoslave, en remplacement de M. Vidoje Zarkovitch. C'est en vertu du principe de « rotation » que M. Doronjski, qui représente la province autonome de Voïvodine, a été désigné pour assumer les fonctions de deuxième personnage de l'Etat après le maréchal Tito.

Grande-Bretagne

Les conservateurs écossais reviennent sur leurs déclarations favorables à la dévolution de pouvoirs

De notre correspondant

Londres. — Le long débat sur la dévolution de pouvoirs à l'Ecosse a pris encore un nouveau tournant : le parti conservateur *vient en effet de revenir sur ses* déclarations précédentes, selon lesquelles l'Ecosse devait être dotée d'une assemblée parlementaire élue. Ce projet est présenté désormais comme une simple « possibilité » parmi beaucoup d'autres.

La nouvelle politique tory a été présentée au congrès du parti conservateur écossais, qui s'est ouvert jeudi 13 mai à Perth.

M. Francis Pym a repris la proposition déjà avancée par le leader du parti, Mme Thatcher, de réunir une conférence constitutionnelle au sein de laquelle toutes les formations tenteraient de se mettre d'accord sur la façon de décentraliser l'actuel système de gouvernement et de satisfaire les aspirations écossaises. Un tel débat devrait être engagé, selon lui, sans aucune condition préalable, si ce n'est « *le maintien du Royaume-Uni* ».

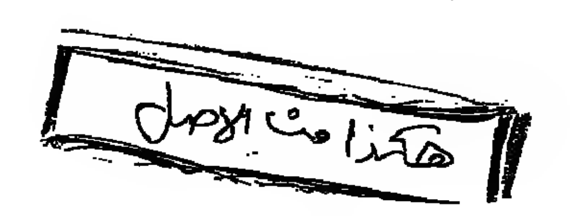
Le revirement des conservateurs s'explique de deux façons. Les dernières élections locales en Ecosse prouvent qu'en dépit de leurs progrès indéniables les nationalistes ont fait le plein de leurs voix et que l'élan du S.N.P. est peut-être arrêté. Les conservateurs ont d'ailleurs quelque peu amélioré leurs positions au cours de cette consultation, qui a surtout été marquée par un recul du Labour. Un tel état de choses encourage ceux des tories qui ont toujours été hostiles à la dévolution à reprendre le combat contre un changement qui, à leurs yeux, conduit inévitablement au séparatisme.

D'autre part, la nouvelle attitude des dirigeants conservateurs accentue leur rupture avec les thèses défendues par l'ancien leader du parti. C'est en effet M. Heath qui fut le premier, en 1968, dans la même ville de Perth, à faire miroiter l'autonomie aux yeux des électeurs écossais.

Les délégués attendent maintenant l'intervention de Mme Thatcher, qui doit clore le congrès samedi matin.

JEAN WETZ.





ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

CONCORDE AUX ÉTATS-UNIS

Vives réactions des riverains après la décision du juge Pollack

La décision du juge Milton Pollack favorable à l'atterrissage de Concorde à New-York, suscite des réactions allant de l'indignation à la résignation parmi les riverains de l'aéroport. *« Maintenant, les riches peuvent avoir leur jouet et un demi-million de personnes n'ont qu'à souffrir »*, a déclaré une habitante d'une localité proche de l'aéroport Kennedy qui affirme être prête à se coucher sur les pistes pour empêcher l'atterrissage de l'appareil.

De leur côté, le gouverneur de l'État de New-York, M. Hugh Carey, et l'attorney général de l'État, M. Louis J. Lefkowitz, ont décidé d'apporter leur soutien aux adversaires du Concorde, qui feront appel du jugement ouvrant la voie à l'atterrissage du supersonique à New-York. M. Lefkowitz a annoncé que le gouverneur et lui-même demanderaient à la cour d'appel fédérale, devant laquelle l'affaire sera jugée, le droit d'intervenir aux côtés des parties plaignantes en tant que représentants de l'intérêt général.

Selon des sources juridiques, l'étape suivante dans la bataille pour ou contre l'arrivée à New-York du supersonique franco-britannique interviendra au milieu de la semaine prochaine, lorsque les compagnies Air France et British Airways demanderont que la décision du juge Pollack soit juridiquement appliquée.

L'autorité portuaire priera alors le juge de surseoir à exécution en attendant que l'affaire passe en cour d'appel.

La presse américaine a accueilli de façon positive la décision du juge Pollack. *« Le bon sens et le droit constitutionnel ont commencé à converger en ce qui concerne Concorde »*, a notamment écrit le *New York Times*.

En France, le bureau du groupe parlementaire Concorde, réuni le jeudi 12 mai sous la présidence de M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, a pris *« acte avec satisfaction de la décision rendue par le juge Milton Pollack »*. Le bureau estime, dans un communiqué, *« que tous les efforts mis en commun ont puissamment aidé à faire comprendre aux États-Unis que notre pays attendait une décision conforme à toutes les règles juridiques internationales »*.

* *

D'autre part, Air France fait savoir, dans un communiqué, que sa flotte s'est accrue de trois nouveaux appareils : un quatrième Concorde, une neuvième Airbus et un seizième Boeing-747 mixte, qui peut être aménagé de manière à offrir à la fois la capacité de deux Boeing-707 passagers (288 sièges) et d'un Boeing-707 cargo.

URBANISME

LA COMMISSION DES SITES SERA CONSULTÉE PLUS SOUVENT

M. Michel d'Ornano présidera la prochaine réunion de la commission supérieure des sites, prévue pour le 24 mai, mais dont la date sera modifiée à cause de la grève générale organisée ce jour-là. Le nouveau ministre de la culture et de l'environnement définira à cette occasion sa politique en matière de sites naturels ou bâtis et précisera le nouveau mode de fonctionnement de la commission.

Trois nouveaux membres seront accueillis dans cette commission qui en compte vingt-cinq : MM. Antoine Grumbach, architecte ; Alain de Swarte, président de l'association de sauvegarde : Maisons, Paysages, Environnement ; Louis Blériot, journaliste à Antenne 2, coproducteur de l'émission « La France défigurée ». Ils remplacent Me Maurice Rheims, membre de l'Académie française ; M. Champigneule, président de la Ligue urbaine et rurale, dont les mandats n'ont pas été renouvelés, et M. Charles Delfante, urbaniste, qui a démissionné.

La commission supérieure des sites est consultée par le ministre sur tous les projets de classement de site sans accord du propriétaire et sur les travaux prévus dans les sites classés, à la discrétion du ministre. Il est prévu de la consulter désormais plus souvent sur des affaires de travaux dans les sites qui ont les dossiers le plus épineux.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

— À PROPOS DE... —

La réforme de l'enquête d'utilité publique

Plus d'autoroutes clandestines ?

Finie l'autoroute qui apparait un beau jour au coin d'un champ, là où on ne l'attendait pas ? La direction départementale du Var a décidé de mettre à profit la réforme de l'enquête d'utilité publique, qui a tout juste un an, pour informer très complètement la population et recueillir un avis éclairé.

« Nous avons fait l'expérience malheureuse des anciennes méthodes, *déclare M. Alain Villeret, directeur de l'équipement du Var.* Lors de la construction de l'autoroute Marseille-Toulon *[la fameuse B-52]*, l'enquête s'était *déroulée sans la participation du* public. Lorsque nous avons commencé les travaux, les passions se sont déchaînées et nous avons eu toutes les peines du monde à terminer la voie rapide. Nous avons constaté alors que l'enquête préalable n'avait pas rempli son rôle. »

C'était très souvent le cas. Destinée à recueillir l'avis des habitants d'une commune sur l'opportunité et les caractéristiques d'un projet d'aménagement, l'enquête d'utilité publique était naguère réglementée par le décret du 6 juin 1959. Les citoyens, informés de l'ouverture de l'enquête par une affiche placardée à la mairie de leur commune, disposaient de quelques jours pour déposer leurs observations auprès d'un commissaire-enquêteur nommé par le préfet. Après avis de ce dernier, le projet était déclaré d'utilité publique. Ce qui n'empêchait pas les protestations de la population, mal informée au moment de l'ouverture du chantier.

Pour mettre fin à ces pratiques, le décret du 14 mai 1976 a mis au point une procédure plus complète. Les avis au public doivent désormais être « publiés en caractères apparents huit jours au moins avant le début de l'enquête et rappelés dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans tout le département ». *En outre, la durée de l'enquête* « ne peut être inférieure à quinze jours » *et elle ne peut avoir lieu pendant les vacances.*

Dans le Var, l'administration a décidé d'utiliser à plein la réforme de l'enquête publique pour la construction de l'autoroute reliant Toulon à l'autoroute Provençale (Marseille-Nice). Un premier tronçon de 4 kilomètres, de Solliès à Pont-Cuers, a fait l'objet d'une publicité sans précédent : à la procédure inscrite dans les nouveaux textes, la direction départementale de l'équipement a ajouté la distribution de dépliants, l'affichage dans les magasins, une exposition dans les mairies et un débat public dans chacune des deux communes concernées.

La municipalité de Solliès-Pont et le comité de défense n'ont pas voulu être en reste : la première a appelé les habitants à participer au débat par haut-parleurs et le seconde a édité un tract. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'habitants de la commune ont pu discuter du projet de voie rapide avec le directeur départemental de l'équipement et l'ingénieur chargé du projet.

« Nous préférons recueillir les protestations des habitants avant qu'après le début des travaux, *dit M. Villeret.* Les habitants savent ainsi que la décision a été prise en connaissance de cause. Par ailleurs, je n'exclus pas une modification du tracé au cas où l'opposition serait trop forte. » *Le tronçon d'autoroute choisi ne pose pas, semble-t-il, de problèmes trop aigus, ce qui facilitera le succès de cette première expérience. Les enquêtes publiques « new look » risquent d'être plus animées dans d'autres secteurs où le débat entre agriculteurs, habitants et ingénieurs sera plus vif.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Ile-de-France

LA PLACE DE LA PUBLICITÉ DANS LA CAPITALE

Les panneaux Decaux pourraient être moins nombreux que prévu

Le maire de Paris devait, ce vendredi, présenter au cours d'une conférence de presse l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de Paris, qui se réunira le lundi 16 mai. Parmi les questions que M. Chirac devait aborder, figure la place qu'il convient de réserver à la publicité dans la capitale, avec en arrière-plan ce que l'on a appelé « l'affaire Decaux » (1).

Le Conseil de Paris a, on le sait, approuvé le 28 juin 1976 une convention liant la Ville à la Société Jean-Claude Decaux. Les propositions préfectorales ont été votées par la majorité (moins deux voix centristes), les groupes de gauche s'abstenant. La commission du mobilier urbain n'a pas été consultée au préalable. La société Decaux plante gratuitement pour la ville deux mille mâts de signalisation. En contrepartie, elle obtient le droit d'installer sur les trottoirs de la capitale, d'une part, sept cents panneaux comportant sur une face un plan du quartier, sur l'autre de la publicité, d'autre part, cent soixante-quinze « mobiliers d'informations locales et touristiques » (MILT).

Ce sont ces derniers qui soulèvent des difficultés : à cause de leur taille (il s'agit de panneaux de 5 mètres de haut sur 4,90 mètres de large), à cause des messages qu'ils diffusent (pour partie publicitaires), à cause surtout de leur emplacement (voir dans notre supplément tourisme le « *clin d'œil* » de Maurice Denuzière). Soixante-dix-huit ont déjà été mis en place, notamment aux portes de Paris et dans les arrondissements périphériques.

Il est certain que la signalisation dans Paris laissait à désirer. Le projet de multiplier les mâts de signalisation est une bonne idée. Mais était-il pour cela indispensable de se lier avec une seule société privée et d'accepter que celle-ci renforce l'emprise publicitaire sur les trottoirs de la capitale ?

Pas de monopole

Plusieurs associations de défense de l'environnement et les concurrents de M. Decaux ont attaqué devant le tribunal administratif de Paris le contrat passé entre la Ville et la société Decaux.

Les responsables de la société estiment pour leur part que leurs panneaux sont plus propres (pas d'affiches déchirées, pas de colle sur les trottoirs) et plus utiles aux Parisiens que les panneaux traditionnels. Ils insistent surtout sur le fait que leur société est bien loin d'avoir un monopole. Ses panneaux ne représentent que 3 % de la surface publicitaire concédée par la Ville et 7 % de l'ensemble des surfaces réservées à la publicité sur les murs et les palissades. *« Ils ne sont pas*, disent-ils, *plus déplacés dans le paysage urbain traditionnel que les palissades réservées à l'affichage publicitaire et que l'on voit fleurir dans tous les quartiers de la capitale, y compris les arrondissements protégés. »*

Le nouveau maire de Paris refusera sans doute de s'engager dans cette polémique et abordera la question de la publicité dans son ensemble mais on sait déjà que les représentants de la société Decaux doivent prochainement rencontrer ceux de la Ville pour étudier une réduction de leur programme : la société n'installerait plus 2 000 mais seulement 1 500 mâts de signalisation. En contrepartie, elle ne planterait pas la totalité des 175 panneaux MILT prévus dans la convention passée avec la capitale.

JEAN PERRIN.

(1) Les conseillers de Paris auront par ailleurs à examiner les questions des expulsions, de la rénovation du carreau du Temple (dans le 3e arrondissement) et du marché Secrétan (19e), et de l'animation de la vie locale avec l'aménagement des berges du bassin de La Villette (19e), du canal Saint-Martin (10e) et du bassin de l'Arsenal (12e).





Le Monde du tourisme et des loisirs

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Borel, la formule d'une époque ?



(Dessin de PLANTU)

JACQUES BOREL vient de tomber à cause de sa boulimie et de son mauvais caractère. Trop d'appétit (comment digérer Sofitel ?) ; une morale des affaires affichée sans ménagement et qui pouvait le condamner par avance : « Les profits sont une vertu ; les pertes sont un vice. »

L'homme a disparu de la scène — est-ce si sûr ? — son héritage demeure. Dans tous les sens de ce terme : une des plus grandes chaînes de restaurants et d'hôtels d'Europe avec 1,6 milliard de chiffre d'affaires ; une formule surtout, dont — c'est certain — on n'a pas fini d'exploiter les défauts et les qualités.

Le flair de Jacques Borel, ce fut de deviner bien avant les autres que nous étions entrés dans l'ère de la rapidité. Ses millions de clients sont tous finalement à l'image de l'automobiliste sur l'autoroute : pas d'encombrements, pas de lenteurs, pas de gestes inutiles : on boit, on mange, on couche, on s'en va... Peu importe le plaisir qu'on y prend ; ce n'est pas le propos.

Nous avons tous été, nous sommes ou nous serons des clients de M. Borel. Borel, la formule d'une époque ?

L'hôtellerie au forcing

« LA mairie a ouvert toutes grandes les portes de la ville à Jacques Borel. » « Les bords de la Loire ? c'est pour Borel. » « Le restaurant de l'hôpital ? Borel... La future cantine municipale ? Borel... Quoi encore demain ? » « Nous disons non à la borelisation d'Orléans »... Propos de campagne électorale ? Certes. Il n'empêche que bien des Orléanais de toute appartenance partagent aujourd'hui l'opinion exprimée par les candidats socialistes lors de la consultation de mars dernier : Jacques Borel s'est introduit de façon un peu cavalière dans la place.

Et ce n'est pas le tout récent jugement du tribunal administratif d'Orléans qui fera taire les adversaires de l'hôtelier, aujourd'hui déchu. En effet, le tribunal, présidé par M. Ambacher, vient de décider que le permis de construire de l'hôtel Borel, ouvert depuis trois mois, dans la vieille ville, dans un site inscrit à l'inventaire complémentaire des monuments historiques, n'était entaché d'aucune irrégularité. Le tribunal rejette ainsi la requête de trois associations de défense, le Groupe d'action municipale de la ville, l'Association pour la protection de l'environnement de l'agglomération orléanaise et l'Association nationale pour la protection des villes d'art, qui estimaient que ce permis avait été accordé illégalement (le Monde du 19 avril 1977).

Les Orléanais, comme les usagers de la route nationale 20, qui franchissent quotidiennement la Loire par le pont Joffre, devront désormais s'habituer au cube de béton de huit étages jeté, comme un pavé dans un paysage de carte postale.

« D'ahurissantes découvertes »

C'est en 1974 que Jacques Borel commence à s'intéresser aux bords de Loire. Le maire d'Orléans, M. René Thinat (radical), dans le but d'attirer des congrès, cherche à accroître le potentiel hôtelier de la ville. Un terrain municipal, situé sur le quai Barentin, se trouve libéré. Jacques Borel — par l'intermédiaire d'un promoteur — est sur les rangs. On se met d'accord sur un établissement « de standing » de cent quarante-neuf chambres et un premier permis de construire est demandé.

Le dossier soulève déjà des réserves de la part du délégué régional au tourisme, M. Hollande : « *Le parti architectural retenu risque de dégrader considérablement le site d'Orléans, où les constructions s'étagent doucement de la Loire vers les tours de la cathédrale. Il serait sans doute regrettable de compromettre, au nom du tourisme, ce qui fait justement l'attrait touristique de la ville.* » Sans l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, ni celui de la commission départementale des sites, le permis est toutefois accordé le 26 juin 1974.

Contre toute attente, c'est selon un nouveau permis de construire que l'on ouvre le chantier.

Il porte cette fois sur deux tranches, la première de cent dix chambres, l'autre de quatre-vingt-dix. L'architecte des Bâtiments de France, consulté, donne un avis favorable pour ce qui concerne la première tranche ; la commission départementale des sites fait de même. Etrangement, le fait que la construction projetée se trouve dans un site inscrit à l'inventaire ne l'émeut pas. Dans ces conditions, un nouveau permis est accordé par le préfet le 8 janvier 1975.

Des militants d'associations de défense du cadre de vie qui passent un jour devant le terrain où les bulldozers commencent à tourner, cherchent en vain le numéro du permis de construire sur le chantier. C'est le début d'une requête auprès du tribunal administratif.

En compulsant les dossiers des deux permis de construire, les associations vont faire « *des découvertes ahurissantes* » : tout d'abord, on ne sait pas si Jacques Borel est autorisé à construire cent dix, cent quarante-neuf ou deux cents chambres ; ensuite, la réglementation d'urbanisme en vigueur jusque-là, qui limite les hauteurs des constructions nouvelles à quatre étages dans le vieux centre-ville (dispositions d'ailleurs reprises dans le nouveau plan d'occupation des sols en préparation), ne s'appliquent plus subitement pour Jacques Borel.

Le pot aux roses

Alors que le gros œuvre atteint le premier étage, le tribunal administratif examine, le 30 avril 1976, la requête des associations demandant le sursis à exécution des travaux. Le représentant du ministère de l'équipement affirme que c'est, finalement, cent dix chambres qui ont été autorisées, et que le règlement d'urbanisme cité par les associations et qui date de 1941 n'est plus valable, un autre lui ayant été substitué en 1971. L'avocat de Jacques Borel, lui, se réfère au règlement de 1941, mais pour affirmer qu'il n'a aucune force légale : le règlement de 1941 a bien été publié dans la presse locale de l'époque ainsi que dans les actes administratifs du département, mais pas au *Journal officiel* !

Bref, de tous ces arguments il ressort qu'on ne sait s'il existe à Orléans une réglementation d'urbanisme. Le tribunal, malgré ces imperfections, déboute néanmoins les associations (le Monde du 8 mai 1976). Ces dernières, en appellent alors à l'opinion publique ; huit mille cinq cents signatures sont apposées au bas d'une pétition que les associations déposent à l'Elysée.

Une vive polémique s'engage au début de l'été dernier avec le préfet, signataire de l'arrêté, M. Paul Masson, aujourd'hui préfet de la Gironde, qui ne prend pas de gants : « *J'ai à me soucier de trois mille quatre cents demandeurs d'emploi et de dix mille cultivateurs en détresse à cause de la sécheresse... J'aurais reçu mille pétitions demandant la construction du barrage de Villerest, j'aurais été très touché* », clame M. Masson. « *Il n'est pas dans les pouvoirs du préfet de faire pleuvoir ni de créer directement des emplois. Néanmoins, c'est lui qui a signé le permis de construire* », rétorquent les associations. *Et il aura quitté depuis longtemps notre région que l'hôtel Borel continuera à se dresser comme une insulte au paysage, au bon sens et au goût.* »

Les entreprises mettent les bouchées doubles. Au début du mois de février 1977, l'hôtel ouvre ses portes. Jacques Borel y accueille le maire d'Orléans, M. Thinat, au cours d'une inauguration qui n'est pas des plus discrètes : un bon millier de personnes se pressent autour des petits fours et du champagne.

Le 2 mai dernier — soit près d'un an après le rejet du sursis à exécution des travaux — le tribunal vient de se prononcer sur le fond de l'affaire et déboute une nouvelle fois les associations qui vont vraisemblablement introduire un recours en Conseil d'État. Pour le tribunal, le défaut de publication au *Journal officiel* de la réglementation de 1941 rend cette dernière caduque et non opposable aux tiers : la guerre était peut-être une période exceptionnelle, rien n'empêchait à l'issue de celle-ci de remédier à ce défaut de publication. Quant aux risques esthétiques, le tribunal est formel : aucune atteinte n'est portée « au caractère des lieux avoisinants ».

Une chose est claire, en tout cas, après le jugement du tribunal : pendant cinq ans l'administration a appliqué des textes qui n'étaient pas opposables aux tiers... Paradoxalement, les Orléanais devront-ils remercier Jacques Borel de leur avoir permis de découvrir le pot aux roses ?

RÉGIS GUYOTAT.

Des repas à l'arraché

UN petit « caféroute » sur l'aire de Francheville, à 40 kilomètres au nord d'Orléans. L'endroit est clair et bien tenu. Une touche de couleur sur les murs : les plats et les prix sont écrits à la main en bleu et en rouge. « *Omelette au fromage : 6,50 F.* ». « *Croque-monsieur : 6,20 F.* » Des voitures arrivent. Les portières claquent. Une bière. Un café. Ici, on débite trois cents sandwichs par jour. Les cent baguettes quotidiennes sont fournies par le boulanger local.

Qu'évoque dans l'esprit du public le nom de Borel ? « *C'est un restaurateur*, dit une dame. *C'est tout ce que je sais de M. Borel.* » « *L'homme ne m'est pas sympathique*, ajoute une autre. *Justement, j'en parlais avec mon mari en venant. Dire que l'on va continuer à voir son nom sur toutes les routes de France ! Depuis ce qui s'est passé, je trouve cela gênant.* » « *C'est un monsieur qui a su arriver avec beaucoup de fric*, répond un jeune, *et il faut voir ce qu'il vend, ce qu'il donne à manger aux clients.* » « *Et pour vous monsieur* — l'homme a la trentaine avantageuse, — *que représente ce nom ?* » « *L'argent.* » « *Mais encore ?* » *Celui qui en a...* »

« *De toute manière, ici, nous ne sommes pas chez Borel* », poursuit-il. Et bien si, justement. Les « caféroutes » font partie de la chaîne. Mais depuis quelques temps, la politique du groupe s'oriente vers l'anonymat. On baptise moins chez Borel. Ce qui a valu cette anecdote savonneuse que raconte un responsable de la société. « *Nous ne mettons plus les pieds au Borel* d'Orléans, lui a déclaré une jeune femme qui a un château en Touraine. *Mais nous avons découvert, à Blois, un petit caféroute où les sandwichs sont excellents.* »

Au niveau des papilles

L'homme à la petite moustache noire est pourtant apprécié de certains de ses employés. « *On se fait de lui l'image d'un dictateur*, déclare Christian Chevrier, le gérant du caféroute de Francheville. *Or c'était un homme qui était très proche de la base. Il passait souvent dans les exploitations et s'inquiétait de savoir si les gens se plaisaient chez lui. Une fois même, il a débarqué pendant le week-end de l'Ascension. La serveuse était seule, débordée. Il n'a fait ni une ni deux, il est passé derrière le comptoir.* »

A Orléans-Saran, un pont rouge — très laid — barre l'autoroute. Sous le nom de Jacques Borel, les deux valets habituels véhiculent une table servie. La SOFRES a dépêché deux enquêteuses qui sondent le client : « *Très satisfait ?* », « *Plutôt satisfait ?* », c'est la moyenne, ou « *Plutôt pas satisfait ?* »

Nursery. Boutique. Bar. Telex. Vente à emporter. Le pont offre tous ces services. Le self surplombe les voies grises et les tirets blancs de l'autoroute. De part et d'autre, des arbres. La salle est agréable. Sous des lampes claires, des comptoirs en forme d'U. Les sièges sont espacés. On peut jouer des coudes sans gêner son voisin.

« *Je me suis arrêté parce que je ne sais pas comment sortir de l'autoroute* », avoue un ingénieur.

FLORENCE BRETON.

(Lire la suite page 21.)

Le non-goût

EN vérité, le tort de M. Borel est d'être venu trop tôt dans un monde trop jeune : celui du non-goût !

En découvrant l'Amérique, Colomb croyait être aux Indes. En découvrant New-York, Borel croyait avoir trouvé son Pérou. Il ignorait que, outre quelques milliers de kilomètres, plus d'un quart de siècle sépare l'Amérique de la France.

Le Français accepte de manger n'importe quoi, mais il entend que ce n'importe quoi soit présenté « à la française ». Il se résigne à être empoisonné, mais il veut qu'on y mette des formes. Il avale la viande hachée dans un pain rond, mais préfère que ce pain lui rappelle vaguement celui de grand-papa, et que le hachis n'ait pas de goût du tout plutôt qu'un mauvais goût !

Certes, il n'a plus le palais accessible aux finesses des arômes, mais son œil a gardé le souvenir des formes et son estomac celui des espérances.

Certes, il ne fera pas 10 kilomètres pour quitter l'autoroute et retrouver dans une auberge de village le repas d'une époque oubliée, mais, du moins, s'il s'arrête au seuil du grégarisme autoroutier, entend-il se voir proposer un ersatz de repas. Une longue expérience et la tradition n'ont laissé, en lui, que le goût de l'apparence.

C'est en négligeant cette apparence que Borel a tout gâché.

Dans dix ans, lorsque le Français aura oublié jusqu'au goût du beurre frais, de la glace au vrai lait, de la viande non synthétique et du vin de raisin... il regrettera peut-être le sort réservé à ce précurseur. Pour l'instant, en mâchonnant ses ragougnasses, il se contente de le moquer. De le maudire même. Mais, que diable ! dans le contexte du moindre effort et du vite avalé, c'est pratique.

Pauvre Borel en avance sur son temps.

L'amusant, c'est que dans dix ans, les Américains, eux, auront appris à manger et redécouvriront la cuisine que, grâce à Borel et ses successeurs, les Français auront menée au tombeau.

R. J.-COURTINE.

Les rubriques mode et maison paraîtront dans le Monde daté 15-16 Mai.

TOURISME

DÉPLACEMENTS

L'avion... dans l'illégalité

« *DANS les transports aériens, l'irrégularité est la règle ; il devient anormal de payer le prix normal...* », ont récemment déclaré, au cours d'une conférence de presse, les dirigeants de l'Association technique interministérielle des transports (Attira). Les réglementations internationales en matière de tarifs ne sont pas respectées. L'Association du transport aérien international (IATA) fixe le prix des billets, soumis, ensuite, à homologation gouvernementale. Cela n'empêche pas les compagnies de pratiquer des rabais en tous genres.

Les disparités monétaires aggravent encore la situation. Nul n'ignore qu'un billet pour Bangkok, acheté à Londres plutôt qu'à Paris, coûtera 1 500 F de moins, par la seule vertu des taux de change. La France n'a pas le monopole de cet état de fait. Le résultat, en tout cas, est clair : des milliers de voyageurs, quand *ils prennent l'avion, sont en possession* d'un titre de transport plus ou moins illégal.

Créée pour favoriser les voyages des jeunes, Attira veut tirer la sonnette d'alarme. Son statut d'association sans but lucratif, son caractère interministériel, la participation des organisations sportives et de jeunesse à sa gestion, lui confèrent une responsabilité particulière. Ses dirigeants tiennent à mettre en garde les jeunes contre les risques encourus lorsqu'ils achètent des billets illégaux.

Les services de l'aviation civile, en effet, seraient décidés à multiplier les contrôles lors des embarquements. Pas d'amende pour le détenteur d'un billet à tarif illégal, mais obligation d'acquitter la différence.

Pour éviter aux jeunes cette situation, Attira veut aller plus loin que la seule *information* : en suscitant des voyages que les professionnels négligeraient ; en obtenant pour les jeunes la création de formules de transports économiques, régulières et « saines ». Ainsi, des vols à destination de l'Europe de l'Est sont-ils proposés avec une réduction de 65 % à 75 % pour les groupes de dix passagers, âgés de douze à vingt-sept ans révolus. Cette formule, protégée par un « *ordre gouvernemental* », met les usagers à l'abri de surprises désagréables.

Attira, qui s'adresse aux jeunes de moins de vingt-huit ans, s'intéresse aussi au transport des adultes handicapés. « *La réglementation*, estime son président, M. Michel Malherbe, *a besoin d'être desserrée : elle est tellement pesante qu'elle empêche pratiquement les handicapés moteurs de voyager* » (deux accompagnateurs adultes sont exigés par Air France pour un handicapé, tandis que la plupart des compagnies européennes se contentent d'un seul).

Attira souhaite voir étudier les mesures destinées à faciliter le transport des personnes handicapées, en application de la loi du 30 juillet 1975. L'une de ces mesures est expérimentée par la S.N.C.F. Depuis le mois de septembre 1976, dans les voitures Corail de certains trains, sur les lignes Paris-Nice, Paris-Brest et Paris-Toulouse, des emplacements sont prévus pour des fauteuils roulants.

★ Attira met à la disposition des jeunes son mémento 1977, qui présente les solutions de transports offrant le maximum de garanties, avec tarifs et itinéraires. Attira, 2, rue Rossini, 75009 Paris. (Joindre un timbre pour frais d'envoi.)

Des radars pour l'Espagne

« LES aéroports et les moyens techniques mis à la disposition des contrôleurs aériens ne manquent à aucune règle de sécurité », *affirme un communiqué du ministère espagnol de l'air, qui annonce néanmoins une modernisation des équipements radars.*

Quelques semaines avant le début de l'été et pour rassurer les millions de touristes étrangers qui ont coutume de passer leurs vacances sur les côtes espagnoles, l'aviation civile espagnole a donc décidé de répondre à la campagne de presse internationale provoquée par la catastrophe de Tenerife qui, le 27 mars dernier, avait causé la mort de cinq cent quatre-vingts personnes.

Le ministère espagnol de l'air annonce donc une série de mesures techniques, ainsi que l'achat d'un matériel moderne qui sera mis en exploitation dès le mois de mai. De nouveaux radars vont remplacer les anciens sur tous les aéroports espagnols. En outre, l'aéroport de Barcelone sera doté d'un système de transcription des renseignements radars, semblable à ceux actuellement en place à Genève, Zurich ou Karlsruhe notamment. A Madrid, plusieurs consoles radars vont être remplacées ou modernisées.

A plus long terme, annonce encore la note officielle, l'aéroport andalou de Séville sera doté d'un nouveau centre de contrôle. Au cours de l'hiver prochain, doit être inauguré un radar au sol à Las Palmas aux Canaries.

D'autre part, affirme le ministère de l'air, la conduite des contrôleurs aériens espagnols « est correcte et adaptée aux responsabilités qui leur sont demandées ». *Enfin, souligne-t-il, un accord est sur le point d'intervenir entre les pouvoirs publics et les aiguilleurs du ciel qui, depuis près d'un an, font une grève du zèle.*

Le chemin de fer à toutes vitesses

DEPUIS 1960, les métropoles régionales se sont inégalement rapprochées de Paris par le train. Pendant cette période, les temps de parcours se sont sensiblement améliorés entre la capitale, d'une part, Châlons-sur-Marne, Metz et Strasbourg, d'autre part, grâce à l'électrification de la ligne en 1962. La durée du trajet a été notablement raccourcie entre Paris et Caen avec la mise en service des turbotrains en 1970.

Sur les autres radiales, le gain de temps est moins spectaculaire, sans être négligeable : amélioration des infrastructures (voie et signalisation) entre Paris et Clermont-Ferrand, utilisation de locomotives plus puissantes et aménagement des horaires sur la ligne Paris-Dijon-Lyon-Marseille et Paris-Nantes ; mise en exploitation de tronçons de voie pouvant supporter des vitesses de 200 kilomètres à l'heure sur la ligne Paris-Poitiers-Bordeaux et Paris-Limoges-Toulouse, électrification partielle de la section Le Mans-Rennes en 1964. De toutes les métropoles régionales, c'est Besançon qui, compte tenu de son éloignement de la capitale, paraît avoir été la moins bien traitée par la S.N.C.F.

Dans les dix ans à venir, la véritable innovation sera l'inauguration de la voie ferrée nouvelle entre Paris et Lyon, sur laquelle circuleront vers 1982 des trains à grande vitesse (260 kilomètres à l'heure). Cette réalisation permettra de rapprocher, de façon spectaculaire, de la capitale tout le quart Sud-Est de la France. Lyon sera alors à deux heures de Paris, comme Lille, Montpellier à 4 h. 30, comme Bordeaux.

HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

Au départ de Paris	Temps de parcours des meilleurs trains		
	Hier (1960)	Aujourd'hui (été 1977)	Demain (1982-1985)
AMIENS	1 h. 26	1 h. 06	
BESANÇON	4 h. 07	3 h. 28	2 h. 21
BORDEAUX	5 h. 40	4 h. 30	
CAEN	2 h. 55	1 h. 51	
CHALONS-SUR-MARNE	1 h. 57	1 h. 17	
CLERMONT-FERRAND	5 h. 09	3 h. 45	
DIJON	2 h. 33	2 h. 18	1 h. 37
LILLE	2 h. 35	2 h. 05	
LIMOGES	4 h.	5 h. 28	
LYON	4 h. 35	3 h. 45	2 h.
MARSEILLE	8 h. 34	6 h. 45	4 h. 43
METZ	4 h. 18	2 h. 41	
MONTPELLIER	8 h. 32	6 h. 49	4 h. 37
NANTES	3 h. 53	3 h. 07	
ORLEANS	1 h. 12	1 h. 03	
POITIERS	3 h. 01	2 h. 29	
RENNES	3 h. 55	2 h. 58	
ROUEN	1 h. 24	1 h. 07	
STRASBOURG	6 h. 40	5 h. 58	
TOULOUSE	4 h. 33	4 h. 43	

TOURISME

LA SAISON DANS LES MASSIFS

UN HIVER TIÈDE

« *La saison touristique d'hiver en montagne a été, dans son ensemble, moins bonne que la précédente* », estime M. Leouzon, délégué régional au tourisme. Au cours de la saison d'hiver 1976-1977, la plupart des stations de ski auraient, en effet, enregistré une chute de leur fréquentation qui varierait entre — 2 % et — 10 % par rapport à la saison 1975-1976.

Ces résultats démentent les propos très optimistes du secrétariat d'Etat au tourisme, qui annonçait, en novembre 1976, une saison d'hiver « exceptionnelle ». « *Le plan Barre ne pourra pas enrayer la ruée à la neige* », prévoyaient les responsables du tourisme. Et le 29 novembre 1976, lors d'une conférence de presse, M. Jacques Médecin estimait à deux millions et demi le nombre de Français qui feraient un séjour de quatre jours ou plus dans une station de ski au cours de l'hiver.

Les premiers résultats de cette saison montrent que pendant les vacances de Noël les stations n'ont fait le plein que pendant une semaine, et après le 25 décembre. Certains responsables de station parlent même d'une réelle désaffection des Français pour les vacances de Noël à la neige. « *Beaucoup ont reporté leur séjour à la neige sur le mois de février*, nous disait l'un d'eux. *Cette année encore, le mois de février a été bon partout, parfois même excellent. Les vacances de février sont toujours les meilleures pour les hôtels, les loueurs de meublés et les exploitants de remontées mécaniques.* » Cependant, quelques-uns ont constaté un certain « fléchissement », même sur cette période. Tous affirment, cependant que Pâques a été « mauvais ». Le découpage des zones scolaires, très contesté, serait l'une des raisons de cette chute de clientèle estimée à — 7 %.

Les Français ont, d'autre part, beaucoup moins dépensé, constatent les hôteliers et les commerçants. « *La disparition progressive de l'hôtellerie, au bénéfice de la para-hôtellerie et des locations, voit la clientèle vivre en circuit fermé, délaissant les commerces des stations* », constate M. Leouzon.

Seules les prévisions du secrétariat d'Etat au tourisme concernant les skieurs étrangers semblent être à peu près vérifiées : la clientèle étrangère a été aussi nombreuse en ce qui concerne les Allemands et les Suisses, en augmentation pour les Belges et les Hollandais, en régression seulement pour les Anglais. Les Espagnols viennent plus nombreux que les Scandinaves mais en nombre encore limité. Il faut enfin noter l'absence de la clientèle italienne, en raison du cours très bas de la lire. « *Le continent américain est encore desservi par des liaisons trop coûteuses pour nous amener la clientèle désirée* », font observer les responsables du tourisme.

Habitués à se plaindre au moindre signe de récession, les « industriels » de la neige souhaitent se faire entendre auprès du secrétariat d'Etat au tourisme. Ils réclament une meilleure répartition des zones et un aménagement des dates des prochaines vacances de Pâques, qui débuteront le 1er avril 1978, pour les zones A et B, et s'achèveront le 24 avril, pour la zone C, celle de Paris. « *A cette date*, estiment-ils, *beaucoup de stations auront fermé... par manque de neige.* »

CLAUDE FRANCILLON.

« LE VÉLO, C'EST L'ESPOIR... »

« *Le vélo c'est la liberté, le vélo c'est l'amitié, le vélo c'est l'équilibre, le vélo c'est la paix, le vélo c'est la fête ; artistes méconnus, montrez votre talent en décorant les vélos avec des écriteaux appelant à intensifier et à encourager l'usage de la bicyclette; agressifs s'abstenir, car le vélo s'accorde au silence comme la voiture à la violence ; avec nous entrez dans la ronde...* »

Ces thèmes figurent parmi ceux de la « ronde à vélo » à laquelle le Mouvement de défense de la bicyclette (1) convie, le samedi 14 mai, une quarantaine d'organisations.

L'homme qui personnifie le M.D.B. s'appelle Jacques Essel. A cinquante ans passés, il a tout quitté — notamment un milieu social aisé — pour le vélo, qu'il veut réhabiliter comme moyen de locomotion privilégié. Vivant en ermite dans le petit atelier de sérigraphie qui lui assure une existence modeste, il fait de la bicyclette une arme de combat : « *Elle n'est pas un but mais un moyen, même si les objectifs du M.D.B. semblent de prime abord s'y limiter ; en réalité, la bicyclette est le symbole d'un autre mode de vie. A partir d'elle nous convions nos adhérents à une réflexion, voire à des jeûnes collectifs, sur des sujets d'intérêt général.* »

Des sujets où l'écologie n'est point absente ! Tels ceux abordés dans le cadre d'une association annexe : le Mouvement pour les communautés villageoises, où Jacques Essel voit l'amorce d'une société nouvelle décentralisée à l'extrême, anti-étatique et anti-technocratique.

Visionnaire ? Utopiste ? L'animateur du M.D.B. s'en défend et rappelle que ses amis et lui gardent les pieds sur terre : ainsi en réclamant des espaces de jeux et de promenade pour les habitants de l'Est parisien. « *Au lieu de cela, les élus de Paris, ceux de gauche compris, proposent un complexe sportif de prestige à La Villette.* »

Et les pistes cyclables ? « *Lorsque de rares travaux sont entrepris, ils sont hors de prix ; voir la piste autour du lac d'Annecy ; ou celle projetée le long du canal de l'Ourcq ; les aménagements à réaliser sur ses bords sont infimes, la voie est déjà praticable, or l'équipement envisage une véritable autoroute pour cyclistes, dispendieuse des deniers publics et susceptible d'attirer les engins à moteur.* »

Trois questions restées sans réponse

Avant même d'envisager une infrastructure cyclable, le M.D.B. rappelle l'urgence d'aménagements faciles à réaliser et peu coûteux : parcs de stationnement des vélos (les vols sont nombreux), couloirs de circulation de 1,50 mètre dans les grandes artères, signalisation des points noirs, respect par les automobilistes du code de la route (dépassement des cyclistes à un mètre minimum, chose difficile à obtenir dans les artères à couloir réservé), développement de la location de vélos en ville, mise sur le marché par les industriels français de véritables vélos bon marché pour la ville, etc.

Ici et là existent des projets, des études (2), de timides réalisations. Aussi, l'an dernier, Jacques Essel posait au ministre de l'équipement trois questions restées sans réponse : puisque vous ne parvenez pas à nous doter d'un véritable réseau cyclable, accepteriez-vous que nous fassions des pistes nous-mêmes avec les usagers sous l'égide d'un service civil cycliste ? Puisque vous ne parvenez pas à nous donner des parcs, des abris et des garages à vélos, seriez-vous favorables à ce que nous les construisions nous-mêmes avec les usagers de la bicyclette ? Puisque vous ne parvenez pas à placer des panneaux aux endroits où le cycliste est en danger mortel, accepteriez-vous que notre mouvement s'en charge ?

Le 14 mai, le M.D.B. rassemblera ses troupes dès 13 h. 30 devant les mairies parisiennes pour se diriger vers trois « zones de dialogue » (Petit Carrousel, place des Invalides, Champs-de-Mars), où les cyclistes engageront le dialogue avec les automobilistes, les piétons, les agents et les responsables préfectoraux, dûment invités ! Le M.D.B. ne doute évidemment de rien. N'a-t-il pas d'ailleurs ajouté aux thèmes de sa ronde : « *Le vélo c'est l'espoir* » ?

MICHEL DELORE.

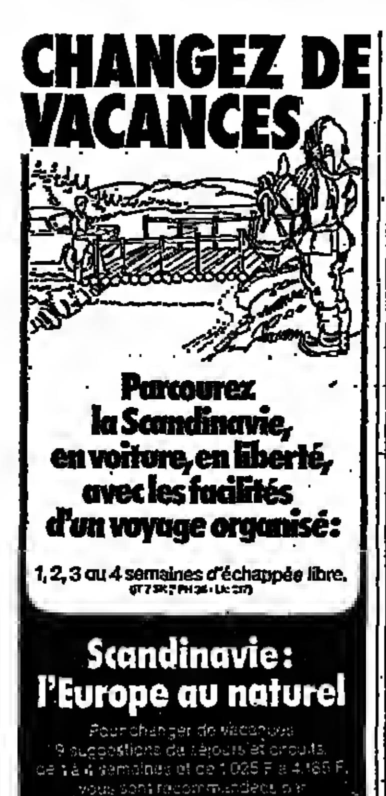
(1) 43, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : 206-40-95.

(2) *Les Deux-Roues dans la ville* (La Documentation française).

● **En collaboration avec l'ensemble des associations intéressées par le tourisme pédestre,** le Comité national des sentiers de grande randonnée a décidé de faire de 1977 « l'année des sentiers ». Celle-ci comportera de nombreuses manifestations réparties sur l'ensemble de l'Hexagone et notamment un tour de France effectué par des équipes se relayant au cours de l'été. But de l'opération : démontrer qu'il est possible d'arpenter notre pays sans poser le pied (ou presque) sur le goudron...

Le coup d'envoi en sera donné à Paris le vendredi 13 mai à 20 h. 30, salle Pleyel, avec la première projection du nouveau film de Jacques Brunet « la France des sentiers ».

★ C.N.S.G.R., 92, rue de Clignancourt, 75883 Paris Cedex 18.





TOURISME

clin-d'œil

Dans le panneau

A l'époque où Paris s'appelait Lutèce, quand les Parisii commencèrent à se trouver à l'étroit sur l'îlot, où devait plus tard s'élever Notre-Dame, les promoteurs du moment organisèrent l'expansion urbaine sur les rives de la Seine, alors couvertes de forêts de chênes et de hêtres. Les visiteurs, plus ou moins poussés par la curiosité touristique, les Romains d'abord, puis les Huns et les Normands ensuite, se plaignirent, paraît-il amèrement, du manque de signalisation.

Il devait bien y avoir par-ci par-là quelques panneaux du genre « Clairière de l'Auroch borgne », « Place des Arènes », « Avenue Astérix » ou « Carrefour des fiers Gaulois », mais c'était insuffisant pour se diriger commodément dans une agglomération où déjà Paris perçait sous Lutèce. Philippe Auguste et ses successeurs améliorèrent sensiblement la signalisation et, de nos jours, le fils d'un marchand de chaussures, M. Jean-Claude Decaux, vient de la parfaire. Depuis quelques mois, en effet, les poteaux indicateurs et les plans poussent tel du chiendent dans la capitale, comme si l'on voulait parer celle-ci d'une forêt d'aluminium moulé en souvenir d'une époque où les arbres étaient en bois.

M. Jean-Claude Decaux, qui a le louable souci de guider ses concitoyens à travers Paris tout en vendant de l'espace publicitaire à des annonceurs peu préoccupés par les itinéraires qui ne conduisent pas à leurs boutiques, a décidé en effet de planter deux mille mâts directionnels dans la capitale. Il semble s'être inspiré pour ce qui est du style de ce qu'avaient fait les derniers occupants. En matière d'indications, ces derniers ne faisaient confiance qu'à leur génie. Certes, les panneaux de bois blanc portant en lettres noires « Kommandatur » ou « Tuilerien Garten » ont été sensiblement améliorés. Si l'on reste fidèle au noir et blanc, on utilise des matériaux plus élégants et on y ajoute la lumière électrique, le couvre-feu n'étant plus de mise !

Tout de même, la multiplication des flèches des indications superflues et des plans de quartiers modifient sensiblement le paysage. Essayez donc de photographier la façade de l'Opéra ou la place de la Concorde sans avoir dans le champ de l'objectif les ouvrages de M. Decaux. C'est pratiquement impossible. Il paraît que ce planteur, qui ne veut pas que les gens s'égarent, a obtenu l'autorisation de se livrer à ces installations une nuit de juin 1976 à 2 heures du matin. Le Conseil de Paris somnolent aurait adopté les projets du publicitaire sans ouvrir l'œil.

Les mauvais esprits, et il n'en manque pas, affirment que jamais exploitation forestière n'a été aussi rentable.

Si la Ville de Paris ne paye rien, M. Decaux encaisse beaucoup. Les « réclames » qui se déroulent automatiquement au verso des plans de quartier ne sont pas gratuites et dédommagent largement le « généreux donateur ». Ce dernier, qui ne regarde pas à la dépense, a d'ailleurs ses équipes de « forestiers ». A bord de camionnettes marquées à son nom, M. Decaux assure l'entretien permanent, la réparation rapide ou le remplacement des panneaux détruits par les vandales qui se moquent bien de voir les touristes marcher vers la Défense quand ils cherchent la gare de Lyon.

Après Paris, le génial planteur attaque la province. Déjà, de nombreuses villes ont souscrit un contrat, et bientôt tout la France sera hérissée de panneaux, de plans, de supports à affiches, ce qui réjouit les fabricants d'aluminium et rend perplexes les défenseurs de l'environnement.

C'est le coup des noces de Cana, en mieux programmé, et bientôt il faudra pour qu'on puisse s'y retrouver dans ces frondaisons artificielles de verre et de métal flécher sérieusement des itinéraires permettant d'en sortir !

Parmi les inconvénients mineurs de ces débordements signalisateurs figure la privation, pour le dragueur conventionnel, du plus ancien prétexte permettant l'abord d'une femme : lui demander son chemin.

Dans cette profusion de destinations, M. Jean-Claude Decaux, lui du moins, a, semble-t-il, trouvé sa voie !

MAURICE DENUZIÈRE.

LES VOSGES DES JETEURS DE SORTS

IL n'y a plus vraiment de mystère dans les Vosges saônoises ; les choses reviennent à la normale. Au mieux, sait-on l'existence d'un ou de deux *jeteurs de sorts*, d'un ou de deux devins et de quelques *barreurs*, du côté de Faucogney et de Mélisey. Adieu les grimoires, les tarauds maléfiques, les marottes d'incantation.

Malgré tout, les gens de la montagne ont du mal à abandonner leurs croyances, faites de survivances païennes et d'attitudes chrétiennes. « *C'est finalement le même homme que celui des siècles précédents, qui passera avec la même crainte devant l'étang ensorcelé dont on lui a parlé pendant son enfance* », explique l'abbé Jean-Christophe Demard, supérieur du petit séminaire de Luxeuil-les-Bains.

Ici, la terre nourrit mal son homme. Pas d'autres moyens, pour la plupart des habitants, que de s'y accrocher. Une mauvaise récolte, une bête malade, suffisent à bouleverser la vie de tous les jours. « *Comment s'étonner que surgisse la tentation de se garantir contre les aléas, fût-ce par des pratiques religieuses gauchies*, note l'abbé Demard. *Et ceci d'autant plus qu'apparaît chez ces gens simples une peur panique : celle du mauvais sort.* »

Les « barreurs »

Au reste, les paysages de la montagne saônoise entretiennent le mystère : landes à genêts, étangs à foison. Et pour envelopper le tout : brumes automnales et neiges hivernales. Jusque entre les deux guerres, le soir, à la veillée, on se racontait les faits et gestes du jeteur de sorts. « *Je me tenais blotti dans un coin, tremblant de peur, quand on entamait ces récits effrayants* », notait, à la fin du siècle dernier, un habitant de Servance.

Jadis, chaque village ou presque avait son jeteur de sorts, un étrange autochtone qui ne se confiait à personne. Il puisait son pouvoir dans de *mauvais livres* aux titres sibyllins : le *Grand Albert*, le *Petit Albert*. Le plus souvent, c'est aux bêtes qu'il s'en prenait, « *arrivant à distance à traiter les vaches et à écrémer le lait des fermes alentour* », raconte l'abbé Demard. —

Le devin — personnage bénéfique — avait l'art de démasquer et de contrecarrer le jeteur de sorts qui en arrivait à déséquilibrer l'économie locale, toute repliée sur elle-même. Pour *désensorceler* une vache, le devin conseillait, par exemple, de faire bouillir en cachette cent clous neufs dans une marmite neuve en récitant une formule. Lorsque la personnalité du « *sorcier* » était trop forte, il n'hésitait pas à se déplacer, utilisant, le cas échéant, des talismans comme la cire du cierge pascal.

Quant aux *barreurs*, justement doués du pouvoir héréditaire de barrer la route au mal, la Haute-Saône en a encore quelques-uns à son service dont... un chirurgien-dentiste de vingt-sept ans. Jadis, les gens de la montagne les fréquentaient assidûment plutôt que de confier leurs problèmes au docteur, au pharmacien, voire au vétérinaire. Aujourd'hui, la médecine officielle a pris le pas sur la médecine populaire.

Ces *barreurs* soignaient un peu tout, même à distance : aussi bien les fièvres et les hémorragies chez les humains que la peste et la gale chez les bêtes. Pour guérir leurs patients, ils traçaient des signes sur la partie malade, y passaient des plantes comme une paille de blé ou une feuille d'oseille ; parfois, ils utilisaient des animaux ou des insectes : une de leurs recettes consistait, par exemple, à délayer dans du vin une cervelle de lièvre crue... A la fin du traitement, ils prescrivaient une prière : « *Tant de Pater, tant d'Ave* ». Comme à confesse. — J.-J. B.

(Lire page 30 l'article de Pierre Georges : La mort du sorcier de Saint-Aubin-du-Désert.)

Plus vite, pas trop vite !

● **Opération... « bison futé ».** Les élèves de l'école de commerce et d'administration du collège Sainte-Barbe organisent, le samedi 14 mai, un rallye automobile en Ile-de-France. Rendez-vous à « la Fringale » (sur la N 36B, entre Coulommiers et Jouarre), à 9 h. 30. Avec une carte de la région... La journée s'achèvera par un dîner-spectacle.

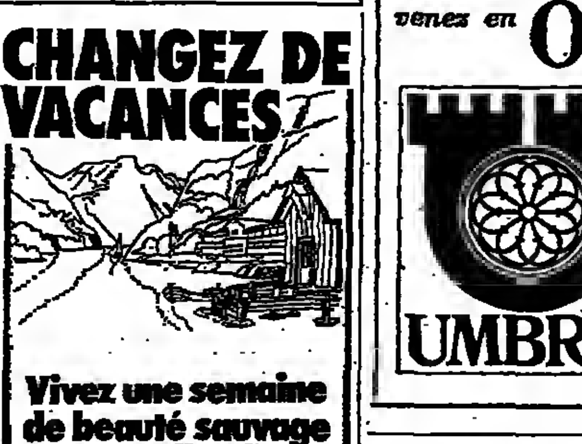
★ Inscriptions : Alain Petit, 158, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. 370-01-75.

● ***Chars à bancs en Bretagne.*** — Dans l'article « Naireaude dans les brancards » (« le Monde du tourisme » du 30 avril), nous avons indiqué par erreur que le prix du forfait week-end était de 500 francs par personne. En réalité, ce tarif englobe le véhicule et le cheval, plus l'hébergement en gîte de tous les occupants (trois adultes ou deux adultes et deux enfants), et leur petit déjeuner à la ferme.

★ Attelages de Bretagne, B.P. 24, 22110 Rostronen. Tél. (96) 29-09-65 et 29-02-85.

● **Le premier musée volant de l'aviation** a été inauguré le 7 mai à Cerny (Essonne), à l'aérodrome de La Ferté-Allais. Il accueillera une quarantaine d'appareils restaurés, tous en état de vol, datant du début du siècle jusqu'aux années 40. Il est dû à l'initiative des passionnés de l'aviation regroupés au sein de l'amicale Jean-Baptiste-Salis et de l'Escadrille du souvenir.







ES VOSGES
ES JETEURS DE SORTS

TOURISME

Quand Cracovie se voyait de Montmorency

LA vue étendue, douce et ondulée que l'on a de Montmorency leur rappela celle de Cracovie. C'est la raison pour laquelle les premiers émigrés polonais chassés de leur pays après leur soulèvement contre les Russes en 1830 choisirent de s'installer dans ce petit village des environs de Paris, où déjà Rousseau avait élu domicile. Aujourd'hui encore, Montmorency reste pour eux le souvenir des grands noms de l'exil, le symbole de la patrie et le lieu de leur dernière demeure : le cimetière des Champeaux, sur la route de Domont, abrite en effet près de quatre cents tombes polonaises.

1834 : Julien-Ursin Niemcewicz, célèbre député de la Diète qui fut à l'origine de la Constitution démocratique du 3 mai (1871), arrive à Londres et loue une chambre à Montmorency sur la place du Marché. Il vient rejoindre son ami, le général Kniacewicz, qui, lui, habite près de la forêt. Le paysage, la campagne, l'air frais qu'on respire, les oiseaux qui chantent, lui rappellent sa propriété d'Ursynow, qu'il a quittée voici quatre ans. De sa fenêtre, les jours de marché, Niemcewicz aime entendre le peuple français, les paysans qui marchandent, les vaches qui meuglent et les cochons qui grognent. Les deux amis font des promenades en forêt : le premier sur un âne « facile à mener », le second à cheval. Il *ne faut pas oublier* qu'il est général.

Dans le pays, tout le monde admire ce vieux soldat élancé, aussi bon que courageux, qui combattit pour Bonaparte. Premier commandant de la 1[re] légion polonaise, il déposa au pied du Directoire les étendards gagnés pendant la campagne d'Italie. Plus tard, toujours fidèle à l'Empereur, il se distingua à Offenbach et à Hohenlinden.

Au député et au général se joint bientôt une troisième gloire, la plus grande peut-être de toute la Pologne : Adam Mickiewicz, le poète romantique, l'âme de la lutte pour l'indépendance. Montmorency lui rappelle sa chère Lituanie, et ce vallon calme devient le lieu de rassemblement de tous les Polonais, « un endroit dont tout le monde rêve et où tout le monde accourt » : officiers, diplomates, anciens soldats de Napoléon, et même de Kosciuszko, artistes, femmes de lettres. Le baron Gros, le peintre des batailles, rend visite à Niemcewicz, Chopin arrive, et il amuse avec ses mots d'esprit et ses imitations. La compagnie va en fiacre danser sous les châtaigniers. On rit, on chante, on pleure dès qu'est prononcé le mot « Pologne ».

Moments de joie, moments de tristesse. Toujours en 1834, la petite colonie apprend la mort *de La Fayette et un an plus tard* le suicide du baron Gros. Claudie Potocka, l'« Ange de l'émigration », est enterrée dans l'église de Montmorency en janvier 1836. Puis c'est le tour de Niemcewicz et de Kniacewicz, qui reposent dans le cimetière des Champeaux (mai 1841 et mai 1842). La dépouille mortelle *du général de brigade est escortée* depuis Paris par un escadron d'infanterie. Quant à son nom, il est gravé sur l'Arc de triomphe.

Une pyramide de pierre, un médaillon en bronze, un nom et deux dates rappellent dans le cimetière le souvenir de Mickiewicz. Il est mort à Istanbul le 26 novembre 1855, mais son corps a été transporté à Montmorency. La cérémonie est particulièrement émouvante. L'hommage rendu à ce « prêtre de l'idéal, banni, proscrit, vaincu », vient d'un autre proscrit : Victor Hugo. De Hauteville House, celui-ci écrit en effet : « Si je n'ai, dans mon isolement, aucune couronne à donner au nom de la gloire, j'ai le droit de fraterniser avec une ombre au nom du malheur. Je ne suis pas la voix de la France, mais je suis le cri de l'exil. »

Vingt-trois ans plus tard, le 28 mai 1890, les cendres de Mickiewicz seront transportées à Cracovie, au château de Wavel, où elles reposent désormais à *côté de Kosciuszko et de Poniatowski.*

Au cimetière des Champeaux, les grands noms de l'émigration et les grands noms d'aujourd'hui sont là : le frère de Joseph Pilsudski, auquel reste attaché le souvenir de la Pologne libre (1919-1939), le fils de Paderewski, le général Sosnkowski. Sur un *mur sont rassemblées* les plaques commémoratives de la dernière guerre : soldats tombés à Narvik, pendant la guerre d'Italie, sur les champs de bataille de Lorraine. Pour la Pologne et pour la France.

Tous les ans, à la fin du mois de juin, sur l'initiative de la Société historique et littéraire polonaise, une grand-messe est célébrée et un pèlerinage a lieu au cimetière. Les petites filles portent le costume de Cracovie — jupe plissée et corselet aux tons vifs. Les fleurs sont blanches et rouges, les couleurs de la Pologne. Tout le monde chante. A la fin de la cérémonie, chacun jette une poignée de terre polonaise sur les tombes. Celles-ci sont mélangées aux tombes françaises. Janusz Gasiorowski, general brigady, Jakob Osmanski et Elisabeth Domenska, nés à Krakow et à Lwow, morts à Paris et à Madrid. Côte à côte avec les familles Renard et Rivière.

FI. B.

Des repas à l'arraché

(Suite de la page 17.)

« *Ce n'est pas mon itinéraire habituel. Mais je dois dire qu'en arrivant, j'ai envoyé un « télex » à ma compagnie.* » Son voisin est l'un des responsables des cartes routières chez Michelin. « *Si j'étais un inspecteur « rouge » — ceux du guide — vous ne me verriez pas là. Tout ce que je peux dire, c'est que je me suis nourri et que je suis tranquille jusqu'à 7 heures ce soir. Mais ce que j'ai mangé — une andouillette-frites — n'a rien déclenché au niveau des papilles.* »

« *Il y a Borel et Borel,* distingue un exploitant agricole qui fait la navette entre Toulouse et Lille. *A Pérouse, l'ambiance est détestable.* » « *Ceux de l'autoroute du Sud ne sont pas fameux,* ajoute un gérant de société. *Moi, de toute manière, je les évite l'été. Au mois d'août, c'est le métro à 6 heures du soir. Les prix sont les mêmes, mais la qualité baisse.* » « *Les restaurants d'autoroutes,* déclare un homme d'affaires, *je les mets tous dans le même sac. Je me limite à la salade de tomates et à l'omelette. Le poulet, c'est déjà plus risqué.* »

« *C'est curieux ces self-service,* constate un délégué médical. *J'ai commandé à la serveuse et pourtant c'est comme si je ne l'avais pas vue.* »

« *La formule a son intérêt,* fait observer un homme d'affaires. *Le jour où je veux faire un repas gastronomique, je vais ailleurs.* » « *J'ai été surpris de trouver dans la carte des vins du Gamay de Touraine,* ajoute un autre, *et il est très bon.* » « *On est servi avec célérité,* déclare une pharmacienne retraitée, *et c'est très pratique. Pendant que je déjeune, je fais vidanger ma voiture. Personnellement, je suis actionnaire de la société. Une actionnaire assez déçue du reste : j'ai assisté à une assemblée générale. Jacques Borel avait l'air d'avoir des idées très précises. C'était un homme décontracté et sûr de lui. Je dois dire que le personnage m'a amusée. Mais pour l'instant, il me fait perdre 500 francs par action.* »

Le personnel Borel porte sur la poitrine un badge où est écrit « *Priorité-Qualité* ». Des efforts certains ont été faits sur le plan de la réception. « *Les gens qui débarquent de l'autoroute sont tendus et encore plus agressifs qu'en temps normal,* dit François Belin, le responsable de la zone d'Orléans. *Nous nous efforçons de les accueillir en douceur. Sur l'Aquitaine, la clientèle est très différente de celle de l'autoroute du Soleil. Nous avons les gens de la Sologne, les familles qui ont des maisons en Vendée et sur la côte Basque. Quinze mille repas par mois en temps normal, le double l'été.* »

Existe-t-il un style Borel ? « *Il réside surtout dans la gestion et dans l'analyse des comptes d'exploitation,* poursuit François Belin. *Mais dans l'hôtellerie, il n'y a pas de style Borel. C'est une industrie de services qui repose uniquement sur les hommes.* »

Auxerre-Vernoy : étape Borel sur l'autoroute du Soleil. « *Ici, c'est rendement-rendement,* dit Catherine, serveuse à la brasserie. *Huit heures debout sans avoir le droit de s'asseoir. Toute la journée, on en voit de toutes les couleurs. Et puis, les chefs sont ennuyeux à propos de tout.* »

A Auxerre, les clients sont sévères. « *Borel,* résume une dame en deux coups de cuiller à pot, *c'est l'argent et la cantine.* » « *C'est ni bon ni mauvais. C'est rien,* dit un monsieur. *Pourtant, depuis quelque temps, la réception a fait des progrès.* » « *Une nourriture des plus quelconques,* dit le directeur d'une agence de publicité. *Au moins sur les autostrades italiennes, les restaurants Pavesi ont le chic pour mettre les plats en valeur. Mais, entre nous soit dit, ce n'est pas meilleur.* »

Sur la moquette, sous les lampes orange, devant un hors-d'œuvre, un steack-frites, une religieuse et une crème renversée, un routier est content. « *C'est impeccable, la musique et tout. Quand on est pressé, ça va vite, alors que dans certains « routiers » on attend et, puis, quelquefois, le bruit est intenable.* » Que pense-t-il de l'affaire Borel ? « *C'est une histoire de gros sous. Nous, on peut pas suivre !* »

Alors, de tout cela, que conclure ? Le cadre intérieur — pourtant agréable — ne suscite pas beaucoup de réflexions, tout comme les divers services fournis — télex, nursery. C'est sur la nourriture que se focalise toute l'agressivité. Au fond, au tréfond même, chacun souffre de voir les aliments perdre leur goût, le repas s'industrialiser, devenir un plateau et la célébration se réduire à une mastication obligatoire.

FLORENCE BRETON.

pour les 10-17 ans qui cherchent autre chose : 3 semaines de vacances sauvages en autre ...

vite !

FORMENTERA

CHANGEZ DE VACANCES

Découvrez à pied la beauté intacte des grands espaces norvégiens

SAS AIR FRANCE

TOURISME

Pas de taureaux morts au-dessus de la Loire

L'INTERDICTION des corridas portugaises qui devaient avoir lieu à Paris a relancé la polémique sur les courses de taureaux. Celles-ci ont repris en France à partir de 1963, date à laquelle leur interdiction a été rapportée.

La mise à mort n'est autorisée que dans les villes dites « de tradition », essentiellement des villes du Midi, plus Vichy, qui s'est réclamée du nombre.

Ailleurs, la mise à mort est interdite et les corridas ne doivent comporter ni picadors ni banderilles. Aussi, beaucoup de protecteurs des animaux sont-ils tentés de fermer les yeux sur ces spectacles à première vue innocents.

Et c'est le mérite de la Société nationale pour la défense des animaux d'avoir dénoncé les sévices infligés aux taureaux lors des corridas sans mise à mort.

Dès que l'une d'elles est annoncée, la présidente de cette association, Mme Andrée Valadier, tente de la faire interdire en vertu de l'article 453 du code pénal, qui réprime les cruautés envers les animaux. A défaut, la S.N.D.A. intervient durant le spectacle pour faire respecter la loi : c'est ainsi que la police parisienne fit cesser l'emploi des banderilles aux Arènes de Lutèce en juin 1975.

En fait, il ne peut y avoir de corrida sans mauvais traitements envers le taureau : à l'état naturel, celui-ci n'attaque ni les chevaux (avec lesquels il voisine dans les pâturages) ni les hommes. Seuls les sévices le rendent agressif.

Les municipalités qui veulent organiser une corrida font appel à l'une des troupes espagnoles spécialistes de ce genre de spectacle. Ces dernières années, elles se sont produites tout autour de Paris (Argenteuil, Saint-Maur, Bois-d'Arcy, Creil, etc.) et aussi dans l'Orne, l'Aube et la Meuse.

Des gradins démontables sont installés sur une place de la localité. Les taureaux — sans doute généralement originaires de Camargue — voyagent en camions, attachés par les cornes.

Pour les faire pénétrer dans l'arène, on les frappe à coups de trident, ce qui leur déchire la peau. Ainsi excités, ils surgissent tels des bolides et cherchent à s'enfuir : c'est dans l'espoir de trouver une sortie qu'ils font le tour de l'arène.

Pour tourner l'interdiction des banderilles, les organisateurs de corridas ont mis au point une « astuce » : ils prétendent utiliser des banderilles terminées par des ventouses... Malheureusement, celles-ci ne tiennent pas sur le poil...

Les vraies banderilles, terminées en crochet, entament le cuir et les chairs du taureau ; on imagine son calvaire lorsqu'on les lui arrache ensuite dans le camion. Devenu trop agressif, l'animal est en général abattu hors de la vue du public — c'est la coutume dans les traditions portugaises — ou conduit dès le lendemain à l'abattoir.

Les corridas sans mises à mort comportent des jeux « comiques » au cours desquels les oreilles ou la queue du taureau sont tordues. Le sort des chevaux n'est guère plus enviable : blessés par le mors, ils saignent de la bouche et reçoivent en outre les coups de cornes du taureau.

En dépit de leur exploitation commerciale — il existe par exemple des clubs taurins Ricard, — les corridas, avec ou sans mise à mort, sont de plus en plus contestées (1). En Espagne même, elles se maintiennent beaucoup plus grâce aux touristes qui y assistent « pour voir » que par un réel engouement de la population.

Récemment, un autre spectacle douteux devait se tenir à Paris : la béliomachie. Il s'agit de combats de béliers excités au préalable l'un contre l'autre. Cette exhibition a été fort heureusement interdite par la préfecture de police.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) Voir l'article de Théodore Monod : « Mascarade et boucherie, la corrida... », *le Monde* daté 8-9 mai.

★ Société nationale pour la défense des animaux, BP 105, 94300 Vincennes.

LE MARTYRE DES CHEVREAUX

L'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs attire l'attention sur le martyre des chevreaux qui recommence chaque printemps. Les pattes liées, ils sont enfermés dans le coffre d'une voiture qui les mène au marché. Là, toujours ligotés, ils sont entassés les uns sur les autres avant d'être suspendus par les pattes, durant cinq à dix minutes, au crochet de la balance, lors de la pesée.

Enfermés dans des cages à volailles trop étroites pour eux, les chevreaux prennent enfin le chemin de l'abattoir. Au mépris de la loi, ils y sont encore souvent suspendus à des crochets acérés qui leur transpercent la membrane interdigitale d'une patte postérieure, avant d'être saignés en pleine conscience.

Il serait pourtant facile d'utiliser l'appareil à électronarcose qui endort profondément les bêtes. Dans l'Indre, un arrêté préfectoral n'autorise la ligature des pattes — et encore de trois seulement — que pendant le transport ; arrivés au marché, les chevreaux doivent être placés dans des parcs ou attachés par un collier. — J.-J. B.

★ Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs, 10, place Léon-Blum, 75011 Paris.

DROLES D'OISEAUX !

L'ORNITHOLOGUE britannique Marc Catesby découvre l'Amérique en 1712. Il met le pied sur un continent vierge où les oiseaux sont nombreux, dans une nature intacte. Le jeune scientifique s'attache alors, émerveillé par la faune et la flore, à peindre les oiseaux dans leur milieu naturel. Derrière les sarcelles, piverts, linottes, rossignols, pélicans et hérons d'Amérique, apparaissent les chênes, noyers, orchidées, amandiers et chrysanthèmes qui fleurissent en Floride, en Virginie, en Caroline et dans les îles Bahamas, où Marc Catesby va passer plus de sept ans à capter des visions fugitives pour le plaisir des yeux des hommes de son temps.

A la suite de son premier voyage, il rapporte aux naturalistes anglais, William Sherard et Sir Hans Sloane, un grand nombre de dessins. Admiratifs de leur qualité et de leur intérêt, ceux-ci l'incitent à repartir pour compléter les recherches et découvrir de nouveaux oiseaux et végétaux. C'est au retour de ce nouveau voyage que sont réunis les éléments nécessaires à la réalisation d'un ouvrage intitulé : *Histoire naturelle de la Caroline, la Floride et les îles Bahamas*. Il est publié à Londres de 1731 à 1743 dans une version bilingue anglais-français, en deux volumes in-folio de deux cent vingt planches en couleurs. La moitié de celles-ci sont consacrées aux oiseaux. Marc Catesby a gravé lui-même à l'eau-forte toutes ses planches et en a contrôlé la mise en couleur. Le succès fut si important en Europe qu'il fut réédité en 1754 et 1771. Les planches d'époque sont signées du monogramme M.C.

L'auteur n'utilise pas la nomenclature scientifique de Linné, toujours en vigueur, qui permet de marquer à la fois les parentés et les différences des êtres vivants. Le Britannique et le Suédois correspondirent longuement. Le second se servit des observations que lui envoyait son confrère pour nommer maintes espèces qu'il ne connut jamais autrement. Les ornithologues modernes ne les ont jamais pris en défaut, souligne M. Jean Dorst, directeur du Muséum, dans la préface de l'ouvrage... qui est présenté actuellement par l'Union latine d'édition. Cette maison d'édition s'est servi d'une réédition de l'ouvrage original publié par Johann Michael Seligman, en 1749, à Nuremberg.

Cet artiste-éditeur choisit les plus belles planches de Catesby et les regrava dans un format plus petit, donc plus maniable. Il y associe les planches d'un compatriote et ami de l'ornithologue, George Edwards, qui travaille, lui, sur l'histoire naturelle d'Europe.



Le tyran : « Il paraît à la Virginie et à la Caroline vers le mois d'avril. Il y fait ses petits et se retire au commencement de l'hiver. Le courage de ce petit oiseau est remarquable. Il poursuit et met en fuite tous les oiseaux, petits ou grands. (...) Comm il a le bec tendre, il ne se nourrit que d'insectes. Il est doux et sans malice. Il fait son nid tout à découvert sur les arbrisseaux et dans des buissons, et ordinairement sur le sassafras. »

Ce sont soixante-quatre de ces planches d'oiseaux qui nous sont proposées aujourd'hui. Elles ont la particularité d'être différentes des originaux de Catesby, car Seligman a donné souvent de la profondeur aux « tableaux » en peignant des décors faits de paysages, de rivières, de villes, comportant des personnages à pied ou en barque. Chaque planche est accompagnée d'un commentaire écrit dans un français du dix-huitième siècle aux tournures un peu désuètes. Les couleurs, selon M. Laissus, conservateur en chef de la bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle, qui donne un avant-propos en tête de l'ouvrage actuel, ont été fidèlement respectées par l'imprimeur Draeger.

M. Jean Dorst remarque bien certaines erreurs, mais il est émerveillé devant la justesse des observations sur la reproduction, le régime alimentaire et les habitats d'élection. M. Dorst donne le titre d'écologiste à Catesby car celui-ci ne sépare jamais l'animal de son milieu naturel. Catesby est un précurseur. Buffon ne sortira son histoire naturelle que trente-sept ans plus tard.

Il s'agit d'une réédition d'un texte ancien. Ce qui a mis donc au travail différents corps de métiers d'art coordonnées par un directeur littéraire et un directeur artistique. Ce sont des graveurs, des imprimeurs, des relieurs, des fabricants de papier, etc.

Une œuvre d'équipe dont on ne saura jamais assez vanter la qualité.

M. F.

★ *Recueil de divers oiseaux étrangers et peu communs*, sous emboîtage doré à l'or fin, 64 planches en couleurs, 16 planches de textes au format 43,5 × 29,7 centimètres. Edité par Draeger pour l'Union d'éditions. Prix : 1 350 F.

golf

L'OPEN DE FRANCE AU TOUQUET

Des Anglais mis dans le vent

Le Tout-Touquet frisquet était là, serré dans du tweed et des lainages de qualité. Toujours très comme il faut ce public et tellement flatté, tellement fier de voir se dérouler pour la seconde année consécutive l'Open de France de golf sur ses chers links. Ah ! vraiment, c'était du bonheur tous ces professionnels qui venaient à domicile faire de nouveau les grandes démonstrations, réussir les exploits.

Public d'amateurs, pour la plupart tous joueurs, qui viennent ici, sur le parcours de la mer, se casser les dents contre les pièges de ce remarquable 6 140 mètres, « par 72 ». Ardents pour l'empoignade, très admiratifs des réussites — très passionnés, très calés : « Pas croyable Georges, vous avez vu cette pêche ? » « Et son coup de fer 4 au 10 ? » Coup de fer 4 au 10...

Il faisait donc un assez mauvais temps au Touquet-Paris-Plage pour ce tournoi qui, l'année dernière, à la même époque, s'était déroulé sur des fairways qui fondaient sous la canicule. Mais, une chance, la fraîcheur, le vent et la pluie, une chance pour les Britanniques qui avaient battu le rappel de leurs jeunes champions pour venir se frotter à la bande à Ballesteros.

Les Anglais, qui, depuis des années, subissent une longue humiliation sur les circuits où ils se mêlent de s'aligner, tenaient au moins ici un atout qui devait leur permettre de ne pas se faire massacrer trop vite. Pour des hommes habitués à se réchauffer des averses de mars sous les averses de mai, c'était le moment où jamais de mettre en pratique les bottes savamment travaillées du côté d'Edimbourg.

Brian Barnes, le rigolard Ecossais, avec ses allures de capitaine de caboteur, devait se dire qu'on allait voir si ces Ibériques s'étaient mis un peu de plomb dans la cervelle, eux et leurs mièvreuses façons de prendre ce sport au sérieux et de s'en servir pour leur gloire. Quelques jeunes Américains, quelques Français (une carte de 69 pour Pascassio, le premier jour), fulgurants mais irréguliers, pouvant espérer ferrailler assez près de l'empoignade — mais, sauf trop de chance, on les aurait traités d'imposteurs — n'iraient pas au-delà du rôle de participants. C'était une sorte de règlement de comptes auquel on nous promettait d'assister : d'un côté les propriétaires du noble jeu, de l'autre les squatters.

En proue, Severiano Ballesteros, vingt ans, le tombeur d'Arnold Palmer au dernier Lancôme.

Le swing en boule de feu

Et c'est vrai, ça vaut le déplacement, la boulimie qu'il met à attaquer et à attaquer encore les victimes qu'on place avec lui sur le tee de départ. Ça vaut le coup d'œil le swing à 360 degrés. (« On ne doit pas pouvoir tenir plus de vingt ans avec un mouvement pareil, nous disait André-Jean Lafaurie, trop de « moments » du corps sont trop souvent sollicités. ») En attendant les courbatures, il frappe l'élégant Castillan, il frappe et pousse ses adversaires dans la luzerne sans beaucoup se soucier de savoir où ils tombent.

Ils avaient tort les Anglais de penser que les petits gars de la Bandera se feraient malmener par les turbulences. Fragiles quand ils s'éloignent trop de chez eux, peut-être, mais ils ont appris à jouer dans le vent. Ils ont tout appris : l'arrogance, le maniement des arbitres, et la servitude des fers longs. Ajoutons qu'ils se déplacent avec leurs tréteaux, tous unis pour la représentation, et quand l'un ne sait plus son texte — cette fois c'était Balbuena — c'est toute la troupe qui a besoin d'aspirine.

Il arrive aussi — une fois leurs adversaires au tapis, encore qu'au golf il convienne de surveiller l'horlogerie de bout en bout — qu'ils se mesurent entre eux et donnent au public des frissons pour la gloire. Cela n'a pas été l'un des moindres intérêts de cet Open de France de voir se dégager un challenger que les pronostiqueurs donnaient vainqueur de Ballesteros à la veille du dernier tour : Manuel Pinero.

Manuel Pinero, vingt-cinq ans, quatrième place à l'ordre du Mérite britannique ; ce garçon qui avec Ballesteros ramenait de Californie la World Cup en décembre dernier. Curieux duo. Avec son air de se prendre pour Ballesteros, « Sève », la coqueluche, séduit et finit par agacer son monde. Contre Palmer à Saint-Nom-la-Bretèche, il n'en menait pas large, mais avait forcé l'admiration par tant de détermination en face des roublardises du vieux lion. Depuis, l'Espagnol a été chercher l'imprimatur aux Etats-Unis. On doit le savoir. Il le fait savoir.

Pinero, lui, donne l'impression de ne se souvenir de rien. Il s'amuse avec son compagnon de gloire : le regard narquois des hommes petits qui n'ont jamais cru que, passé 1,85 mètre, un de leurs congénères pouvait être encore très dangereux. Une silhouette d'adolescent, un sourire qui trébuche sous le sourire des femmes. Sur le terrain, un seigneur de la guerre, premier à l'ordre du Mérite britannique. Ce même jeune homme qui rentrait récemment des Etats-Unis pas impressionné de s'être mesuré aux grands manitous du barnum golfique.

C'est l'étoile qui n'en peut plus de monter. « Sève » superstar. Au Japon, on commence à le prendre pour Dieu le fils ; le meilleur joueur du continent, demain numéro un mondial, après-demain — dans pas longtemps, — son nom sur des cannes, des balles, des sacs, des élixirs pour frapper plus loin, des tondeuses pour tondre toujours plus court. Une vedette.

brutal comme ses swings en boule de feu. Amical et glacé. Mason et Horton, les deux Anglais, qui s'étaient embarqués avec lui pour le quatrième round — deux solides pourtant, sympathiques à peine, qui voulaient sa peau, ça se sentait, — ont perdu leur flegme en cours de route et les dernières illusions qui leur restaient sur l'humour à froid. Il n'est pas sûr que Horton (meilleure carte de l'open, le jeudi avec un 66) ait pu saisir l'œil amusé de l'Espagnol qui, au 10, le voyait s'en aller chercher sa balle dans le ravin, mais ça n'aurait pas dû le rassurer pour la suite des opérations.

Pinero, cependant, vers lequel se portaient les suffrages, ne pourra pas remonter Ballesteros. Une balle perdue dans le maquis lui casse les reins. Il assassine les deux Anglais, mais termine le tournoi avec un moins trois (69-72-70-74).

Le troisième Espagnol sur lequel on avait le droit de parler était Antonio Garrido. Lui tirait son chariot accompagné par Stanley, un Australien de première force, et le Sud-Africain Bland. Ils finissent dans un mouchoir : moins trois pour le trio.

Mais le plus fort était Ballesteros. « Je gagne avec un bon putting » : il avait annoncé la couleur, sans complexe. Non seulement il aura un bon putting, mais aussi des approches d'une précision confondante. Rien ne lui résistait : ni le rough, où il a été se balader à plusieurs reprises, ni les bunkers, dont il sortait en se jouant. Barnes (77) et King (75) ont pris le parti de sourire ; la chance allait à la chance, le talent ne rencontrait plus d'obstacles. Severiano Ballesteros (69-70-71-72) empochait les 40 000 francs du vainqueur. Derrière lui, à moins trois sous le par : Pinero, Garrido, Stanley et Bland. Les Anglais n'avaient plus qu'à rentrer chez eux...

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

CHIFFRES

Sheraton : coup double à Londres.

Le groupe hôtelier américain Sheraton vient de prendre le contrôle de deux grands hôtels londoniens, le *Park Tower* (300 chambres), situé près de Hyde Park, et le *Skyline Hotel* (360 chambres), très proche de l'aéroport de Heathrow.

C'est à la suite d'un accord passé avec la firme canadienne « Skyline hotel ltd. » que s'est effectuée l'opération. Sheraton a racheté le *Skyline*, et repris le contrat de gestion du *Park Hotel*, gestion assumée jusqu'ici par la société canadienne. Sheraton exploitait déjà deux établissements en Grande-Bretagne, l'un proche de Heathrow, l'autre à Aberdeen (Ecosse).

200 hectares de loisirs pour les Lyonnais.

Depuis le 1er mai, les Lyonnais disposent d'un parc de loisirs de quelque 200 hectares, comprenant une zone boisée, de nombreuses aires d'activités et un plan d'eau. Le parc de Miribel-Jonage, c'est son nom, est situé à l'est de l'agglomération lyonnaise. Il constitue la première étape d'un grand projet portant sur 2 300 hectares, dont environ la moitié seront occupés par un lac alimenté par les eaux du Rhône et qui servira de régulateur au fleuve en cas de crue. On peut d'ores et déjà y pratiquer la voile, le canoë-kayak, l'aviron et la planche à voile sur le lac.

L'investissement total a été évalué à 300 millions de francs. Il sera assumé par les départements du Rhône et de l'Ain, les villes de Lyon et de Villeurbanne, et complété par des subventions des ministères de la jeunesse et des sports et de l'agriculture.

Hôtel français à Moscou.

Construit par la France à Moscou, l'hôtel de 1 820 chambres (3.600 lits) destiné à accueillir les foules qui se presseront aux Jeux olympiques de 1980 portera le nom de *Cosmos*.

C'est la SEFRI (Société d'études financières et de réalisations immobilières), filiale de l'U.I.I., présidée par M. Jean-Claude Aaron, qui a assumé la réalisation de cet ensemble de vingt-six niveaux. M. Aaron a indiqué qu'il espérait signer dans un proche avenir de nouveaux contrats portant sur la construction d'autres hôtels à Moscou, Léningrad et Kiev.





TOURISME

DÉBAT — **PARIS, LA PROVINCE ET LE PATRIMOINE**

La paille et la poutre

Après l'article de Philippe Levantal, intitulé « Les sites et les notables » (« le Monde du tourisme » du 26 mars), M. Régis Neyret, vice-président de la commission culturelle au comité économique et social Rhône-Alpes, nous a adressé la lettre suivante :

PAUVRES provinciaux que nous sommes, sous-développés intellectuellement, esthétiquement, culturellement !

Lorsque le responsable de la bibliothèque de Beaubourg déclare au *Monde* : « *Pour rester en permanence à l'avant-garde nous renouvellerons très souvent notre stock, ce qui nous permettra de donner nos vieux livres à la province* », il nous suffit de sourire. Mais lorsque Philippe Levantal nous explique sur quatre colonnes que seuls les Parisiens sont capables de protéger le patrimoine national, alors le sourire ne suffit plus. Il faut bien qu'à son tour le cave de province se rebiffe.

Le raisonnement de Philippe Levantal est, en résumé, le suivant : le patrimoine français — sites, monuments, musées — appartient à la nation. Or, parce que la régionalisation est à la mode, les régions se voient aujourd'hui confier la gestion de ce patrimoine. Mais les élus (et les préfets, qui leur sont bizarrement assimilés) sont incapables de s'en occuper correctement, d'autant plus que « *l'omniprésence de Paris a privé les régions des hommes les plus capables en la matière* ». Conclusion : la régionalisation marque la fin de la notion de patrimoine national, puisque les lumières capables d'éclairer la province se trouvent réunies à Paris...

Ce raisonnement, souvent entendu dans les milieux parisiens de la « sauvegarde », est caractéristique d'une certaine conception élitiste de la culture qui repose sur une série de confusions. La première confusion — la plus grave — provient de l'assimilation des mots « nation » et « Paris » en en faisant des synonymes. Dans le cas qui nous occupe, cela revient à confondre le patrimoine national et l'exclusivité parisienne. Or la nation c'est, outre la capitale, tout le reste de la France. Entre autres — est-il besoin de le rappeler ? — cinquante millions de Français sur cinquante-deux millions et demi.

Seconde confusion, vue de province, la régionalisation est beaucoup moins à la mode qu'on ne le croit à Paris. Et les pouvoirs dévolus à la région sont loin de la conduire à cette « insularité régionale » que craint Philippe Levantal. Qu'on en juge par ce seul exemple dans le domaine du patrimoine : le budget « rhônalpin » 1977 consacre 2 110 000 F aux richesses architecturales des huit départements de la région, soit 260 000 F par département. *Quels pouvoirs peut-on revendiquer pour ce prix-là ?*

Des milliers de militants

Troisième confusion, qui prouve qu'on ne voit pas les choses de la même façon lorsqu'on chausse ses lunettes à Paris et en province. Chez nous (c'est-à-dire hors de Paris) personne n'aurait l'idée de mettre dans le même panier les élus locaux, le préfet et le directeur régional des affaires culturelles. Les premiers — avec leurs qualités et leurs défauts — représentent la population. Le préfet et le directeur régional représentent le gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir. Et les reproches que Philippe Levantal adresse aux seconds, ce sont en fait des reproches qu'il devrait adresser à Paris...

C'est bien mal connaître la paille de la réalité provinciale que de mélanger ainsi les genres. Et c'est bien mal voir la poutre de la réalité parisienne que de la parer de vertus qu'elle n'a guère. On sait en province que si la France devait se contenter du ridicule budget des affaires culturelles pour entretenir et faire vivre son patrimoine, il y a bien longtemps que celui-ci ne serait plus qu'un souvenir ! On sait en province que des dizaines de milliers de militants et d'associations bénévoles se battent quotidiennement, non seulement contre des élus incompréhensifs, mais aussi contre des services parisiens qui restent le plus souvent sourds, aveugles et muets. On sait en province — on est bien placé pour le savoir ! — qu'il y a des maires vandales, comme ceux de Vitteaux ou de Pont-Saint-Esprit. Mais on en connaît aussi des centaines d'autres que l'on cite moins (on ne parle pas de ce qui va bien...) qui n'attendent pas l'Etat pour remplir leurs obligations ou pour aménager amoureusement leurs monuments. On sait en province qu'il y a des conseils généraux généreux, comme celui de la Loire qui finance les travaux de restauration entrepris sur des bâtiments inscrits à l'inventaire (que fait l'Etat pour eux ?), ou celui du Rhône qui a racheté l'extraordinaire site gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal pour empêcher qu'une administration de l'Etat (l'éducation nationale !) ne le détruise...

On sait en province qu'à côté des propriétaires publics il y a des dizaines de milliers de propriétaires privés qui reçoivent de Paris beaucoup de conseils, d'avis, d'injonctions ou d'interdictions, mais fort peu d'aides lorsqu'il s'agit d'entretenir leur patrimoine. On sait en province que la restauration des quartiers anciens de Tours, d'Annecy ou de Lyon a été engagée bien avant que les Parisiens ne redécouvrent leur Marais. On sait en province que *tous* les architectes en chef des monuments historiques (sauf deux) habitent Paris et jugent souverainement de nos départements depuis leurs bureaux des bords de la Seine, ce qui n'ôte rien à leur compétence mais n'est pas obligatoirement le meilleur point de vue pour connaître les rives de la Loire ou de la Garonne. On sait en province que nous commettons beaucoup d'erreurs dans le domaine du patrimoine — et on se bat pour qu'elles ne se renouvellent pas. Mais on se demande dans quelle mesure la Ville Lumière est un juge aussi compétent qu'on nous le dit, elle qui nous a donné, pendant vingt ans, plus d'exemples de vandalisme que tout le reste de notre pays (voir à ce sujet *l'Assassinat de Paris*, de Louis Chevallier).

Le droit à l'erreur

Voilà pourquoi les provinciaux ont tendance à penser, avec Philippe Levantal, que Paris et la province, dont les responsabilités sont partagées, devraient cesser de se regarder en chiens de faïence. Encore faudrait-il que l'image ne s'applique pas, d'un côté, à des « chiens » qui se croiraient supérieurs parce qu'ils auraient un pedigree, et, de l'autre, à des « bâtards » traités de sous-développés et incapables de comprendre les aboiements distingués de leurs confrères « nationaux ». Ce n'est pas en continuant à traiter les provinciaux, notables ou pas, comme de jeunes ignares qu'on leur apprendra à prendre leurs responsabilités. C'est en leur faisant confiance — c'est-à-dire en leur accordant aussi bien la possibilité de réussir que le droit de se tromper.

Ce droit à l'erreur, nous savons bien (nous en souffrons assez !) que nos élus se l'arrogent en province. Mais quand les Parisiens réalisent la Villette, lancent la voie sur berges ou acceptent de scandaleuses spéculations sur les appartements du Marais, est-ce qu'ils sont si différents des provinciaux ? Allons donc ! Les notables parisiens commettent autant de bêtises que les nôtres. Mais comme ils ont plus d'argent, les leurs sont plus grosses. Et comme ils ont plus — infiniment plus — de pouvoirs, leurs erreurs centralisées se répercutent insidieusement à travers tout le pays.

Et si nous tous, Parisiens et provinciaux, animateurs ou amateurs, nous nous mettions ensemble pour dire à nos notables, à nos techniciens et à nos élus, que notre patrimoine collectif, culturel et naturel, c'est notre affaire à nous avant d'être la leur ?

Comment atterrir à Sisteron ?

Notre article « Sisteron veut et refuse son aérodrome » (*le Monde* daté 20-21 février) nous a valu un certain nombre de lettres confirmant que le débat n'est pas clos. De façon très caractéristique à propos de ce type d'équipement, les opinions s'expriment à partir de points de vue totalement différents, voire incompatibles.

M. Levassort, de Saint-Prix (95), « *tombé amoureux de cette magnifique région* » après un voyage par Air Alpes, interpelle l'association des riverains de l'aérodrome, hostile au projet. « *Un comité de défense ? Défense de quoi ?* demande-t-il. *De connaître et d'atteindre rapidement et pratiquement votre magnifique région. (...) L'art de vivre, la qualité de vie, etc., n'est-ce pas aussi de découvrir, de faire découvrir, d'aimer et de faire aimer aux « autres citoyens » votre belle région ? Les « autres citoyens » font travailler les hôtels, les meublés, la restauration, l'artisanat local, les services, les taxis — surtout si les « autres citoyens » utilisent l'avion. (...) Le « mensonge de la création d'emplois » ? Même peu d'emplois, cela mérite attention. Le béton, le massacre de la nature ? Si à la place de l'aérodrome (bande gazonnée) que vous avez déjà vous aviez des usines ou des cités H.L.M., cela serait-il mieux ? L'aérodrome est au contraire à notre époque une garantie d'espace protégé. L'élevage ? Je rentre de Perpignan par Air Inter et j'ai pu voir des moutons brouter l'herbe de l'aéroport.*

A boulets rouges

L'agriculture ? Savez-vous qu'à Orly 270 hectares sont cultivés ? (...) Le taux de fréquentation (de l'aérodrome) *par la population de la région sera faible ? De la région c'est possible, mais alors si je travaille en sous-sol peu m'importe que le soleil ne brille jamais ! Et les autres, alors ! Je ne partage pas cette mentalité. Une route doit traverser mon jardin et je ne m'y oppose pas, car elle rendra service à la collectivité, au pays, à notre pays.* »

M. Lesca, du Groupe d'action et d'étude régional des Alpes-de-Haute-Provence (1), rappelle d'abord que « *le journal du P.C.F. la Marseillaise tirait à boulets rouges sur ceux « qui voulaient » interdire aux enfants de mi- » neurs de venir en charter et » d'aller en classe de neige », alors que le Méridional (modéré) ouvrait ses colonnes au comité de défense des riverains, d'autre part soutenu par les gauchistes...* ». Mais il précise : « *Deux faits semblent converger pour laisser croire qu'un groupe hollandais tenterait de s'emparer du tourisme dans les Alpes du Sud. Le voisinage du village de Curbans, où les Hollandais tentent de construire une base d'accueil, avec l'aérodrome de Vaumeilh qui dépendra de la société Air Alpes.*

Ni concertation ni dialogue

Or cette société vient de passer dans les mains d'un groupe hollandais. S'il s'agissait d'une opération concertée, l'utilité publique de l'aéroport se réaliserait au profit d'une nation étrangère. Pour les habitants des Alpes du Sud, cette question est sans intérêt ; ce qu'ils savent c'est que leur agriculture meurt et que le tourisme qui s'implante ne crée que des emplois de garçon de café, de plongeur de restaurant et de femme de chambre, tous ces emplois étant saisonniers. »

M. Pierre Martel, parlant au nom du mouvement Alpes de Lumière (2), écrit notamment : « *Notre mouvement approuve les arguments des associations locales de défense : inutilité d'un projet ne devant intéresser qu'un « tourisme de classe » de surcroît aléatoire, préjudice pour l'agriculture et l'élevage, défiguration des paysages et nuisances pour la flore et la faune, pollutions et nuisances pour les habitants et pour nos hôtes, déficit considérable* prévu *appelé à grever lourdement les finances départementales et locales. (...) Nous constatons, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres projets importants devant modifier la physionomie de toute une région, que, à part l'archaïque et inefficace « enquête* de commodo et incommodo », *il n'y a eu aucune tentative de concertation, d'information valable ni de dialogue entre les promoteurs du projet et les parties prenantes (...). Nous regrettons qu'il y ait un décalage évident entre l'avis des populations et celui des notables. (...) Alpes de Lumière s'étonne que de tels projets puissent être mis à enquête alors qu'il n'existe aucun plan d'aménagement d'ensemble du département.* »

(1) G.A.E.R., 3, rue Font-Neuve, 04190 Les Mées.
(2) « Alpes de Lumière », 04 Saint-Michel-de-l'Observatoire.



TOURISME

ÉCOLOGIE DU LITTORAL A LUC-SUR-MER

Du plancton sous le microscope

CHAUSSES de bottes de caoutchouc, dix garçons et filles de quinze à dix-huit ans pataugent à marée basse dans l'estuaire de la Seulle, à Courseulles-sur-Mer (Calvados). Ils y installent une ficelle graduée attachée à une grosse pierre plate reliée ensuite à la rampe du pont de Nottingham, qui enjambe l'estuaire. L'opération consiste à mesurer au fur et à mesure que la mer monte — d'abord toutes les demi-heures, puis toutes les dix minutes, — la hauteur de l'eau, sa température, son acidité et son degré de salinité, afin de mettre en évidence les variations de ces facteurs et leur influence sur la faune et la flore de l'estuaire, dont ils ont au préalable collecté quelques échantillons. Pour cela, ils utilisent divers instruments ; thermomètre, bouteille à prélèvement d'eau en surface et en profondeur et réflectomètre pour tester la teneur en sel. Ces jeunes participent au stage d'écologie marine organisé par la Fédération nationale des clubs scientifiques (F.N.C.S.).

Dirigé par trois étudiants en biologie de l'université de Caen, le stage a lieu durant dix-huit jours au laboratoire de biologie maritime de Luc-sur-Mer. Il fait alterner les sorties sur le terrain et l'exploitation des résultats. Détermination des plantes cueillies sur la dune, examen au microscope du plancton, où l'on trouve des larves de seiche et de crevette, de minuscules méduses, des cyclops et des annélides, dissection d'un poisson-lune, sont quelques-uns des travaux réalisés en laboratoire. Quant aux sorties sur le terrain, elles ont lieu dans cinq localités — Luc-sur-Mer, Courseulles, Reviers, Franceville et Salenelles — présentant un relief caractéristique. Le stage se termine par la rédaction collective d'un document de synthèse. « La principale difficulté à laquelle nous nous heurtons est la différence de niveau (de la troisième à la première année d'études supérieures) des participants ; il faut sans cesse veiller à ce que les explications ne soient ni trop simples ni trop complexes », indique M. Gérard Tresgots, directeur du stage.

Trop de mots latins !

Pourtant, l'objectif de sensibilisation aux problèmes écologiques semble bien atteint ; il suffit pour s'en convaincre d'accompagner les stagiaires au marché : « Ce jambon est plein de polyphosphates », faisait remarquer l'un d'eux à un camarade qui venait d'acheter du jambon pré-emballé. « Toute l'année, j'ai étudié des théories abstraites ; j'avais besoin de concret. C'est important de voir des algues, des vers, des crustacés, de les toucher, de les compter », explique Catherine, qui prépare le concours d'entrée dans une école d'ingénieurs agronomes. « Il y a peut-être un peu trop de mots latins, mais ce stage m'a apporté une meilleure connaissance du milieu marin », dit une autre stagiaire, élève de terminale.

Un peu trop « scolaire » mais très sérieux, ce stage a le double avantage de sensibiliser les jeunes à l'écologie, tout en leur faisant faire l'apprentissage de l'autonomie. Dans les limites du budget alloué (5 000 F pour les repas et 1 000 F pour les frais de fonctionnement), les jeunes sont appelés à se prendre en charge, élaborant eux-mêmes les menus et participant aux travaux ménagers (cuisine, vaisselle). Toutefois, il est déconseillé aux « lève-tard » et aux indolents : attention aux levers matinaux vers 6 h. 30 (les sorties se déroulant en fonction des horaires des marées) et aux longues marches de 10 à 20 kilomètres !

M. Bh.

★ Ecologie du littoral à Luc-sur-Mer pour les seize-dix-neuf ans, du 8 au 26 juillet et du 4 au 22 août. Prix : 1 140 F.
F.N.C.S. : Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65 (poste 339).



EN PLEINE NATURE

…OCIATION POUR L'ACTION ET … RECHERCHE EDUCATIVE ET …MMUNAUTAIRE (APAREC).

…jours pour les jeunes de 8 à … ans dans le Doubs, l'Isère, …ge, la Dordogne et les Vosges. …uverte de la nature, randonnées, …e, spéléologie, participation à la … de la ferme, vie avec la popu… …a du village, prise en charge … vie quotidienne par les parti… …nts. Prix : de 1 100 F à 1 150 F … trois semaines, tout compris.

… 23, rue Saint-Gervais, 76000 … Tél. : (35) 88-41-86.

…IR, JEUNESSE ET NATURE.

…couverte de la montagne dans …autes-Pyrénées (massif de Saint-…-Bigorre). Stages de découverte …ngt-six jours pour les plus de …s, comportant topographie, ini… … terrain, course d'orientation, …risme, canoë, spéléologie, cross. … au 29 juillet, et du 1er au …ût. Prix : 1 800 F.

Stage de pleine nature (topo…ie, course d'orientation, initia… canoë et spéléologie, bivouac, …pe). Prix : 590 F pour une …ine. De mai à novembre.

… Centre Guillaumet-Payras, 65270 …-Pé-de-Bigorre ; 8, rue Mabillon, … Paris. Tél. : 325-17-45.

…NAISSANCE DU ROUERGUE MÉ…DIONAL.

…our dans une ferme et décou… de la région sous la directioo … historienne de l'art spécialiste … Moyen Age. Du 20 au 25 juin. … : 235 F. Hébergement et trans… …en sus. Voiture indispensable.

… Nicole Andrieu, La Cazotte-de-…ulés, 12480 Broquiès.

…RATION NATIONALE DES CLUBS …IENTIFIQUES (F.N.C.S.).

…tronomie, écologie, fusées, en …-Loire et Alpes-de-Haute-Pro…e, pour les 10-12 ans. Dans la …e et en Lozère pour les 13-15 … Du 8 au 26 juillet, et du 4 au …ût. Prix : 1 140 F.

Ecologie-géologie dans les Hautes-Alpes et l'Isère pour les 15-19 ans. Du 14 au 29 juillet. Prix : 750 F.

Astronomie et énergie solaire en Haute-Loire pour les 15-18 ans, du 7 au 26 juillet et du 3 au 22 août. Prix : 1 140 F à 1 200 F.

Astronomie, fusées expérimentales, géologie (itinérant, volcans), et écologie dans la Creuse et le Finistère pour les 16-18 ans, du 7 au 26 juillet et du 4 au 22 août. Prix : de 1 140 F à 1 250 F (voyage non compris).

★ Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65 (poste 339).

FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE (FUAJ).

Ornithologie (reconnaître les chants d'oiseaux, connaître leurs mœurs, leur habitat, comment confectionner un « nichoir »), à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). Du 17 au 26 juillet. Prix : 580 francs.

★ 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 553-16-95 et 96.

LA MAISON DES VOLCANS.

Stages « étude du milieu ». Techniques de découverte du milieu naturel (du 18 au 23 juillet), écologie du milieu montagnard (du 1er au 18 août), écologie du milieu aquatique (du 22 au 27 août).

Stages « géologie-volcanisme » : découverte géologique en haute Auvergne, du 11 au 16 juillet et du 8 au 13 août.

Initiation à l'ornithologie et au baguage, du 5 au 10 septembre. Stages destinés au plus de 16 ans. Prix : 400 F à 450 F, comprenant hébergement (chambres de deux à cinq lits) en pension complète, encadrement, fourniture du matériel.

★ Château Saint-Etienne, 15000 Aurillac. Tél. : (71) 48-49-09.

RENCONTRE DE JEUNES

Découverte itinérante du milieu naturel en Corse. Bivouac à partir d'un point fixe. Pour les 18-25 ans. Du 1er au 18 août. Prix : 1 510 F, voyage en avion compris.

Séjour en péniche sur le canal du Nivernais, pour les 18-25 ans. Découverte active de la région. Du 14 au 18 août. Prix : 1 000 F (voyage : 75 F).

★ 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874 89 28.

Attention, travaux !

ALPES DE LUMIERE. — Etude et développement des richesses du patrimoine naturel, culturel et artistique de la Haute-Provence.

★ 2, place du Bourguet, B.P. 37, 04300-Forcalquier ; tél : (92) 75-05-36.

COMPAGNONS BATISSEURS. — Chantiers de trois semaines en France, ou à l'étranger, pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.

★ 5, rue des Immeubles-Industriels, 75011-Paris ; tél. : 348-09-50.

CONCORDIA. — Le chantier comme moyen de connaissance de l'environnement, de communication et de création. Chantiers (construction, travaux agricoles, archéologie, protection de l'environnement), en France et à l'étranger.

★ 27, rue du Pont-Neuf, 75001-Paris ; tél. : 233-42-10.

ETUDES ET CHANTIERS. — Aménagement rural et urbain, architecture-archéologie en France (Bretagne, Ile-de-France, Jura, Languedoc, Limousin, Nord, Provence, Pyrénées).

★ 33, rue Campagne-Première, 75014-Paris ; tél. : 325-15-61.

MOULIN DES APPRENTIS. — Chantiers en France (Tarn, Var, Lozère, Creuse) et en Yougoslavie : aménagement de terrains de camping, restaurations diverses, protection de la nature, archéologie.

★ 23200-Bonnat ; tél. : (55) 62-10-05.

NEIGE ET MERVEILLES. — Chantiers de construction et de protection de la nature.

★ 06430 - Saint-Dalmas-de-Tende ; tél. : (93) 04-62-40.

SECTION DES JEUNES DU MOUVEMENT CHRETIEN POUR LA PAIX. — Réparation de bâtiments, nettoyage de pâturages, travaux agricoles et chantiers d'animation (encadrement d'enfants handicapés) en France et à l'étranger.

★ 46, rue de Vaugirard, 75006-Paris ; tél. : 325-49-70.

SERVICE CIVIL INTERNATIONAL. — Chantiers de rénovation et de construction, aide aux agriculteurs, en France et à l'étranger.

★ 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009-Paris ; tél. : 874-60-15.

UNION REMPART. — Sauvegarde du patrimoine architectural et archéologique, 1, rue des Guillemittes, 75004 Paris. Téléphone : 887-47-03.

Ces neuf associations sont membres de COTRAVAUX, organisme de cogestion pour le travail volontaire des jeunes créé en 1959. Agréées par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, ces associations organisent leurs activités de manière indépendante. Les frais de séjour varient de 100 F (compagnons bâtisseurs), à 418 F.

Plaisirs de la table

BUON APPETITO !

PUISQU'IL est entendu que les Français vont passer leurs vacances « ailleurs », comme dirait M. Jobert, recommandons à ceux qui iraient cet été en Italie le petit fascicule *A table en Italie* édité par l'Office national italien de tourisme. Car visiter l'Italie, ses villes et ses campagnes, rêver, ou s'y baigner dans le *passé comme* dans ses eaux, découvrir ses musées et ses perspectives de vieilles pierres sans savourer au jour le jour ses spécialités culinaires régionales, c'est négliger sinon le principal du moins ce « ciment » de toutes choses qu'est la table au service d'une meilleure connaissance des hommes.

Faudrait-il commencer par une initiation parisienne à cette cuisine, la plus proche de nous sans doute, mais aussi la plus mal connue parce que trop souvent stylisée, résumée, en des cartes qui se ressemblent ? Pourquoi pas ? Mais, en effet, le reproche que je ferai aux restaurants italiens de Paris est de ne pas nous présenter des cartes classant leurs plats par région, de nous *expliquer la truffe blanche* du Piémont, aliacée, les raffinements de la cuisine vénitienne, les fromages lombards et les charcuteries de Toscane, le chevreau au piment rouge des Abruzzes et la pizza napolitaine, la Sicile où l'on mange exceptionnellement du pain et les *paste asciutte du* Latium, etc.

Cela dit, passons en revue les meilleurs d'entre eux et d'abord le plus renommé : *Au Chateaubriand* (23, rue de Chabrol (10e), tél. 824-58-94, fermé dimanche et lundi. M. Forno est presque un Parisien et sa carte est bilingue si j'ose écrire. Mais, dans cette salle aux tableaux modernes bien choisis, les scampis, les poissons, les diverses pâtes sont de première qualité, avec les « raviolis double beurre » éblouissants.

Tout de suite après je classerai le bon Mario *(Chez Mario* 7, rue des Ecoles (5e), tél. 326-83-59, fermé lundi) Ici c'est la bonne franquette, une *commedia dell'arte*, où Pantalon joue avec *Scalopine*, où *Mortadelle courtise* Arlequin dans la meilleure humeur. Seule la côte de bœuf est bien « de chez nous », épaisse et saignante, après les saladiers de hors-d'œuvre *(antipasti)* lorsque l'on ne se laisse pas séduire par les pâtes à la carbonara et l'étonnant vieux *parmiggiana* qu'il faut « détruire » à la dague.

Sur la rive gauche encore, voici *Gildo*, qui n'est plus Gildo, mais où le successeur maintient la qualité (153, rue de Grenelle (7e), tél. 551-54-12, fermé dimanche et lundi midi) avec des *tagliarini* et le *zabaglione*. Puis *Au Lac de Côme* (129, bd du Montparnasse (6e), tél. 326-52-35, fermé dimanche et lundi), où l'équation qualité-prix est parfaitement respectée.

Sur la rive gauche encore, je mettrai à part le *Grand Venise* (171, rue de la Convention, 15e, tél. 532-49-71, fermé dimanche et lundi), que je cite par correction, encore que ses prix (c'est l'Italien le plus cher de Paris dans le décor le moins agréable) et l'accueil hautain et désinvolte à la *fois m'inciteraient plutôt à renon*cer aux hors-d'œuvre très riches et à la sarabande des desserts. Entre les deux, les plats m'ont chaque fois paru sans exaltation et trop gras.

Sur la rive droite, il faut noter le vieux *Conti* (72, rue Lauriston, 16e tél. 727-74-67, fermé lundi) d'un classicisme endormi mais de rigoureuse qualité ; le *San-Marco* (9, rue du Colisée, 8e, tél. 225-28-71, fermé dimanche) et son *bollito misto* (pot-au-feu aux viandes diverses) dans un style plus « beaux quartiers » que nécessaire ; l'excellent *Via Veneto* (13, rue Quentin-Bauchart, 8e, fermé dimanche), où Jacques Simon propose d'agréables pâtes fraîches aux morilles, aux truffes blanches, aux queues d'écrevisses, au saumon fumé, ou encore avec les beaux jours, en salade à la façon de Bernard Borderie, le metteur en scène d'*Angélique*, qui est un redoutable gourmet. Mais aussi une soupe de poissons remarquable, des scampis, bien sûr ! *Et, le soir, dans ce décor* un peu film « dolce vita », une guitare fait un fond plaisant, tandis que les chandelles jouent avec la beauté des clientes. Excellents coquetels.

Je sais des « fans » du *Parme* (9, rue d'Argenteuil, 1er, tél. 260-56-22, fermé samedi midi et dimanche), qui est une gentille et discrète maison et où les lasagnes aux fruits de mer sont bonnes. Enfin je citerai la gentille et très ancienne *Trattoria Toscane* (22, passage des Panoramas, 2e, tél. : 236-53-45, fermé le dimanche), qui refuse du monde à midi, ce qui est normal en fonction de ses prix très raisonnables.

Mais comme on voudrait que tous (je me répète, mais ce serait tellement mieux !) fassent l'effort de nous instruire, fourchette en main, des richesses d'une cuisine qui n'est pas seulement de pâtes et de tomates. Et des vins, surtout, car il en est d'excellents comme celui du Haut-Adige, rosé moustillant que je ne retrouve même plus chez *Mario* ou au *Via Veneto*, comme autrefois.

LA REYNIÈRE.

« French water »

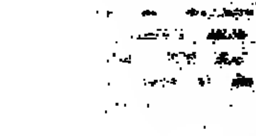
ABERRANT mais vrai : le peuple le plus consommateur d'eau plate du monde (les eaux de source n'existent pas aux Etats-Unis) se met aujourd'hui à l'heure du... Perrier. Belle revanche sur les inondations de cocas et autres pepsis pour la France que le déversement à flots de Perrier qui s'effectue en ce moment sur l'Amérique. Curieusement, l'affaire d'Abou Daoud, vivement reprochée à la France lorsqu'on évoque ici les ennuis que les autorités américaines créent au Concorde, est bannie de la conversation quand il est question de Perrier ! Jusqu'ici, comme l'écrit un quotidien new-yorkais, « seuls les 5 % les plus snobs de la population américaine s'adonnaient au Perrier ». Dans les supermarchés huppés, on pouvait voir de temps en temps les petites bouteilles vertes et dans les restaurants français — ou qui (ils sont légion) se font passer pour tels, — il était de bon ton de déguster en plus des vins « the french water » (l'eau française).

A présent, Perrier lance une campagne-éclair destinée à introduire la consommation de sa marque dans les mœurs des classes moyennes et de battre en brèche, sur leur propre terrain, les boissons rafraîchissantes américaines et même le lait, sacro-saint breuvage des familles.

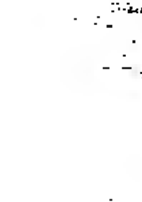
Afin de mieux faire connaître les vertus du Perrier, ils ont récemment invité une cinquantaine de critiques gastronomiques américains à une conférence de presse (Margaret Trudeau y assista en qualité de photographe) à l'issue de laquelle fut servi un repas gargantuesque, généreusement arrosé de Perrier — et des meilleurs vins, la chose va de soi. C'est Orson Welles qui a été chargé de la présentation de Perrier à la télévision : il va narrer sur le petit écran l'histoire « vraie » du « french beverage » depuis sa découverte par les soldats d'Hannibal (?)

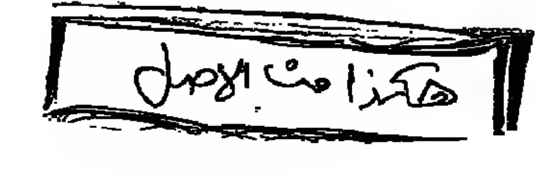
A New-York, le prix affiché dans les magasins d'alimentation pour la petite taille varie entre 2,75 et 3,50 francs, pour la grande taille entre 4,50 et 5,50 francs. Les autorités fédérales qui ne perdent pas une occasion de recommander à la population de « voter américain », ne voient pas d'objection à ce qu' « elle boive français ». Elles ne semblent pas, heureusement, se rendre compte de l'influence subversive et insidieuse que la consommation d'une eau étrangère — française de surcroît — pourrait avoir à long terme sur les mœurs et la mentalité américaines. Ni craindre les effets que cette invasion aquatique pourrait avoir sur la balance commerciale franco-américaine. C'est fou !

LOUIS WIZNITZER.









APPETITO!

french water»

BOUCHARD PÈRE & FILS

Hippisme

Chronique sur des chroniques

OUR le voyageur qui rentre, la première course est celle aux chroniques des autres. ... nt retenu Orliaguet (*Paris-...*), de La Brosse (*l'Actualité ...ique*), Michel Morice (*le ...ro*) de deux semaines de péri... s hippiques ?

... nom émerge, au premier ... : *Blushing Groom*. Un des ...ets du voyageur est de n'avoir ... vu le merveilleux petit dieu ...e (1) gagner la poule d'essai, ... poule d'essai, peut-on ...e, tant son emprise était, à ...nce, certaine. L'admiration ... en général, sans réserve. ...ques jumelles, cependant, ont ..., en dépit des trois bonnes ...neurs prises à *Pharly*, une ...le course un peu moins bril... que les précédentes. Peut-... le poids des dollars modère... désormais les envolées. Au ...u des rumeurs, ballons d'es... fausses offres et fausses sur...ères, qui sont le cortège habi... des ventes de grands che..., il n'est pas facile de savoir ...n est la négociation concer... le champion de l'écurie ... Khan. Selon une hypothèse ... paraît plausible, il y aurait ... à son propos, une offre amé...ne de 5 millions de dollars ...iron 25 millions de francs) sous la condition suspensive ... gagne le Derby d'Epsom, ... deux semaines. Voilà donc ... dieu rouge (et, jusqu'ici, ...sivement longcampésien) in... à se lancer à l'assaut de ...npe des olympes. La rudesse ...escalade justifie qu'il mesure ... efforts. Car, à partir d'une ...ine altitude, le « faux-pas ... des centaines de milliers de dollars. *Blushing Groom* vaudra 5 millions de dollars s'il reste invaincu, mais sa cote tombera de moitié s'il est battu. Il essaiera alors un rétablissement. S'il le réussit, son prix remontera à quelque 3 millions de dollars. S'il le manque, il chutera derechef vers la zone des 1 500 dollars. Les jeux de la piste et de l'argent sont sans pitié.

N'est-ce pas à cette nécessité commerciale de se surpasser constamment — et d'y parvenir par tous les moyens — que se rattache l'hécatombe des dernières semaines ? Car la seconde série d'images qu'impose le survol est celle de gloires récentes, fauchées, ou au moins atteintes, par les revers. *Malacate*, gagnant du Derby d'Irlande l'an passé et compagnon d'écurie de *Trépan*, sur qui a pesé l'anathème que l'on sait, se révèle, au haras, quasi stérile. A tel point que l'on envisage pour lui la castration et une nouvelle carrière sur les obstacles. Un gagnant de l'Irish Sweeps Derby sautant les haies et les chemins d'un « point to point », voire les talus d'une chasse au renard : voilà un chapitre imprévu et attristant de la saga du Curragh.

Allez France, la gloire des gloires, devait donner naissance, voilà quelques jours, aux Etats-Unis, à son premier poulain, fils ou fille de *Secrétariat*, l'autre idole des cinq dernières années. Il a fallu sacrifier la pouliche (c'était une petite femelle) dans le ventre de la mère pour sauver celle-ci. *Pistol Packer*, autre étoile de première grandeur au firmament des pur-sang, vient d'avorter d'un produit de *Mill Reef*. *Miss Dan* est morte. Ne parlons pas de *San San*, maintenant au Japon, et à propos de laquelle aucun écho n'a jamais fait état du moindre espoir de naissance. Enfin — et bien qu'il s'agisse d'un domaine différent, d'ordre, semble-t-il, strictement musculaire, — *Rex Magna*, qui fut un des rares éclairs de lumière de ce printemps à Longchamp, se trouve écarté des pistes au moins jusqu'à l'automne.

Il n'est pas suffisant, devant cette série noire, de s'en tenir à la vieille constatation populaire que le malheur fauche les meilleurs. La question est : n'est-ce pas parce qu'on les avait rendus meilleurs, par des pratiques à la limite de ce que pouvait tolérer leur organisme, que des failles, d'abord discrètes mais indélébiles, *se sont ouvertes dans* celui-ci ? L'apprenti-sorcier est une espèce qui croît et prospère au bord des pistes. Apprenti ? En fait, certains des sorciers ont, depuis longtemps, achevé leur apprentissage. Leur pouvoir n'en est que plus condamnable : ils l'exercent en connaissance de cause.

Ceux qui, apparemment, ne sont pas sortis de l'apprentissage, sont bien les jockeys — pourtant chevronnés — du Prix Briançon, à Enghien. A un carrefour de pistes, ils s'engagent dans la mauvaise : 200 mètres plus loin, ils s'aperçoivent de leur erreur, font demi-tour pour reprendre le bon parcours. Mais alors, les derniers, qui ne pouvaient même plus suivre le peloton, se retrouvent largement en tête et, comme au paradis, sont les premiers sur la ligne d'arrivée. Ce n'est pas le chant des anges qui les y accueille. Une tempête secoue les tribunes. Le public demande le remboursement de tous les paris. Les commissaires délibèrent pendant une heure.

En appliquant à la lettre le code des courses, ils devraient suspendre tous les jockeys, car tous sont coupables. Mais s'ils décident cette sanction collective, qui montera les chevaux lors des prochaines réunions d'obstacles ? Enghien ne peut décapiter Auteuil. Le film de la course, dix fois vu et revu, suggère une solution. Au moment de l'erreur de parcours, certains jockeys semblent glisser un regard vers la bonne piste. On en conclut avec soulagement qu'ils voulaient s'engager dans le parcours convenable, mais qu'ils en ont été empêchés par ceux de leurs collègues qui, à la corde, leur en barraient l'accès. Ouf ! Il n'y a que quatre coupables. Ils écopent de quatre jours à deux mois de suspension.

Achevons le survol. Jean Cruguet, sur lequel, chez nous, on faisait la moue, plaque un point d'orgue sur sa seconde carrière américaine en gagnant le Kentucky Derby, avec *Seattle Slew*, fils de *Bold Reasoning*, une autre gloire fauchée (il est mort, au haras, à cinq ans, après une seule année de monte). Déception : *Danseuse Etoile* — pour nous, un autre éclair du printemps — est inexistante dans les Guinées. Deux tout jeunes entraîneurs français, Daniel et Christian Doumen, s'affirment en Angleterre avec *Sonedtki* et *Le Despote*.

Prix Hoquart. Victoire de *Montcontour*. Entre-temps, le voyageur a repris terre. A tous les sens du terme : ce *Montcontour* ne nous transporte pas au ciel.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde*, 9 avril.

Jeux

échecs N° 709

Naissance d'une variante

(Tournoi Clare Benedict, Copenhague, 1977.)
Blancs : W. HARSTON
Noirs : M. WAHLBOM.

Défense Benoni.

1. d4	Cf6	16. Cd2 (k)	Dg6 (l)
2. ç4	ç5	17. Dé2	f6
3. d5	é6	18. Cd-é4	b6
4. Cç3	é×d5	19. Cd6 ! (m)	Cf4
5. ç×d5	d6	20. Dé3	Fd7 (n)
6. Cf3	g6	21. Fç4 !	Th7
7. é4	Fg7	22. g3	Ch3+
8. Fg5 (a)	h6 (b)	23. Rh1	Té7
9. Fh4	g5 (c)	24. f3 ! (o)	Rg7
10. Fg3	Ch5	25. f×g4	F×g4
11. Fb5+	Rf8 (d)	26. Fé2 !	Fd7 (p)
12. é5 !! (é)	g4 (f)	27. g4 !	Cg5 (q)
13. 0-0 !! (g)	d×é5 (h)	28. h4 !	Cf7 (r)
14. Fh4 (i)	Ff6 (j)	29. Cd-é4 !	abandon (s)
15. F×f6	D×f6		

Blancs : A. MILES
Noirs : WEDBERG
(Stockholm, 1976)

Même début.

12. é5	C×g3	19. Dh5 (w)	Tf8
13. f×g3	a6 (t)	20. Tf6 !! (x)	R×f6
14. Fd3	Db6 (u)	21. D×h6+	Ré7 (y)
15. Cd2	F×é5 (v)	22. Té1+	abandon (z)
16. Cç4	F×ç3+		
17. b×ç3	Dç7		
18. 0-0	Rg7		

NOTES

a) Le développement du F-D en g3 a été souvent expérimenté dans la « défense Benoni moderne » par Uhlmann sous la forme 6. Cf3, g6 ; 7. Fg5 et par Averbach après 6. Cf3, g6 ; 7. é4, Fg7 ; 8. Fé2, 0-0 ; 9. Fg5. Le dessein stratégique des Blancs est le suivant : ou bien les Noirs négligent le clouage du C-R et roquent tranquillement, ou bien ils chassent l'intrus par h6 et g5 ; dans le premier cas, les Blancs renforcent leur pression sur les cases noires par Dd2 ; dans le second cas, les Blancs sont satisfaits d'avoir affaibli l'aile-R ennemie.

b) Sur 8..., 0-0, la réplique 9. Cd2 ! est forte ; par exemple, 9..., a6 ; 10. a4, Dç7 ; 11. Fé2 avec avantage aux Blancs ; si 11..., Cf-d7 ; 12. 0-0, f6 ; 13. Fh4, Cé5 ; 14. f4, Cf7 ; 15. Cç4, Té8 ; 16. Db3, Cd7 ; 17. Ta-é1, Tb8 ; 18. Fg4 ! (Schamkovitch - Spassky, championnat de l'U.R.S.S., 1958). Sur 8..., a6 il n'est pas certain qu'il faille poursuivre par 9. a4, h6 ; 10. Ff4, Fg4 ; 11. Fé2, 0-0 ; 12. 0-0, Té8 avec un jeu convenable pour les noirs. A considérer est, en effet, 9. Cd2 sans craindre 9..., b5 à cause de 10. a4 ! D'autres suites comme 8..., Fg4 sont faibles en raison de 9. Da4+, Fd7 ; 10. Db3, Dç7 ; 11. Cd2 ou 8..., Da5 ; 9. Cd2 ! Le coup du texte, malgré l'affaiblissement de l'aile-R, est probablement la meilleure réponse qui permet l'échange du F-D.

c) Sur 9..., a6 le plan des Blancs reste 10. Cd2 ! suivi de Fé2 - 0-0 - Dç2 - a4.

d) Et non 11..., Fd7 ? ; 12. F×d7, D×d7 ; 13. Cé5 ! (Szabo - Klein, Santa-Fé, 1960). Si 13..., Dé7 ; 14. D×h5, F×é5 ; 15. F×é5, D×é5 ; 16. h4 !

é) Une suite très intéressante par rapport à la ligne usuelle 12. Fé2 C×g3 ; 13. h×g3, Cd7 ; 14. Cd2, a6 ; 15. a4, Dé7. Le coup du texte, noté par le grand maître belge O'Kelly en 1975, a fait l'objet d'études poussées de la part des joueurs anglais, Miles, Keene et Harston. Ce sacrifice de pion, dû au Belge Van den Broeck, est impressionnant et change complètement la physionomie de la Benoni.

f) 12..., a6 est probablement meilleur. Après 13. Fd3, d×é5 ! ; 14. F×é5, g4 ; 15. F×g7+, R×g7 ; 16. Cd2, Té8+ les Noirs prennent l'avantage (Keene - Timman, Flushing, 1975). Que se passe-t-il exactement après 12..., a6 ; 13. Fé2 !, C×g3 ; 14. f×g3, g4 ; 15. Ch4, F×é5 est difficile à estimer. Malgré leur pion de plus, les Noirs ont encore des problèmes à résoudre. Pour 12..., C×g3, cf. la partie Miles-Wedberg.

g) 13. Fh4 semble aussi très dangereux ; par exemple, 13..., Db6 ; 14. 0-0, g×f3 ; 15. é6 !

h) 13..., g×f3 serait une erreur grave : 14. D×f3, C×g3 ; 15. f×g3 ! et la situation des Noirs est catastrophique.

i) Et non 14. C×é5 ?, C×g3 ni 14. F×é5 ?, f×g3.

j) Si 14..., Db6 ; 15. Cd2 !

k) Résultat du sacrifice de pion : les Noirs ont une structure de pions faibles (ç5 - é5 - g4), un C excentré, une aile-D non développée, une aile-R affaiblie, etc.

l) Dans une position difficile, une nette imprécision. 16..., a6 était nécessaire.

m) Les Noirs ont défendu les pions attaqués mais le C blanc est entré à l'intérieur de la position ennemie.

n) 20..., Fa6 était préférable.

o) Ouvrant la colonne f.

p) Forcé puisque 26..., F×é2 ; 27. D×é2 donnerait aux Blancs la case f5.

q) Si 27..., F×g4 ; 28. F×g4, D×g4 ; 29. Cf5+ ou 29. Tg1. Si 27..., Cf4 ? ; 28. T×f4, é×f4 ; 29. D×é7+.

r) Après 28..., Ch7 ; 29. Cç-é4, la menace 30. h5 surgit.

s) Le pion f tombe et la position des Noirs s'écroule.

t) Un temps de perdu. Après 13..., g4 ou 13..., d×é5 ; 14. 0-0 les Blancs sont mieux développés.

u) Une contre-attaque douteuse.

v) 15..., D×b2 n'était pas plus mauvais.

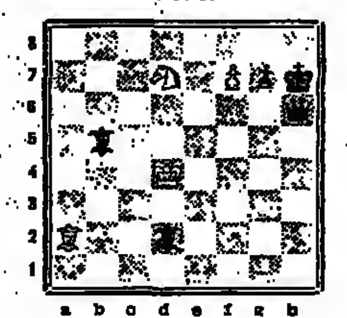
w) Menace 20. C×d6.

x) Jolie exécution.

y) Si 21..., Ré5 ; 22. Té1 mat.

z) Si 22..., Rd8 ; 23. D×f8+ et si 22..., Fé6 ; 23. d×é6 ou 23. Dg7 !

ÉTUDE
F.J. PROKOP
(1925)



BLANCS (4) : Rd4, Fa2, Cd7, Pf7.
NOIRS (5) : Rh7, Dh6, Fb5 et d2, Pg7.

Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 708
Ph. BONDARENKO (1929)
(Blancs : Rh4, Fd8, Cb5 et b1.
Noirs : Ré3, Cd3 et h2, Pé6.)

1. Rg3, Cf1+ ; 2. Rg2, Cd2 ; 3. Fb6+, Ré2 ; 4. Cb1-ç3+, Ré1 ; 5. Ff2+ !, C×f2 ; 6. Cd4 !, Cç1 ; 7. Cf3 mat !

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 706

Ne jamais désespérer

Savoir prendre jusqu'au bout toutes ses chances, malgré la pire répartition des atouts, est le propre des bons joueurs, et cette donne en apporte la preuve. Le coup a été joué au cours d'un festival à Palma-de-Majorque.

Nord : ♠ A R D 5 ♥ 7 2 ♦ D V ♣ A V 6 4 2
Ouest : ♠ — ♥ 10 6 6 5 4 ♦ R 10 9 8 6 4 ♣ R 5
Est : ♠ V 9 7 4 2 ♥ R 9 3 ♦ 7 3 ♣ 10 9 3
Sud : ♠ 10 6 6 3 ♥ A D V ♦ A 5 2 ♣ D 8 7

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud Dezcallar	*Ouest* Englan.	*Nord* Molero	*Est* Tanug.
1 ♣	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	4 SA	passe
5 ♥	passe	6 ♠	passe...

Ouest (Englander) entama le 5 de cœur pour le 2 du mort, le *roi d'Est et l'as de Sud qui donna* un coup d'atout et constata la mauvaise répartition. *Comment Dezcallar, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Sud comprit que la situation n'était pas désespérée, à condition de pouvoir réaliser trois trèfles en trouvant *le roi de trèfle* second en Ouest. D'autre part, l'impasse à carreau n'était pas nécessaire à condition de défausser un des carreaux du mort sur un cœur maître.

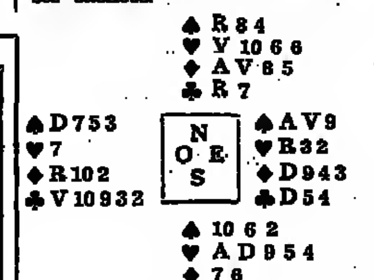
Bref, après l'as de cœur et la dame de pique, Sud prit la main avec le valet de cœur et joua le 7 de trèfle pour l'impasse, puis l'as de trèfle (pour la chute du *roi) et le 2 de trèfle pour la dame*. Il tira la dame de cœur (afin de défausser un carreau), réalisa l'as de carreau et *coupa un carreau avec le 5 de pique*. Enfin, il joua trèfle du mort :

Nord : ♠ A R ♣ 4 2
Est : ♠ V 6 7 4
Sud : ♠ 10 6 0 ♦ 5

Tanuggi, en Est, pouvait couper du valet ou sous-couper, il ne pouvait faire qu'une levée, son valet de pique ! Sa seule consolation fut d'avoir eu la sagesse de ne pas contrer...

Le joyau de Juan-les-Pins

Tandis que se déroule le XVIIIe Festival de Juan-les-Pins, voici la plus belle donne du précédent Festival. Le polytechnicien Adad y avait découvert des richesses cachées.



Comment Sud peut-il gagner QUATRE CŒURS contre toute défense : 1° Si Ouest entame le valet de trèfle ? 2° Si Ouest entame le 3 de pique ?

Note sur les enchères :

Les enchères ont été, en général, les suivantes. Ouest donneur :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♦	passe	1 ♥
passe	2 ♥	passe	4 ♥...

L'ouverture de Nord est minimum, mais, avec 1 point de distribution et 1 point pour les plus-values (notamment à cœur), la main vaut 14 points et permet d'ouvrir.

Sur le soutien à « 2 ♥ », il est normal d'essayer la manche. En effet, avec 1 point de distribution et les plus-values des as, *le jeu de Sud vaut au moins 12 points* et il y a donc au minimum 26 points dans la ligne avec atout cœur.

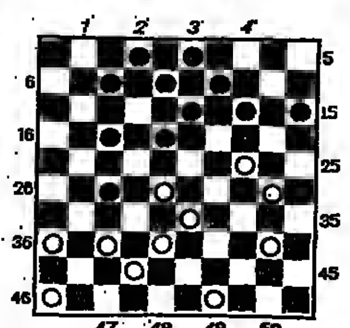
Si Nord préfère passer, c'est Est qui ouvrira « en troisième » avec « douze points mal faits », et, si Est aussi préfère passer, c'est Sud qui déclenchera les hostilités en déclarant « 1 ♥ » ! En effet, en tournoi par paires, il y a rarement intérêt à passer en quatrième position avec une main qui vaut une douzaine de points. Autrefois, avec deux levées et demie d'honneur et une majeure cinquième solide, l'ouverture était, du reste, normale.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 41

Un brillant « gambit »

(Tournoi du sucre, décembre 1976)
Blancs : Clerc (Pays-Bas)
Noirs : Jansen (Pays-Bas)



Les Noirs jouent et gagnent.

Le dernier coup des Blancs fut 41-37 ?, coup fautif admirablement exploité par les Noirs qui obtinrent le gain en plaçant un brillant « gambit ».

— *Première phase du « gambit » :* (27-32 !!) [un « gambit » suppose toujours le sacrifice d'une pièce au moins préalablement à l'attaque] 38×27.

— *Deuxième phase du « gambit » :* (14-20 !), attaque inattendue et fin de l'aspect stratégique du « gambit ». Les Blancs répondirent par 33-29 A.

— *Troisième phase ou aspect tactique (la combinaison) :* Les Noirs poursuivirent par [17-22 !) [un bel exemple de la profondeur de vision du G.M.I. Jansen] 28×17 (8-12) 17×19 [18-22) 27×18 (9-13) 16×9 [si 19×8, suite identique] (3×45 !! 24-19 (20-24 !) [le seul coup de position qui conduise au gain] 19-13 [24×35) 13-9 (45-50) et les Noirs, *après avoir damé une seconde fois*, parvinrent au gain vingt-huit « temps » après [cette partie dura six heures vingt minutes].

A) Si 27-21 ? (20×47) 21×1 (47-24 !) 1×20 (15×44) avec de grandes possibilités de débordement sur l'aile droite des Blancs.

Solution du coup pratique « Un triple enchaînement » (n° 40) :

34-29 (23×34 forcé) 32-27 (21×23) 37-33 (16×27) 32×21 (16×27) 38-31 (27×36) 47-42 (36×47) 33-29 (24×33) 38×9 (47×40) 35×2 (4×13) [si (34×43) 2×35 (4×13) 35×2] 2×49 (34×43) 49×2, et ainsi est obtenue la position de la finale Canalejas :
— si (6-11) 2×16 (25-30) 16-43 (30-35) 43-34 (1-6) 34-7 (6-11) 7×16 (35-40) 16-11 (40-45) 11-50+ par blocage ;
— si (1-7) 2×16 (25-30) 16-43 (30-35) 43-49 (6-11) 49-44 (11-16) 44-49+.

JEAN CHAZE.

BOUCHARD PÈRE & FILS

DÉFENSE

Le ralliement du P.C.F. à la dissuasion nucléaire

Les réactions de la presse quotidienne parisienne

Revenant sur la décision du comité central du P.C.F. *de* se prononcer pour *le* maintien de l'arme nucléaire (*le Monde* du 13 mai), M. René Andrieu écrit notamment, dans *l'Humanité* : « *Cela ne signifie pas que nous mettons la fleur au fusil et que, après avoir si longtemps dénoncé les périls, nous entrons avec allégresse dans la course aux armements (...), mais, sur un sujet aussi important, le P.C.F. a estimé de son devoir, dès maintenant, de rechercher la vérité et de la dire.* »

L'éditorialiste de *l'Humanité* souligne toutefois que le P.C.F. considère « *comme un seuil maximum* » le niveau atteint actuellement par le développement *de* l'arme nucléaire en France, et il rappelle qu'une stratégie tous azimuts *de* dissuasion, « *au sens strict* », doit cesser « *d'être orientée vers un seul ennemi essentiel : à l'heure actuelle, les pays socialistes* ».

Dans *le Matin de Paris*, M. Jean-Pierre Mithois considère que, dans la réflexion des partis de la gauche sur les problèmes de défense, « *les communistes, paradoxalement, sont à présent en avance sur le P.S. (...). Au P.S., en effet, ce n'est pas un comité central ou un comité directeur qui peut décider de changer une option fondamentale du programme commun. Il faut, pour cela, convoquer un congrès national extraordinaire ou tout au moins une convention nationale sur la sécurité de la France.* »

Sous le titre « *Un champignon aux couleurs de la France ?* », Jean-Yves Touvais écrit dans *Rouge* : « *Le P.C.F. (tout comme le P.S.) se prépare à gérer l'armée bourgeoise. Et qui veut tenir un discours réaliste à des officiers bourgeois doit assumer la logique du militarisme bourgeois. Or, il ne s'agit pas d'améliorer l'efficacité de l'armée en place comme le proposait Kanapa, il faut l'affaiblir, défendre les droits démocratiques des soldats.* »

« *On peut penser que nécessité fait loi,* écrit de son côté J.-M. Caradec'h dans *Libération*, *et que le parti communiste qui a peu de prise dans l'armée a voulu lever par un geste spectaculaire un obstacle fondamental à tout contact avec les militaires. (...) La référence explicite aux théories gaulliennes de défense tous azimuts implique une accentuation de la distance prise par le P.C. vis-à-vis de l'U.R.S.S.* »

Mais dans le *Figaro*, Jérôme Dumoulin considère : « *La force nucléaire devient ainsi pour le P.C.F. un instrument privilégié d'une politique d'isolement et de quasi-neutralisme, anti-atlantique cela va sans dire, mais plus encore anti-européenne (...) cette politique de défense a pour fondement une volonté d'autarcie et quasi-neutralisme, irréaliste et suicidaire, dont seules les autorités soviétiques pourraient se réjouir.* »

● *M. Jean Charbonnel*, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), se réjouit de la position prise par le P.C.F. en matière de défense. Il ajoute : « *Les travaux engagés par les partis de gauche pour réactualiser le programme commun doivent tenir expressément compte des conclusions auxquelles le parti communiste est parvenu dans ce domaine essentiel pour l'indépendance et l'avenir du pays.* »

CORRESPONDANCE

« Une certaine idée de l'armée »

Nous avons reçu la lettre suivante de M. J. Herry, commissaire de l'air :

Dans votre journal daté du 4 mai, sous le titre « Une certaine idée de l'armée », j'ai lu avec une forte surprise, sous référence de mon nom, un extrait d'une correspondance purement privée, non destinée à la publication.

Quel que soit le caractère anodin du texte en cause, et au seul plan de principe, je déplore vivement le procédé d'utilisation de correspondance ainsi adopté, sans l'accord ni même l'information de l'auteur de l'écrit.

Usant du droit de réponse, je vous prie d'insérer cette mise au point dans *le Monde* au cours de ces prochains jours, dans les mêmes conditions que la lettre publiée, plus ample commentaire ne me paraissant pas utile.

[Adressée à l'auteur d'une série d'articles intitulée « Une certaine idée de l'armée », cette lettre ne mentionnait aucune interdiction de publication.]

MÉDECINE

● *La revue* Autrement *organise trois débats sur les formes nouvelles de la médecine,* lundi 16 mai, au Centre Beaubourg. Un premier colloque, à 17 heures, réunira les représentants d'un certain nombre de mouvements nés après 1968 qui se sont penchés sur les problèmes de santé ; à 18 h. 30, généralistes et équipes de santé confronteront leurs expériences et à 21 heures ce sont les pratiques et les obstacles des centres de santé qui seront évoqués.

RELIGION

Après la rencontre de l'Action catholique ouvrière

Mgr Vial précise la position de la commission épiscopale face au communisme

Mgr Michel Vial, président de la commission épiscopale du monde ouvrier, a publié, le 13 mai, le communiqué suivant, pour préciser le sens de son intervention lors de la onzième Rencontre nationale de l'Action catholique ouvrière (ACO) à Lyon (« le Monde » du 10 mai). Plusieurs observateurs s'étaient étonnés de l'alignement de la commission épiscopale sur les positions de l'ACO, exposées dans le rapport d'orientation, et de son manque de regard critique.

Mgr Vial précise que si l'Eglise, au moins en France, se méfie du communisme, c'est uniquement en raison de son matérialisme et de son athéisme. Mais, il se refuse à marquer sa désapprobation devant l'élection au comité national de l'ACO de deux membres du parti communiste. Au total, ce communiqué constitue un nouvel aval de la hiérarchie à l'égard de l'ACO. Il donnera satisfaction à ce mouvement, sans pour autant apaiser les inquiétudes émises ici et là.

« *La presse a fait largement écho à la participation des évêques de la commission du monde ouvrier à la Rencontre nationale de l'Action catholique ouvrière en l'interprétant diversement. Nous voulons témoigner nous-mêmes de ce que nous avons vu et vécu* », précise le communiqué qui ajoute :

« *Nous avons été témoins de la démarche d'hommes et de femmes participant au combat de la classe ouvrière pour une société plus juste et plus fraternelle. Profondément attachés à l'Evangile de Jésus-Christ et se voulant responsables du partage de la foi avec tous les travailleurs, ils sont de plus en plus conscients des exigences de la recherche de Dieu et soucieux de l'accueillir dans sa parole et dans ses sacrements.*

» *Nous avons reconnu la richesse et l'enjeu d'une telle démarche que l'ACO veut rendre possible à tous les travailleurs.*

» *Cette démarche se réalise dans la vie et l'action ouvrières. C'est là que s'opposent des conceptions diverses de l'homme et de la société. C'est là que les chrétiens sont affrontés au marxisme ; son matérialisme et son athéisme sont incompatibles avec ce que la foi chrétienne révèle de la vocation réelle de l'homme et de sa destinée.*

» *Nous sommes bien conscients de cette incompatibilité, de ses risques et de la lucidité qu'elle requiert de la part des chrétiens. Nous croyons aussi que notre mission est de servir la rencontre du plus grand nombre avec Dieu. Certes, les conceptions de l'homme et de l'Histoire qui inspirent aujourd'hui bon nombre de nos contemporains portent la critique de la religion et de la foi à un degré rarement atteint dans le passé. Est-ce une raison suffisante pour désespérer de l'accès à la foi de tous ceux qui sont influencés par elles ? Nous ne le pensons pas.* »

● *L'abbé Ducaud-Bourget* a obtenu du cardinal Marty le report au 23 mai du délai fixé précédemment par l'archevêque de Paris au 16 mai, pour rédiger ses réponses au questionnaire concernant son attitude à l'égard de l'Eglise (*le Monde* du 11 mai).

● RECTIFICATIF. — Le titre de l'article sur la mise en garde du Saint-Siège à propos de l'intercommunion comportait une coquille (*le Monde* du 13 mai). Il fallait lire « *impatience excessive* », et non « *importance excessive* », ainsi que le corps de l'article l'indiquait.

ÉDUCATION

LE RAPPORT DU SÉNAT SUR L'INCENDIE DU C.E.S. PAILLERON NE SERA PUBLIÉ QU'APRÈS LES PROCÈS

Le rapport sénatorial sur les constructions scolaires et l'incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron ne sera pas publié avant que les jugements relatifs à cette affaire aient été définitivement rendus.

Cette décision a été annoncée, jeudi 12 mai, par le vice-président du bureau du Sénat, M. Etienne Dailly (Gauche démocratique). Le rapport, estime le bureau du Sénat, comporte, « *en de nombreux passages, des affirmations et des appréciations concernant des faits actuellement soumis à la justice pénale* ». Il considère que « *la publication de ces nombreux passages avant que les jugements définitifs soient intervenus dans cette affaire ne manquerait pas de porter atteinte aux principes essentiels de l'indépendance de la justice et de la garantie des droits des inculpés* ».

La possibilité de publier une version expurgée du rapport n'a pas été retenue, car « *la suppression de ces nombreux passages altérerait gravement le sens, la cohérence et les conclusions* ».

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE DÉNONCE LES PROPOS DE M. HABY

L'Association des professeurs d'histoire et de géographie vient de prendre position dans la polémique qui oppose M. René Haby aux syndicats et partis de gauche à propos de la « *politisation* » des établissements scolaires et de certaines disciplines (*le Monde* des 12 et 13 mai).

« *Qu'un homme politique tienne des propos inconsidérés,* estime l'Association, *ne saurait surprendre un historien. Mais qu'un ministre, chef hiérarchique, tienne à l'égard d'une partie de ses fonctionnaires des propos diffamatoires est inadmissible (...) On ne peut, sans manquer aux règles de la plus simple rigueur de raisonnement et de l'honnêteté intellectuelle la plus élémentaire, se contenter d'insinuations malveillantes, de ragots colportés et procéder à de telles généralisations. (...) Nous attendons du ministre qu'il apporte des preuves justificatives à ses menaces ou qu'il se rétracte. Nous ne pouvons plus avoir pour ce chef hiérarchique que le respect artificiel de Pascal envers les « grandeurs d'établissements ».* »

UNE CAMPAGNE POUR « PLUS D'ÉGALITÉ » THÈME DE LA QUINZAINE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

La Ligue française de l'ensei[gne]ment et de l'éducation perman[ente] organise, du 15 au 30 mai[,] Quinzaine de l'école publique, [au] cours de laquelle seront [vendus] des timbres au profit de ses qu[a]trente mille associations la[ïques] d'éducation populaire. Lors [de la] cérémonie ouvrant traditionn[elle]ment cette Quinzaine, le 12 m[ai à] la Sorbonne, le président d[e la] Ligue, M. Jean Debiesse, a expl[iqué] le thème choisi cette année : « [pour] plus d'égalité. » La Ligue seu[t] promouvoir une école publique [qui] offre à la fois plus d'égalité e[ntre] les enfants (« une même ré[ussite] pour celui qui voulait être me[nui]sier, celui qui voulait être [fonc]tionnaire et celui qui voulait [être] ingénieur ») et plus d'égalité e[ntre] les enfants et les adultes.

« Il serait néfaste, a dit M. [De]biesse, que l'adulte apparaisse, c[omme] dans un passé encore récent, [à] présent, seul détenteur d[e la] connaissance et de l'autorité [face] aux enfants. » Dans sa répon[se, le] ministre de l'éducation, M. [René] Haby, a souligné que la parti[cipa]tion bénévole des adultes à la v[ie de] l'école était un des moyens d[e par]venir à plus d'égalité entre en[fants] et adultes, et pas seulement [un] moyen d'économiser les denie[rs de] l'Etat. « L'école publique, [c'est] l'école à laquelle nous sommes [tous] attachés », a conclu le ministr[e].

LE LYCÉE TECHNIQUE DE LA PHOTO ET DU CINÉ[MA] VA S'INSTALLER A MARNE-LA-VALLÉE

L'école nationale Louis-Lum[ière,] actuellement « éclatée » en qu[atre] points de la région parisienne[, va] bientôt renaître en un seul é[ta]blissement à Marne-la-Va[llée] (Seine-Saint-Denis), sous le [nom] de Lycée technique d'Etat de [la] photo et du cinéma.

Les travaux de construction [du] nouveau lycée doivent commen[cer] en septembre prochain, sur [un] terrain boisé de près de 3 hecta[res] situé sur l'actuelle commune [de] Noisy-le-Grand, à deux stati[ons] du futur métro R.E.R. desserv[ant] le centre de la ville nouvelle [de] Marne-la-Vallée. Lorsque la [ligne] du R.E.R. entrera en service, [en] 1979, le lycée sera à quelque[s] minutes du centre de Paris. [Si les] travaux avancent comme p[révu,] un certain nombre de lo[caux] techniques, sinon tous, seront [dis]ponibles dès la rentrée 1978.

Actuellement, depuis le tr[ans]fert de certains studios et lab[ora]toires précédemment install[és à] Ivry, l'école Louis-Lumière [est] répartie en quatre endroits di[ffé]rents : direction et locaux [sco]laires, rue Rollin (Paris-5[e]) ; studios de cinéma, rue Lo[...] (Paris-5e) ; intendance [et] laboratoires, rue de Chât[...] (Paris-14e) ; laboratoires de p[hoto] couleur à Antony (Hauts-[de-]Seine).

Le futur lycée accueillera [...] de sept cents élèves et comp[ren]dra un internat de cent quar[ante-]quatre places. Il préparera [au] C.A.P. de photographe, d'op[éra]teur-projectionniste, au brev[et de] technicien audio-visuel et [au] B.T.S. de photo et cinéma (im[age] ou son).

JEUNESSE

« FESTY POP » POUR LES QUARANTE AN[S] DE L'ACTION CATHOLIQU[E] DE L'ENFANCE

L'Action catholique de l'enfa[nce] (ACE) a quarante ans. Né [sous] le nom Cœurs vaillants - Ames [vail]lantes, ce mouvement touche qu[el]que cent soixante mille enfants [de] six à quinze ans. Plus de la moi[tié] d'entre eux appartiennent au mili[eu] ouvrier, 27 % au milieu rural, [les] autres essentiellement aux clas[ses] moyennes.

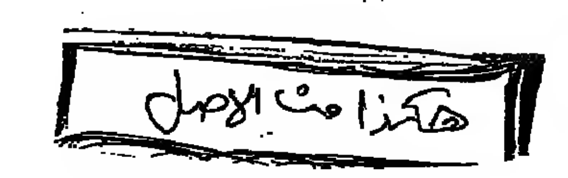
Ces enfants font partie du mou[ve]ment par l'intermédiaire de clu[bs] dont ils décident eux-mêmes [la] création dans leur quartier ou le[ur] village. Les responsables, jeunes [ou] adultes, des clubs — qui réunisse[nt] en moyenne huit membres — so[nt] choisis par les enfants, qui décide[nt] et organisent eux-mêmes leurs act[i]vités (fêtes, actions locales...). L'ACE se présente comme [un] « mouvement d'église » prépara[nt à] l'« action catholique ».

Elle est liée à quatre hebdoma[daires] : « Perlin » (moins de hui[t] ans), « Fripounet » (huit à onze ans), « Djin » (filles de onze [à] quinze ans), « Formule 1 » (garçon[s] de onze à quinze ans). Ces publica[tions], qui s'adressent à plus d'un million de lecteurs, « portent le pro[jet] du mouvement » et lui procu[rent] des ressources financières.

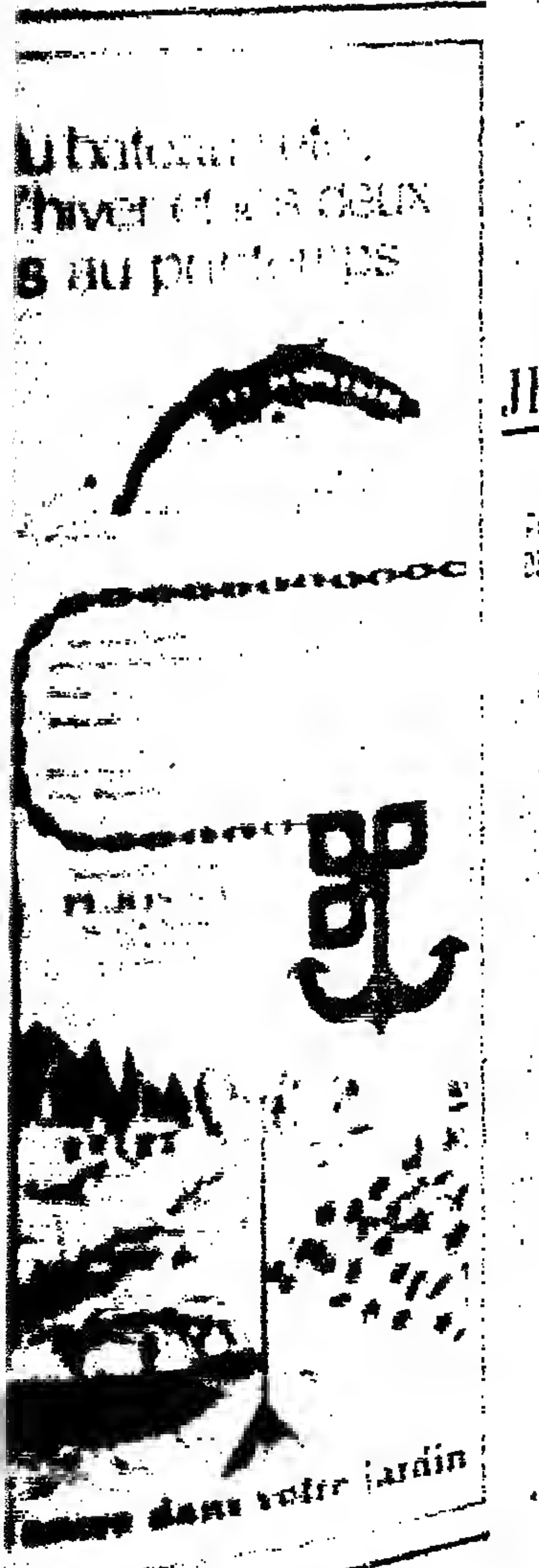
Des « rassemblements » annu[els] réunissent des dizaines de milli[ers] d'enfants dans toute la Franc[e]. Cette année, la Semaine des enfan[ts,] commencée le 9 mai, se terminera [le] dimanche 15 mai par des « festy pop » départementales.

★ 6, rue Duguay-Trou[in,] 75006 Paris.





ÉDUCATION



MOBILITÉ ET POLITISATION

La fonction de recteur : du notable au gestionnaire

En lançant, le 29 avril, la polémique sur la politisation » de l'enseignement, M. René Haby, ministre de l'éducation, avait donné le coup d'envol à une *mobilisation politique* de son administration. S'élevant contre l' « endoctri-ement des jeunes » et les « propagandes insi-euses », le ministre avait félicité pour leur cou-ge les proviseurs qui ont pris parti pour la ajorité : « Le devoir du ministère est de les der. Il faut que le recours aux autorités hié-rchiques leur soit aussi ouvert qu'aux contes-taires. » (« Le Monde » du 2 mai.)

M. André Henry, secrétaire général de la édération de l'éducation nationale (FEN), pro-osait en réponse, dans « le Quotidien de Paris » 4 mai, de « créer un code de déontologie des recteurs pour que ceux-ci ne soient plus les exécutants du pouvoir mais des hommes de liaison et d'expérience qui constitueraient les rouages d'un enseignement démocratique ».

Cette polémique sur le rôle de la hiérarchie de l'éducation est significative de l'évolution que connaît la fonction de recteur et sur laquelle, pour la première fois, un ancien recteur, M. Michel Chevalier, apporte un intéressant témoignage dans « la Revue administrative » (1). Le temps des recteurs, prélats laïques, diserts et cultivés, sans réels pouvoirs, est terminé. Les recteurs sont devenus les exécutants régionaux des décisions du pouvoir en matière d'éducation. L'engagement politique n'apparaît plus contradictoire avec la fonction.

M. René Haby, recteur de l'aca-mie de Clermont-Ferrand, est mmé, en mai 1974, ministre de ducation. Il sera suivi en jan-er 1976 par Mme Alice Saunier-ité, recteur de l'académie de eims, nommée secrétaire d'Etat x universités.

M. Jean-Louis Boursin est mmé, le 23 janvier 1976, rec-ur de l'académie de Reims, alors 'il occupait les fonctions de recteur de l'école des cadres de J.D.R., après avoir été, en 1973, recteur du cabinet de M. Alain yrefitte, alors secrétaire géné-l de ce parti.

M. Pierre Delorme, recteur de cadémie de Nantes, est nommé, 21 juillet dernier, recteur de cadémie d'Orléans-Tours. Il nt ainsi faire campagne pour élections municipales de ars 1977 à Laval — ville qui ève de l'académie de Nantes — r une liste conduite par un pnté R.P.R. (2).

M. Pierre Magnin, recteur de adémie de Besançon et pré-esseur de M. Haby à Cler-nt-Ferrand, est nommé le septembre 1976 directeur de stitut national de recherche lagogique (I.N.R.P.). Dès sa nination, il ne cache pas le actère *provisoire* de ses fonc-ns, puisqu'il souhaite se pré-iter aux élections municipales Besançon. Cinq mois plus tard, lémissionne, afin de mener plus rement sa campagne à la tête ne liste de la majorité (3). tte mutation aura rendu pos-le sa candidature.

M. Raymond Prieur, actuel rec-r de l'académie d'Amiens, est mbre du comité central du ssemblement pour la Répu-ique (R.P.R.).

Sans doute, certains recteurs aient-ils déjà été tentés par la litique, après avoir exercé leur iction (MM. Le Moal, Capelle Debeyre). Ce qui est nouveau, st leur engagement politique rsonnel *pendant* l'exercice de ir fonction et le rôle de la litique dans leur désignation. *De ce point de vue,* nous a claré l'un d'entre eux, *le libé-isme est de moins en moins ncé.* »

« *A l'époque gaulliste, il n'en it pas ainsi,* nous a expliqué recteur en fonctions depuis plu-urs années. *Ce mouvement de litisation a commencé sous Fontanet* (4) *et s'est accru puis.* »

M. Delorme, à l'opposé, affirme : *e n'ai jamais entendu deman-r aux recteurs, individuellement collectivement, de soutenir ction politique du gouverne-nt. Cependant, comme tout nctionnaire, nous devons sou-ir les réformes avec loyauté.* »

C'est surtout la fonction elle-ême qui a changé de nature, mme le montre l'étude de l'an-n recteur de Rouen. « *Le rec-ir,* écrit-il, *est devenu avant it un gestionnaire* », alors que, squ'au début des années 60, *l s'agissait moins d'une fonction ministrative que d'une magis-ature morale* ».

Deux causes essentielles à cette ntation : *d'un côté,* l'accroisse-ent des tâches administratives ndues nécessaires par l'explo-n scolaire de l'après-guerre a ntraint le ministère à augmen-r le nombre des recteurs (dix-pt en 1962, vingt-sept en 1977) à leur déléguer de nombreuses sponsabilités au niveau scolaire dministration des établisse-ents, carte scolaire, organisation des examens, gestion des personnels enseignants). Le ministère semble, en outre, vouloir leur confier la responsabilité de la pédagogie et de la formation des maîtres.

Pour sa part, la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968, en donnant l'autonomie aux universités, a transféré à leurs présidents élus les attributions qu'exerçaient jusqu'alors les recteurs. Restait à ces derniers, en qualité de chanceliers des universités, le rôle ingrat de commissaire du gouvernement intervenant *a posteriori*.

Pour faire face à ces mutations, *il fallait des recteurs plus* jeunes, plus mobiles et mieux formés. M. Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale en 1967, rajeunit le corps des recteurs, et le gouvernement précisa que « *la fonction de recteur* n'est *pas une carrière mais une mission* ». Le caractère temporaire de la fonction et sa mobilité ainsi rappelés, la crainte du retour à la « base » — c'est-à-dire l'enseignement — a facilité l'obéissance fidèle des recteurs. Trois recteurs, en moyenne, se sont succédé dans chaque académie pendant les dix dernières années. Sur vingt-sept recteurs, vingt et un ont fait l'objet d'une mutation en 1975 et en 1976.

Comment sont-ils choisis ? Les recteurs doivent être titulaires d'un doctorat d'Etat. Mais ce grade, utile lorsque les recteurs étaient *surtout* les premiers des universitaires, ne garantit pas leur capacité à assurer des tâches de gestion. C'est pourquoi les ministres ont tendance à nommer recteurs des universitaires qui ont acquis une certaine expérience de l'administration dans un cabinet, ou à faire appel aux juristes et économistes plutôt qu'aux littéraires, traditionnellement prédominants dans le corps rectoral.

Comme les préfets !

Les recteurs sont assurés de retrouver un poste dans leur université d'origine s'ils sont déchargés de leurs fonctions et ils conservent leur traitement (qui est *l'échelon* le plus élevé *de* l'enseignement supérieur). Cette garantie est cependant assez illusoire. En effet, absorbés par les tâches administratives, les recteurs cessent toute activité scientifique et ils ne sont pas en mesure *de* reprendre *facilement* un enseignement universitaire. Pour y remédier le ministère de l'éducation a pris depuis peu l'habitude de nommer « chargés de mission » pour un an les recteurs qui viennent de perdre leur poste. Cela leur permet de bénéficier d'une sorte d'année sabbatique pour renouer avec leur discipline, précise M. Chevalier.

La création en 1974 d'un ministère de l'éducation et d'un secrétariat d'Etat aux universités distinct a transformé à nouveau la situation des recteurs, le secrétariat s'appuyant tantôt sur les présidents d'université tantôt sur les recteurs. « *Paradoxalement,* ajoute M. Chevalier, *le ministre de l'éducation ne connaît pas, sauf relation personnelle, les universitaires dont il aura à proposer la nomination au conseil des ministres. Ce fait n'est sans doute pas étranger au désir, plusieurs fois exprimé par M. Haby, d'élargir le recrutement des recteurs...* »

Accroissement des tâches de gestion déléguées par l'administration centrale, engagement politique plus grand, révocation et mobilité fréquentes, les recteurs semblent ainsi se rapprocher des préfets auxquels ils ont toujours souhaité s'identifier. Hélas, les recteurs n'ont ni leur autorité ni leur poids politique. Tiraillés entre deux ministres dont les relations n'ont jamais été bonnes, incertains de leur avenir, sans réels moyens, les recteurs, plus que des politiques, sont devenus des gestionnaires chargés d'exécuter les directives d'une hiérarchie qui ne se soucie guère de leur avis.

« *Les réunions mensuelles des recteurs au ministère,* ajoute l'ancien recteur de Rouen, *sont consacrées à des parlotes confuses, à des exposés oiseux de chefs de service du ministère ou à d'interminables discussions sur des points de détail. On n'assiste jamais à des échanges de vues sur les problèmes majeurs de l'université ou de l'éducation...* »

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

(1) *La Revue administrative*, n° 175, 2, rue de Viarmes, bureau 203, 75001 Paris.

(2) Il sera battu par une liste conduite par M. Pinçon (P.S.).

(3) Il sera battu par M. Robert Schwint (P.S.)

(4) Des considérations politiques n'auraient pas été étrangères à la révocation soudaine de MM. Sirinelli et Bruch, recteurs des académies de Versailles et de Créteil, accusés d'avoir créé des postes budgétaires d'enseignants dépassant la dotation qui leur était allouée (*le Monde* du 29 novembre 1973).

« C'est l'opposition qui politise la fonction »

« Les recteurs — comme les inspecteurs d'académie et les chefs d'établissement — sont constamment traînés dans la boue par des groupes de pression (partis politiques, syndicats). Ceux-ci les attaquent comme s'ils étaient responsables de la politique menée. Ces gens-là se trompent de cible. Ce sont eux qui ont politisé la *fonction* », *nous a déclaré M. Raymond Prieur, recteur de l'académie d'Amiens et membre élu du comité central du R.P.R.*

Cette fonction est-elle compatible avec celle de recteur ?

« Absolument, *répond M. Prieur.* J'ai été élu — sans être candidat — comme représentant des militants de base du département de la Nièvre. Je n'ai aucune responsabilité universitaire au R.P.R. J'exerce ma fonction de recteur de façon la plus neutre, et personne ne pourra prouver le contraire. C'est pour les syndicats, le programme commun et les groupes de pression que le recteur est politique. Il faudrait être naïf pour penser qu'un seul recteur, même non inscrit à un parti politique, pourrait rester en fonction après une victoire du programme commun.

» J'ai l'intention de me présenter aux élections législatives, dans la deuxième circonscription de la Nièvre (1), et je démissionnerai pour cela lors de l'ouverture officielle de la campagne. »

M. Jean-Louis Boursin, recteur de l'académie de Reims et ancien directeur de l'école des cadres de l'U.D.R., a « totalement mis entre parenthèses » *ses engagements politiques pour la durée de ses fonctions.* « J'estime, *nous a-t-il déclaré,* que pour assurer normalement mes fonctions de recteur, je devais couper toute attache avec toute organisation, quelle qu'elle soit. »

(1) Le siège de la deuxième circonscription de la Nièvre (Cosne-Cours-sur-Loire) est actuellement détenu par M. des Etages (P.S.).





JUSTICE

AUX ASSISES DE L'ORNE

La mort du sorcier de Hesloup

Aleoçon. — « Oul. oui, c'est mas fils, pour sûr. Les poves gars, y z'en pouvaient plus, y pouvaient plus travailler, surtout Michel, y perdait le nord. Le Jean Camus, y faisait la misère. Je sais pas pourquoi. Le Jean y volait, y passait partout à travers les murs. »

Extraordinaire moment d'un procès peu ordinaire. Le mère Hérisson est là à la barra des témoins. Une vieille femme, cette mère Hérisson, tiréa à quatre épingles, le chignon gris soigneusement noué, endimmanchée comme pour une noce paysanne, avec son taillaur noir démodé et son corsage de dentella fina. Mais, ici, ce n'ast pas la noce. Au contraire. Deux da ses fils, ses deux « poves gars » sont là, à côté dans la box, avec leur attitude de paysans pataauds qu'accentuent encore leurs costumes de confection trop étriqués et leurs mains trop larges. La mèra Hérissoo ne pleure pas, oe crie pas pour ses petits à cette barre. Elle ne témoigne mêma pas. Ella parla avec l'accent voleur de « r » du bocaga normand. Et voilà qu'à travers ses pauvres mots elle explique touta l'affaire. Et voilà que, par le biais de cette petite bonna femma, remontent dans le prétoire, en quelques instants, des siècles at des siècles de croyance et da terreur paysanne, histoire mystérieuse da sortilèges abracadabrants, d'ansorcellement et de pouvoirs occultes.

De notre envoyé spécial

L'affaire Hérisson, c'est une histoire de sorcellerie moyenâgeuse et en même temps un assassinat presque dicté par une émission de télévision, dans un prodigieux télescopage des siècles. Tout commence — enfin, le commencement de la fin — dans une petite ferme de Saint-Aubin-du-Désert, le soir du samedi 28 février 1976. Louise Herisson et deux de ses fils, Michel, vingt et un ans, et Daniel, vingt-hoit ans, regardent « les Cinq Dernières minutes ». Cela s'appelle « le Collier d'épingles », et c'est l'histoire d'un ensorcelé qui tue un sorcier pour échapper à l'envoûtement. Le tout dans une atmosphère à la berrichonne bien paysanne, bien ficelée, juste de quoi faire rêver les gens dans leur H.L.M. et sous les poutres de leur chaumière restaurée.

Mais Louise Hérisson et ses deux fils, un peu éméchés — « Ço oui, pour l'être, on l'était », — ne rêvent pas. Ils ne rêvent plus, et depuis longtemps. Ce spectacle, sous leurs yeux, ce n'est peut-être pas un signe du ciel, mais c'est à coup sûr le déclic. « Lo chose » envisagée depuis des mois, cette chose horrible devant laquelle ils ont reculé, voilà que les fils en discutent avec la mère et qu'ils décident, là, immédiatement, de l'accomplir : « *Faut tuer le sorcier, faut tuer Jean Comus, faut le nettoyer.* » Michel prend son fusil, un vieux fusil et deux cartouches de mauvaise qualité, « *mais c'est bien assez pour lui* ».

« Le Petit et le Grand Albert »

Daniel, lui, prend sa voiture et il quitte la maison familiale, cette maison, diront les gendarmes, « *bordée de crucifix et de statuettes pieuses* ». Le chemin est bien court, qui mène à la demeure du sorcier, une bicoque infâme, dans le petit village de Hesloup (Orne), à 29 kilomètres de là. Ils arrivent très vite, s'arrêtent, descendent dans la cour. Michel ouvre son fusil, perd une cartouche. Il ne la ramasse pas. Dame, ce ne sont pas des « pros », pas même des assassins. Et puis ils frappent à la porte et l'ouvrent. Michel rentre seul, va à la chambre. Le sorcier est là, qui dort, loin de sabbat, comme un enfant, recroquevillé en position fœtale, sur un lit sans draps, avec un vieux tapis pour couverture. Michel tire, fusil à la hanche, comme dans un western façon Orne. Et ils partent. Ils rentrent à la maison : « *Préviens la Louise, lo bête est morte* », et se couchent. « Oui, *ils ont bien dormi*, dira plus tard la Louise au juge d'instruction.

Jean Camus est mort. Il sera vite et presque joyeusement enterré par le village. Commence alors l'enquête et recommence l'histoire. Jean Camus, c'était le mauvais, le sorcier d'Hesloup. Curieux personnage. Dans sa maison, les gendarmes trouveront des cadavres d'oiseaux décapités, dans la grange, la dépouille d'un chien pendu et desséché, un hérisson mort, des dizaines de bouteilles vides suspendues au plafond, et sur le toit, une botte retournée sur le pignon. Et puis des livres, des manuels de sorcellerie. Car Jean Camus est sorcier. Et afin que nul n'en ignore, il court le bocage sur son cyclomoteur dont les sacoches contiennent *le Petit* et *le Grand Albert*, bible des jeteurs de sorts. Un crapaud dans la poche, il court la campagne, avec du sel, beaucoup de sel à jeter sur ceux qui lui déplaisent, avec son sac à maléfices, ses herbes secrètes, ses écorces, et ses « gris-gris », cailloux magiques et ortles.

Jean Camus, cet homme « *noiraud, sec et sale* », ce mauvais voisin qui, sur un mur faisant face à la demeure d'agriculteurs avec lesquels il a un vieux compte à régler, avait fixé une figurine, la face d'un singe, cornue et peinte en rouge, c'était qui ? « *Un simplet, un vantard, l'idiot du village promu sorcier de* pacotille, *cet imbécile et*, de plus, totu, défendre la mémoire. Ou bien était-il quelqu'un de réellement maléfique, cet homme des ténèbres, qu'à défaut de prendre au sérieux tous redoutaient dans la région ?

Qui sait ? En tout cas, dans la croyance du village, una chose est sûre : Jean Camus n'est pas le digne fils de son père. Le Jules Camus, lui, oui, c'était quelqu'un, un « *toucheux, un rebouteux qui avoit le don et l'employoit au bien* ». Un brave homme, marié à une femme dont la mère Hérisson dira : « *Elle étoit pas chère, la mère Camus, et c'est elle qui l'a rendu comme cela le Jeon.* »

C'est là justement que l'histoire des Camus et celle des Hérisson se croisèrent. Le père Camus avait fait le bien d'un des fils Hérisson, Daniel, sujet à des crises d'épilepsie entre treize et dix-neuf ans, du temps où les deux familles voisinaient. Puis un jour, comme dans une fable sinistre, sentant sa fin prochaine, le père Camus appela à son lit de mort Michel Hérisson, qui raconte : « *Il m'a tronsmis ses pouvoirs de bien, ses dons. Et il m'o dit : « Je ne veux » rien donner à Jeon, il est trop » moutais. Méfie-toi de lui. J'ourais mieux fait de le tuer dès la » naissance.* »

Ce testament, du moins celui que raconte Michel, c'est l'explication. Toute l'explication. Jean Camus, le vantard, c'est le mal. Michel Hérisson, l'affabulateur, c'est le bien. La lutte va s'engager dans une escalade où l'on sort de toute logique, de toute intelligence.

C'est que le sorcier trouve, avec les deux frères, deux merveilleux prototypes d'ensorcelables. Daniel, l'aîné, selon les experts, est un personnage très timide, inhibé, immature, susceptible et fabulateur. Alors, ce Michel-là recevant le « don » du père Camus, s'identifiant à lui, ne pouvait qu'être le rival du sorcier et, à terme, un pauvre saint Georges terrassant le dragon. D'autant que ce sorcier lui aussi était un « causeux » et ne se privait pas de menacer.

Très vite, les deux frères qui boivent trop et ne pensent pas assez, vont fantasmer, fabuler. Tous les malheurs de la famille, du clan Hérisson, c'est l'autre. Maléfices et compagnie. La mort du père Hérisson, c'est Camus. La mort subite, en août 1974, d'Eugène, le frère, trente-trois ans, une crise cardiaque ? Pas du tout. Jean Camus n'avait-il pas dit à Daniel : « *L'Eugène, y mourro un de ces mois d'ooût.* » La mauvaise recolte de pommes de terre, l'accident de chasse da Daniel, la mort du chien, la varicelle du petit neveu, les deux accidents d'auto, l'épizootie touchant les volailles, l'herbe qui ne pousse plus, les poules qui ne pondent guère ? Camus, Camus, Camus, car « *tous ces malheurs, si ce n'est pas le bon Dieu, c'est Camus* ». D'ailleurs, affirmera Michel Hérisson dans un extraordinaire résumé : « *Le Jean, il disoit, monsieur le président.*

« *Il disait* », en effet, et il dira jusqu'à ce que Michel, avec ses « *bons pouvoirs* », rempart et glaive de cette famille Hérisson poursuivie par la malédiction, passe aux actes. Après, raconte Mme Jacquel, expert-psychiatre, ce fut l'euphorie, « *l'euphorie de l'homme du dix-huitième siècle qui ourait tué la bête du Gévoudan* ».

Deux frères ensorcelés ou croyant l'être. Michel et Daniel, inculpés l'un d'assassinat, l'autre de complicité d'assassinat, ont été condamnés respectivement à huit ans de réclusion criminelle et à cinq ans d'emprisonnement. L'avocat général, dans son réquisitoire, avait demandé davantage, quinze et cinq ans de réclusion criminelle. L'avocat des deux frères, Mᵉ Lapouge-Lemmonnier, avait, elle, dans une brillante plaidoirie, démontré toute la réalité de cette sorcellerie encore totalement présente dans l'Orne. Les jurés ont tranché. La mère Hérisson aussi, qui avait dit : « *Mes gars, ils vont aller en prison, alors qu'ils méritent le paradis.* »

PIERRE GEORGES.

AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES AVOCATS

« Il faut repenser les rapports du citoyen et de la loi »

déclare Mᵉ Denis de Ricci

Le quarante-neuvième congrès de l'Association nationale des avocats de France s'est ouvert, jeudi 12 mai, à Mulhouse, sous la présidence de Mᵉ Denis de Ricci. Les travaux des congressistes sur le thème de l'accès à la justice continueront jusqu'à samedi après-midi.

Dans le discours qu'il a prononcé au cours de la séance d'ouverture, Mᵉ de Ricci a notamment déclaré : « *Il faut repenser les rapports du citoyen et de la loi.* » Il a estimé qu'il appartient aux avocats de donner au citoyen informations, accueil et conseils. « *L'idée même* de *magistrats d'accueil est contraire au bon sens, à l'équité et à l'impartialité. Les avocats en revendiquent la charge et lo responsabilité exclusive.* »

Mᵉ de Ricci a fait l'historique des « *succès éclatants* » obtenus par l'A.N.A. depuis sa création le 3 juillet 1921.

« *Il faut rassembler toutes les bonnes volontés qui, en ordre dispersé, ont des objectifs parallèles*, a continué Mᵉ de Ricci. *Un long travail de sape a visé à travers les avocats les droits de la défense. Il nous faut maintenant conquérir des droits nouveaux et reconquérir aussi le terrain perdu par nos anciens.* »

L'accès à la justice, a continué en substance Mᵉ de Ricci, c'est aussi la liberté pour tous d'avoir accès aux tribunaux. Malheureusement, le système de l'aide judiciaire est à la fois une mesure d'économie et une machine de guerre contre les avocats.

L'assistance judiciaire est un service public qui doit donner lieu à des rémunérations et non plus à des indemnités. D'autre part, le régime fiscal des avocats est lourdement discriminatoire et insupportable. « *En 1975, je disais que la coupe était pleine*, a conclu le président de l'ANA. *Cette fois, elle a débordé.* »

FAITS ET JUGEMENTS

Accident opératoire : un hôpital condamné.

Le tribunal administratif de Nantes (Loire-Atlantique), a condamné, le 12 mai, la centre hospitalier régional de la ville à payer une indemnité de 144 550 F à un magasinier victime d'un accident au cours d'un examen pratique au centre hospitalier.

Le 23 août 1973, M. Jean Malsonneuve, qui venait régulièrement depuis novembre 1972 au C.H.R. de Nantes pour y subir divers examens et traitements, avait été pris en charge, en l'absence de son médecin traitant, par un interne de service qui décida, contre son avis, de pratiquer un cathétérisme (introduction d'une sonde dans une veine). Un accident cérébral survint au cours de l'intervention, le plongeant dans le coma. M. Malsonneuve devait perdre momentanément la vue et garder d'importantes séquelles. Ne pouvant travailler pendant quatorze mois, il a, par la suite, perdu son emploi. — *(Corresp.)*

L'avocat est renvoyé à l'ordre.

C'est finalement le conseil de l'ordre des avocats de Paris qui devra examiner l'affaire d'outrage à magistrat (en cours d'audience », pour laquelle Mᵉ Gérard Zaoui était poursuivi devant la dix-huitième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre. L'avocat avait comparu, le 5 mai, devant cette chambre, celle-là même qui s'estimait outragée. (*Le Monde* du 7 mai.) Dans son jugement, rendu le 12 mai, le tribunal n'a pas pris de sanction, et renvoie l'avocat devant le conseil de l'ordre pour qu'il statue disciplinairement.

Un P.-D.G. écroué à Metz.

Le président d'une importante société de transports de Woippy (Moselle), M. Aldo Bevignani, cinquante-trois ans, a été inculpé de complicité de vol qualifié et d'incendie volontaire, et écroué, jeudi 12 mai, à Metz.

M. Bevignani, dont la société faisait l'objet d'un contrôle fiscal, avait chargé trois hommes de main, MM. Alain Kelber, Michel Keiber et Hyacinthe Lorrain, moyennant 30 000 F, de « récupérer » son dossier, dans la nuit du 15 au 16 octobre 1975, dans les bureaux du contrôleur des impôts chargé de l'enquête, M. Jean-Claude Oswald, avant de mettre le feu à la villa. M. Bevignani nie cependant toute participation à cette affaire. — *(Corresp.)*

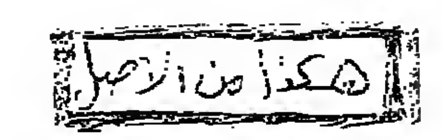
● *La mort de M. Alain Farçat* — M. Paul Couzin, juge d'instruction à Paris, a inculpé, ce mercredi 11 mai, d'homicide involontaire, Mme Anne-Marie Le Goff, âgée de 38 ans, infirmière à la clinique Perronnet de Neuilly (Hauts-de-Seine). Il lui est reproché d'avoir, le 15 juillet 1973, laissé sans surveillance M. Alain Farçat, qui venait de subir une amygdalectomie et devait mourir après 72 jours de coma des suites d'un collapsus cardio-vasculaire. Dans cette affaire, trois médecins ont déjà été inculpés : le chirurgien, le Dr Jean Labayle et son assistante le Dr Solange Clot ainsi que le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, président du conseil de l'ordre des médecins, considéré comme le directeur médical de la clinique. (*Le Monde* daté 7-8 novembre 1976.)

Le notaire n'est plus libre.

Mᵉ Georges Bonnes, quarante-cinq ans, notaire à Céret (Pyrénées-Orientales), a été écroué jeudi 12 mai après qu'une enquête de la police judiciaire de Perpignan eut laissé apparaître un « trou » de 3,5 millions de francs dans sa comptabilité. L'émission par Mᵉ Bonnes d'un chèque sans provision devait révéler que les comptes des clients de l'étude, présumés s'élever à 2 millions de francs, étaient taris. Les policiers découvrirent ensuite des billets à ordre pour un montant de 1,5 million de francs.

Le capitaine Rude « provisoirement réaffecté » à Paris.

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a fait savoir jeudi 12 mai aux dirigeants du Syndicat des commandants et officiers de la police nationale que « dans un souci d'apaisement », il avait « provisoirement réaffecté » l'officier de paix principal des C.R.S. Daniel Rude à Paris, « afin de lui permettre d'exercer à nouveau son mandat syndical ». L'annonce en a été faite par le S.C.O., qui, « prenant acte de ce souci d'apaisement et dans l'espoir de voir rapidement réhabilité et réintégré dans son corps d'origine le capitaine Daniel Rude », déclare qu'« il suspend provisoirement les actions syndicales qu'il avait engagées en faveur de Daniel Rude ». En particulier, il a annulé le rassemblement qui devait avoir lieu ce vendredi matin 13 mai devant le ministère de l'intérieur à l'appel des onze organisations qui ont pris la défense de l'officier sanctionné (« le Monde » du 29 avril).



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 13 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : La Collection Dressen, de H. Kurnitz, avec M. Mauban, A. Luguet, F. Guérin ;

Rivalités entre deux collectionneurs et aventure amoureuse autour d'un Rembrandt, finalement faux, bien qu'acheté pour authentique.

22 h. 20, Allons au cinéma.

22 h. 50, Sport : championnats d'Europe de judo.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Un juge, un flic ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Portraits de quelques patrons) ;

Avec MM. André Harris et Alain de Sédouy (« les Patrons »), Pierre de Calan, P.-D.G. de la Barclay's Bank (« Come ou le désir de Dieu »), Alexis Gourvennec, pour le livre d'Alain Baudoin et Louis-Roger Dautriat (« Alexis Gourvennec, paysan-directeur général »), le baron Philippe de Rothschild, traducteur de « Tamerlan », de Christopher Marlowe.

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : TOUT OU RIEN, de C. Donner (1984), avec A. Bates, D. Elliott, H. Andrews, M. Martin, P. Dalany, G. Quigley (v.o. sous-titrée).

Un employé d'une agence immobilière de Londres cherche à acquérir le style mondain pour épouser la fille de son patron, et ne recule devant rien pour assouvir ses ambitions. Une comédie de mœurs qui est une satire de l'arrivisme et qui dérive dans les chemins du « suspense » criminel.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi (Faits de société) : « Les médaillés », de H.-P. Vincent et J. Laudouar.

Besoin d'appartenir à un groupe ? D'être reconnu ? Les motivations des « décorés » de tous ordres.

21 h. 30, Histoire : Panama (I. La Fièvre), de B. Kruk, réal. M. Boudou.

Lectures, interviews, témoignages, documents écrits et filmés nourrissent ce dossier « explosif », ouvert en 1879 par la création de la Compagnie interocéanique, les premiers travaux, et, vite, un premier scandale.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1 : *L'hypertension artérielle.*

Les professeurs Meyer, Grunefeld, Funck-Brentano (de l'hôpital Necker), Corvol (hôpital Broussais), et Vaslier (généraliste) s'entretiennent de l'hypertension, maladie méconnue dont souffrent sept millions de Français.

21 h. 30, Musique de chambre (Fortner, Tcherepnine, Arma) ; 22 h. 30, En direct du Festival international du livre à Nice ; 23 h. 50, Poésie : Lucette Finas.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert en direct du Théâtre des Champs-Elysées, *Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart*, direction M. Gielen, avec M. Pollini, pianiste, S. Taskova, soprano : « Symphonie » (P. Ruzickas) ; « Concerto opus 42 » (Schoenberg) ; « Clocks and clouds » (Ligeti) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz ; 0 h. 5, La musique aux musiciens.

SAMEDI 14 MAI

CHAINE I : TF 1

De 10 h. 55 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 16 h. 5, Feuilleton : Michel Strogoff.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Mort Shuman) ; 21 h. 30, Feuilleton américain : Peyton Place ; 22 h. 25, Gymnastique : Championnat d'Europe à Prague.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h., Les jeux du stade.

20 h. 30, Prix Kammans : Moi... exilée, scén. et réal. P. Koralnik, avec E. Hirt, Cl. Dominique, C. Fournier.

Enquête en « flash-back » sur les raisons qui ont amené une femme à se suicider. L'envoi de la Suisse romande pour la compétition des dramatiques francophones.

22 h. 5, Questions sans visage.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Opéra : « le Chevalier à la rose », de Richard Strauss. Livret de Hugo von Hofmannsthal. Avec E. Schwartzkopf, O. Edelman, S. Jurinac, E. Kunz, A. Rothenberger et l'Orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de H. von Karajan. (Rediffusion.)

Filmé au Festival de Salzbourg en 1952.

23 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre de R. Bensimon : « Radio-pirate introuvée », avec J.-P. Claife, M. Pillet, A. Delpy, M. Barnay ; « Il y a le temps... conte », avec M. Vitold, J.-P. Claife, réal. J.-P. Colas ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie : Lucette Finas.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique, avec le Quatuor Bandoura, Sannicolo Accordéon, l'Ensemble Praetorius ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées, Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. M. Gielen, avec S. Palm, violoncelle : « Quelles difficultés pour vaincre l'angoisse » (M. Gielen) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Zimmermann) ; « Hymnen » (Stockhausen) ; 23 h., Vieilles cires : A. Cortot joue Debussy.

DIMANCHE 15 MAI

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 18 h., Téléfilm : Un million de dollars en fumée.

20 h. 30, FILM : TOUTE UNE VIE, de Claude Lelouch (1974), avec M. Keller, A. Dussollier, Ch. Denner, Ch. Gérard, C. Gravina, J. Magre.

Un survol du vingtième siècle, de 1900 à l'aube de l'an 2000, à travers l'histoire d'une famille, et la rencontre, longtemps différée, d'un homme et d'une femme. Un film hétéroclite, fumeux et bavard, qui veut dire beaucoup de choses et qui est trop long pour ce qu'il dit.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 20, Ces messieurs nous disent.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 40, Série fantastique britannique : Angoisses (Moyen de transport particulier) ; 22 h. 45, Série documentaire : Les Français et la contraception (deuxième partie : Les craintes).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : Pierre Mendès France ; 21 h. 45, Festival de Cannes.

22 h. 45, Journal.

22 h. 55, FILM (Cinéma de minuit) : MAISON DE DANSES, de M. Tourneur (1931), avec G. Morlay, Ch. Vanel, J. Noguero, Ed. van Daele (N.)

Une pauvresse espagnole s'engage comme danseuse dans un cabaret. Le patron tombe amoureux d'elle, ainsi que le frère d'un pêcheur dont elle est éprise.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Lucette Finas et Michel Deguy ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Montfaucon research sanitaire center ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Pierre-Alain Tache.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy. Avec H. Barda, piano, et les chœurs et maîtrise de Radio-France : « les Troyens », extraits (Berlioz) ; « Concerto pour piano n° 2 » (Chopin) ; trois pièces de « Wozzeck » (Berg) ; 23 h., Autour de Rollin ; 0 h. 5, Musique extra-européenne.

Mis en cause dans « Lui » par Jean-Pierre Elkabbach

CHRISTIAN GUY DEMANDE 100 000 F DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS

Le 20 juin doit être appelé à la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris le procès en diffamation intenté par M. Christian Guy — ancien rédacteur en chef adjoint du journal de la deuxième chaîne de télévision, mis à l'écart par l'équipe actuelle — à Mme Anne-Marie Périer, directrice de « Lui », et à M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2.

M. Christian Guy estime, en effet, avoir subi un « préjudice important », après la parution dans le numéro d'avril du mensuel, d'une interview de M. Elkabbach, dans laquelle celui-ci l'accusait d'avoir voulu susciter une manifestation contre le président de la République, au moment de son voyage à Moscou. M. Jean-Pierre Elkabbach déclarait qu'un tel projet était « scandaleux » et « inacceptable » de la part d'un journaliste professionnel (« le Monde » du 8 avril). Le requérant demande 100 000 F de dommages et intérêts.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 13 MAI

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de F.O., est l'invité de France-Inter, à 19 h. 15.

— *Initiative républicaine et socialiste*, en la personne de son fondateur M. Léo Hamon, s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, député (radical) de Meurthe-et-Moselle, participe au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

SAMEDI 14 MAI

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, est le rédacteur en chef du journal *Inattendu* de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 15 MAI

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, est l'invité du club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Pierre Mendès France*, ancien président du conseil, est mis en question par MM. *Alexandre Sanguinetti*, ancien ministre, *Jean Daniel*, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, et *Roger-Gérard Schwartzenberg*, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, sur FR 3, à 20 h. 30.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Les approches de Claude Goretta

(Suite de la première page.)

Depuis toujours, Claude Goretta évoque, dans ses films, la souffrance, la solitude, des vies perdues. « *Peut-être, dit-il, parce qu'on ne peut pas y échapper. On se prépare à recevoir les coups, mais, quand on les reçoit, tout est remis en question, toutes les théories s'effondrent. C'est sans doute à cause de ce « sens » de la souffrance que j'ai toujours été attiré par des écrivains comme Charles-Louis Philippe, Tchekhov et Pavese.* » Tous les films de Claude Goretta lui ressemblent, et ses personnages ne se définissent pas « *seulement par ce qu'ils disent, mais par le décalage qui existe entre les apparences et la réalité. Il ne s'agit pas seulement de « raconter simplement des choses simples », comme l'écrivait Tchekhov, mais de faire apparaître la folie cachée derrière cette dimension quotidienne* ».

Parler d'une catégorie de personnes dont on n'a pas l'habitude de voir l'histoire dans des films, c'est en somme un engagement politique, « *surtout dans une situation de production qui élimine d'entrée ce genre de choses quand l'exceptionnel y est absent* ». Les films de Claude Goretta portent sur une classe. Et « *Il y a un constat d'échec d'une certaine manière de vivre dont les causes sont à chercher dans les structures de la société. Bien sûr, les individus sont complexes, et on ne peut donc s'arrêter à cette analyse, il faut aller plus loin. La Dentellière n'est pas simplement un problème socio-politique, mais aussi une approche psychologique. Il y a le problème de la culture, mais aussi celui d'un être qui ne s'accroche pas. Quand Tchekhov représentait la société du dix-neuvième siècle, il ne faisait pas une critique directe, mais il montrait les gens dans un monde crépusculaire et des vies qui se délabraient. Il manque au personnage de la Dentellière une dimension de vie. Mais si les choses doivent changer c'est avec l'aide des autres qui ont à proposer des solutions.*

La Dentellière, c'est une vie lisse dans laquelle se produit une fêlure, un amour inaccompli, c'est la rencontre de deux êtres qui manifestent différemment leurs sensibilités et qui n'arrivent pas à se comprendre, c'est une fable sur les difficultés de s'exprimer. Ce n'est jamais sentimental, il y a une distance, une ironie du désespoir. En collaboration avec Pascal Lainé, l'auteur du roman, j'ai essayé de trouver des équivalences, j'ai écrit d'autres scènes, j'ai suggéré le passé, toute la trajectoire d'une vie, j'ai fait en sorte que le rapport s'installe entre deux personnages à travers des gestes quotidiens, j'ai voulu simplifier la démarche cinématographique au maximum pour restituer Pomme, un personnage qui existe, dit Lainé, comme la Dentellière de Vermeer de Delft — peintre du silence et de la vie au ralenti, — mais qui, à moi, me fait penser à un instrumentiste à vent qui n'ose pas souffler dans son instrument de peur de faire un couac.

« *Avant la rencontre avec l'autre, c'est une jeune fille dont les rapports avec les gens qui lui sont proches ne s'exprimaient pas avec les mots. Elle n'est pas habituée à parler. Lui, qui surgit un jour, est un étudiant ouvert qui va aller à la recherche de la dignité de Pomme avec un maximum d'efforts et de bonne volonté de vacances. Aussi le problème de l'insertion de Pomme se pose très vite. Et la société n'est pas préparée à accepter le silence des autres : celui-ci passe toujours pour un refus.*

« *Comment Jean-Jacques Rousseau va vivre avec Thérèse, la lingère ? Il est touché par sa grâce mais il lui dit d'emblée qu'il ne l'abandonnera pas, certes, mais qu'il ne l'épousera jamais. Thérèse va être une sorte de domestique pour Rousseau, écrivain et créateur, qui a besoin qu'on organise tout autour de lui. Un jour qu'il croit sa fin proche, il dit à ceux qui l'entourent que Thérèse sait coudre admirablement et qu'il faudrait lui trouver du travail. Or Jean-Jacques a avec Thérèse une liaison qui durera trente-trois ans. Ce fut comme un défi à la noblesse qui l'hébergeait et une contradiction avec lui-même qui n'aimait que les femmes avec des dentelles et des bas de soie.*

« *L'étudiant de la Dentellière est pris par l'allure des événements, d'une organisation de sa vie par la jeune fille. Son erreur est de vouloir l'amener dans sa culture, d'utiliser les mêmes moyens que ceux que lui utilise dans sa vie habituelle pour se rencontrer. Il est incapable de deviner chez l'autre des qualités qui s'expriment d'une autre manière que celle à laquelle son milieu l'a accoutumé.* »

Aujourd'hui, Claude Goretta prépare avec Georges Haldas une [illegible] fiction de trois fois une heure trente sur Jean-Jacques Rousseau. A travers un scénario fondé sur de multiples recherches à partir des écrits de l'auteur des *Confessions* et aussi de Diderot et des témoins de l'époque, Goretta veut représenter dans l'esprit des derniers films de Roberto Rossellini, Rousseau dans le cadre de l'époque cruelle où il vivait et qui condamnait à mort pour le vol d'une nappe. Il souhaite montrer le fonctionnement de la société de Louis XV, sa vie quotidienne. « *Rousseau, dit Goretta, allie un sens exceptionnel de l'analyse et du lyrisme. Pour les Allemands, il apparaît avant tout comme un philosophe et un analyste : pour les Français comme un poète, un lyrique. Ce qui est passionnant, c'est de montrer toutes les complexités, et que la société du dix-huitième siècle éclate à la fois : l'auteur du Contrat social et se voit à travers sa vie faite de mille aventures et d'errances et à travers son œuvre.* »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

Roberto Rossellini : je viens rencontrer un vieil ami

Quand on a demandé à Roberto Rossellini de présider le jury de ce trentième Festival — « *à moi, dit-il, qui était très écarté du cinéma* », — il a accepté tout de suite avec joie. Lui qui ne fréquente pas les salles parce qu'il n'a pas le temps, il va pouvoir « *reprendre contact avec ce milieu* ». Il se réjouit : « *Ma réflexion va passer là un examen, en se confrontant à celle des autres.* »

Il est évident pour lui que l'on doit profiter de cette rencontre pour organiser des colloques. Il attend beaucoup de celui qu'il a lui-même suscité. Ce colloque aura pour thème « Engagement social et économique du cinéma ». Il durera un week-end et sera inauguré, le 14 mai, par M. Michel d'Ornano.

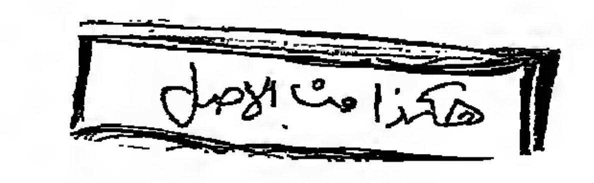
« *J'arrive ici sans idées préconçues,* dit Roberto Rossellini. *Lorsqu'on arrive avec des idées, on fait des efforts pour les imposer aux autres et je n'aime pas cela, c'est de la supercherie. Il s'agit d'être ouvert et non pas strict, de garantir la liberté de chacun pour obtenir celle de tous. L'influence doit s'exercer dans le sens des échanges, des points de vue : pas d'exaltation, pas d'émotion et les pieds par terre. La liberté doit être complète pour que l'attention soit la plus aiguë possible avec l'arbitraire. On a pensé voir avec l'arbitraire. On a pensé que la sensation, le sensationnel, étaient plus importants que la raison. Situation absurde, d'où provient le malentendu du sexe et de l'érotisme. Cela paraît révolutionnaire, c'est vrai parfois, mais, à l'opposé, c'est la destruction totale. On ne doit pas tomber dans ces pièges, si l'on veut être constructif. Ce monde est divisé en petits clans remplis de tabous. Il faut abattre les tabous et ouvrir les frontières. Tout effort doit tendre vers un diagnostic, doit aider à sortir de cet état de pagaille. Cannes est placé sur la planète avec d'immenses possibilités.*

« *Il y a un proverbe italien qui dit : c'est l'occasion qui fait l'homme voleur. Je suis un peu ce voleur. Je refuse d'arriver en accusateur, en promoteur. J'inventerai au jour le jour. Je partirai de la réalité du moment, du festival. Etre juré, c'est un type de travail. Mais il n'y a pas que cela. J'agirai en dehors pour tâcher de tout comprendre. Notre monde est maniaque, farfelu, névrosé : il faut en tenir compte et mettre le tout ensemble pour que cela devienne fertile. Mais pour rendre fertile, il faut savoir se mouvoir dans le labyrinthe, faire preuve d'adresse et de patience pour saisir l'occasion. Surtout éviter les cassures : elles ne feraient qu'aggraver la situation, renforcer les petits groupes, qui conduisent leur action dans le cinéma aussi bien que dans la vie. On doit pouvoir persuader les gens d'argent de l'utiliser mieux.*

« *Je viens ici en solitaire. C'est un engagement très solide. Je me dédie à ça. Je viens rencontrer un vieil ami. Aura-t-il les cheveux blancs ? Est-il marié, divorcé ? A-t-il pris du ventre ? A-t-il maigri ? ce vieil ami qu'est le cinéma. C'est comme lorsqu'on va à la chasse, on trouve un moineau ou un faisan. Tant qu'on n'a vu aucun film, il s'agit de rester très curieux et le plus conscient possible. La lâcheté, l'indifférence, sont des facteurs d'hypocrisie. L'orgueil, le mépris, la haine, sont des facteurs d'échec. Il faudra sortir de l'alchimie, supprimer la loterie (imposée par la pitié ou la solidarité) et différencier les jugements. On a une opinion à donner sur un moment du cinéma, et c'est trop limitatif de trop voir en termes esthétiques.*

« *Le colloque peut être accueilli dans le mépris total. Mais j'espère que ces deux jours vont mettre en mouvement d'autres types d'action. Le but, c'est que les participants continuent à discuter après le colloque. Et la virulence sera bienvenue, si elle est motivée. De toute façon, pourquoi vouloir le succès immédiat ? Un échec au premier degré (qui peut être déterminé par la timidité de certains interlocuteurs) est toujours utile ultérieurement et contient en soi des données.* »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.



ARTS ET SPECTACLES

LE DERNIER BAISER

de Dolorès Grassian

… d'une casquette, la seule … lui reste, avec un paquet …, de son grand amour, un …u bâtiment parti sans crier … Annie Girardot conduit un … Paris. A cause de ses … cœur, elle refuse de prendre … hommes dans sa voiture. Un … s'intéresse fort à une … qui lui a demandé de la … comme si sa vie en dépen… cliente, une grande bour… c'est Marie Pacôme.

… Girardot et Marie Pacôme … actrices — populaires — … chacune, une mythologie … particulière, et que Dolorès … réunies ans le Dernier … pour leur faire jouer, sans …, deux femmes de milieux … qui ont un point commun ; … ce vitale qu'elles attachent … L'intrigue veut que Marie … prenne son mari infidèle en … dans le taxi d'Annie Girardot, … Bruxelles, où il est parti avec … maîtresse. Annie Girardot … contente pas de tenir le … elle participe. Elle entre … roman de l'autre et ses … elle prend tout en charge … est dans un cas sembla… là une communication dont … Grassian tire des résonances … plantes.

… x femmes, l'une avec ses … Gavroche, l'autre avec son … ième arrondissement, ces … es si dissemblables par …, leurs manières et leur … s'habiller, ont le même … en sentiments, de la pre… st, en fait, tout le pro… couple, du bonheur, de … de l'amour qui est traité … voyage aux incidents cocas… e qu'on ne peut pas, vrai… sser toute sa vie avec le … mme ; pourquoi le fil d'une … il se rompre ; pourquoi en …, fatalement, au « dernier … comme le dit la jolie … mise en musique par Alice Dona et chantée par Serge Lama ? En menant la filature, en échangeant des confidences, en partageant une chambre d'hôtel, la « chauffeuse de taxi » et la bourgeoise s'interrogent sur la nature masculine volage, et sur cette conception de l'amour idéal, absolu, qui rend certaines femmes si sensibles et si vulnérables.

Ce film, dont les situations comiques font beaucoup rire, est sous-tendu par une sourde émotion, une espèce de gravité qui introduit de temps en temps, au rythme d'un montage nerveux, des changements de ton traduisant les fêlures du cœur. Dolorès Grassian a trouvé en Jean Curtelin un dialoguiste qui n'écrit pas de mots d'auteur mais qui sait caractériser par une repartie, une réflexion, des personnages pourvus d'un statut social précis. Curtelin travaille comme les bons auteurs de « comédie italienne ». L'osmose entre la mise en scène et le dialogue porte Annie Girardot et Marie Pacôme à deux interprétations où elles se renouvellent complètement, où elles sont surprenantes par une vérité féminine à la fois simple et complexe. Bernard Fresson est le mari. On ne le voit guère. C'est un monsieur qui passe au bras d'une blonde. Mais Dolorès Grassian le fait exister à travers ces deux femmes dont il est la préoccupation. Brusquement, sur la fin, il a, avec Annie Girardot, une scène entre chien et loup, entre tendresse et amertume, qui fait venir les larmes aux yeux. Une très belle scène bien dans la manière d'une cinéaste qui effeuille le romantisme de la passion et qui utilise l'humour comme une pudeur, un exorcisme.

JACQUES SICLIER.

★ Saint-Germain-Village, Montparnasse-83, Gaumont-Ambassade, Français, Nation, Gaumont-Sud, Cambronne, Wepler-Pathé.

Expositions

Dufy, créateur d'étoffes

Deux cents gouaches réalisées par Raoul Dufy, entre 1911 et 1928, pour les soieries lyonnaises Bianchini-Férier : une occasion rare — l'ensemble doit être prochainement mis aux enchères — de découvrir un aspect peu connu de l'œuvre de l'artiste. On s'étonne d'ailleurs un peu du silence (ou du mépris) qui jusque-là a entouré cette production. Car, s'il s'est agi de travail alimentaire, la création d'étoffes n'en a pas moins été pour Dufy un terrain de recherches et de belles trouvailles, qui ont naturellement joué sur le développement ultérieur de sa peinture.

Dufy, créateur d'étoffes, ce sont, bien sûr, des fleurs et des couleurs à profusion. Des fleurs, il y en a partout, précieuses ou simples — une orgie de roses, d'arums, de liserons, d'anémones ou de pivoines ; en bouquets, en bordure, en ramage, en semis, en rangs serrés ou en quinconce. Elles sont le support privilégié de la couleur pour les tissus de robes. Mais on les retrouve aussi dans les tissus d'ameublement, cette fois, plus volontiers mêlées à des motifs comme les conversations galantes, les chevauchées au Bois, les courses, Paris et ses monuments, les barques, qui deviendront les thèmes privilégiés de la peinture de Dufy après les années 20 ; ou encore accompagnant des motifs exotiques : éléphants, palmiers, pagodes. Les sources sont multiples — elles vont de l'imagerie populaire et du décor des faïences aux anciens tissus orientaux, en passant par la toile de Jouy — à partir desquelles Dufy a pu broder à l'infini, passant au fil des années d'une stylisation un peu lourde (les premières roses en composition circulaire) au dessin naturel et souple des formes.

La couleur. En ce domaine, il innove aussi — le couturier Paul Poiret, qui l'avait encouragé à créer des tissus, ne s'était-il pas plaint de la grisaille des vêtements du début du siècle ? C'est son faible de peintre fauve mal repenti, et malgré l'extinction passagère des feux, le temps de tâter des teintes terreuses du cubisme, elle va monter, s'aviver, dans les années 20, en même temps que se libérer de la forme. Elle sera appliquée en touches légères, avec cette élégance, ce coup de patte si particulier, dans la luxuriance des motifs

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 22 mai.

Théâtre

« LA VALSE DES DAMES »

de Dumitru Radu Popescu

Les ennuis d'argent du théâtre suscitent de nos jours petites salles, œuvres à budget réduit, textes dits par un seul acteur.

Il est apparu que le monologue, genre à première vue un peu maigre, offre à l'auteur dramatique pas mal de facilités d'ascendant sur le public. L'attention ne s'égaille pas, la solitude est touchante, et il y a dans le monologue quelque chose d'irréel qui prodigue au spectateur une rêverie casanière. Du théâtre dans le coton, plutôt que dans un fauteuil.

Le personnage solitaire apparaît comme un cas social. Si l'auteur fait bonne mesure, les cordes sensibles sont prêtes. Sylvie, la protagoniste de *la Valse des dames*, n'est pas heureuse.

L'auteur de *la Valse des dames*, Dumitru Radu Popescu, membre posé du comité central à Bucarest et auteur de scénarios de cinéma et de sketches de télévision qui ont des apparences frondeuses, est l'habileté même.

Le metteur en scène, Virgil Tanase, écrivain, traducteur en roumain de Barthes et Beckett, est finaud aussi. Il dose les effets. Egrenant ses contrariétés, l'actrice accomplit une pantomime de diversion, une valse lente de *draps de lit qu'elle pend, dépend* (lendemain d'une dure lessive).

L'excellente actrice Marie-Paule André, juste, simple, probe, modère ce carrousel d'astuces, impose avec une douce souveraineté un calme neutre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Orsay, 18 h. 30.

Musique

Un siècle de foi

Comme pour apaiser les inquiétudes exprimées par le chanoine Roussel au congrès d'Una Voce (le Monde du 11 mai), l'Institut de musique liturgique, qui est une des forces vives de la réforme actuelle, a prouvé qu'il n'était pas disposé à « perdre quinze siècles de musique religieuse », en consacrant mercredi 11 mai, à l'église des Carmes, un concert à la Réforme et à la Contre-Réforme en France (1560-1660). Janequin, Sermisy, Goudimel de Lassus, Du Caurroy, Titelouze, Mauduit, Du Mont, Boyvin, ne sont pas des inconnus rue d'Assas, pas plus que le grégorien ou le plain-chant, style dix-septième siècle. Et ils étaient parfaitement défendus par le Quatuor Stéphane Caillat, la chorale de l'I.M.L., divers solistes, luthiste et sacqueboutistes, ainsi que par l'organiste Edouard Souberbielle.

Mais cette séance était bien plus qu'un concert : l'évocation d'un siècle de foi, de musique, de civilisation (englobant la formation de la langue, le régionalisme, les guerres de Religion, l'évolution de la société, etc.) par le Père Jean-Yves Hameline, qui a le génie de faire surgir un monde d'idées et d'images en quelques phrases. D'un côté, la force frémissante du psautier huguenot qui façonne son Eglise, avec un Marot qui crée un langage biblique français d'une prodigieuse densité où s'épanouit la puissante musique d'un Goudimel. De l'autre, la Contre-Réforme, qui cherche à rétablir la « propreté morale » dans les églises, avec des musiciens savants un peu crispés sur le latin, le plain-chant en notes égales, fastidieux, en face duquel l'orgue devient un libre chanteur, l'effort des missionnaires pour créer un chant populaire catholique en français, la diffusion d'une tradition latine vivante par l'Oratoire à travers la France.

— Voyage captivant, qui suggérerait des analogies, aussi riches d'enseignement que savoureuses, avec les problèmes de la musique ou de la liturgie d'aujourd'hui.

JACQUES LONCHAMPT.

LETTRES

LUCIEN BODARD MEMBRE DU JURY DU PRIX INTERALLIÉ

Lucien Bodard, écrivain et grand reporter, a été élu à l'unanimité, le 12 mai, membre du jury du prix Interallié, où il succédera à Kléber Haedens, décédé le 13 août 1976.

Lucien Bodard avait été lui-même lauréat de l'Interallié en 1973 pour son roman « Monsieur le Consul » (Grasset). Il rejoint au jury de ce prix Roger Giron, Jean Couvreur, René Fallet, Jean Ferniot, Paul Guimard, Pierre-Jean Launay, Claude Martial, Henry Muller et Michel Déon.

Variétés

La « Nueva Trova Cubana » à Paris

Depuis deux ans, la *salsa*, qui désigne la musique latino-américaine des ghettos noirs des Etats-Unis et qui est bien plus proche de ses origines africaines que ne l'est depuis longtemps la musique négro-américaine, connaît une immense vogue. Le mot *salsa*, qui signifie littéralement « sauce », était autrefois utilisé par les musiciens cubains pour dire qu'ils jouaient avec une sensibilité particulière. Aujourd'hui, le marché des disques *salsa* représente environ 50 millions de dollars par an. Mais les autorités cubaines ignorent, non délibérément, semble-t-il, toutes les devises qu'elles pourraient obtenir de cette mode dont l'une de leurs musiques encore vivantes est incontestablement la source.

Il est vrai que ce n'est pas la première fois que Cuba influence d'autres musiques. Ainsi, par exemple, les premiers tangos argentins étaient écrits vers 1880 avec le rythme de la habanera venu dix ans plus tôt de La Havane et de Santiago.

La musique afro-cubaine, diverse par ses origines africaine, espagnole, créole et française reste très vivace dans la Cuba actuel et nombre de musiciens et de groupes poursuivent leurs activités depuis les orchestres de Barbarito Diez et d'Antonio Arcano, jusqu'au duo Marquez, le vieux et émouvant Septeto Nacional et le vétéran de près de quatre-vingts ans Joseito Fernandez, le créateur dans les années 20 de *Guantanamera*, que Pete Seeger, beaucoup plus tard, rendit célèbre dans le monde entier.

Mais une autre forme de chanson engagée dans la vie sociale et dans l'action politique s'est développée à Cuba dans les années 60. Elle s'est alliée à la révolution, elle a porté un cri de révolte et un cri d'espoir, les tristesses et les joies, les luttes et les victoires d'un peuple. Pablo Milanes, Silvio Rodriguez, Noël Nicola et Pedro Luis Ferrer sont les auteurs-compositeurs les plus importants de ce mouvement, devenu en 1972 la « Nueva Trova ». *Ils sont les frères* d'un Daniel Viglietti, l'Uruguayen qui chante les blessures de l'Amérique latine ou d'un Joan Manuel Serrat, l'Espagnol de Barcelone très apprécié par le public de La Havane. Ils sont des poètes et des compositeurs de ballades élaborées qui ont de la puissance, de la force et souvent en même temps une grande et étonnante sérénité. Ils parcourent leur île, chantent parmi les paysans, dans les usines, dans les théâtres.

Pablo Milanes et Silvio Rodriguez ont donné deux concerts à Paris. Pablo Milanes, trente-quatre ans, chante sur des textes de José Marti, le poète et héros de l'indépendance cubaine à la fin du siècle dernier ; il évoque aussi un « *revers qui n'est qu'un tremplin pour la victoire* » ou Che Guevara « *un commandant qui aurait pu être poète* ». Silvio Rodriguez, trente et un ans, travaille beaucoup à Cuba avec un groupe musical influencé par la musique rock. Il a beaucoup d'ampleur dans les mots et les notes, il a la spontanéité d'un vrai créateur.

C. F.



MOSAIQUE

OCI-FR 3

Chaque dimanche de 10 h à 12 h

Destinée aux communautés étrangères vivant en France, cette nouvelle émission intéresse un très large public. Elle enregistre son 21e magazine au Centre National d'Art et de Culture Georges-Pompidou.

A cette occasion, l'OCI, grâce à l'obligeance du personnel technique du centre, organise une animation d'environnement au niveau 27 - Salles et dépendances.

SAMEDI 14 MAI :

— petite salle : 14, 15 et 16 heures, marionnettes d'ailleurs.
— 15 à 18 heures : rythmes, formes et couleurs

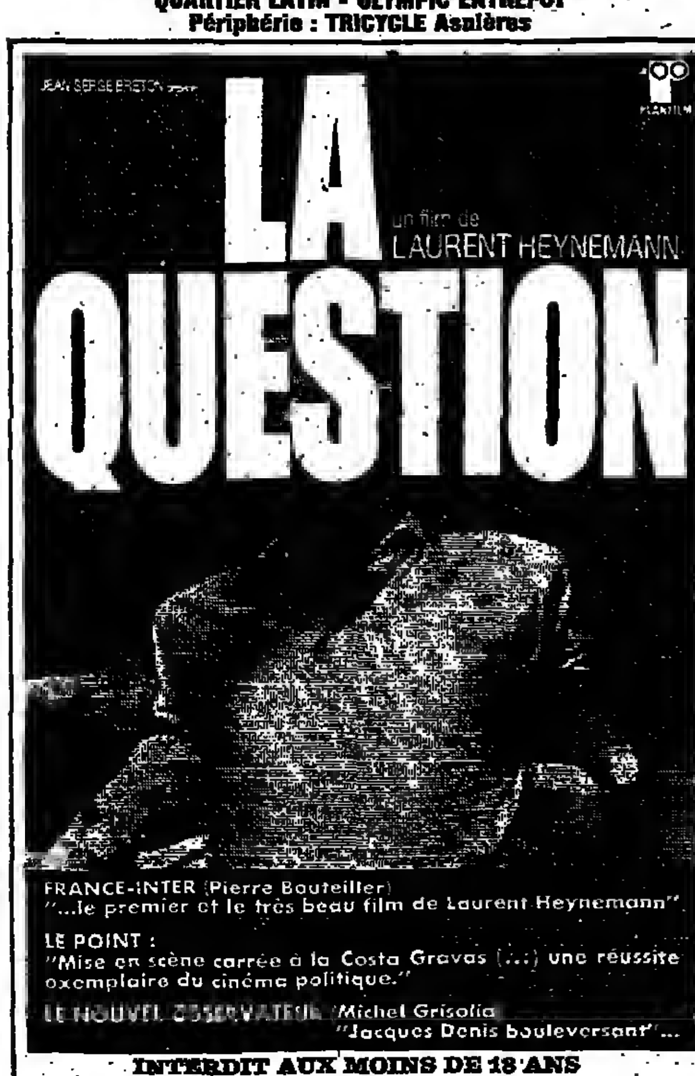
DIMANCHE 15 MAI :

— petite salle : ciné-club, mosaïque.
— 14 à 18 heures : films témoignages des jeunes reporters.
— 20 à 22 heures : Cordou - Abd et Halimnafez (hommage à l'artiste disparu).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
14 et 15 mai







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Flûte enchantée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin.
Odéon, 20 h. 30 : les Bacchantes.
TEP, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne des Abattoirs.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Veiga.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Maison de poupée. — Salle Papin, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Orchestre de chambre de Vienne, dir. et sol. Ph. Entremont (Mozart, Haydn, Vivaldi) ; 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 20 h. 30 : la Sorcière.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : P. et M. Jolivet.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Mégaphonie.
Centre culturel du XVIIe, 21 h. : le Barbier de Séville.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
La Conciergerie, 21 h. : e-I a.
Conservatoire national d'art dramatique, 21 h. : l'Oncle Vania.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Edouard VII, 21 h. : Le café-théâtre de F. Lemaire.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : le Prophète.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 20 h. 30 : la Religieuse.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Isménie.
Gymnase Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Palace, 22 h. 30 : la Démarieuse.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
Mouffetard, 22 h. 15 : le Mont chauve.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte Saint-Martin, 20 h. 30 : Folies bourgeoises.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : L'avant-centre est mort à l'aube.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : Tijuana Lady.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Van'na.

Vendredi 13 mai

Théâtre de la Cité internationale, La Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Lux in tenebris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Monique Morelli, chansons. — Salle II, 21 h. : Feydeau Farrélolk.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-gueule authentique.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 16 h. 30 : Mwondo Theatre (Zaïre) ; 20 h. 30 : Centre Mudra, dir. M. Béjart. — Petite salle, 18 h. 30 : la Valse des dames (Roumanie).
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : Ouragan sur « le Caine ».
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : le Suicidaire.
Théâtre Présent, 21 h. : les Pavés de l'ours.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Théâtre du 28-Rue-Dunois, 21 h. : Sur un air de java mozarabe.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Variétés, 20 h. 30 : Pépé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Boulogne-Billancourt, T.B.B., 20 h. 30 : les Femmes et les Enfants d'abord.
Bourg-la-Reine, Salle municipale, 21 h. : Catherine Ribeiro + Alpes.
Châtillon, Centre culturel, 21 h. : le Balai du cyclope.
Chelles, Centre culturel, 20 h. 30 : les Mots en fête.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Ballet Ilios.
Colombes, Théâtre 20 h. 30 : Pauvres clowns.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Marie Poupette.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : les Farceurs.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : Lar Lubovitch Dance Company.
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : Orchestre du conservatoire de Saint-Maur, dir. P. Doury (Weber, Beethoven).
Sucy-en-Brie, Centre culturel, 21 h. : les Ballets d'Aline Roux.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans l' folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Crosse en l'air.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Jean-Paul Sèvres ; 21 h. 30 : Lux in tenebris.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : What a fair foot.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Dros câlin ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Silences nocturnes aux îles des Fées ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : C'est pas mon frère ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
L'Epicerie, 21 h. : Tu m'aimes grand, comment ?
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
Sélénite, I, 20 h. 45 : Je fus nambule ; 22 h. : Rosine Favey. — II, 21 h. : Ballade pour un disparu ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Vieille Grille, I, 20 h. 45 : David et Dominique ; 22 h. : Claude Astier. — II, 20 h. 30 : Shiro-Daimon ; 22 h. : Ali Changhaï ; 23 h. : Les enfants d'Artaud en ont marre.

Les concerts

Musée Guimet, 20 h. 30 : J. ... tarow, violon, et A. Rab... piano (Mozart, Debussy, ...ven).
Maison de la Radio, 20 h. ... Duo Fortune et le Trio ... (musique anglaise) ; 20 ... Nouvel Orchestre philhar... de Radio-France, dir. A... avec M. Bauer, violon (... Haydn, Vivaldi).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : ... du Conservatoire de P... J. Kaltenbach, avec C. He... Roche, piano, et M. E... cantatrice (Stravinsky, N... Franck, Ravel, Lutoslaws...
Théâtre des Champs... 20 h. 30 : Orchestre radio... nique de Stuttgart, dir. ...len, avec B. Taskova, so... M. Pollini, piano ... Schoenberg, Ligeti, Nono...

La danse

Voir Théâtre de la Ville et ...lieue.
Espace Cardin, 21 h. : ... Dance Theatre.
Le Ranelagh, 20 h. 15 : ...graphique
Théâtre de la Cité intern... 21 h. : Compagnie Waten...
Théâtre de la Plaine, 20 ... Compagnie Serge Keuten...
Théâtre de l'Eglise am... 20 h. 45 : le Partage du ...

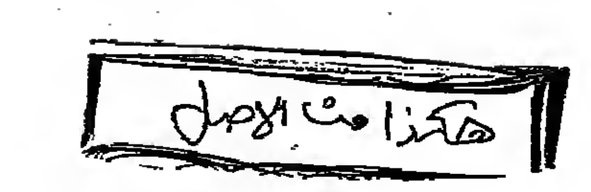
Jazz, pop', rock et fol...

Centre culturel américain (... 20 h. 30 : Real Electric S...
Le Palace, 19 h. : F. Me... J. Rodriguez ; C. Carvalho...
Théâtre Campagne-Première ... et 22 h. 30 : Martinho d...
Carene de la Huchette : ... Davis, Dany Doriz et ... chenet.
Palais des arts, 20 h. : ... (ensemble chilien).
Théâtre Montparnasse, ... Zaccharie Richard.
Musée d'art moderne, 20 ... M. Prescastelli, B. Gauth... Nameh.

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Gilles Vig...
Olympia, 21 h. : Vinicius ...
Elysée-Montmartre, 21 h. : ...cutta.
Folies-Bergère, 20 h. 45 : ... t'adore.
Théâtre de la Renaissance ... Jean-Roger Caussimon.
Palais des Arts, 22 h. : Je... Villon.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Al...
Concert Mayol, 21 h. : Bo... nus
Casino de Paris, 20 h. 30 : ...
Palais des sports, 21 h. : ... on Ice.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Araignées, de F. Lang ; 18 h. 30 : J'accuse, d'A. Gance ; 20 h. 30 : Nous sommes tous en liberté provisoire, de D. Damiani ; 22 h. 30 : Autopsie d'un meurtre, d'O. Preminger.

Les exclusivités

L'ADIEU NU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp...
ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
L'AIGLE ET LA COLOMBE (Fr.) (**) Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Lord Byron, 8e (225-03-31).
ALICE COOPER (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LES AMBASSADEURS (Fr. - Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic, 14e (542-67-42).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Murat, 16e (288-99-75).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (Ang., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE COUPLE-TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Murat, 16e (288-99-75).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ;
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Ternes, 17e (380-10-41).
EMITAI (Sén., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Liberté, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'HERITAGE (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Athéna, 12e (343-07-48).
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43)
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Calypso, 17e (754-10-68).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Les Templiers, 3e (272-94-56), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Sah., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34), Ménil-Palace, 20e (636-92-58).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Marignan, 8e (359-92-82).
ON M'APPELLE DOLLARS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Athéna, 12e (343-07-48).
PASQUALINO (**) (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), UGC Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), UGC Marbeuf, 8e (225-47-18).

Les films nouveaux

LE BUS, film américain de Bay Okan, v.o. : Styx, 5e (633-08-40), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE DERNIER BAISER, film français de Dolorès Grassian : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
VIRGINITE, film italien de Franco Rossi, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LA CHOUETTE EQUIPE, film américain de Michael Ritchie, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
TOUCHE PAS A MON COPAIN, film français de Bernard Bouthier : Omnia, 2e (233-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (359-52-70), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
MADAME CLAUDE, film français de Just Jaeckin (*) : Gaumont Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
SURSIS, film américain de Peter Collinson, v.o. : Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount Galaxie 14e (580-18-03), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA PRISON DU VIOL (**) (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PRIVATE ROAD (Ang., v.o.) : Ranelagh, 8e (633-43-71), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-47-31).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
TENTACULES (A., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TETE DE NORMANDE ST-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TOUCHE PAS A MON GAZON (A., v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les festivals

J. LOSEY (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : Accident ; 14 h. 15 : Une Anglaise romantique ; 16 h. : le Messager ; 18 h. 15 : The Servant ; 20 h. 15 : M. Klein ; 22 h. 15 : Cérémonie secrète.
PANFILOV (v.o), Palais des Arts, 3e (272-62-98), 14 h. 45 et 20 h. 15 : le Début ; 16 h. et 22 h. : Pas de gué dans le feu ; 17 h. 45 : Je demande la parole.
SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : Hamlet, Henri V, Richard III.
PRESTIGE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Ivan le Terrible.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : Bubu de Montparnasse.
MONTAND-SIGNORET, La Pagode, 7e (705-12-15), mat. : Police Python 357 ; soirée : Dédé d'Anvers.
WESTERNS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Chasseur de scalps.
COMEDIES MUSICALES, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) (v. o.) : les Coulisses de Broadway ; Action Christine, 6e (325-85-78) : The Boy Friend.
FRED ASTAIRE (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Top Hat.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I. 12 h. : le Dernier Tango à Paris ; 14 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 16 h. 5 : Means Street ; 18 h. : Lenny ; 20 h. 10 et 24 h. : Cabaret ; 22 h. 20 et 24 h. : Aguirre, la colère de Dieu. — II. 11 h. 30 : la Grande Bouffe ; 14 h. : On achève bien les chevaux ; 16 h. 15 : Taxi Driver ; 16 h. 10 : la Dernière Folie de Mel Brooks ; 20 h. : Oris Ouarvos ; 22 h. 15 et 24 h. : les Diables.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : Macadam Cow-Boy ; 23 h. 30 : Chiens de paille.
ROBERT REDFORD (v.o.), Boîte à films, 17e, 15 h. : Nos plus belles années ; 17 h. : Jeremiah Johnson.
CINE DIFFERENT (v.o.), Boîte à films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 17 h. : Mort à Venise ; 19 h. : Panique à Needle Park ; 21 h. : Délivrance ; 23 h. : Phantom of the Paradise ; 0 h. 30 : Chewing-Gum Rallye.
J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 30, 18 h. et 21 h. 45 : Masculin-Féminin ; 16 h. 15 et 20 h. : Bande à part.

Les grandes reprises

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LES CONTES IMMORAUX (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
EASY RIDER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi)
FRENZY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
FUNNY GIRL (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
JO (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny Ecoles, 5e (033-20-12), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75).
JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LOVE STORY (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CARNET

Réceptions

— L'ambassade de Malaisie a donné, jeudi 12 mai, une réception dans les salons de l'hôtel Intercontinental à l'occasion de la visite officielle à Paris de M. Ahmad Rithauddeen, ministre malaisien des affaires étrangères.

Naissances

— Aminatou est heureuse d'annoncer la venue de
Lila,
le 1er mai 1977.
Echard - Rousseau, 90, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Donya Miller,
sculpteur,
et Claude Quiguer,
professeur à l'université
de la Sorbonne nouvelle,
célébré dans l'intimité le 7 mai 1977.
2722 3rd Street, Bakersfield, California (U.S.A.).
Feucherolles, 28210 Nogent-le-Roi.

Décès

— M. Gaston Deprez,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère, grand-mère,
Mme Gaston DEPREZ,
née Germaine Crepieux.
Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 3 mai 1977 en l'église Notre-Dame du Raincy, suivies de l'inhumation au cimetière de Vence (06).

— Mme Jean Lecointe,
Ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean LECOINTE,
survenu le 11 mai 1977 en son domicile, *63, rue des Côtes, à Maisons-Laffitte.*
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 mai 1977, à 9 h. 30, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André POLIVKA,
ancien élève
des Ecoles polytechniques
de Budapest et de Prague,
survenu le 10 mai 1977 dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 12 mai en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Allix, Delbart, Leroy, Durand, Albert-Petit, Monscourt, Motte, Rayssac, Kirk,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Alfred RIGNY,
née Marthe Allix,
survenu le 27 avril 1977 dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité.
L'inhumation a été faite à Eygalières (Bouches-du-Rhône).
11, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

Anniversaires

— Une pensée du souvenir, ce jour, pour le quatorzième anniversaire de la mort du
docteur Anne-Léontine FLAVIAN,
née Barasch.

Messes anniversaires

— Pour le sixième anniversaire du rappel à Dieu de
Marguerite GÉRARD,
née Valdéjo,
une prière ou une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.
De la part de sa fille, Claude Gérard.

Avis de messe

— On nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée à la mémoire de Mme Jehan VITTU de KERRAOUL,
née Marie-Thérèse Liautey,
présidente d'honneur
des Guides de France,
décédée le 31 mars à Nancy, le samedi 11 juin, à 19 h. 15, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris (14e).

Visites et conférences

SAMEDI 14 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Cité, Mme Lemarchand : « L'assassinat de Henri IV ».

15 h., pont de Saint-Cloud, Mme Oswald : « L'histoire du château de Saint-Cloud ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».

15 h., 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch : « Le musée Rodin et l'hôtel Biron ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles et caves du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 75, rue du Faubourg-Saint-Antoine : « Du faubourg Saint-Antoine à la prise de la Bastille ».

15 h., *devant la grille, à droite* du parvis ; « Les parties hautes de Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Gambetta : « Chez un étonnant lapidaire » (Connaissance de Paris).

15 h., 15, place Saint-André-des-Arts ; « Promenade au quartier Saint-André-des-Arts » (Mme Ferrand).

15 h., 63, rue de Monceau : « L'ancienne France évoquée au musée Camondo » (Histoire et Archéologie).

16 h. 30, 3, rue Royale : « Chez Maxim's » (M. de La Roche).

14 h. 30, Petit Palais, entrée de l'exposition : « La naissance de Rome » (Paris et son histoire).

17 h., *métro Saint-Paul* : « Le Marais inconnu » (Mme Rouch-Gain).

15 h., Petit Palais, Mme d'Abrigeon : « La naissance de Rome » (Tourisme culturel).

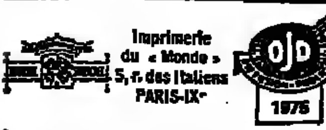
CONFERENCES. — 9 h. 30, Sénat, palais du Luxembourg : « Libertés et responsabilités » (Mouvement de défense des libertés individuelles).

16 h., 26, rue Bergère, M. Jean-Pierre Gaillard : « La méditation et l'esprit méditatif » (l'Homme et la connaissance).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et le développement de l'intelligence » (entrée libre).

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. M. Blancpain : « Paul-Emile et Emily » ; Marie-Magdeleine Davy : « Itinéraire à la découverte de l'intériorité » ; M. Jean-René Voeltzel : « Principaux facteurs de l'expansion économique ; Le plan Barre peut-il réussir ? » (Club du Faubourg).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
103 F 193 F 283 F 370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
186 F 373 F 553 F 730 F
ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
135 F 250 F 365 F 480 F
II. — TUNISIE
173 F 335 F 478 F 620 F
Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



SOCIÉTÉ

Son amie étant morte d'une « overdose »

UN JEUNE DROGUÉ SE SUICIDE A MULHOUSE

Mulhouse. — Les pompiers avaient été alertés par un coup de téléphone anonyme au soir du 1er mai, à 22 h 11 très exactement. Lorsqu'ils arrivèrent 16, rue de Soultz, à Mulhouse-Bourtzwiller, il y avait déjà parmi les cinq corps effondrés un mort, Norbert Plustoka, vingt-deux ans, et une moribonde, Fabienne Collin, vingt et un ans, qui allait succomber avant d'arriver à l'hôpital.

Jean-Jacques Herrmann, vingt-six ans, était, lui, dans le coma. Il fut conduit au service de réanimation du centre hospitalier de Mulhouse sous mandat de dépôt. Il revint à lui.

L'enquête établit qu'il avait acheté lui-même la drogue qui avait provoqué cette série d'*overdoses* à une pourvoyeuse de Bâle. Il s'agissait d'héroïne blanche pure. Jean-Jacques Herrmann, dit « Jacky », n'était pas un inconnu pour la police ni pour la justice. Le 24 avril 1975, il avait été blessé par des toxicomanes suisses qui réclamaient une livraison pour laquelle ils lui avaient remis 18 000 francs. En mars 1972, il avait été le premier Alsacien condamné pour trafic et usage de stupéfiants à six mois de prison ferme. Il avait été condamné, pour la même raison, à quatre mois ferme en 1975, à quatre mois ferme aussi pour une tentative de cambriolage dans une pharmacie, en 1976. Depuis trois ans, il vivait avec Fabienne Collin.

Dans la soirée du mercredi 11 mai, Jean-Jacques Herrmann s'est enfui de l'hôpital. Il a voulu rentrer chez lui, à Saint-Louis, mais il n'avait pas ses clés. Ses voisins du dessus l'ont hébergé pour la nuit et laissé seul au matin. Lorsqu'ils sont revenus chez eux, vers 11 heures, ils ont trouvé le jeune homme pendu à une espagnolette. Une lettre à côté de lui expliquait que depuis la mort de Fabienne il n'avait plus de goût à vivre. Il était la troisième victime de la « drogue-partie » du 1er mai.

Les conditions de ce décès ont paru embarrasser les policiers, qui ont préféré observer un mutisme total. Le procureur de la République a ouvert de son côté « *une information pour rechercher les causes de la mort* ».

Jean-Jacques Herrmann avait évidemment plusieurs raisons de se donner la mort. Chagrin d'amour, certes. Souffrances d'intoxiqué, certes. Mais peut-être aussi ce « petit bonnet » de la drogue en savait-il trop long sur « *cette place royale de la drogue et de la prostitution* » qu'est actuellement, de l'aveu du magistrat, la place de la Bourse à Mulhouse.

FRANÇOISE BERGER.

Un débat organisé par la FEN

La drogue et la responsabilité des enseignants

« *La drogue... un symptôme* » : vaste sujet. La Fédération de l'éducation nationale, qui, le mardi 11 mai, avait organisé à Paris une « table ronde » pour riposter à des accusations récemment portées contre le corps enseignant et, pour ce faire, convié quelques spécialistes, n'a guère pu avancer que des amorces de solution. On en est resté aux aspects généraux, en quelque sorte, sur les terres d'élection de ceux qui connaissent « le-problème-de-la-drogue » sur le bout du doigt. Tout a donc été redit sur « *la solitude* », « *les ravages* », « *le profond sentiment d'insécurité* », « *le jeu avec la mort* »... les uns l'ont fait au moyen du paradoxe : « *La drogue ça n'existe pas* », d'autres avec des cris du cœur : « *Je ne connais pas de drogués, je ne connais que des « gosses » malheureux* ».

Les chiffres donnés à la tribune par le commissaire Solères, chef de la brigade des stupéfiants, chargé de Paris et des trois départements de la couronne, témoignent du développement rapide de l'usage des stupéfiants au cours des années passées. De 1975 à 1976, on constate sur Paris une augmentation de 30 % du trafic et de l'utilisation de l'héroïne et 80 % des usagers de drogues dures ont aujourd'hui moins de vingt-cinq ans. Les décès provoqués par les stupéfiants sont en progression en France : il y en avait eu 59 en 1976, on en dénombre 35 pour les quatre premiers mois de cette année. Les chiffres sont clairs, mais, au plan des analyses et des méthodes, les participants ont fait état de certains désaccords.

Le docteur Francis Curtet, psychiatre au centre de Marmottan, militait pour la « *dépénalisation* » du cannabis ; le docteur Christian Brulé, du centre de Versailles, pour sa légalisation. Tandis que le docteur Pierrette Salvaing reconnaissait l'effet néfaste sur l'organisme d'un usage prolongé du haschisch, l'assistant du docteur Olievenstein affirmait de son côté qu'il n'était pas plus dangereux qu'un autre aliment. Comment éviter au cours d'un tel débat les contradictions, les bizarreries ou les dérapages ? La jeune héroïnomane venue participer à la rencontre n'a-t-elle pas reconnu que la prison avait du bon ? Au chapitre des idées générales, on a même pu entendre dire par un censeur, satisfait d'avoir vaincu le mal dans son établissement : « *Ce n'est pas la drogue qui fait des ravages dans mon lycée, c'est l'amour* » ; un syndicaliste étudiant supplier le commissaire invité de quadriller le bois de Vincennes pour assainir l'université de Paris-VIII, et un médecin — « *pas flichiatre* », selon ses propres termes — demander que d'anciens toxicomanes soient « recrutés » pour reconnaître les trafiquants qui se font passer pour des usagers et sur lesquels actuellement la police n'a guère de prise.

On a surtout parlé « en spécialistes » de « *toxicos* », de « *clients lourds* » — particulièrement mal en point, — de travail « *avec* » et même « *sur* » les drogués dont on a par ailleurs souligné le « *désert affectif* ».

Ouvrir les établissements

Les propositions esquissées pour conclure par M. André Henry, secrétaire général de la FEN, sont-elles de nature à repousser le péril ? « *Ouvrir les établissements scolaires à tous les travailleurs, afin que dans les restaurants, les salles de jeu, les élèves rencontrent des gens de l'extérieur* » : on peut douter de l'efficacité d'une telle suggestion.

La FEN avait organisé cette « table ronde » pour répondre à la campagne de dénigrement qui sévit, selon elle, contre le corps enseignant qui favoriserait, par son attitude, sa complicité parfois, l'usage de la drogue à l'école. Il y avait là bien assez à redresser et à combattre sans, une fois encore, se complaire au « récit du drogué », qu'on reproche d'autre part à la presse. En se mettant ainsi « à l'écoute » du petit monde de la drogue, représenté à la tribune par une « *toxico* », trois « psy » et un commissaire de police, n'a-t-on pas fait qu'apporter une réponse humaniste à des attaques injustes et de caractère politique ? Dans ce cas, l'honnête désarroi est-il bien la meilleure des parades ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

AUTOMOBILE

La Matra-Simca Rancho : ou du « tous chemins »

« *Voiture verte, véhicule* de *loisir, auto de week-end, berline forestière* », que d'expressions a-t-on *entendues* pour *qualifier* la Rancho de Matra-Simca, présentée ces jours-ci sur les sentiers du massif des Maures aux « spécialistes » et qui sera *mise* en vente dès le 2 juin.

Les Américains ont un terme pour *désigner* ce genre de véhicule, c'est « station-wagon », un double mot, *qui* évoque les étapes à franchir, les *haltes* à faire, mais aussi le chariot rustique et passe-partout dans lequel on peut dormir et qu'utilisèrent, lors de la conquête de l'Ouest, les pionniers d'outre-atlantique. La silhouette un peu lourde, vaste, robuste, haute sur roues, peu soucieuse de mauvaises routes, tel se présente ce type de voiture faite pour la randonnée. La Rancho c'est ça. Mais les ingénieurs de Chrysler et de Matra l'ont mise aux dimensions européennes et l'ont dotée d'accessoires divers plus séduisants qu'indispensables : phares grillagés, protections multiples, galeries. Moins *visibles mais plus utiles, toute* une série de renforcements, qui vont du support-moteur aux longerons, des amortisseurs au tablier ont été apportés à la structure de base empruntée au pick-up Simca 1100. En outre, mais sur option, une protection inférieure sous le réservoir et sous le moteur met à l'abri des mauvaises surprises sur terrain accidenté, ces deux points sensibles. Ainsi parée, la voiture est prête pour l'aventure. A plus forte raison si l'on fixe à l'avant un treuil (sur option) qui pourra sortir le véhicule d'un mauvais pas.

Il ne faudra pas chercher pour autant dans la Rancho une tout-terrain du genre jeep ou Land-Rover, mais plutôt la *bonne bête* à tous chemins, dévoreuse d'ornières et indifférente à la boue des sentiers défoncés. Ici un seul pont, mais, à l'inverse aussi, *un* grand confort.

La conduite dans les passages difficiles et sur mauvais revêtement est plaisante. Le moteur choisi, celui de la 1308 (1 442 cm3) répond allègrement à la demande, mais la Rancho est une « traction avant » d'où une tendance, malgré un rapport de pont allongé, au patinage sur pentes trop accentuées, et en dépit de la surdimension des pneumatiques retenus.

Comme pour toutes les « deux-portes », l'accès aux places arrières est malaisé. Il reste que, une fois assis, les passagers s'y trouveront bien installés, avec une visibilité quasi totale et même si des poignées de retenue seraient pour eux les bien venues. Enfin la capacité de chargement du véhicule par hayon, à grand débattement, et après escamotage des sièges, est exceptionnelle.

Une cadence de sortie de trente voitures-jour est prévue aux usines de Romorantin. Elle se révèlera probablement insuffisante.

CLAUDE LAMOTTE.

★ Prix clés en main 35 595 F avec prééquipement radio (comprenant deux haut-parleurs, antenne et antiparasitage).

L' « ÉTATISATION » DU MUSÉE DES FRÈRES SCHLUMPF FERAIT L'UNION NATIONALE

Le Musée de l'automobile, constitué à Mulhouse par les frères Schlumpf grâce aux revenus du groupe lainier qui porte leur nom et qui est aujourd'hui en faillite, fait l'objet de deux propositions de loi tendant à son acquisition par l'Etat. Le premier texte, déposé simultanément à l'Assemblée nationale et au Sénat, est signé des députés et sénateurs de la majorité, dont MM. Muller, *député réformateur* du Haut-Rhin et maire de Mulhouse, Gissinger, député R.P.R. du même département, Schiélé, Nuninger et Zwickert, sénateurs Union centriste du Haut-Rhin. Il propose la création d'une Fondation nationale du musée de l'automobile, qui disposerait d'un droit de préemption sur les ventes publiques de voitures de collection, en particulier celles du musée Schlumpf. Cet achat serait financé par une « *taxe parafiscale sur les produits textiles fabriqués dans des pays ne faisant pas partie de la Communauté européenne* ».

La seconde proposition, déposée par MM. Forni et Chevènement, députés socialistes de Belfort, et les membres de leur groupe, tend à la nationalisation pure et simple du musée, moyennant le « *versement d'une indemnité dont le montant sera fixé par une commission tripartite : Etat, tribunal de Mulhouse, organisations syndicales* ». Le produit de cette indemnité, qui serait financée par un prêt du Trésor remboursé grâce aux bénéfices d'exploitation du musée, serait « *consacré par priorité à indemniser les créanciers du groupe et à faire redémarrer l'ensemble de ses entreprises* ».

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi



An der Universität Zürich ist eine

PROFESSUR FUR MATHEMATIK

auf Frühjahr 1979 wieder zu besetzen.

Der Tätigkeitsbereich umfasst Unterricht, insbesondere die Grundvorlesungen für Naturwissenschafter (Chemiker, Biologen, Geographen) und Forschung, einschliesslich der Betreuung von Diplomanden und Doktoranden auf dem Gebiete der angewandten Mathematik.

Es wird erwartet, dass sich der Bewerber über sein Interesse an der Anwendung der Mathematik in den Naturwissenschaften durch entsprechende Leistungen ausweisen kann.

Anmeldungen mit Lebenslauf und Publikationsliste sind bis 15. September 1977 zu richten an das Dekanat der Philosophischen Fakultät II der Universität Zürich, Rämistr. 71, CH-8006 Zürich.

Société Industrielle 35 % C.A. exportation recherche

TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Pour :
- animation du réseau de ventes ;
- suivi et prospection clientèle.

Impérativement bilingue anglais.
Formation technique (B.T.S.).
Expérience dans la fonction appréciée.
Italien ou espagnol souhaité.

Env. C.V. manusc., photo et prétent. à n° 12.992 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Compagnie d'Assurances PARIS-9e recherche **REGLEURS** DE SINISTRES MALADIE très au courant tarif Sécurité sociale. 5 x 8, av. socx, cantine. Ecrire avec C.V. et prét. sous référence n° 3.667, T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Compagnie d'Assurances Quartier Saint-Lazare recherche immédiatement pour son service des sinistres **J. GENS, J. FILLES** BAC OU NIVEAU. Formation assurée. 5 x 8, cantine, av. socx. Ecrire sous référence 3.664, T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

G.M.T. Ingénierie recherche **1 INGENIEUR** pour calcul tuyauterie. Tél. : 630-92-29. 9, av. du Général-de-Gaulle, 92360 MEUDON-LA-FORET.

Fiduciaire Paris rech. Cadre financier expérimenté (50 ans env.), pouv. gérer dossiers commissariats aux comptes et effectuer expertises compt. Poste si. à compter de sept. 77. Adresser lettre man. et C.V. avec photo et prétent., à M. COQUEREAU, 5, av. Fr.-D.-Roosevelt, Paris-8e.

Groupe d'Experts comptables rech. pr service juridique, lic. en droit au D.E.S., ayant connaiss. comptables et fiscales. Pratique des Stés et diplômes I.D.A., I.A.E. ou O.J.C.E. appréciés. Ecr. COGEP, Service Juridique, B.P. 167, 18004 BOURGES.

UNE des Premières Sociétés Parisiennes de Rénovat. Immobiliers ayant exclusivement une clientèle d'investisseur recrute pour son siège à PARIS 2 Négociateurs confirmés. Rémunération importante + Avantages sociaux. • Adresser C.V. manuscrit avec photo si possible. Discrétion et réponse assurées. • O.S.P. Service • A •, 29, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

Mairie de CORBEIL-ESSONNES recherche d'urgence pour centre aéré :
— Directeur diplômé pour remplacement minimum 6 mois ;
— Directeur adjoint diplômé ou stagiaire ;
— Moniteurs diplômés ou stagiaires pour les mercredis et périodes de vacances pour juillet, août, septembre.
Envoyer curr. vitae à monsieur le Maire, Service du Personnel, 91100 CORBEIL-ESSONNES.
Si moniteurs libres de suite pour mercredis, téléphoner au 496-92-00, poste 252.

Organ. gestion financière (8e), contrat 7 mois à CHEF GROUPE COMPTABLE Bilans consolidés, fusions. Env. C.V. et prét. à PRODEST, 35, rue La Boétie-8e.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES RECHERCHE POUR ABIDJAN

1 Ingénieur d'ordonnancement et de contrôle de travaux de bâtiment (expér. 4 ans), prise de fonction juin 77.

1 Ingénieur de programmation et de contrôle des projets de bâtiment (expér. 6 ans), prise de fonction juin 77.

1 Ingénieur ou Technicien sup. d'études de climatisation-plomberie ou électricité de bâtiments (expér. 6 ans).

1 Architecte de programmation et d'étude de bâtiment (expérience 7 ans).

Dossier de candidature avec n° de tél. à adr. avant le 20 mai : ARC Publ., 11, r. de Provence, 75009 Paris • Tél. 770-54-30.

Après le 20 mai, à : Louis Albertelli, B.N.E.T.O. B.P. 1556 ABIDJAN (C.I.) Tél. (225) 32-48-91.

PROGRAMMEURS COBOL connaissant système G.E. 400 et H.B. 6000. 607-24-60 - 208-50-58.

P.M.E. (150 salariés) recherche JEUNE CADRE (H. ou F.) licencié en droit des affaires pr CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT CONTROLE FACTURATION avec notions droit du travail, droit fiscal, financement. Esprit d'organisation nécessaire et expér. similaire souhaitée. Envoyer C.V. à NEOPHONE S.A., 6, rue du Général-de-Larminat, Paris-15e.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS du 19e arrondissement (Métro Ourcq) recherche d'urgence pr renforcer son service clients **COMPTABLE QUALIFIÉ** ayant quelques années d'expér. dans service similaire et surtout dans la profession du bâtiment et des T.P. Adresser C.V. très détaillé avec mention des références professionnelles à Service de person. ENTREPRISE A. DOOIN, 95 bis, rue Manin, 75019 PARIS.

Rédacteur tourisme automobile et de plein air. Offres par lettre exclusivem. à **CARAVANING** 1, place du Théâtre-Français, 75001 PARIS.

CIE D'ASSURANCES rech. pour son SERVICE PRODUCTION AUTOMOBILE **REDACTEUR CORRESPONDANCIER** EXPERIMENTE NIVEAU A.M. OU SOUS-CHEF. Lieu de travail : CLICHY. Ecrire avec C.V. et prétent. s/n° 4.457 à L.T.P., 31, bd Bne-Nouvelle, 75002 Paris qui tr.

PARIS-9e CIE D'ASSURANCES rech. **REDACTEUR CORRESPONDANCIER** RISQUES DIVERS. Expérience dans cette branche d'assurances. NIVEAU A.M. OU SOUS-CHEF. Ecr. avec C.V. et prétent. N° 4.555 à L.T.P., 31, bd Bne-Nouvelle, 75002 Paris, qui trans.

secrétaires

Dactylo

Urgent pour RUEIL **DACTYLO** Bilingue ALLEMAND. Téléph. pour rendez-vs 735-96-50.

Urgent pour CHATILLON **DACTYLO** Trilingue : ANGLAIS - ALLEMAND. Téléph. pour rendez-vs 735-96-50.

emplois régionaux

LA DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LORRAINE recrute sur titre

DES DIPLOMÉS de certaines écoles d'ingénieurs. Pour études et réalisations techniques.

Renseignements, inscriptions : Direction des Télécommunications de Lorraine, 3, bd Joffre, pièce 611 54039 NANCY CEDEX. Tél. : 28-91-00, poste 3321.

Importante société nord Angoulême recherche pour son service comptabilité clients, trésorerie COMPTABLE QUALIFIE 25 ans minimum, dynamique et expérimenté, ayant un bon sens de l'organisation comptable et des relations. Envoyer C.V., prétentions et photo à HAVAS ANGOULÊME, n° 968.

Manufacture de tôlerie recherche URGENT secrétaire de direction homme H.E.C. ou équivalent, désirant s'installer en Languedoc. Ecrire Mme FRAISSE Tôlerie, usine des Carmes, B.P. 16, 34700 LODEVE, avec photo et C.V.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux. Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant. Laboratoire de langues; service d'aide au logement. Cours de Secrétariat (3 trimestres); COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING et BIRMINGHAM.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32, Oxford Street, London, W 1 A 4DY.

ESPAGNOL INTENSIF petits groupes ACADEMIA OXFORD Comedias, 11 MALAGA (Esp.). Téléph. 21-23-89.

COURS DE VACANCES (juillet, août, septembre) dans les collèges universitaires d'Oxford, de Cambridge et d'Edimbourg. Cours de langue, cours magistraux sur la civilisation, la littérature et le théâtre britanniques suivis de discussion par groupes. Excursions. Logement : avec deux repas par jour pris au collège. Ces murs s'adressent aux universitaires, enseignants ou étudiants de tous âges : 17-70 ans. Pour tous renseignements, s'adresser à INTERNATIONAL SUMMER SCHOOL, 32, Trumpington Street, Cambridge, ANGLETERRE.

COURS DE VACANCES Toutes matières, de 1re à 11e PEDAGOGIE MODERNE 75680 PARIS CEDEX 14.

travail à domicile

Offre

DACTYLOS CHIFFRES expér., possédant machine, pour mai et juin. Se présenter CABINET MASSON, 19, r. La Boétie, 75008 PARIS.

traductions

Demande

Nous traduisons angl., it., esp., all. Tél. : (89) 42-99-13, p. 415.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Tél. 278-77-71.

Préparation au Baccalauréat Cours de Maths par personne tr. qualifiée. Téléph. : 628-24-65.

capitaux ou proposit. com.

Cède Part de S.A.R.L. (50 %) avec gérance Société pleine expansion, branche scientifique, midi de la France. Ecr. n° 638.038, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Vends BMW 528. Excell. état juin 75 - 938-63-75.

MERCEDES NEUVE 208 L, B.A. - D.A. sous PRIX CATALOGUE. TEL. : 307-22-72.

12 à 16 C.V.

VOITURES DE DIRECTION **604 1977** Drap sable 9.000 km. Cuir T.O. métall. 13.000 km. Cuir autom. T.O. métallisée. PRIX INTERESSANT GARANTIE TOTALE 55, avenue Gallieni (R.N. 4) 94-JOINVILLE - 886-38-30.

MERCEDES 280 SEL 70 Etat exceptionnel. Crédit possible - 548-97-69.

MERCEDES 280 E W123 Voiture de direction 1977 Coupé PEUGEOT 504 V6 1975 bleu métallisé, 30.000 km. - 677-81-01.

MERCEDES 280 SE 74 METALL., OPTION MERCEDES BOURGES. Tél. (36) 70-03-59.

COUPE MERCEDES 280 SLC-9 DISPONIBLE BOURGES TEL. (36) 70-03-59.

+ de 16 C.V.

BMW 30 CSi 75 MERCEDES BOURGES. Tél. (36) 70-03-59.

divers

280 SE TO BA 72
280 E bleu nuit 73
240 D beige 74
583-05-20 - Lignes groupées.

104 - 304 - 504 - 604 Export 76 et 77 peu roulé. Auto-Paris XVe - 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

AUTO-RACING BRITISH-LEYLAND VOIT. NEUVES DISPONIBLES MINI - ALLEGRO - PRINCESS LAND-ROVER - JAGUAR 4 bis, av. de la Cour-de-France. 91260 Juvisy-sur-Orge. Tél. 921-44-01/921-24-30 OCCASIONS MARCHANDS ou PART. DANS L'ETAT

AUTO LUX **MERCEDES BENZ** EXPOSE neuves occasions 69 r. de Tolbiac Paris 13e Tél: 583.05.20 lig. gr.
Mustang CAB très beau 73
Taunus 1600S 2P gris M 76
450 SLC gris M cuir 74
280 SE blanc BA 73
230 6cyl 56000Km cnf 73

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans_16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524-50-30 •

S.A. DECAEN AUTOMOBILES 103, rue Claude-Decaen 75012 PARIS T. 343-12-83 - 346-03-39

MERCEDES NEUVES DISPONIBLES

OCCASIONS
350 SL 75
280 SE W 116 76
280 SE W 116 73
280 SE 72
230 6 automatique 74
FORD COUPE GHIA 74
604 automatique 76
604 mécanique 76
504 GL automatique 74
504 TI automatique 73
504 TI mécanique 76
104 COUPE 75

ROLLS ROYCE
Silver Shadow 71

BMW 30 SI 74
220 D 74
220 D 75

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. vd salon style Louis XVI, 1 canapé, 2 fauteuils, 2 chaises. Téléph. : 280-03-00, après 19 h.

S. à manger style breton avec buffet (haut, bas), table rectan., 2 rallonges sculptées, 6 chaises sculptées, lustre et bibelots. Tél. : (99) 36-86-31 ou 50-94-27.

Animaux

Part. vd chiots Setter Gordon, grandes origines, pedigrees, vaccins. Téléph. : 548-60-58.

FORMATION TOILETTEURS pr chiens cours pratiques privés Hme ou Fme. Tél. : 371-59-43.

Antiquités

ANTIQUAIRE ACHETE CHER meubles, bibelots, tableaux, curiosités de tous styles. ARNOUX 887-76-87 et 322-37-03.

Achète **GALLE DAUM AFFICHES, TABLEAUX, MEUBLES 1900-1930** Tél. : 508-40-03, de 14 h. à 20 h.

Artisans

ARTISANS exécutent ts trav. de plomberie, chauff., maçonnerie, carrelage, électricité, peinture. Pose moquettes et vitrification. Tél. : 906-81-96 et 906-42-28.

Nettoyages à dom. : moquettes, tapis, fauteuils. HOME NET. Tél. : 906-81-96 et 906-42-28.

Pour tous vos TRAVAUX ISOLATION, CARRELAGE, MAÇONNERIE, PLOMBERIE, transformation d'appartement. M.L.I., 13, bd Félix-Faure, 93200 Saint-Denis. TEL. : 752-77-76.

TRANSFORMATION et aménag. d'appartements, ts corps d'état. petite maçonnerie, plomberie, chauff., carrelage, peint., élect., menuis., meubles cuisine sur mesure. Crédit possible sur 3, 5, 7, 12 ANS, intérêt 5,50 %. Devis gratuit, exécution rapide. Tél. : 770-54-59 ou 770-86-32.

PLOMBERIE sanitaire trav. soigné et rapide. TEL. : 606-97-73.

ARTISAN PEINTRE recherche travaux Paris et banlieue, appartement, bureau. Remise importante, T. 465-44-04.

Bateaux

A vendre 85 CV Mercury 1973. Parf. état, 11 000 F. Prentout, 19, avenue Madame-d'Houdetot, 95600 EAUBONNE.

DRACO 2000 Day cruiser 75 ét. nf Volvo aquamatique 130 CV, 40 h. de marche, visible Cannes. Prix à débattre. T. : 963-27-39.

CHERCHE COPROPRIETAIRE PAR TIERS POUR UN BATEAU MODERNE 8 mètres environ PREF. - STYLE ARMAGNAC. APPORT 25 A 30 000 F. Ecrire : M. Popov, 8, rue des Boulangers, 75005 Paris.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. - Téléphone : 033-00-83.

Cours

Stages dor. s/b., laque, sculpt. ornement, « l'Ecole du Levant ». 31540 Saint-Félix-Lauragais.

COURS AUD.-VIS. de LANGUES DEMONSTRATIONS GRAT. Venez 46, bd S-Michel, Paris-6e. Téléphonez : 326-08-70, 329-02-88 tous les jours de 9 h. à 21 h.

DACTYLOGRAPHIE-STENO méthode accélérée. T. 757-86-86.

ITALIEN leçons, conversation. Mme D'AMICO. Tél. : 504-63-39.

Comptabilité - E.P.E.C. Ecole privée 272-06-78, 272-13-80. 74, rue du Temple, 75003 PARIS. — C.A.P. - B.E.P. - B.P. — Aptitude probatoire D.E.C.S

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale, 12, rue Veladon, Paris-7e. T. 555-23-48/23-89.

Dépannage télé

Artisan installe, vend et dépanne téléviseurs ttes marques et couleur, Paris et banl., 24 h./24 h. Tél. : 826-52-35 et 821-74-44.

Edition

Vd encyclopédie UNIVERSALIS. Tél. : 227-25-03 de 12 h. à 14 h.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e - Téléph. : 260-34-80.

Hi-fi

Suite à différentes faillites vente de matériel haute-fidélité gdes marques, à px démarqués à saisir immédiat. Rend.-vous à partir du sam. 14 mai (ouvert dim.) au 19, quai de l'Ourcq 93500 PANTIN. T. 845-23-54/55 de 9 heures à 19 heures. Métro EGLISE - DE - PANTIN.

Matériels de camping

Part. vend tente modèle équipe (4 pièces, coin cuis., penderie) en très bon état. TEL. : 589-16-48.

Instruments de musique

ACHETE : VIOLONS, VIOLONCELLES, FLUTES, HARPES. TEL. : 202-83-12.

PIANOS D. MAGNE Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location-vente, achat, réparation, entretien, 10 ans garantie, crédit, location-test, livraison, 10, r. de Rome. 75008 PARIS. Téléphone : 522-30-90 522-21-74.

Part. vd orgue HAMMOND 76, 2 claviers, 61 notes, gd pédalier, boîte rythmes LESLIE splendide état neuf. Téléph. : 229-33-19.

Matériels de bureau

1 BUREAU 2X 1 MODERNE DIT MINISTRE 1 BUREAU-SECRETAIRE à TIROIRS avec aile 90° pour poser machine.

FAUTEUIL, TABOURET roulant tissus rouge correspond. état neuf, très peu utilisé, fabric. BURAC, 75. BON PRIX. Tél. de préférence le soir : 556-11-88.

A vendre gd bureau HERMAN MILLER (2m × 1 m). Bac à dossiers incorp. Tél. : 704-82-14 le matin ou dans la soirée.

Moquette

30 A 70 % sur stock, 10 000 m2 moquette, toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Réception

Vous avez une réception ? Pas le temps de vs en occuper... Société ou privé, appelez-moi JE ME CHARGERAI DE TOUT. **604-46-15**

Rencontres

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs » COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 548-95-16.

Spécialités gastronomiques

Restaurant « Le Portua », propriétaires, Frères BADIOLA, spécialités : poissons, crustacés, fruits de mer, 10, r. de la République - 64250 Saint-Jean-de-Luz.

Psychologie

PSYCHOLOG. D.E., ANALYSTE sur rendez-vous. T. : 876-81-85.

Vacances, Tourisme, Loisirs

Vacances montagne, juill., août. 1 500 m, Verbier, Valais suisse. Locat. chalets, appt en chalets. R. : Eugster 936 Verbier. Suisse. Eugster, 9, r. V.-Cousin 75005. TEL. : 633-37-82.

Des vacances en camping-car 4-5 places, tout confort, avec w.-c., douche. Location semaine et mois. Pour renseig. écrire Société Européenne de Loisirs, 54, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

ANGLETERRE séj. équestres ou en famille, échanges, organisé par professeur. T. 350-35-25.

A GOLFE-JUAN Locations vue s/mer, prox. pl. calme complet : 1) 1er ét. villa, 3 ch. (ill. pr 7), gd séj. tout cft, jdin, parkg. 2e quinz. mai et juin, sept. : 70 F/j. ou 2 000 F/mois. 2) R.-de-jdin, 1 ch., séj., cuis., tt cft. Juill. (1re quinz.) : 50 F/j. ; sept. : 35 F/j. Tél. : (93) 63-78-54, ou écr. M. BIAIA, 436, chemin des Clos Golfe-Juan. 06220 VALLAURIS.

50400 Granville Plage Au Bon Accueil. Tél. : 50-06-86. Hôtel-Pens. ouv. toute l'année.

Charmant appt 4-6 pers. tt cft TV, jolie campagne, 40 miles de Londres. SANDERS, WAYSIDE FARM. HOUSE BILLINGTON Leighton Buzzard Beds (G.-B.).

VOYAGE en bus Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Inde, Népal, en 9 semaines. Ret. avion. M. PHILIPPE. Tél. : 387-78-51 de 18 h. à 20 h.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de Paris. LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez. TEL : 404-42-01.

Vacances anglaises, séjours d'études et séjours libres, pour jeunes et adultes. CLUB ANGLAIS à Paris. T. 033-01-73.

BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES PR TOUS RENSEIGNEMENTS GOLFE BLEU 252, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e. Téléphone : 622-18-23.

ANDALOUSIE MOTRIL loue bord mer appt meublé 3 p. pp., tt cft, tennis. Juin, sept. : 1 000 F. Tél. : 672-11-66.

IBISA - BALÉARES villas indiv. locat. juillet, août, sept. Ecrire Senor CEVAS O. CARLOS Apartado 214 IBISA.

TOSCANE Campagne Maison entre Florence/Sienne, alt. 500. Juin, juill., sept. V. adm., 4 lits; tt cft. T. 525-80-33 ou 548-86-39.

Loue JUIN, 500 m. plage Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quartier résid. et calme, jardin ombragé. Tél. propr. : 577-28-47.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

demandes d'emploi

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes cherche EMPLOIS pour **AIDES-COMPTABLES** Connaissant dactylo, disponibles immédiatement. Tél. : 735-18-30, postes 82 ou 64. POSSIBILITÉ PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU SALAIRE.

DOCTEUR EN DROIT (Faculté de Lisbonne) Parlant portugais, français, espagnol. Connaissances des marchés du Brésil, Angola, Mozambique et toutes anciennes colonies portugaises. Responsable en France du service ordonnancement et planning dans une moyenne entreprise, cherche poste similaire. Déplacements possibles. Ecrire n° T. 073.960 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LIBRE 1er SEPTEMBRE PUBLICITAIRE COMPLET 38 ans - 5 ANS AGENCE 2 ANS ANNONCEUR. Expérience campagnes grand public et produits industriels. Connaissant bien achat d'espace et fabrication. Violon d'Ingres : Relations Publiques. Ecrire sous le numéro 948, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

Quelle entreprise moyenne qui, pour résoudre les divers problèmes que lui pose un développement rapide, doit compléter son équipe de direction offrirait une collaboration à homme 40 ans, spécialiste questions d'organis., prévisions, contrôle budgétaire. Ecr. n° 6.490, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. maîtrise de lettres, en an école du Louvre, anglais, espagnol, recherche situation musée, maison édition, documentation, presse. MIGNOTTE, téléphone 525-94-36, heures bureau.

AU PAIR OU AIDE MAISON Américaine parlant français ch. emploi pour 2-3 mois en été dans famille française. Bonnes références. — WENDY GRAD, 13, avenue Riant-Mont, CH-1004 LAUSANNE.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF 47 ans, I.C.G., cadre direction efficient, créatif, compétent, large expérience positive en copilotage entreprise moyenne, libre prochaine, seconderait direction générale souhaitant installer contrôle gestion efficace ou dynamiser service administratif et comptable. Région indifférente France. Ecr. n° 943 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. disponible immédiatement cherche place **SECRÉTAIRE DE DIRECTION** PARIS - 93 bilingue - B.T.S. secrétariat expérience 2 ans. 3 500 F X 13 mois. Ecr. n° 6491 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Française, sérieuses références, ch. à faire ménage de 9 à 13 h chez particulier. Mme MENARD 43, rue Madame, 75006 Paris.

H. 28 ans, cél. niv. B.T.S., 5 a chef chant., travaux routiers cherche emploi étranger. Ecr. n° 928 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Responsable Achat d'Espace Homme, 30 ans, libre 31/5 (connaissant bien négociations suivie de budget, facturation) cherche situation stable avec responsabilités dans agence ou chez annonceur. Ecr. n° 6488 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR A.M., 44 ans, très actif, bil. Franç., Angl., Esp., spéc. dans circuits imprimés électromécanique, trait de surface, ch. sit direction commerciale ou technique. Ecr. n° 6489 « le Monde » Pub.

CHEF SERVICE ADMINISTRATIF Spécialiste Import, Transport, Douane, cherche poste à hautes responsabilités. Ecr. n° 8.966, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 45 a., dans imp. Sté de Transports du port import. rég. Est. sér. réf. Transports, Manutentions, Transits, stockages, ch. situation comparable. Ecr. n° 968, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

gérances appointées

Couple 50 ans, sérieuses référ., cherche gérance appoint. Tabac, Brasserie, Loto-PMU. Libre juin, juillet, août, septembre, octobre. Téléphone : 636-46-75.

Voir notre immobilier en pages 38 et 39

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

★ PORT-GRIMM ★
PARIS 19e
8/10, quai de la Marne
du studio au 5 pièces
Appartement témoin et bureau de vente ouverts sur place : la semaine de 13 h à 19 h
LE SAMEDI et LE DIMANCHE de 10.30 h à 12.30 h et de 14.30 h à 19.30 h
GRIMM 523.24.50

AU PIEO OR LA BUTTE
A rénover gd stud., cuis., wc, cab. toil., dans bel imm. calme. Vendr., sam., 14-18 h. 233-62-46. 15, RUR PAUL-ALBERT.

RUE PAUL-LELONG (Bourse)
Grands et luxueux, 2 PIECES, dans immeuble restauré, très haut de plafond + MEZZANINES aménagées, belles poutres authentiques, confort. — PRIX ELEVE. Téléphone : 531-85-56.

Près PARC MONCEAU, beau 6 P., 2 bains, cuis., 210 m2 + 3 chbr. de serv. Voir les 13 et 14 mai après-midi, au 21, RUE OE TEHERAN. — PARIS-VIIIe.

RUE LAFONTAINE
110 m2 + balcon, imm. neuf, tt confort, parking. Tél. 285-48-24.

XIIe - DAUMESNIL
OUPLEX 2 Pces, de caractère, ds petit imm. rénové. Sur place, vendredi, samedi. 4, R. OE LA BRECNE-AUX-LOUPS. 343-66-29.

MARAIS - Rue Charlot, splend. LIV. + CHAMBRE. Caractère. A SAISIR. Téléphone : 033-56-72.

PASSY - RARE - Caractère : GO LIV. + CHBR. Refait neuf. PROPRIETAIRE : 033-56-72.

Propriétaire vend directement ? appartements 5 Pièces. S'adresser sur place, 9-11, rue Jules-Vallès, Paris-11e, du lundi 9 au vendredi 13 mai, de 15 à 19 h. ou téléphoner ; ODE. 57-57, Heures de Bureau.

PLATEAU BEAUBOURG
Splendide appt 2-3 Pces, 55 m2, belle rénovation. Prix 275.000 F. PROMOTIC ; 325-10-74.

Jourdain, 108 m2, liv. dble, sur terr., 3 ch., bs, cuis. éq., asc. privé ; 480.000 P. T. : 366-45-29.

Près REPUBLIQUE, Part. vd sél. + chbr., cuis., wc, bains, soleil, belle décorat., 169.000 F. Samedi, 14 à 19 h., 41, bd Voltaire. Tél. : 261-56-91, H. de B.

QUART. BUTTES-CHAUMONT
81, rue de la Mare,

dans petit parc clos 6 maisons, 2 ou 3 Pièces principales, jardins privatifs et balcons, de : 195.000 à 399.000 F.

Samedi 14, dimanche 15 mai de 11 h. à 17 h.

Pour Iovestisseurs « Rénové locatif à haut rendement » Oans beaux immeubles A PARIS tout confort, vide-ordures, ascenseur, interphone, jardin. Studio, 2 Pièces, duplex. Faible charge de copropriété. Possibilité d'investir avec plan ou compte d'épargne logement. Prix direct propriétaire. RENS. : GROUPE VRIOAUD, 15, rue de la Paix. — 75002. Téléphone : 261-52-25, de 9 à 19 h., même samedi. Visite possible le week-end sur rendez-vs.

Mo FAIOHERBE-CHALIGNY 13, RUE SAINT-BERNARO, Propriét. vd appt, 5e étg. sur RUE, plein soleil, 2 P. princ. Prix 89.000 F à débattre. S/pl., de 15 à 18 h., samedi, dimanche.

XIXe - BUTTES-CHAUMONT bel imm., asc., chf. cent., prop. vd son beau 2 Pces, entr., cuis. équipée, S. de B., wc, débarras. Téléphona 520-13-57, état neuf, 52 m2. Prix : 165.000 F. S/pl., 2e étage, de 16 à 18 h., samedi, dimanche, lundi, au : 4, R. GEORGES-LAROENNOIS.

AUTEUIL près Bois
IMMEUBLE NEUF en livraison immédiate 26, rue Erlanger, Paris-16e

EXCEPTIONNEL
SPLENDIDE DUPLEX
4-5 pièces 167 at 173 m2 + Terrasses, boxes, caves, tél. Possibilité chambre de service

PRIX FERMES

Sur place Appartement décoré ts les jours de 10 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h., sauf mardi-mercredi - 743-03-76 ou appeler Lise Flexner à Cogédim 266-36-36.

11e Face HOPITAL SAINT ANTOINE, 13, rue ST-BERNARO, je vends luxueux duplex tt cft., 1er et 2e ét dans imm. de caractère, pou tres apparentes. Chauf. Prix : 230.000 P. Me voir s/place de 15 b. à 18 h. samedi, dimanche.

11e rue Ameiot. Part. vend Studio + park., gd standg. Tt cft. 186.000 F. 912-21-81, soir.

Mo NATION Chauffage central
IMM. PIERRE OE TAILLÉ
3 PIECES, entrée, cuisine s. de bains, w.-c Agréablement aménagé. SOLEIL TEL. PRIX INTERESSANT. 26, rue de Picpus. Calme. SAM., DIM., LUNDI. 15-18 h.

11e PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, pet. imm. pierre de taille, tout électrique : studio, 2 et 3 pièces, livrables print. 77, à partir de 4.200 F/m2. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartement-témoin : vendredi, sam., dimanche, lundi, 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER - 346-71-06

RÉPUBLIQUE
Propr. vd Appt 4 p. tt cft, tél., 96 m2 + chbre bonne et cave. Prix : 380.000 F. Tél. : 607-08-29, à part. de 14 h. Agence s'abstenir.

SENTIER
Occasion exceptionn. pour utilis. 1-9-77 ou INVESTISS., intéress. MIXTE: 60 m2 bureaux amén., 2 lignes tél. + Appt 50 m2 déc. Tout cft. Calme. Living, kitchen. équipée, ch., s. de bains. Téléph. Ecr. no T 74.065 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

17e S/VERDURE IMM. OE STAND.
Grands studios. tt confort. Tél. 627-78-84. S/pl. 13 à 19 h : 34, rue EMILE-LEVEL

VILLA CHAHEZ, Bâtiment 7, 8e étage, studio, 30 m2, cuisine, bains, parking. Samedi, de 14 à 18 heures. Téléphone : 266-35-84.

SUR PARC **BUTTES-CHAUMONT**
VUE PANORAMIQ. TT PARIS **3 P.** BALCON + TERRASSE tt confort, tél., parking Imm. réc., 9e étage. 425.000 F. Vendredi, samedi, 14 à 19 h : OAURY - 16, RUE BOTZARIS

MARAIS part. vend **DUPLEX** 65 m2 cheminée, poutre, tél. 270.000 F Sur pl., 33, r. Au Maire, 3e le 14 de 13 à 18 h. T. 469-33-70.

14e sur entresol 1 PIECE
cuis. aménag., entr., w.-c., dche, 105.000 F. Vis. sam., dim., de 15 à 19 h., 51, r. du Père-Corentin.

INVALIDES
169, rue de l'Université
Bel imm. pier. de taille. Séjour 45 m2 avec rotonde + chambre. tout confort. Visites sur place après 14 h., samedi et lundi.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL Studio A RENOVER, bel imm., ascens. SACRIFIE. - 326-19-10.

PANTHEOH
Part. vend beau studio 25 m2, cuisine, S. de B., tél., tr. clair, calme. Pour vis., Tél. 325-37-45.

TOUR MONTPARNASSE
Part. à Part., OUPLEX, living, 2 chbr., calme, 425.000 F. Tél. 033-86-81, mat. et ap. 18 h.

BAC. Part. vend dble living + 3 ch., calme, soleil, calme, arb., 5e étage ss. ascens., gd balcon.

VAUGIRARD, liv. + 2 ch., R.-de-Ch., s/jard., imm. réc., box. Téléphone : 222-83-38, 551-57-06.

Champ-de-Mars - 211, rue de l'Université, imm. 7 P., 150 m2, plan idéal, plein soleil, calme, balc., terras. Sam., 14 h. 30-18 h.

Panthéon, imm. P. de T., 5e ét., ss asc., 3 p., entr., cuis., b., chf. C., tél., cave, 340.000. 033-86-03.

MONGE **GRENIER** SUR 3,70 M. TEL. 6e ASC. VUE. A RENOVER. EXCEPT. 544-48-44

SAINT-MICHEL
Très beau **DUPLEX 3/4 P.** terrasse, jardinet, calme, tt confort. S/place vendredi, samedi 14 h 30 à 18 h 30 : 26, r. de la PARCHEMINERIE ou tél. MED. 85-80

15e Part. vd 4 p., 80 m2, stg. Imm. 1972, cuis. équipée, 38 m2, balcon, box, piscine. 540.000 F. - Tél. 531-30-16

GOBELINS Part. à Part. vd appart. 80 m2 ds bel imm. récent, entrée, liv., 2 ch., cuis., s. bains, débarras, terrasse, cave, asc., ch. centr. Très bne exposition. Ag. s'abst. Tél. après 17 h : 535-05-68.

Mo MOUTON-DUVERNET
IMM. RECENT TT CFT, BOX **3 PIECES.** entrée, cuisine, sal. de bains, tél. PRIX INTERESSANT. Balcon. 39, RUE BENARD. S/JAROIN. SAM.-DIM.-LUNOI, 15 à 18 H.

MASSENA LIV. DOUBLE + 2 CHBRES
TOUT CONFT. 300.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

Mo DUPLEIX P. à P. 6 ét. séj. + 2 chbres, asc., tt cft., soleil, calme. 435.000 F. TEL. : 577-17-62.

Région parisienne

LES FRONDAISONS
A SAINT-MANDÉ (94)
35, rue de la République
du studio au 5 pièces
Appartement témoin et bureau de vente ouverts sur place : la semaine de 13 h à 19 h
LE SAMEDI et LE DIMANCHE de 10.30 h à 12.30 h et de 14.30 h à 19.30 h
GRIMM 523.24.50

92-NEUILLY
Propriétaire vend directement studios et 2 pces standing, prix intéressant. Téléph. 292-66-66, le matin pour rendez-vs sur place du mercr. au samedi, de 15 h. à 18 h. : 4, RUE BOUTARD.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

SAINT-MAUR
PRES R.E.R. - LE PARC. Beau 4-5 pièces 125 m2, 4e étage, tt conft, ds imm. pier. de tail. récent, 2 sal. de bains, 2 w.-c., grande cave, garage. S.N.C.M., 13, rue André-Bollier, 94 - SAINT-MAUR. — 283-61-74.

JUVISY VUE PANORAMIQUE BORD OE SEINE
direct. ST-MICHEL, 15' SNCF
APPT GD STAND. 138 m2
loggia, cuis. équipée luxueus., gd séjour, salon, 4 chbres, 2 wc, 2 cab. toil., s. bs, séchoir, cave, parking couvert. Prix 630.000 F. Tél. 921-41-38 921-86-56.

FACE BOIS **VINCENNES**
PLEIN SUO, appt 4 p., tt cft. Rez-ch. s/jard. privatif 250 m2. bassin + chbre serv. + dépend. Emplac. except. 550.000 F. Tél. 527-20-54, de 14 à 19 h.

MASSY, ligne de Sceaux, vend **DUPLEX** Séj. + 4 ch. 280.000 F. 707-13-92, soir.

COURBEVOIE Prox. R.E.R. et GARE
PART. vd bel appt. 105 m2 **4 PCES** tt cft., park., imm. (Les Poissons) ctre ccial, piscine, patinoire 410.000 F + C.F. 608-01-60 av. 9 h., ap. 16 h

CHILLY-MAZARIN (91). Part. vd b. 5 P., lib. juill., 95 m2, 3e ét. s/jard., tennis, pisc., pet. imm. calme, prox. comm., bus, gare, école 245.000 F. T. 909-63-38.

(91) BOUSSY-SAINT-ANTOINE Particulier vend dans résidence appartement 4 Pièces, tout confort, 77 m2, cave, balcon, séch., calme, 200 m. gare, centre commerc., écoles. Prix : 180.000 F. Tél., vendr. 13, 16 à 19 h., et sam. 14 : 900-99-42, ou écr. J.-P. Degruelle, Les Buissons, - La Méprise, E.O. 91-Boussy-S.-Ant.

Près VERSAILLES, « Parc Montaigne », 5/6 P., cave, parking. Prix 385.000 F. Tél. : 460-31-22.

Métro Pierre-Curie (30 mètres), 3 P., gde cuis., tél., tout conft, cadre verdure. Tél. : 672-28-86.

ARGENTEUIL
Imm. de 6 étg. an. 1971, part. vd appt 3 P., part. état, compr. séjour + coin repas, cuis., cellier, 2 chb., S. de B., loggia, wc + cave et parkg en sous-sol + téléphone, 150.000 F + Foncier 30.000 P = 250 P mensuel sur 15 ans. Tél. 971-65-82, 471-67-88 (de 13 heures à 19 heures).

UN ÉVÉNEMENT GEBAT 78

Pour la première fois en France, dans le cadre de l'Office du bâtiment, architectes et entrepreneurs se groupent pour promouvoir la Maison individuelle.

Qu'est-ce que le Gébat 78 ?
Nous sommes un groupement d'entrepreneurs qualifiés QPQCB et d'architectes diplômés qui n'ont qu'un seul but, "satisfaire la demande des usagers de maisons individuelles".
Pourquoi Gébat 78
Parce qu'aujourd'hui l'exigence de qualité est plus grande que naguère et s'accomode mal de "l'à peu près" technique et architectural, nous avons décidé de constituer un outil qui puisse répondre à la demande des usagers par le sérieux et la rigueur de nos méthodes.
Ce que propose Gébat 78
Une architecture recherchée, respectant l'environnement et adaptée à votre mode de vie.
Des plans réalisés par des architectes diplômés répondant aux normes exigées dans le cadre de la nouvelle législation.
Les garanties Gébat 78
• Le contact direct avec votre constructeur.
• Des constructions en matériaux traditionnels.
• Un personnel qualifié.
• Une technique sérieuse et suivie.
• Le contrôle de votre chantier par les architectes.
• Les garanties biennales, décennales légales.
• La garantie bancaire de bonne fin de travaux.
• La prise en charge de toutes les formalités administratives.

GEBAT 78
Une nouvelle manière de construire sa Maison individuelle.
33, rue de Poissy - 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 973.79.70
bureau ouvert tous les jours, sauf dimanche.
Zones de construction : départements 78 - 95 - 92 - 27 - 60.

JE DÉSIRE RECEVOIR GRATUITEMENT, SANS ENGAGEMENT DE MA PART, UNE DOCUMENTATION DÉTAILLÉE.
Nom ______
Ville ______ Code postal ______
Profession ______
Je possède un terrain OUI ☐ NON ☐ Lieu ______
Je recherche un terrain OUI ☐ NON ☐ Lieu ______
MONDE 3

12e rue de Reuilly. Bon imm. ravalé, bel appart. refait neuf, tt cft, 2 P. 150.000 F et 3 P. 180.000 F. GIERI, 373-05-81

16e PRÈS BOIS
19, RUE CHANEZ
Spécial Investisseurs
LIVRAISON EN COURS
STUDIOS
15 m2, 23 m2 et 40 m2
Balcon, cave, tél. Possib. parkg
A PARTIR OE
136.000 F.
2 PIÈCES - 52 M2
Balcon, parkg + cave, téléph.
PRIX : 395.000 F.
3 PIÈCES - 79 M2
+ balcon, parkg + cave, téléph.
PRIX : 655.000 F.
PRIX FERMES
Sur place tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. 524-56-00 ou appeler LISE FLEXNER à COGEOIM - 266-36-36

Paris Rive gauche

PRES BD PORT-ROYAL
Libre, duplex neuf, luxe, 5 P., 100 m2 + 60 m2 terras., park., cave, 700.000 F. Tél. : 535-88-49.

Raspail-Montparnasse - Ascens., 230 m2, Duplex, 3 Sél. + 4 P., 4 Bains, Etage Elevé, Divisible, Terrasse Panoram. OOE. 95-10.

PONT MIRABEAU, 300 M2 + JARDIN. Bel hôtel particulier, refait à neuf. 1.250.000 francs. PROPRIETAIRE : 325-75-42

GRENELLE-St-Simon, Prop. vd ds bel imm. en rénov. 7 Pces, entr. S. de B., 156 m2, 2e étage avec ascenseur. Tél. : 757-84-50.

11, RUE VICTOR-COUSIH
Lumineux; soleil, balcon, living + chbr., bains, cuisine, excell. état. — Sur place, samedi, de 14 à 16 heures.

FACULTE OENTAIRE PORTE CHATILLON
3 P. cuis., wc., poss. bains SACRIFIE. 325-75-42.

Mo PASTEUR Chauffage central
IMM. PIERRE OE TAILLE
Liv. dble + 2 chambres, entrée, cuisine, s. de bns + salle d'eau TEL. PRIX INTERESSANT. 108, rue Falguière. SUR RUE SAM., OIM., LUNOI, 15 à 18 h.

A RÉNOVER
Pour un amateur éclairé un grand espace de 85 m2, au 1er ét. d'une ancienne chapelle avec arcature de vitrail du XIIIe siècle, donnant sur l'église Saint-Julien-le-Pauvre et le square Viviani Prix : 410.000 F. Dim., lundi : 48, RUE GALANDE
EGALEMENT : 1 Appt de 3 pièces, 55 m2 Prix : 310.000 F

Grimm le Bourg
LE BOURGET (93)
22, avenue F. de Pressensé
du studio au 5 pièces
Appartement témoin et bureau de vente ouverts sur place : la semaine de 13 h à 19 h
LE SAMEDI et LE DIMANCHE de 10.30 h à 12.30 h et de 14.30 h à 19.30 h
GRIMM 523.24.50

PANTIN (près Mo Eglise), vend studio et 2 Pièces, cuis., cab. toil., dche, wc, réf. nf. Samedi, 10-12 h., M. Bernard, rue Méhul, no 4, PANTIN. Tél. : 742-99-09.

SAINT-MAUR
dans immeuble pierre de taille, construction récente. BEAUX STUOIOS, 3 ET 4 PIECES, tout confort. S.N.C.M., 13, r. André-Bollier, 94100 SAINT-MAUR. Téléph. 283-61-74.

ORSAY. Part. vd 2 P., cuis., bns, refait, bien situé. - Très urgent. 78.000 F. - 010-13-65.

RUEIL, bord de Seine, R.E.R., séj. + 2 chb., gd luxe, 1973, Part. Prix 300.000 F. 977-28-38.

BOULOGNE. P. vd beau 2 P., s/jard., frais notaire réduits, tél., 250.000 F. Tél. : 604-34-77.

CHEVREUSE. Part. vd ds imm. réc., 3 P., tt cft, 70 m2 + cave + gar., 300.000 P T.T.C. 052-22-04.

Prox. ST-GERMAIN-EN-LAYE, Part. vd 3/4 P., 88 m2, résid., calme, stdg, pisc., vue parc : 310.000 F. Téléphone : 958-27-26.

NOGENT-sur-MARNE. - Except. vue panoram., s/bois et Paris, 3 P., 84 m2, 6e ét. + balc. 6 m2. 1 min. bois et R.E.R. 873-16-17.

GRIONY 11, 3 MINUTES GARE Vends F 4, 74 m2, S. à M., salon, 2 chbres, cuis. équ., cave, gar., 150.000 F + C.F. — 906-80-25.

PARC MAISONS-LAFFITTE
Appt 6 P., 123 m2, 1er ét., séj. dble, 4 chbr., S. de B., S. d'eau, cuis. amén., cave, box. Prix : 570.000 F. Tél., dom., 962-54-57, Bureau, 283-99-23, Poste 411.

Province

Trouville-sur-Mer
Le Parc de Bagatelle
appartements et studios
D. FÉAU 132, boulevard Haussmann 75008 Paris, tél. 261.80.40 — D. FEAU NORMANDIE Pl. du Casino 14360 Trouville tél. (31) 88.58.88
G. CAMPION (face à la Mairie) 2, rue Amiral de Maigret 14360 Trouville tél. (31) 88.06.78
(Tous les jours sauf mardi).

COTE D'AZUR
SANARY. 300 m. plage, calme, ttes commod. sur place, beau 3 pces, cuis., bns, balc., cellier, ch. centr. 245.000 F, av. 90.000 compt. EXCLUSIVITE. Agence MOLLARD, 37, les Arcades du Port, 83110 SANARY. Téléph. (94) 74-25-03. Sélect. grat. s/dem.

Vd LYON, Ste-Foix, 6 min. place Bellecour, appt 5 P., 110 m2, liv. 35 m2, expos. Est et Sud, ét. nf, vue except. T. (78) 25-60-84, Lafourcade, Le Géant, 47, av. Valloud 69110 Ste-Foix-lès-Lyon.

NICE - CIMIEZ
UNE NOUVELLE REALISATION. Les travx de construct. se poursuivent 146, av. des Arènes, à Nice. « Le Séréna », petite résid. de tr. gd luxe, avec son vaste parc et sa piscine. Pr tous renseign. tél. (93) 81-37-37.

PORT-BARCARES. Part. vend F 2 avec quai personnel dans cité lacustre. Prix : 110.000 F. Téléphone : (16-94) 94-93-58.

Etranger

Plein centre de Bruxelles, près C.E.E., à vendre en bloc dans immeuble moderne une vingtaine de flats, un bureau et un magasin. Pour tous renseignements, Téléphone : 02/733-81-46 ou 117, avenue des Nerviens, 1040 BRUXELLES. 02/733-94-98 ou écrire LOMES.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra Seuls frais : 380 F - 742-78-93

locaux indust.

18e 480 m2 bien aménagés, atelier, labo, 7 burx, 3 lignes tél. 50 Kva. - 874-89-81.

appartem. achat

Pr loger mes enfants ds Paris, je rech. libre, avant 31 déc., 40 m2 à 130 m2. Bon immeuble ancien. Prix raisonnable. - Dr ELV, Téléph. : 224-18-42 - 02-84.

URGENT, PAIE CPT 3-4 PCES QUARTIER RESIDRNTIEL Paris. Tél. hres bur. : 723-91-51

Achète Maison ou Appt 5/6 p., banl. Sud Versailles ou envir. 907-50-42 - 490-92-80 (P. 45-53 NB)

appartements occupés

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS 6e ARRDT
DANS BEL IMMEUBLE APPT OCCUPE 5 PIECES, C., tout confort. J. et A., 5, r. A.-de-Neuville, 75017 Paris. TELEPH. 766-04-17, poste 255.

pavillons

MONTMAGNY. PAVILLON 4 P., cuis., bns, wc. Gar. Tout conft. Véranda couverte. Sur 257 m2 terrain, IMPECCABLE 370.000 F avec 90.000 F - 826-50-17 ou 24-43

Rech. locat. Pavillon, 2 chbres, séjour, salle de bains, ou Appt même type, bois de Vincennes, Nogent-sur-Marne, Aulnay. Téléphone : 203-57-33

SAINT-MAUR, 5' R.E.R. Part. vd Pav. 6 p., triple living, 3 chbres, dépend. Sur 400 m2. 530.000 F crédit. 4, av. Noël.

L'IMMOBILIER MARCHAND OE BIENS 252, rue Anatole-France DRANCY - 284-38-32
BLANC-MESNIL centre, Pavill. plain-pied. 4 p., cuisine, s. de bains, wc, 590 m2 de terrain. Prix : 255.000 F

BLANC-MESNIL, sous-sol total 4 p., cuis., balcon, s. de bains, wc, garage 2 voitures, constr. 71, 370 m2 terrain, chff. centr. maz. Prix : 355.000 F

DRANCY, proximité gare, 1962, 100 m2 avec balcon, tout conft, sous-sol, 400 m2 terrain. Possibilité entrée caravane. Prix : 375.000 F avec 20 % COMPTANT PRET SUR 20 ANS

Fonctionnaires mutés vendent : CAEN, libre été prochain, Pav. habitation sur 400 m2 terrain, dans rue calme, 1,400 km centre ville (quartier Université), construction récente (10 ans), 3 niveaux : garage 2 voitures, cave, chaufferie au fuel. Séjour (cheminée) de 30 m2. Cuisine, chbre, salle de bains, wc. 3 chambres, petite pièce, salle d'eau, wc. • Téléphoner lundi au jeudi, heures bureau : 329-21-02 (Poste 424) ou le soir : (31) 81-65-82

MONTMORENCY CENTRE
Villa de caractère, excel. état, salon, s. à m., 4 chbres, cuis., s. de bains, wc., gar., jard. clos de murs. 570.000 F. Crédit. 989-87-99.

villas

LE VESINET 8' R.E.R.
Splend. VILLA moderne, salon, s. à manger, bureau, 3 chbres, 3 bains, tt conft, pav. gardien, piscine, parc 2.300 m2. Visite samedi, dimanche, 14-19 h : 9 bis, allée du Lac Supérieur.

16 km d'AIX PROPRIET. VO VILLA PROV.
année 1975, 173 m2, pinèdes 6.600 m2. Tél. 380-61-00, p. 322.

77-BOIS-LE-ROI
500 m. GARE, séjour, mezzan., 3 chbres, cft, beau jdin 1.100 m2, maison d'ami 2 pièces princip. 380.000 F SODIP. 439-33-34.

PARC DE SCEAUX
Grande maison comprenant 2 appts indépend. de 5 p. chac. + 2 p. rez-de-jard., tt cft, sur 507 m2 jd. Px 950.000. ROB. 34-86.

SUCY-EN-BRIE - R.E.R.
hameau de la Colène, villas 6 p. tt cft électr., jard. aménagé. Px défin. à partir de 420.000 F. S/place sam., dimanche 14-19 h., 41, rue de la Procession.

CHATOU, CALME, R.E.R.
VILLA bon état, séjour, 6 chb., bains, douche, dépend., 2 pièces, poss. d'aménagement complém., tt cft, 2 garages. Jardin 500 m2. PRIX : 650.000 F AGEHCE OE LA TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90

A RUSTREL
(Monts du Vaucluse), site extr., sur magn. terr. plat 5.000 m2 clos, tr. belle villa 2 ans, gd séj., 3 chb., bs, wc, ch. cent., garage pour 2 voit., 2 terr., combles aménagés. - Prix : 430.000 F. Tél. ou écr. Agence Foutrier, Mérindol, 84360 Lauris. Téléphone : 90-72-81-57.

LE VESINET résidentiel, maison de caractère style Mansart, livg 6 chbres, sous-sol total, beau jardin. Exceptionn. 850.000. S.A. N. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

40 min. Paris autor. de l'Ouest, à proximité du golf de Prieure, ce que souhaitent les citadins, le calme, mais pas la solitude, en style champêtre sur 2.400 m2, ensemble parfaitement aménagé. 635.000 F. RHODES, 958-19-28.

BOUGIVAL. Demeure de style DANS CADRE EXCEPTIORN., 250 m2 habit., r.-de-ch., séj., s. à mang., salon, bur. en ét., 6 ch., 2 bs., dressing, sous-sol, terrain de 2.500 m2. Px 1.470.000 F à débattre. J.M.B., 970-79-79.

LE VESINET. P. à P. Villa, b. séj. dble, 4 chb., 700 m2 jard., parfait état, 760.000 F. 966-41-11.

RARE. Ile du Levant (Hyères), villa 1 p., dche, wc, terrasse, jard. 1.200 m2, vue splend. sur mer. Px 328.000 F av. 68.000 F cpt + fac. Ecr. LA GUETAL, 31, rue de Brest, 69291 LYON Cédex 1.

AIGREMONT - RURIL ETANG-LA-VILLE
VILLAS neuves pierre, habit. de suite, 6/7 p., cuis. éq., ss-sol total, beau jard. clos. Depuis 680.000 F T.T.C. Repr. possible de votre habitation - 027-57-40.

bureaux

DOMICILIATION TEL. SECR. TELEX - Frais 100 F/mois. APEPAL - 228-56-50

8e Proximité ST-AUGUSTIN Ds immeuble gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62 52

224-08-80
Domiciliation, courrier, secrét. permanence, téléphone, télex.

constructions neuves

Mo MAISONS-ALFORT
LES JUILLIOTTES
LIGNE No 8 (BALARD-CRETEIL)
« LA CROIX DU SUD »
120, avenue De-Lattre-de-Tassigny à CRETEIL
à partir de 3.300 F le m2
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
CRÉDIT POSSIBLE 90 %
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI de 14 h. 30 à 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS Téléphone : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO MÉNILMONTANT
15, RUE ÉTIENNE-DOLET
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
2, 3 ET 4 PIÈCES
à partir de 4.000 F le m2
SUR PLACE MARDI, SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI de 14 h. 30 à 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS Téléphone : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO BUZENVAL
65, PLACE DE LA RÉUNION (20e)
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
STUDIO ET 2 PIÈCES
à partir de 3.600 F le m2
SUR PLACE MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE de 14 h. 30 à 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS Téléphone : 336-00-61 et 336-00-62.

SAINT-MANDÉ-94
20-22, rue Jeanne-d'Arc
Petit immeuble de classe de 21 appartem., du STUDIO au 5 P., balcons - terrasses. PRIX FERME ET DEFINITIF, Sur place tous les jours, de 11 hres à 18 hres (sauf mardi). GECOM, 747-59-50, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 HEUILLY.

5 et 7, R. HENRI-MARTIN Mo Pte ST-CLOUD. Imm. grand standing, Studio, cuis. équipée, grande s. de bains. Moquette. A partir de 157.700 F - 620-36-49

A PORT-LA-NOUVELLE
Nouvelle station balnéaire du Languedoc - Roussillon, la Maison Occitane construit des Villas traditionnelles dans le style régional sur des terrains de 400 m2 en bord de plage. - Consultez votre conseiller construction, LA MAISON OCCITANE, 35, rue d'Alésia, Paris (14e) Téléphone : 580-69-73

fermettes

25 km Evreux, s/terr. 1.750 m2 planté pommiers, Press. normand à rest. Colombages. 85.000. Téléphoner le soir au 476-31-40.

SUR 5.700 M2
clos murs - 100 km Paris Magnif. ferme 17e siècle + tour 11e siècle, partie habil. 10 p., cuis., nbrses dépendances, parf. état. 350.000 F. Crédit possible.
ACM 14, pl. du Marché, Meaux 434-01-66 - 887-43-40

★ 90 KM. AUTOROUTE SUD
« LA BELLE AU BOIS DORMANT »
ds gentil bourg orée forêt, pêche, chasse, s/parc 8 ha boisé, bordé par riv. Splend. fermette en équerre, typiq. gâtinaise, gros cachet, orient. pl. Sud. Affaire recommand. par son site calme, repos, pêche en lac à 1 km. 7 p. + gren. et nombr. dépend. Eau, électr. branchées. Px tot. 475.000 F, traite avec 80.000 F comptant, long crédit. LRS PEUPLIERS RELAIS OU MIEL 5 km. Sud N. 7 Montargis. Téléph. 15 (38) 85-22-92, et après 19 h. 15 (38) 92-32-33.

locations non meublées Offre

Paris

17e Superbe 230 m2, 5 pièces, gd standing, possib. prof. libér. 4.000 F. JAS. 63-91, MAT.

AV. d'ITALIE. Part. cède Appt 3 p., 85 m2, moderne + box, belle exposition - Téléph. : 580-00-20.

16e. ITM Gestion, gd studio, tt cft, imm. stdg, cuis., s. de bs, 890 F. 357-71-40.

Région parisienne

MAIRIE MONTREUIL. Près Mo, vraie mais. 5 p., tt cft, état nf, cour P. da T., 2.200 F. 770-35-28

CHAMBOURCY
17, rue Francis-Pédron
3/4 P., 100 m2, tél. 1.750 net. Sam. 14 mai, de 16 à 19 h.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRRS TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appts - Tél. 577-54-04.

Région parisienne

NEUILLY - M. BARRES Lux. petite maison, livg + chb., tél., gar. 3.750 F C.C. 224-10-19.

maisons de campagne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER. sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

DS BOURG avec commerçants **MAISON** 3 pièces + entrée, grenier aménagé, cave, gar., eau, él. à brancher. Terrain 1.000 m2 environ, gros œuvre bon état. 65.000 F.

MAISON de campagne, tr. bon état, 2 gdes pièces, petit jardin. PRIX 40.000 F. Tél. 16 (86) 52-76-15.

GIEN Val de LOIRE 140 km PARIS
FERMETTE sur 1,4 ha, 3 bât. dont 1 restauré situat. tr. agréab. 330.000 F.
VILLA 6 P., s/4.000 m2 terr. Vue s/Loire. 320.000 F. T.E.D., tél. (38) 67-16-63.

PERIGORD MAISON TRES BON ETAT
1 séj., 3 ch., s. bns., cuis., wc., chauf. cent., gd gar., buanderie, jdin. 120000 F. AGENCE DU VIGNAL. 24510 Saint-Alvère. TEL. : (53) 61-70-04.

PÉRIGORD
MAISON DE MAITRE XVIIIe à restaurer. Terrasse avec ombrages, environnement protégé, proximité des Eyzies. 350 m. d'un village, 220.000 F. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75. Photo et docum. sur demande.

SUR 6.000 M2
clos, maison campagne, cuisine, vaste séjour, 3 chambres, salle de bains, w.-c., grange. SITE INCOMPARABLE. Prix 160.000 F, avec 40.000 F. AGENCE BONNEVAL (28), tél. 15 (37) 98-25-52, même dim.

fonds de commerce

PLACE CLICHY (Près) Cède droit au bail Tableaux, Papeterie, Fournitures pour Artiste Peintre 45 m2 + s/sol. Belles vitrines. 285-23-74, de 15 h 30 à 16 h 30.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L'11P 352-00-45 - 834-09-24

BELLE LIBRAIRIE
120 M2 EN PLEIN ESSOR CENTRE VILLE UNIVERSIT. VAL-DE-LOIRE. Ecr. no 8.975, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.







L'immobilier

terrains terrains terrains

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Terrain 950 m2 prêt à construire, 32 m. façade proximité gare, très urgent, à réaliser sous 8 jours. Prix à débattre si paiement rapide - 929-53-64.

CROISSY-SUR-SEINE
Terrains viab., 2 lots de 875 m2, prix 400.000 F; 1 lot de 1.110 m2, prix 450.000 F. Rens. et vente Agca de la Plaine, 6 bis, r. du Général-Leclerc, Montesson. - 913-29-29/58-06.

Rech. terrain constr. 17e arr. : TERNES, PEREIRE, WAGRAM. Ecrire à 638.006 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

YVELINES/ESSONNES, 35' Paris, 12.350 m2 av.-permis const. 1 seule constr. 22 F/m2. 494-32-73.

COURSEULLES, LE PORT DE PLAISANCE A 16 KM DE CAEN. (AUTOROUTE)

les tennis

Petites Résidences un étage + combles habitables.

A deux pas des tennis et du club hippique ouverts toute l'année.
Du studio 25 m² au 5 pièces 75 m².
cuisine indépendante,
vraie salle de bain.
De 84.000 à 248.000 F.
Livraison été 77. Facilités de paiement.
Bureau de vente sur place.

Veuillez m'adresser sans engagement de ma part, votre documentation sur les Tennis

Nom ______
Adresse ______
______ Tél. ______

MLT

Jacques Ribourel S.A.
120 Champs-Elysées – 75008 Paris – Tél. 256.00.90

propriétés propriétés propriétés

FORET RAMBOUILLET
5 KM. GAMBAIS, sans intermédiaire, fermette ancienne 200 m2, état neuf; séj. cathédrale, cheminée L. XIII, bur., 5 ch., 3 s. de bains, poutres chêne, terrain 3.500 m2. 680.000 F. poss. crédit. TELEPH. 489-06-70.

Rég. PACY-S/EURE. Propr. tt cft, liv., 3 ch., s. d. b., garages, jdin, jouissance, étang. Ag. Porchon, (37) 64-93-61, sf mercr.

LE VESINET « IBIS ». Belle propriété dans magnifique jardin 1.700 m2, grande réception, 4 chbres, 3 bains, sous-sol avec appartem. gardien. 1.400.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à CHATOU. 976-20-82.

50 km. S.-E. METZ, région des lacs, part. vd anc. moulin à eau + 1,5-2 ha, calme absolu, vue exceptionnelle. Me KUNTZEL, not. Morhange, tél. (87) 01-08-23.

Essonne, pr. Milly-la-Forêt, ppté compr. mais. 4 p., gar., tt cft, dans parc 1 ha. Prix 800.000 F. Ecr. no 956, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TORCY (77). Propriété ds parc boisé, 5 pces, tt conft. 6.500 m2. 600.000 F. DONAT, tél. 005-30-26.

TOURAINE. Part. vd propriété bord Loire, anc. maison bourg., 2 bât., tout conft, cave voûtée, anc. chapelle, toitures neuves, le tout restauré 70-73, s. à m. parquet Versailles, un escalier unique dble évolution, parc 1 ha, pièce d'eau 2.000 m2, le tout entouré murs 2 m. 50, trè b. état, boisé magnolias, cèdres, ttes esp. arbres, sit. milieu bourg, calme complet. Px 1.250.000 F justif., prêts, facilités. CHEVALIER M., pl. de l'Eglise, BREHEMONT, 37130 LANGEAIS. (47) 55-70-47.

MORET-SUR-LOING
Propriété : hall, cuisine, séjour, 3 chbres, atelier. Gar. Tt conft. Jdin paysagé 2.000 m2, poss. plus Prix : 500.000 F - T. 423-50-96

PARC PERREUX
TRES BELLE PPTE caractère s/parc 1.700 m2, 12 P. PRINC. Prix 1.700.000 F (possib. avec 2.500 ou 3.675 m2).
135, boulevard de Champigny. **DEJUST**
LA VARENNE - 883-95-50

PROVENCE - LUBERON
GORDES, Mas XVIIIe siècle restauré, 12 pièces, piscine, tennis. Jardin 3 ha. Vue et situation exceptionnelles.
Immobilier E. GARCIN
8, bd Mirabeau
13210 ST-REMY-DE-PROVENCE
Téléph. : (90) 92-01-58

Part. vd rég. MONTMIRAIL-51, sur 10.000 m2, corps de ferme + mais. d'habitation, 8 pces, chff. centr., wc, s. de bns. Tél. Cadre agréable. Indépendant, exc. état. Px 310.000 F - Tél. 42-34-62 (26)

PROPRIETE XIVe SIECLE
Inventaire supplémentaire monuments historiques, site classé, entre LYON et GENEVE, 1 bât. ppal + dépendances. Tél. : 16-77 - 22-22-73, apr. 20 h.

ANDORRE, paradis fiscal
Montagne. Ski. Chasse. Pêche. La propriété la plus somptueuse la plus vaste, la mieux située de la Principauté. Luxueusement meublée et équipée.
Prix : 1.500.000 F
Vaucher, La Torre d'Escas
La Massana - ANDORRE
Téléph. : 16-078-35-029

PRES GAMBAIS - Ppté de caractère, tout impecc. 6 pièces principal., confort, dépendances, au milieu d'un magnifique parc 1 ha 300. 635.000 F - Voir. :
AGENCE DE GAMBAIS
487-81-77 - 05-38

65 KM PARIS
6 KM NOAILLES (Oise)
PROPRIETE DE MAITRES
2 habit. 5 et 6 pièces, gd cft, dépendances, 3 gar., boxes, ctre parc planté et clos 8.600 m2.
PARAGE 900.000 F AVEC 225.000 F CPT
15-4-448-07-55

TOURAINE
Partic. vend charmant petit CHATEAU HISTORIQUE XVe et XVIIIe siècle, confort et décors raffinés, très beau parc de 4 ha. entièrement clos de murs.
S'adresser : Me LEJEAU, Amboise. Téléph. (47) 57-04-31.

A vendre près Châtellerault Mais. gd confort, dans parc clos. Prix justifié. Ecr. no T 074.017 M
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

MONTPORT-L'AMAURY
(LES Mesnuls)
40 km Paris. Aut. Ouest. Part. vd anciens communs à aménag. sur 6.800 m2 entièr. clos, constr. robuste style fermette, 2 nivx, entr., living, s. à mang., 6 ch., 2 s. de bns, 2 wc indépendants, grenier à aménag. Chff. centr. mazout. Eau, él., tél. Dépend., serre, boxes chevaux. Tr. belle vue s/vallée protégée et forêt de Rambouillet. Facilité locat. herbage mitoyen pr chevx. 450.000 F Téléph. : 657-11-31 (Poste 620).

manoirs

100 KM PARIS Autoroute Normandie
SITE MEDIEVAL ENVIRONN. EXCEPTIONNEL.
RAVISSANT
MANOIR TOURELLES
Bel récept. + s. à m., 5 ch., tr. gd cft., mais. garde, bergerie 15.000 m parc, arbres séculaires VUE IMPREN. sur prés et bois.
EXCLUSIVITE CHANTACO.
Tél. pour R.-Vs de 9 à 21 h.
478-32-83 - 478-33-24.

29 km SAINT-BRIEUC. RARE MANOIR XVIe, dominant mer 12 p. Dépendances 2 ha.
BRETAGNE : autres belles propriétés et villas bord de mer.
HOUDIARD. B.P. 83 LAVAL
Tél. : (43) 53-25-21.

TOURS. 15 km, manoir L. XIII Tt confl. 20 pces. 3 hectares. 1 400 000 F. Tél. : (47) 05-49-06.

chalets

VOTRE CHALET
AU BORD DE L'EAU

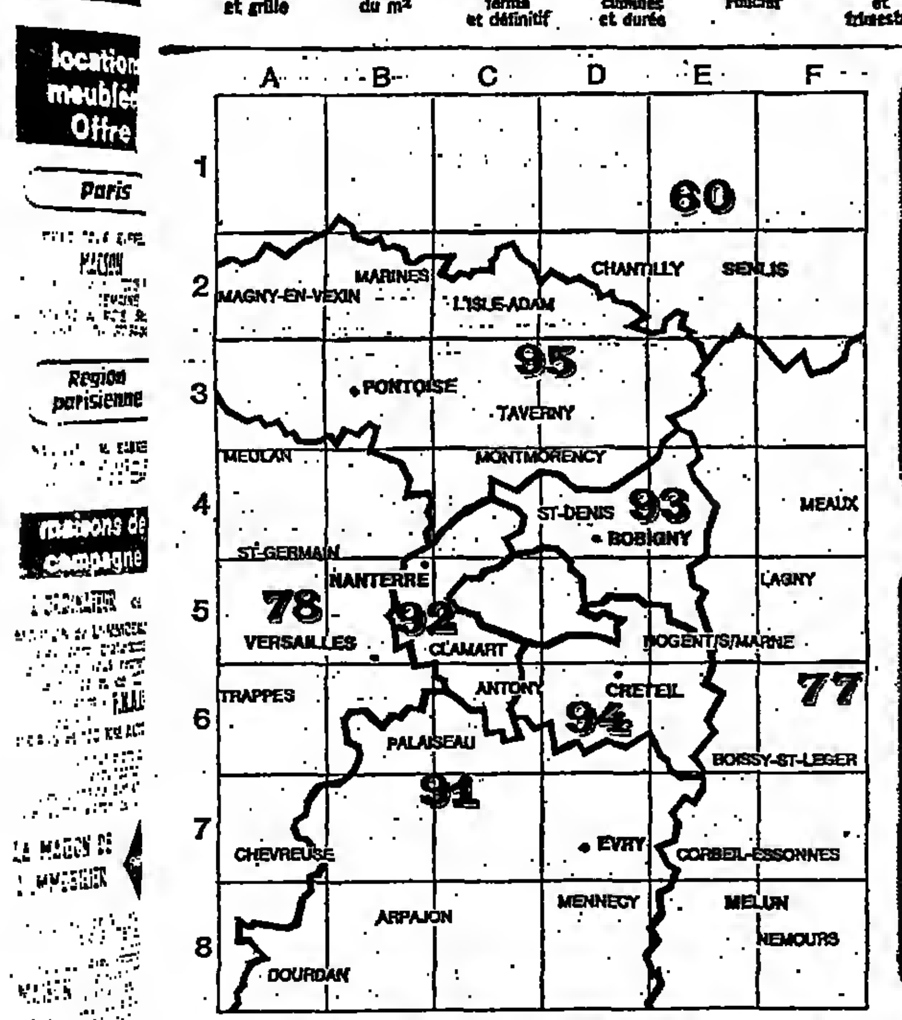
A vendre, Seine-et-Marne, près de Bray-sur-Seine, dans le domaine de la Goujonne (30 ha) avec plan d'eau de 10 ha, bord de Seine et rivière la Goulonne, piscine, tennis, CHALETS tout confort avec terrain bord de l'eau.
A partir de 90.000 F. Crédit.
SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY
Départementale 213.
Tél. : 401-13-97 - 522-42-14

villégiatures

Haute-Savoie. Lullin, alt. 850 m., 17 km Evian, Thonon, Hôtel de l'Union. Tél. 2, calme, repos, cuis. du patron. Prix 60-66 TTC.

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

GRILLE A/6 78 — N° Dép. et grille
2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m²
2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif
90%/15 — montant des prêts cumulés et durée
CF. — prêt du Crédit Foncier
1974 — année de livraison et trimestre
Immeubles
124 — Nombre d'app.
Maisons individuelles
Garages particuliers
Garages en sous-sol ou box
Parkings en surface
Gare
RER — R.E.R. Station
Autoroute ou périphérique



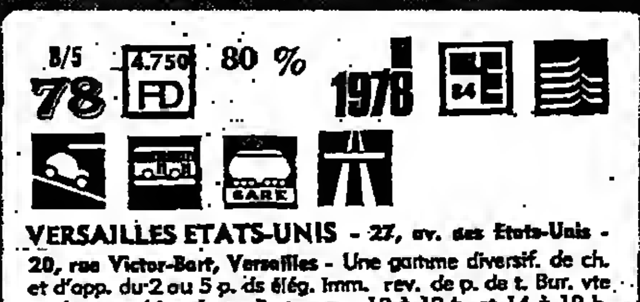
B/5 78 — 5.700 FD — 80 %/20 — 1977 — Dispo. 6 — 47
GARE A 1 KM VERS ST-LAZARE — AUTOROUTE DE L'OUEST A 3 KM

LE PARC DE LA MAYE - 17, av. de la Maye, VERSAILLES - Près du Chesnay résidentiel. 3 petits immeubles ds un parc de 6.000 m2. Grandes terrasses. Jardins privatifs. Du stud. au 6 p. Bur. vte s. pl. lundi, jeudi, vend. a.-m., sam., dim. de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 heures à 18 h. 30., tél. 954-06-07, SPEI, 14, av. F.-Roosevelt, Paris (8e).
SPEI — Réalisation IMMOCAR

B/5 78 — 4.000 FERME — 80 % — LIVRAISON IMMEDIATE — 82 — 158 — OUEST

RÉSIDENCE BOUGIVAL-MALMAISON - 24, rue Yvan-Tourguenieff, Bougival - Dans magnif. parc boisé avec piscine dominant la Seine, en retrait de la R.N. 13, nous vous offrons, au calme, une construct. de petits imm. de 2 à 3 ét., du studio au 5 p. Visite appt témoin sur place : sam., dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. et sur rendez-vous. C.I.P., 21-23, av. Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70.

B/5 78 — 4.750 FD — 80 % — 1978 — 84

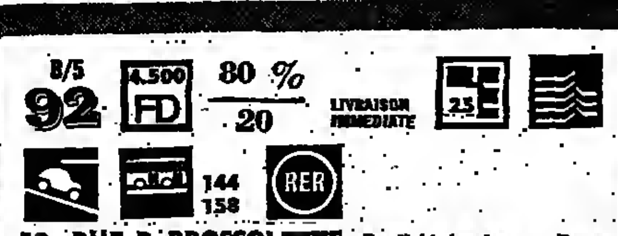


VERSAILLES ETATS-UNIS - 27, av. des Etats-Unis - 20, rue Victor-Bart, Versailles - Une gamme diversif. de ch. et d'app. du 2 au 5 p. ds élég. imm. rev. de p. de t. Bur. vte s. pl. ouv. t.l.jrs sf mardi et merc., 10 à 12 h. et 14 à 19 h. LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66. Tél. 953-61-21
GSCIC PARIS — Une réalisation CAPRI

C/5 92 — 5.700 FD — 80 %/16 — 1977 — Reste 7 appart. — 22 — BELLEVUE (100 m) — 169

« LES BALYSIS », Sentier les Balysis - 34, av. Gallieni, Meudon-Bellevue - Deux petits immeubles résident. de 3 ét. du stud. au 5-6 p., dans un jardin de 2.000 m2 (arbres centenaires). Finitions de qualité (12' Paris-Montparnasse). App. témoin samedi et dimanche de 14 h. à 19 h. Tél. 027-14-13. Réalis. et vente COCIM Marc Fleury SARL, 35, rue de la Bienfaisance Paris 8e - Téléph. : 387-84-30.

B/5 92 — 4.500 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 25



19, RUE P.-BROSSOLETTE Rueil-Malmaison - Deux élégants petits immeubles entourés de jardins dans un quartier résidentiel à proximité du centre - 2 à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Appartement témoin lundi, jeudi, samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e - Tél. 755-82-10

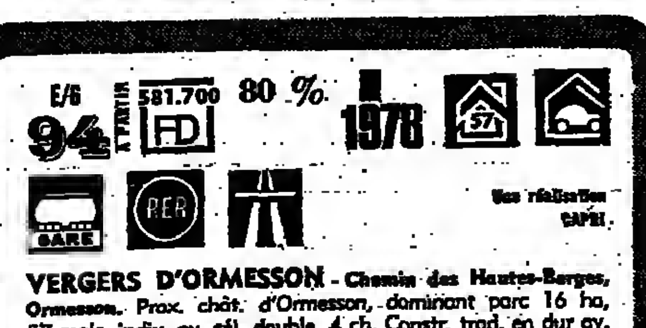
C/5 92 — 4.900 FERME — 80 %/20 — 1977 — 64 — 171 — MONTPARNASSE — OUEST

RÉSIDENCE DES FONTAINES - 1 à 5, rue des Pommerets, Sèvres. Située ds un sit tr. privil., à 5 min. de la gare, au calme, au mil. d'un parc de 5 000 m2, près centre ville, une construct. de 3 pet imm. de 3 et 4 ét. en pierre de taille. Reste 16 appts, du 2 ou 4 p. bur. de vente sur pl. samedi et dimanche, de 14 h. 30 à 17 h. 30 C.I.P., 21-23, av. Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70.

C/5 92 — 7.980 FD — 80 %/20 — 1977 — 23

RÉSIDENCE RACINE - 61, bd Bineau, Neuilly-s.-Seine - un immeuble racé au confort raffiné. Sur place tous les jours sf mar. et merc. de 10 à 12 h., de 14 à 19 h. T. 757-05-75. LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS

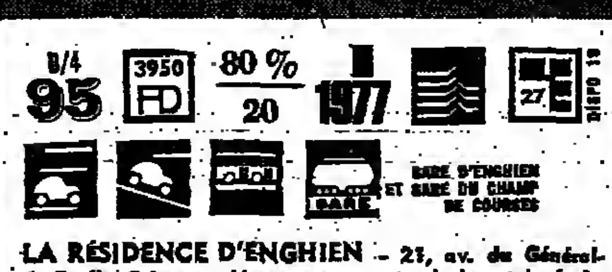
E/6 94 — A PARTIR 581.700 FD — 80 % — 1978 — 57



Une réalisation CAPRI

VERGERS D'ORMESSON - Chemin des Hautes-Berges, Ormesson. Prox. chât. d'Ormesson, dominant parc 16 ha, 57 mais. indiv. av. sél. double, 4 ch. Constr. trad. en dur av. vid sanit., s. pl. lun., jeu., ven. 13 à 19 h. sam., dim. de 10 à 13 h. et de 14 à 19 h. 933 - 27 - 32
LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

B/4 95 — 3950 FD — 80 %/20 — 1977 — DISPO 19 — 27



LA RÉSIDENCE D'ENGHIEN - 21, av. du Général-de-Gaulle, Soisy-sous-Montmorency, entre le lac et la forêt, 2 petits immeubles de grand confort. Du stud. au 5 p. Visit. s. pl. de l'appart. témoin ts les jrs de 10 à 19 h sf lundi. Bur. de vte Cabinet VANTALON, 19, av. du Gal-de-Gaulle, 95 Soisy-s-Montmorency. Tél. 417-38-74
RÉALISATION COPEGIF

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

SPORTS

CYCLISME

THÉVENET SANCTIONNÉ POUR DOPAGE

Convaincu de dopage durant Paris-Nice, Bernard Thévenet s'était soumis à une contre-expertise, dout le résultat, qui confirme la première analyse, a été communiqué à la Fédération française de cyclisme. En conséquence, la commission sportive nationale, réunie le 12 mai à Paris, a prononcé contre le coureur de Peugeot les sanctions prévues par le règlement : 1 000 francs suisses d'amende et un mois de suspension avec sursis. Bernard Thévenet perd, de surcroit, le bénéfice de la troisième place qu'il evait obtenue dans Paris-Nice.

Cette pénalité et ses causes risquent de ternir son image de marque, alors qu'il s'efforce de reprendre le rang qu'il occupait eprès sa victoire dans le Tour de France 1975. En revanche, la commission sportive e demandé un complément d'enquête au sujet de Guy Sibille, qui avait fait l'objet d'un constat de carence à l'arrivée dn Tour des Flandres, mais qui e invoqué le vice de forme. — J. A.

JUDO

Yves Delvingt, champion d'Europe

Champion olympique et champion du monde, le Soviétique Nevzarov a normalement conquis la médaille d'or, jendi 12 mai, aux championnats d'Europe de Ludwigshafen, dans la catégorie des légers. Chez les moyens, la première place est revenue à un antre chevronné des tatamis, le Polonais Adamczyk, le Français Tchoulonyan prenant la troisième place (médaille de bronze). En mi-légers, la médaille d'or a été obtenne par un autre Français, Yves Delvingt.

Justice est faite, auront tout lieu de penser ceux qui, depuis plusieurs années, suivent la carrière sportive d'Yves Delvingt. Troisième aux championnats d'Europe à Lyon en 1975, troisième à nouveau à Kiev en 1976, éliminé aux Jeux olympiques de Montréal alors qu'il venait de battre — exploit remarquable — le Jeponais Minami, Delvingt n'allait-il pas se décourager devant la double carrière qu'il s'était imposée ? Manquer l'une et l'eutre è la fois ? Depuis quatre ans, en effet, il euivait les cours de professeur d'éducation physique en même temps qu'il e'efforçait de demeurer le meilleur judoka français dans sa catégorie.

Aujourd'hui, à vingt-quatre ans, il reçoit le prix de son obstination. Diplôme de professeur en poche, il conquiert un titre européen qu'il eût sans doute obtenn plus tôt si ses études n'evaient entravé sa préparation. A Kiev, retenn par ses examens, il u'était arrivé qu'à la dernière minute pour prendre part, comme an vol, aux éliminatoires.

La fatigue l'empêcha de multiplier les prouesses, et c'est les poings serrés qu'il s'en retourne dans son coin. Mais en même temps qu'il pestait contre le sort, ne se jurait-il pas de prendre au plus tôt sa revanche ? Voilà qui est fait et qui ne saurait surprendre ceux qui devinaient quelle détermination se cachait derrière son sourire d'enfant sage.

FRANÇOIS SIMON.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

Une option pour Saint-Étienne Nice, Nantes et... Lorient

Des quetre clubs qui se déplaçaient pour les matches « allers » des quarts de finele de le Coupe de France, un seul e compromis ses chances de qualification : Reims, privé de son meilleur buteur, Carlos Bieochi, et bettu (2 à 0) psr Lorient, le dernier représentant de la deuxième divieion.

Après evoir compté deux buts de retard à Lens, Nantes e réduit le score dans les ultimes secondes du match sans pouvoir éviter sa première défaite depuis plus de deux mois. Ce but, marqué à l'extérieur per Omar Sahnoun, pourrait se révéler important avec la nouveau règlement qui, en cas d'égalité en score sur les deux matches, qualifie l'équipe qui e obtenu le plus de but sur terrain adverse.

Les deux eutres clubs visiteurs attendront les matches « retours », fixés eu merdi 17 mai, avec sérénité. Saint-Etienne et Nice ont, en effet, obtenu un score nul sur le terrain de leurs edversaires respectifs, Sochaux (1 à 1) et Nîmes (3 à 3).

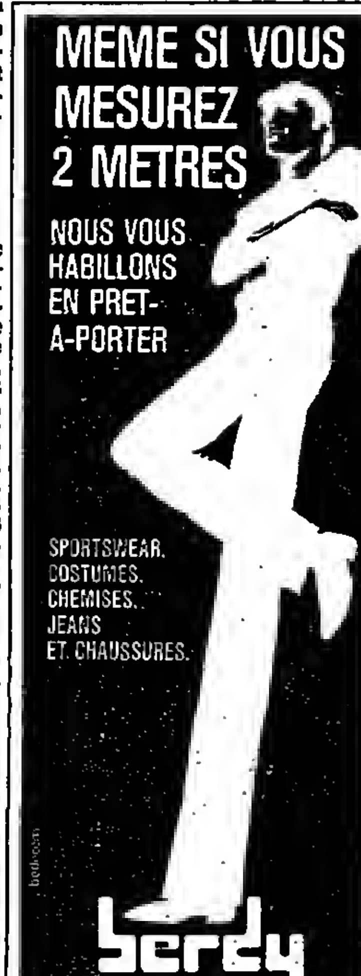
LE STADE RENNAIS DANS UNE IMPASSE

(De notre correspondant.)

Rennes. — La situation du Stade rennais est de plus en plus préoccupante. La réunion de la commission municipale, toute la matinée du jeudi 12 mai, en présence de M. Edmond Hervé, maire de Rennes (P.S.), et de M. Redou, edjoint, chargé des sports, s'est soldée par un échec. M. Paillard, qui se propose de former une nouvelle équipe dirigeante, MM. Dimier et Houcet, animateurs du comité de sauvegarde, M. Henri Guérin, pour la Fédération, et M. Dehou, pour le groupement des clubs professionnels, participaient au débat. M. Hervé evait demandé qu'ou lui présente un *« projet, précis, sérieux, vérifiable »*. Tel n'e pas été le cas, semble-t-il.

La dette à régler au 30 juin serait de 2 332 000 francs, sous réserve de la confirmation dn montant des dettes fiscales et sociales. La ville garantirait un emprunt à condition que les partenaires fassent un effort parallèle. De plus, le budget prévisionnel pour la saison prochaine fait apparaître un déficit de 800 000 francs, et la ville refuse de e'engager pour la totalité de cette somme. La « table ronde » n'e donc pas abouti et elle e révélé une sérieuse opposition entre les positions de M. Paillard et celles du comité de sauvegarde. A la sortie, M. Paillard estimait qu'il ue reste que peu de chances de sauver le Stade rennais. Aucun nouveau rendez-vous n'a été fixé.

D. M.



PRESSE

Au congrès de la FIEJ

DES RÉSOLUTIONS SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LA MODERNISATION DU MATÉRIEL SONT ADOPTÉES

Tokyo *(A.P., A.F.P.)*. — L'assemblée générale annuelle de la Fédération internationale des éditeurs de journaux et publications (F.I.E.J.), qui réunissait deux cent cinquante délégués, a adopté à l'unanimité jeudi 12 mai trois résolutions qui mettent l'accent sur la préservation de la liberté d'expression et la possibilité de moderniser le fonctionnement de la presse écrite.

La première résolution insiste sur la nécessité *« fondamentale de la libre circulation des informations dans le monde »* et déplore, à cet égard, la position prise à la conférence de Nairobi par l'U.R.S.S. et les pays du bloc de l'Est.

La deuxième relève l'epparition de *« nouveaux moyens de diffusion des nouvelles »* et souligne que les journaux ne devraient pas être empêchés d'utiliser ces nouvelles techniques. A ce propos, un représentant britannique a mis en cause la pratique du *« closed shop »* (le monopole de l'embauche) dans son pays. M. Gordon Linacre, P.-D.G. du groupe *Yorkshire Post*, a affirmé, pour sa part, que la liberté de la presse ne repose pas *« sur la liberté de groupes de journalistes ou d'ouvriers de l'imprimerie de publier ce qu'ils veulent, à moins qu'ils n'en assument les risques financiers »*.

La troisième résolution rappelle la responsabilité des directeurs de journaux en ce qui concerne la défense de la liberté de la presse. Elle reprend également la résolution adoptée eu congrès de Bologne en juin 1976.

Le prochain congrès se tiendra du 22 eu 26 mai 1978 à La Haye.

● *Au Danemark*, les typographes du groupe de presse *Berlingske* ont refusé la médiation que leur evait proposée le premier ministre, M. Anker Joergensen, à la suite d'une démarche faite auprès de lui par les journalistes et les employés de l'entreprise. M. Joergensen proposait notamment de nommer un médiateur pour trouver une solution au conflit qui dure depuis le 31 janvier. Les typographes ont déclaré qu'ils étaient prêts à poursuivre leur lutte jusqu'à l'année prochaine. — *(Corresp.)*

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

S. 1. - Obj. d'art et d'ameubl. Porcel., faienc. anc.
S. 2. - Obj. d'art Extr.-Or.
S. 4. - Mbles. Tablx anc.
S. 9. - Céram., mob. anc. Tapisser.

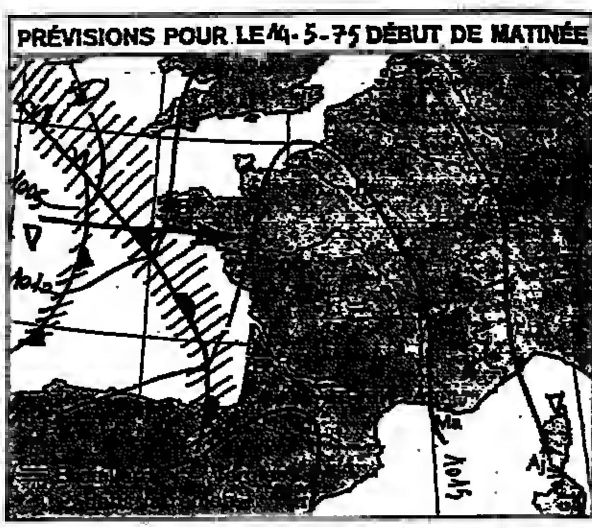
VENTE

S. 8. - Lithos. Tableaux modernes.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 mai à 0 heure et le samedi 14 mai à 24 heures :

Un courant perturbé persistera de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale. L'air plus frais et instable, qui a pénétré sur la France, s'éloignera vers l'Europe centrale et la Méditerranée. Une nouvelle perturbation pluvieuse abordera nos côtes de l'Atlantique dans la matinée de samedi. Elle progressera ensuite vers l'Est, accompagnée d'un nouveau renforcement des vents.

Samedi matin, le temps sera frais pour la saison et quelques gelées faibles au sol pourront être observées dans les régions de l'intérieur à la faveur d'éclaircies. Ces éclaircies alternant avec des nuages passagers, mais quelques brouillards temporaires seront observés du Bassin aquitain au Centre. Dans la matinée, le ciel se couvrira sur la Bretagne puis sur les côtes de l'Atlantique avec de nouvelles pluies. Ces dernières atteindront le soir les régions s'étendant de la Normandie et de l'ouest du Bassin parisien au Bassin aquitain. Plus à l'est, des éclaircies persisteront avec des nuages plus discontinus. Le mistral et la tramontane faibliront dans le Midi ; au contraire les vents tourneront au secteur sud-ouest avec la nouvelle zone pluvieuse et ils deviendront assez forts à forts sur les côtes de la Manche occidentale et de l'Atlantique au nord de la Gironde.

Vendredi 13 mai à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 003,8 millibars, soit 752,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 mai, le second, le minimum de la nuit du 12 au 13), Ajaccio, 22 et 14 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 15 et 8 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 13 et 9 ; Grenoble, 19 et 7 ; Lille, 18 et 8 ; Lyon, 18 et 8 ; Marseille-Marignane, 23 et 13 ; Nancy, 16 et 9 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 13 ; Paris-Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 19 et 9 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 20 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 degrés ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 23 et 13 ; Berlin, 21 et 12 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 28 et 17 ; Iles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 12 et 8 ; Genève, 22 et 8 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 25 et 7 ; Moscou, 22 et 11 ; New-York, 24 et 9 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 11 et 9 ; Téhéran, 29 et 17.

Jeunesse

● *Les dossiers des candidatures aux prix que décernera en 1977 la fondation Général-Leclerc-de-Hauteclocque - maréchal-de-France* devront parvenir au siège de l'association, 35, rue de Miromesnil, 75008 Paris (tél. 265-69-81) avant le 1er septembre. Les candidats doivent être âgés de moins de trente ans et s'être signalés par leurs efforts pour réaliser *« une œuvre utile et généreuse ou pour leur participation à une action collective d'intérêt commun »*. En 1976, trois prix de 15 000 francs chacun ont été décernés.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 mai 1977 :

DES DÉCRETS

● Accordant des permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures à la société nationale Aquitaine (Production) (S.N.E.A. Elf-Aquitaine (Production) [S.N.E.A.(P.)].

DES ARRÊTÉS

● Modifiant la liste des organismes constituant des agences de presse au sens de l'ordonnance n° 45-2646 du 2 novembre 1945 ;

● Portant extension de deux avenants à la convention collective nationale relative eux conditions de travail du personnel des industries françaises de la céramique.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 762

HORIZONTALEMENT

I. Fait que dans une seule chose on trouve de quoi faire des échos ; Ce qu'il peut nous faire suer ! — II. Fut on ne peut plus accueillante ; Promesse d'épanouissement floral. — III. Conjonction ; Recueillie par des gens fidèles au poste. — IV. Experts en singeries ; Représentent toute une constellation ; Vide les bureaux. — V. Ne détestèrent pas (épelé) ; Participe ; Son sol fut foulé par Abraham ; Ordre de choix. — VI. Conjonction ; Avec eux, tout est pratiquement permis ; En liège ; Le berceau du sophisme. — VII. Ne comporte que de bons numéros ; Roule à terre ; Terme musical. — VIII. Très relatif ; Ce qui reste après un retranchement (pluriel). — IX. De tout un peu ; Possessif ; Préfixe ; Pronom ; Pilier. — X. Ce nom évoque des sièges plutôt... durs ! ; Etait sale. — XI. Elément d'une gamme ; Comportent un certain nombre de clous ; Sa mine est souvent trompeuse. — XII. Roi ; Résume un programme d'entraide collective ; Dans une défense. — XIII. Ne pardonne pas ; Tenais compte. — XIV. Est bien nourri quand la quête est bonne ; Point de repère ; Jadis invoquée. — XV. Crée des obligations ; Souffrit énormément ; Pronom.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II									■						
III			■									■	■	■	
IV							■				■				
V			■			■			■						
VI	■			■			■			■					■
VII		■						■					■		
VIII				■	■									■	
IX			■			■			■			■			
X		■										■			
XI			■								■		■		
XII				■		■									
XIII		■							■						
XIV				■				■		■					
XV					■		■						■		

VERTICALEMENT

1. Hué avec son entourage ; Première ébauche d'une œuvre, dernière apparence d'un être. — 2. La seule peine prise jadis par un grand seigneur ; Note ; Symbole ; Préfixe. — 3. Article ; Où intervient l'ordre des facteurs ; S'étendait sur le champ. — 4. Il s'occupait de choses qui n'étaient vraiment pas de son âge ! ; Mesure. — 5. Une qui cherche toujours à evoir le dernier mot ; Un petit cachottier. — 6. Fut... pressé en sortant de chez sa belle ; Eu evance ; Poète. — 7. Ajoute an pittoresque d'un décor provençal ; Ne saurait toucher le cœur sans en rougir. — 8. Résidence très secondaire ; Stupéfiante. — 9. Morceau de bois ; Que c'est drôle ! ; Mot latin ; Ile. — 10. Des spécialistes de la viende à l'étouffée ; Accord complet. — 11. Nourriture type des sots ; Sa place est à l'office ; Joyeuse théorie. — 12. Symbole ; On lui voit les côtes ; Programme d'avocats. — 13. A un autre nom tout eussi court ; Il faut beaucoup de temps pour gagner celle qui est perdue ; Abréviation ; Désigne un grand de ce monde. — 14. Le drame d'Hiroshima ; Verbe... actif ; Souvent douces, toujours mordantes. — 15. Prénom ; Agent de liaisons.

Solution du problème n° 1 761

Horizontalement

I. Piéton ; A.P. — II. Va ! ; Urne. — III. Trachée. — IV. Roi ; Va. — V. Imitateur. — VI. Tés ; Ta. — VII. Entourait. — VIII. Sensible. — IX. De ; Sûe. — X. Asile ; Ste. — XI Déphasé.

Verticalement

1. Pituite ; Dam. — 2. Menses. — 3. Evariste ; Id. — 4. Tacot ; Oncle. — 5. Hiatus ; Ep. — 6. Nue ; Taris. — 7. Rêve ; Abusa. — 8. An ; Au ; Ilets. — 9. Pec ; Rate ; EE.

GUY BROUTY.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

LA FIN DU 59e CONGRÈS DE LA C.N.M.C.C.A.

M. Pierre Méhaignerie fait un vibrant éloge de la paysannerie

Organisé sur le thème « Agriculture dans la société : opinions et perspectives », le 59e congrès de la coopération et du crédit agricoles de la Confédération nationale de la mutualité (C.N.M.C.C.A.), qui s'est achevé jeudi 12 mai, a marqué sa « volonté de concourir au développement des relations publiques du monde agricole afin de mieux informer l'opinion des réalités de l'agriculture moderne ».

« De votre congrès il se dégage une leçon, a déclaré pour sa part le ministre de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie. L'agriculture occupe une place dans la société et dans l'économie françaises. Elle est pour la France (...) une source de référence. » Le ministre a conclu : « Nous avons aujourd'hui de bonnes raisons d'espérer dans l'avenir de notre agriculture. »

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Le renforcement de la construction européenne, l'adaptation de la politique agricole nationale et le développement du mouvement coopératif ont été évoqués par de nombreux orateurs au cours des trois journées de travaux du cinquante-neuvième congrès de la Confédération nationale des organismes mutualistes agricoles (C.N.M.C.C.A.), mais toutes les préoccupations se sont en fait cristallisées autour d'une seule interrogation : comment redorer le blason de la paysannerie ?

Le président de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), M. Michel Debatisse, qui a aussi des responsabilités dans la coopération et le crédit agricoles, a fait le panégyrique de la ruralité. Apparemment insensible aux critiques sur le corporatisme, il a déclaré : « *A la différence de ce qui se passe dans d'autres secteurs professionnels, les dirigeants des diverses organisations agricoles savent comprendre la nécessité de présenter un front uni devant les responsables politiques et devant l'opinion.* » Le président de la F.N.S.E.A. a aussi insisté sur « *les sacrifices faits par le monde agricole pour que la France devienne un grand pays industriel.* » Critiquant ensuite certaines préoccupations des consommateurs, M. Debatisse a remarqué : « *On parle beaucoup de l'agriculture biologique... pour faire consommer des produits de bien méchante qualité souvent. (...) Croit-on que les agriculteurs, eux-mêmes consommateurs de leurs produits, se laissent aller sans raison à des abus d'engrais chimiques ?* » Enfin, il a insisté sur les valeurs de la société paysanne : « *L'homme de la ville ferait bien de se rappeler que l'agriculture peut apporter quelque chose de fondamental à l'équilibre de ses contemporains.* »

M. Louis Perrin, président des chambres d'agriculture (APCA), a questionné : « *Ne devrions-nous pas, en changeant nos habitudes, revoir la façon dont nous exposons nos problèmes auprès de l'opinion publique ?* » Pour le président de la C.N.M.C.C.A., qui a fait la synthèse des débats devant le ministre de l'agriculture, « *il [est apparu] que les critiques émises contre nous prennent de l'ampleur à travers la mise en évidence de situations négatives. (...) Or nous savons tous que notre agriculture continue actuellement son extrême transformation* », a noté M. Charles Delatte. Il en a conclu que « *le moment est venu de définir une politique de relations publiques pour l'agriculture* ».

Le ministre de l'agriculture a partagé les préoccupations des mutualistes paysans. « *L'inquiétude et le doute nous saisissent parfois devant les images déformées et d'ailleurs contradictoires qu'une partie de l'opinion publique se fait encore de notre agriculture* », a déclaré d'emblée M. Pierre Méhaignerie. Il s'est fait un devoir de réfuter certains « *clichés* » défavorables et de souligner que « *la puissance agricole française a un aspect international dont l'importance est désormais capitale* ». Plus loin, il a insisté encore : « *L'agriculture est une école de responsabilités qui a su concilier l'efficacité économique avec l'exercice des responsabilités par le maximum d'agriculteurs. Au moment où l'ensemble de la population française rêve d'un système qui lui apporterait toutes les sécurités sans en payer le coût (...) il est bon de rappeler que le milieu agricole reste un réservoir animé par la volonté d'entreprendre. Responsabilités, solidarité, esprit d'initiative, organisation démocratique, prédominance des unités à taille humaine, n'y a-t-il pas là les éléments d'un modèle d'organisation de notre société inquiétée, déçue par le gigantisme, l'indifférence et l'inconfort ?* »

A. G.

Le souffle du corporatisme

Forçons le trait, délibérément et brutalement : le « dorgérisme » (1) vient de se réincarner à Grenoble au cours du congrès de la vénérable C.N.M.C.C.A. Oh, bien sûr ! il n'a pas été dit : « Haut les fourches ! », et il n'a pas été question de relancer les « chemises vertes ». Le souffle corporatiste a pris une forme plus moderne, plus sophistiquée : c'est sur les moyens d'information, sur l'opinion, que le « pouvoir vert » va déferler.

Caricatural, dira-t-on. Pas tant qu'il n'y paraît pourtant. Certes, la démarche de la confédération mutualiste était louable. C'est sans doute la première fois qu'une organisation professionnelle a dressé un catalogue des critiques qui sont portées contre la catégorie socio-professionnelle qu'elle représente, qu'elle y a répondu et qu'elle a formulé des propositions de réforme. Mais quel résultat !

Estime-t-on que les situations sont multiples et hétérogènes en agriculture qu'aussitôt professsyndicale, la solidarité professionnelles, sont mises en avant comme des exemples uniques. S'interroge-t-on sur la productivité des exploitants qu'on se fait gloire d'avoir le rapport investissement-valeur ajoutée le plus lourd. S'inquiète-t-on de la qualité des produits alimentaires ou de l'environnement qu'on reçoit une leçon de morale sur le rôle et la place de la paysannerie dans la société moderne. Et les orateurs de verser dans le triomphalisme : l'agriculture exportatrice, l'agriculture modèle de société, la révolution paysanne...

A croire que la masse des agriculteurs est affligée tout à la fois du délire de la persécution et d'un complexe de supériorité. A croire que les responsables professionnels ne cherchent nullement à l'en guérir, préférant, bien au contraire, exacerber ses sentiments corporatistes. (Il n'y a guère que les présidents Perrin (APCA) et Schaeffer (C.N.J.A.) qui ne se soient pas livrés à ces démons à la tribune.)

Mais passe encore de la part de dirigeants qui doivent bien coller à leurs troupes faute d'être en avance d'un pas. Que penser, en revanche, d'un ministre qui se livre à des variations sur le même thème ? C'est pourtant ce qu'a fait M. Pierre Méhaignerie en insistant sur l'agriculture, « réservoir d'hommes animés de la volonté d'entreprendre » et « source de références ».

Alors, en cette période préélectorale critique pour la majorité actuelle, une question se pose : indépendamment de la volonté des dirigeants de la Confédération mutualiste, leur congrès n'a-t-il pas été l'occasion d'une reprise en main, un peu de l'opinion publique, mais surtout de l'opinion paysanne ? Assurer aux agriculteurs qu'ils doivent chercher un supplément de considération, n'est-ce pas leur dire qu'ils sont mal aimés des citadins et que finalement ils auraient tort de rechercher des alliances de classe à la ville, qu'ils ont intérêt à rester solidaires, à faire masse ?

De là à penser qu'il s'agit de faire peser les suffrages agricoles dans la lutte électorale qui s'est effectivement engagée, il n'y a qu'un pas. Comment ne serait-on pas tenté de le franchir quand on apprend, au cours du même congrès, que MM. Mouchel et Buchou, deux des lieutenants de M. Michel Debatisse, qui préside à titre personnel les Groupes initiative et responsabilité (G.I.R.), sont — également à titre personnel — les conseillers agricoles du R.P.R., présidé par M. Chirac ?

ALAIN GIRAUDO.

(1) M. Henri Dorgères a fondé en 1935 le Syndicat de défense paysanne, d'inspiration corporatiste, particulièrement actif dans l'ouest de la France, avec des sections de « chemises vertes ». Il a participé à la création de la Corporation paysanne en septembre 1940.

CALENDRIER DE L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS

15 mai : **exigibilité** des cotisations d'avril (plus de 9 salariés).
15 mai : **exigibilité** des cotisations d'avril (plus de 9 salariés). Travailleurs Indépendants (1er trimestre 1977).
31 mai : **dernier délai** pour le versement des cotisations « employés de maison ». (1er trimestre 1977).

L'attention est spécialement attirée sur les graves inconvénients du travail non déclaré, dit travail noir, notamment en cas d'accident.

Les chèques bancaires (barrés) ou postaux doivent être libellés au nom de l'AGENT COMPTABLE DE L'U.R.S.S.A.F. 75-U

MARCHÉ COMMUN

UN RAPPORT AU SÉNAT DE MM. PISANI ET SORDEL

Surmonter l'opposition du Midi vinicole à l'élargissement de la C.E.E.

Les milieux agricoles du Languedoc-Roussillon estiment contraire à leurs intérêts l'entrée éventuelle de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce dans le Marché commun. Un rapport du Sénat établi par MM. Edgard Pisani (soc.) et Michel Sordel (ind.) propose une attitude plus positive : « Oui à l'élargissement de la C.E.E., à condition que... »

Les régions méridionales et le Marché commun sont en crise, mais la C.E.E. est amenée, pour des raisons « de haute politique » à s'ouvrir à trois nouveaux partenaires, l'Espagne, la Grèce et le Portugal. Les difficultés qu'engendreront, dans le Midi, cet élargissement ne constitueront pas des obstacles *décisifs* à la décision politique. Il convient donc de définir à quelles conditions l'élargissement de la Communauté européenne pourrait devenir acceptable pour cette région mais aussi comment le Languedoc-Roussillon pourrait en tirer avantage puisqu'en toute hypothèse il faudra faire un effort pour cette région.

Telle est, en substance, la conclusion du rapport d'informations sénatorial qui a été présenté mardi 10 mai par MM. Edgard Pisani, sénateur socialiste de la Haute-Marne et Michel Sordel, sénateur indépendant de la Côte-d'Or, sur le thème « *Les répercussions agricoles de la politique méditerranéenne de la C.E.E. pour les régions du sud de la France* ».

Ce rapport est une nouvelle contribution à un débat qui passionne actuellement les milieux agricoles. Ceux-ci ont dans l'ensemble dit « *non, mais* » à l'adhésion. MM. Pisani et Sordel répondent « *oui, à condition que...* » : le financement ne soit pas à la seule charge des fonds agricoles européens ; que l'organisation des marchés soit renforcée et effectivement appliquée à l'intérieur du Marché commun ; que les nouveaux membres n'adhèrent pleinement que lorsqu'ils se plieront aux règles communautaires, enfin que l'agriculture et l'économie méridionales s'adaptent.

L'élargissement du Marché commun à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal — élargissement qui paraît inéluctable — est un sujet constant de préoccupation pour les organisations paysannes depuis deux ans. Fin octobre 1975, les chambres d'agriculture (A.P.C.A.) avaient organisé un colloque international pour souligner la situation fragile des producteurs méditerranéens face à leurs concurrents ibères et hellènes. Puis les inquiétudes se cristallisant sur l'Espagne, M. Louis Lauga, qui achevait son mandat de président du Centre des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), assurait, *en avril 1976*, que l'adhésion de Madrid provoquerait l'éclatement de la C.E.E.

Au mois de juin suivant, lors de la conférence annuelle agricole, M. Jacques Chirac, qui était encore premier ministre, écoutait d'une oreille favorable les doléances des centrales paysannes. Quelques semaines après un groupe de travail, administration-profession, était mis en place qui devait préparer un dossier pour la conférence annuelle *de 1977*. Fin janvier de cette année, le rapporteur du groupe, M. François Desouche, ancien directeur du C.N.J.A., remettait au ministre de l'agriculture un premier document très pessimiste que proposait de multiplier objections et conditions à l'élargissement de la C.E.E. afin de transformer — quoique l'auteur s'en défende — les Pyrénées et les Alpes en « des lignes Maginot agricoles ».

Récemment, à *l'occasion* de son congrès de Strasbourg, la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.) prenait position contre l'adhésion de ces trois pays tout en proposant d'autres formules de relation avec l'Europe « verte ». Pendant ce temps, le ministre de l'agriculture, M. Christian Bonnet, puis son successeur, M. Pierre Méhaignerie, s'en allaient, répétant en substance qu'il n'est pas question que la C.E.E. s'élargisse sans que certaines conditions soient remplies.

Les ambassadeurs des pays concernés diffusaient de leur côté de nombreuses notes illustrant la complémentarité de leur économie avec celles du Marché commun et niant le danger qui pèserait sur l'agriculture des Neuf.

Le rapport d'information sénatorial remis par MM. Edgard Pisani (sénateur socialiste de la Haute-Marne) et Michel Sordel (*sénateur indépendant* de la Côte-d'Or) apporte un éclairage nouveau à ce débat, qui prend peu à peu un tour passionnel. Certes, leur analyse de la situation n'a rien d'original.

Comme tous les observateurs, ils constatent que les producteurs grecs, portugais, et surtout espagnols, sont redoutables pour les exploitants agricoles du midi de la France.

« Haute politique »

Quelques exemples sont frappants : « *Pour le vin, les prix pratiqués en Espagne atteignent 60 % environ des prix moyens de la C.E.E. Pour les fruits et légumes, l'écart est souvent plus important, notamment dans les conserves. Les tomates grecques sont payées 20 centimes le kilo aux producteurs contre 40 centimes en France (+ 100 %). En 1976, une boîte de 5 kilos de concentré, sortie d'usine, coûtait l'équivalent de 15 F en Grèce contre 19 F en France (+ 35 %). Cela*, expliquent les rapporteurs, *tient essentiellement au fait que dans ces pays, à la différence de la France, une main-d'œuvre familiale effectue encore la plupart des travaux de l'exploitation, et l'écart entre les niveaux de vie des agriculteurs français et des agriculteurs grecs ou espagnols reste important.* »

Est-il, pour autant, raisonnable de « *fermer les portes* » de la C.E.E. à ces Etats ? Non ! répondent MM. Pisani et Sordel en se plaçant sur un plan de « *haute politique* ». L'Europe des Neuf, disent-ils en substance, n'a pas le droit de recaler ces pays qui s'ouvrent à la démocratie mais risquent, faute de perspectives, d'être précipités dans des désastres qui déferleraient bientôt sur les Neuf. Toutefois, il convient de définir les conditions de cet élargissement, précisent les deux sénateurs, pour ne pas ruiner l'agriculture méridionale. Dans un *premier temps, ils préconisent* des solutions qu'on a déjà trouvées sous la plume de M. Desouche : la réglementation européenne en matière de vins, fruits et légumes, devrait être renforcée pour la rapprocher de celle des céréales ou du sucre ; les trois pays candidats devraient faire preuve de leurs bons sentiments européens en s'approvisionnant en céréales dans l'Europe verte plutôt qu'aux *Etats-Unis*.

Dans un deuxième temps, MM. Pisani et Sordel innovent réellement. Leur originalité se manifeste dans quatre domaines :

- Ce n'est pas le budget agricole européen (FEOGA) qui doit prendre en charge le coût de l'élargissement, mais les Etats, puisqu'il s'agit d'une décision politique ;
- Il faut *considérer* le problème de l'adhésion des nouveaux membres globalement, c'est-à-dire avertir l'Espagne, la Grèce et le Portugal qu'une fois dans la C.E.E. leur agriculture sera en compétition avec celles des pays maghrébins et africains associés à la Communauté ;
- Il faudra attendre pour ouvrir définitivement la frontière que le niveau d'organisation de la production et des marchés dans les pays candidats soit comparable à celui de la C.E.E., au lieu de fixer d'avance une date comme lors *de* l'adhésion de la Grande-Bretagne ;
- L'agriculture des régions méridionales devra, pendant ce temps, se moderniser et l'économie régionale se diversifier en s'ouvrant à l'industrie et au tourisme.

Il s'agit pour les rapporteurs « de réserves fondamentales » qui peuvent faire durer fort longtemps la période transitoire. Elles sont néanmoins de nature très différente de celles formulées par d'autres, précédemment. On en prend la mesure dans les propos tenus par M. Pisani le 21 avril devant l'assemblée générale de la Fédération des groupements de vulgarisation agricole de l'Hérault : « *Il n'est pas raisonnable d'espérer que le vignoble restera aussi étendu qu'il l'est (...), que certaines qualités de vin actuellement mises en marché continueront à l'être. Il n'est pas raisonnable d'espérer que des structures dérisoires puissent prétendre durablement assurer un niveau de vie normal à un viticulteur. Il n'est pas raisonnable d'espérer que le niveau de formation économique des hommes, tel qu'il est actuellement, puisse permettre à cette région de se développer sans qu'un effort dans ce sens soit fait.* »

Il faut du courage pour tenir aujourd'hui un tel langage face à des agriculteurs languedociens tenaillés par l'angoisse d'une crise viticole interminable. Nul doute donc que les conclusions de ce rapport sénatorial suscite de nombreuses réactions à la fois parmi les viticulteurs méridionaux et au sein du parti socialiste, en raison de la personnalité de M. Edgard Pisani.

Mais l'ancien ministre de la Ve République, devenu membre du parti socialiste, ne craint pas d'être récusé soit par les uns soit par les autres. « *Il faut dire aux gens ce qu'il faut faire, mais qu'ils n'osent pas faire* », affirme-t-ils, afin de « *rendre le nécessaire possible, selon une formule de Robert Buron* ». Utopie ? Les mutualistes paysans (C.N.M.C.C.A.), dont le congrès s'est tenu le 10 mai à Grenoble, ont, à gros traits, le même avis que les deux rapporteurs du Sénat. Ainsi, y aurait-il peut-être une « ouverture » dans les milieux paysans.

A. G.







LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

BILLET

In liquore veritas ?

Qui diable a dit que la liqueur était une gâterie de vieille dame ? Une enquête de la SOFRES, commandée par les treize grands fabricants de liqueurs françaises réunis au sein d'un groupement d'intérêt économique (1), démontre le contraire.

Il y a autant d'adeptes de ces breuvages chez les hommes que chez les femmes, et le consommateur-type a moins de trente-cinq ans. C'est un cadre moyen, habitant une ville de vingt mille à cent mille habitants, et qui choisit sa marque lui-même, dans un magasin de grande surface. Pour lui, l'élément dominant dans la composition du produit est le sucre ; ce qui caractérise le mieux sa fabrication est la sélection de matières premières naturelles. Les statistiques apprennent encore que la liqueur dégustée seul ou en tête-à-tête prend un caractère d'intimité. Bue entre amis, elle améliore la qualité de l'accueil. Est-ce ce respect de la tradition qui fait que la liqueur représente avant tout un certain art de vivre « à la française » ?

Les treize fabricants ne doivent pas pour autant se réjouir, car le marché national a regressé de 2,5 % en 1976. Pour la première fois, la consommation de liqueurs en France a même été dépassée par celle du whisky (33 700 000 bouteilles vendues en 1976, contre 37 millions 200 000 pour le whisky).

La nouvelle majoration (+ 14 %) de la fiscalité spécifique aux spiritueux, intervenue le 1er février 1976, et les conditions onéreuses de fabrication ont fait monter le prix d'une bouteille à ce qu'on peut considérer comme son plafond (+ 8 à 10 % en 1976). Cette situation peut donner de l'imagination à des concurrents moins exigeants sur les normes de qualité...

En dépit de la régression du marché national l'an dernier, la liqueur française se porte en tout cas bien : les exportations ont augmenté de 2,75 % et les ventes de ces bouteilles aux formes rétro produites par les usines implantées hors frontières, de 12 %. Le marché de la C.E.E. est demeuré stable, mais celui des pays tiers a progressé de 5 %, l'Espagne venant très largement en tête. Le développement des ventes à l'étranger compense ainsi la fragilité du marché français.

MARIE-CHRISTINE VOS.

(1) Le GIE de la liqueur française, présidé par M. Raymond Pagès, P.-D. G. de la Verveine du Velay, regroupe, outre cette société, les douze marques suivantes : Bardinet, Bénédictine, C.D.C.-Cusenier, Cherry Rocher, Cointreau, Garnier - Liqueurs, Grande Chartreuse, Grand Marnier, Isarra, Lejay-Lagoute, Marie Brizard et Pippermint-Get.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 7/8	5 7/8	3 1/8	4 1/8	1 3/4	2 1/8	9 5/8	9 7/8
1 mois ..	5 1/2	6	3 5/8	4 1/8	3 1/4	3 3/4	10 0/8	10 7/8
3 mois ..	5 1/2	6	3 7/8	4 3/8	3 3/4	4 1/4	10 3/4	11
6 mois .	5 7/8	6 3/8	4	4 1/2	4 1/4	4 3/4	10 7/8	11 1/8

SYNDICATS

Au congrès de Vichy

TROIS NOUVEAUX MEMBRES ENTRENT AU BUREAU CONFÉDÉRAL DE FORCE OUVRIÈRE

(De notre envoyée spéciale.)

Vichy. — Le congrès de Force ouvrière s'achève ce vendredi 13 mai, à Vichy, avec la discussion des diverses motions ; trois textes restent en présence pour la résolution qui doit fixer l'orientation pour les trois années à venir. Deux contre-projets, l'un anarcho-trotskiste, et l'autre présenté par le courant socialiste s'opposent au projet élaboré par la direction confédérale. Celui-ci est d'ores et déjà assuré d'une confortable majorité.

Samedi, le comité confédéral national réélira M. Bergeron à la tête du bureau de la centrale. Sur cette équipe de treize membres, trois personnes ne se représentaient pas en raison de leur âge : MM. Robert Degris (cheminots), Pierre Galoni (éducation) et Pierre Tribié (trésorier). Ils sont remplacés par :

— M. Jean Dorisc, né en 1948, à Villecroze (Var), postier qui a été successivement responsable de la fédération des P.T.T. et de l'union départementale de Paris. Il était le trésorier de cette organisation et il va devenir celui de la confédération.

— M. Willy Gitler, né en 1922, à Düsseldorf, ancien conducteur de métro. Il avait pris sa première carte syndicale à Barcelone, en 1937. Après avoir été secrétaire général du syndicat Force ouvrière de la R.A.T.P., il est devenu celui de la fédération des transports.

— M. Marcel Lalonde, né en 1941, à Chauny (Aisne), cadre du bâtiment ; il a été successivement membre de la fédération de ce secteur d'activité, puis secrétaire général de l'union départementale de l'Aisne.

Les trente-cinq membres de la commission exécutive seront également renouvelés pour une bonne partie mais ces divers changements ne modifient en rien l'orientation des organismes directeurs de Force ouvrière.

MONNAIES ET CHANGES

RECUL DU DOLLAR

Le dollar a fléchi vendredi matin 13 mai sur la plupart des grandes places financières internationales.

La baisse de la monnaie américaine a été particulièrement sensible à Francfort, où elle s'est traitée à 2,3572-77 DM (contre 2,3650-60 DM) et à Amsterdam (2,4510 florins contre 2,4710 florins). A Paris, le dollar est revenu de 4,9630 F à 4,9520 F.

Dans les milieux cambistes, l'on attribue généralement ce recul général aux propos tenus jeudi après-midi par M. Witteveen, directeur général du Fonds monétaire international, qui a souhaité que l'Allemagne fédérale et le Japon, dont les balances de paiement sont excédentaires, laissent monter le taux de change de leurs monnaies et accroissent leurs exportations de capitaux de manière à ne pas handicaper les pays à devises faibles.

EMPLOI

Le patronat arrête une série de mesures pour permettre l'embauche de 300.000 jeunes

MM. François Ceyrac et Yvon Chotard, président et vice-président du C.N.P.F., ont donné, le jeudi 12 mai, devant quelque trois cents chefs d'entreprise puis devant la presse, le détail des mesures que le patronat a adoptées en vue de réaliser l'embauche d'ici à la fin de l'année, de trois cent mille jeunes de moins de vingt-cinq ans (*le Monde* des 12 et 13 mai).

La priorité, ont-ils d'abord indiqué, sera accordée à l'emploi « définitif » de jeunes, notamment ceux qui ont reçu une formation technique : cette embauche, qui devrait toucher environ cent cinquante mille personnes, sera facilitée par la décision du gouvernement d'exonérer de charges sociales jusqu'en juillet 1978, les entreprises qui recruteront des jeunes à la recherche de leur premier emploi.

D'autre part, « *les professions prennent l'engagement que tous les apprentis actuellement en formation* (soixante-dix mille également répartis en première et deuxième année) *seront embauchés* » et, « *dès octobre 1977, le nombre d'apprentis de première année sera augmenté de 25 %* ». Les autres mesures sont, selon les dirigeants du C.N.P.F., « *spécifiques et temporaires* » :

● Augmentation du nombre des contrats emploi-formation, afin d'atteindre le chiffre de quatre mille contrats signés par mois, soit au total cinquante mille par an.

● Prise en stage rémunéré des jeunes, à concurrence de 1 % des effectifs des entreprises et pour une durée de six à huit mois, ce qui représente cent mille offres de stage.

● Augmentation de 20 % du nombre d'heures de formation disponibles par stagiaire.

Pour mettre ces mesures en application, un « *délégué des entreprises pour l'emploi* » sera désigné, dans chaque département, et aura essentiellement une mission « *de coordination et d'incitation* ». Enfin, affirme le C.N.P.F., « *un effort considérable d'information, sur les dispositions gouvernementales et le plan d'action du C.N.P.F. pour l'emploi des jeunes, sera engagé auprès des entreprises et des publics extérieurs* ».

« *Il convient*, a conclu M. Yvon Chotard, *qu'un grand nombre de jeunes aient en poche, avant les vacances, une certitude d'emploi pour la prochaine rentrée.* »

[Les mesures annoncées par le C. N. P. F. en faveur de l'emploi des jeunes ont sans conteste un caractère « spectaculaire » et chiffrer à trois cent mille le nombre d'embauches prévues d'ici à la fin de l'année peut apparaître « courageux ». Mais, à y regarder de plus près, le « plan d'action » du patronat appelle plusieurs réserves. D'abord, rien ne dit que, malgré l'exonération des charges sociales, les entreprises vont soudain recruter « massivement et définitivement », quand la conjoncture économique et l'échéance de mars 1978 ne les y incitent guère. Ensuite, et surtout, une grande partie des dispositions adoptées par le patronat semblent de nature « précaire » : les contrats-formation, institués en juin 1975, n'ont pas connu le succès escompté — vingt-sept mille jusqu'à présent au lieu des cent mille espérés dès la première année de leur création — et n'ont pas toujours donné lieu à une embauche définitive. Quant aux cent mille offres de stage, elles sont très loin de représenter autant d'emplois « fermes » ; leur durée est du reste limitée à six ou huit mois, et la majorité de ces stages se termineront en... mars 1978. Ce qui conduit « l'Humanité » du 13 mai à affirmer que, par ces « fausses mesures d'embauche pour les jeunes », le C. N. P. F. veut « sauver le régime et non l'emploi ».]

CONFLITS SOCIAUX

M. SÉGUY APPORTE SON SOUTIEN AUX SYNDICALISTES DES ÉTABLISSEMENTS FURNON

La VIe Conférence nationale des femmes salariées, organisée par la C.G.T. à Nanterre les 12 et 13 mai, a fait une ovation jeudi à deux nouvelles syndiquées C.G.T. de l'entreprise Furnon de Saint-Christol-lès-Alès (Gard) en lutte contre leur employeur et une partie du personnel pour imposer une section syndicale dans leur usine (*le Monde* des 30 avril, 10 et 12 mai).

M. Georges Séguy, tout en apportant son soutien aux syndicalistes des Établissements Furnon, a refusé de participer à un face-à-face avec le patron de cette entreprise comme le lui proposait Radio-Monte-Carlo. S'étonnant de la publicité faite par la presse autour de cette affaire, le secrétaire général de la C.G.T. a déclaré : « *Si le patronat qui refuse toute négociation avec les syndicats tient tant à une rencontre Séguy-Furnon, qu'il porte donc celui-ci à la présidence du C.N.P.F., ce qui fera de lui un interlocuteur de taille nationale valable.* »

● *Grève dans les magasins parisiens de la FNAC.* — Une partie du personnel des trois magasins parisiens de la FNAC (20 % des salariés selon la direction, 60 % selon les syndicats), est en grève depuis jeudi 12 mai à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Ils réclament un salaire d'embauche à 2 200 francs, une augmentation de pouvoir d'achat de 200 francs pour tous, une prime de vacances non hiérachisée et la réduction du temps de travail à trente-six heures hebdomadaires. La direction, qui a déjà reçu jeudi une délégation intersyndicale, se déclare prête à « négocier en permanence » mais souligne que les revendications des grévistes se chiffrent à 18 millions de francs.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le nombre des faillites est resté élevé en avril.* — Le nombre global des règlements judiciaires, de liquidations de biens et de faillites d'entreprises pendant le mois d'avril s'élève à 1 577 (contre 1 608 en mars). Il se décompose en 1 256 jugements de première décision (contre 1 305) et 321 jugements de transformation (contre 303). Après correction des variations saisonnières, le nombre de jugements « toutes activités » s'élève à 1 208 en avril (contre 1 136 en mars).

● *Augmentation de capital de la B.N.P.* — La B.N.P. va procéder à une augmentation de capital par distribution d'actions gratuites à raison de cinq actions nouvelle (jouissance 1er janvier 1977) pour vingt-sept anciennes, le capital de la banque étant ainsi porté de 500 millions de francs à 592 592 500 francs. La B.N.P., qui avait un moment envisagé la distribution d'un dividende, a préféré cette formule de répartition qui renforce son capital.

A L'ÉTRANGER

L'A.E.L.E. VEUT CONCLURE UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'ESPAGNE

(De notre correspondant.)

Vienne. — Les chefs de gouvernement des pays de l'A.E.L.E. (Association européenne de libre-échange) ont ouvert, ce vendredi 13 mai à Vienne, leur réunion « au sommet ». La veille, le conseil des ministres de cette organisation a décidé d'entreprendre « *sans retard* » des négociations avec l'Espagne pour la conclusion d'accords de libre-échange.

Dans ce but, le conseil a résolu de proposer au gouvernement espagnol que des conversations se tiennent à ce sujet avant la fin de ce mois.

Il s'agit de supprimer progressivement les barrières douanières qui existent entre l'Espagne et les pays membres de l'A.E.L.E. en attendant l'entrée de Madrid dans la Communauté européenne. Il a été également question d'entamer les pourparlers avec la Grèce.

A. R.

AFFAIRES

M. JEAN-LUC LAGARDÈRE DEVIENT PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ PRIVÉE MATRA

M. Marcel Chassagny a donné sa démission, jeudi 12 mai, à Paris, de son poste de président-directeur général de la société privée Matra, spécialisée dans l'armement, l'électronique et les transports civils (nos dernières éditions datées 13 mai).

Agé de soixante-quatorze ans, M. Chassagny présidait la société depuis une quarantaine d'années, et c'est à sa demande qu'il a été déchargé de ses fonctions pour être remplacé par l'actuel administrateur-directeur général de Matra, M. Jean-Luc Lagardère, âgé de quarante-neuf ans.

Nommé président d'honneur, M. Chassagny conservera, toutefois, l'intégralité de ses actions Matra (environ 11 %). MM. Sylvain Floirat et Marcel Chassagny détiennent, à l'heure actuelle, 40 % des actions et la majorité au conseil d'administration. La société Matra, qui occupe environ quatre mille sept cents personnes, a réalisé, en 1976, un chiffre d'affaires de 1 500 millions de francs.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 145 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu - 75002 PARIS
R.C. PARIS 73 B 5817

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL
(en millions de francs)

Premier trimestre :	1976	1977	Variation
A.G.F. VIE	501	563	+ 12,37 %
A.G.F. I.A.R.T.	944	1 103	+ 16,84 %
	1 445	1 666	+ 15,29 %

Les deux sociétés A.G.F. VIE et A.G.F. I.A.R.T. sont filiales à 100 % de la Société Centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir la totalité des actions des sociétés constituant le Groupe A.G.F., d'exercer les droits attachés à ces actions, et de faire bénéficier de ces droits ses propres actionnaires.

1.500 AGENTS GÉNÉRAUX DES A.G.F. METTENT PARTOUT EN FRANCE LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
12 MAI

Plus hésitant

Après la forte reprise enregistrée mercredi à la Bourse de Paris, les valeurs françaises se sont montrées nettement plus hésitantes ce jeudi. Au début de la séance, l'indicateur instantané marquait encore une hausse de 0,3 %, mais, au fil des cotations, l'atmosphère s'est légèrement dégradée, si bien qu'à 14 h. 30 l'indice était revenu à — 0,15 %.

Hausses et baisses se sont toutefois, à peu de chose près, équilibrées, le secteur de la construction électrique restant le seul à accentuer légèrement ses gains de la veille. Partout ailleurs, la reprise a fait place à une tendance beaucoup plus irrégulière, la métallurgie et la construction mécanique enregistrant même une légère prédominance de baisses. Mais J. Borel International fut le seul titre dont la cotation dut être retardée en raison du manque d'ordres d'achats.

Peu après, la valeur devait prendre la tête des plus fortes baisses, avec une perte de 8 % (Saunier-Duval — 7 %, Alspi — 6,8 %). Au chapitre des hausses, relevons celles de Labo-Bellon (+ 8,8 %), Raffineries Saint-Louis (— 6,5 %) et Générale de Fonderie (—5,3 %).

Cette séance fut, sans conteste, une séance d'attente. Attente de la clientèle privée, anxieuse de savoir si le redressement de la veille allait se poursuivre... Attente des professionnels avant le débat Mitterrand - Barre, dont l'issue, en dépit de l'initiative communiste, reste incertaine...

Aux valeurs étrangères, faiblesse des américaines, des allemandes et des pétroles internationaux. Seules les mines d'or sont restées proches de leurs niveaux précédents.

Sur le marché de l'or, le lingot s'estimait à 23 955 F (contre 23 940 F) et le napoléon à 251,70 F, après 251,50 F et 251,80 F, contre 251,50 F. Le volume des transactions est revenu de 10,19 millions de francs à 7,92 millions de francs.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 ... %

LONDRES

Ferme

La tendance reste ferme ce vendredi. Déjà à leurs plus haut niveaux depuis juin 1973, les industrielles gagnent encore quelques points. Recul, cependant, des pétroles, mais nouveaux progrès des fonds d'État. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 147 50 contre 147 20

VALEURS	CLOTURE 12/5	COURS 13/5
War Loan 3 1/2 %	30 ...	29 ...
Beecham	498	502 ...
British Petroleum	950 ...	948 ...
Shell	550 ...	547 1/2
Vickers	180 ...	185 ...
Imperial Chemical	401 ...	405 1/2
Courtaulds	181 ...	138 ...
De Beers	275 ...	278 1/2
*Western Holdings	12 1/8	14 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	245 ...	244 ...
*West Driefontein	10 1/2	18 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

ROYAL-DUTCH - SHELL. — Le bénéfice net réalisé par le groupe lors du premier trimestre de l'exercice en cours a atteint 415 millions de livres contre 269 millions. Les dépenses d'investissements ont été de 440 millions de livres contre 261 millions.

CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST. — Le capital de la société va être porté de 50 millions à 60 millions de francs par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

B. A. S. F. — Comme ses deux concurrents allemands, la firme de Ludwigshafen annonce des résultats assez décevants pour le premier trimestre. Les chiffres d'affaires du groupe et de la société mère ont respectivement progressé de 6,2 % et de 4,1 % à 5 536 millions de deutschemarks et à 2 620 millions de deutschemarks. Le bénéfice avant impôts de B. A. S. F. A. G. a peu varié : 231 millions de deutschemarks (+ 1,9 %). L'augmentation des ventes a été pour l'essentiel enregistrée en Europe. Outre-mer, elle a été faible. C'est une déception pour le professeur Seefelder, président du groupe, qui entrevoit dans l'évolution de la conjoncture la fin de l'ère de croissance de l'après-guerre. Les négociations salariales ayant été rompues, l'on s'attend à la B.A.S.F. à la première grande grève enregistrée depuis près de cinquante ans.

ELF ANTARGAZ. — Bénéfice net pour 1976 : 1,90 million de francs contre 812 057 F. Dividende global inchangé de 7,50 F.

NEW-YORK

La baisse se ralentit

La baisse s'est notablement ralentie jeudi à Wall Street, où, après la brutale rechute de la veille, l'indice *Dow Jones*, surmontant un nouveau handicap, s'est finalement inscrit à 925,34 (— 1,36).

L'activité s'est sensiblement accrue, 21,98 millions de titres ayant changé de mains contre *18,98*.

Sur 1 874 valeurs traitées, 696 ont baissé, 643 ont monté et 535 sont restées inchangées.

L'annonce d'une augmentation de 1,3 % des ventes au détail lors de la semaine close le 7 mai a, certes, été bien accueillie par le « Big Board ». Il reste que l'atmosphère est demeurée assez déprimée, les craintes concernant une hausse des taux d'intérêts à court terme restant vives. La diminution de la masse monétaire au cours de la semaine du 4 mai était attendue. L'annonce de cette nouvelle, après la séance, ne devrait donc pas avoir une grande influence sur le marché, dans la mesure où le déficit budgétaire devrait être accru de 1,4 milliard de dollars par la mise en place du plan énergétique de M. Carter.

VALEURS	COURS 11/5	COURS 12/5
Alcoa	30 ...	30 5 8
A.T.T.	64 7 8	64 5 4
Boeing	52 3 8	52 1 4
Chase Manhattan Bank	30 5 8	31 ...
Du Pont de Nemours	129 1 2	127 1 4
Eastman Kodak	58 1 4	57 3 4
Exxon	51 1 8	51 1 5
Ford	54 5 4	55 1/2
General Electric	54 1/8	54 1/4
General Foods	31 8/8	31 8/8
General Motors	66 1 4	67 7 8
Goodyear	15 5 8	18 8 4
I.B.M.	253 ...	252 3/8
I.T.T.	58 1 2	35 5/8
Kennecott	28 7 8	28 1/2
Mobil Oil	65 1 2	59 7 8
Pfizer	25 5 5	25 3/4
Schlumberger	64 ...	63 1 4
Texaco	28 5 8	28 5/8
U.A.L. Inc.	23 1 4	23 1 8
Union Carbide	52 5 8	51 3 5
U.S. Steel	45 8 4	45 5 8
Westinghouse	21 1 4	21 ...
Xerox	40 ...	40 5 8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	11 mai	12 mai
Valeurs françaises	78,2	78,7
Valeurs étrangères	102,2	101,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	50,9	51,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/5	13/5
1 dollar (en yens)	279 35	277 80

BOURSE DE PARIS - 12 MAI - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 20. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; C : coupon détaché ; D : demandé ; * droit détaché. — Lorsque le « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation sortie dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 960	4 961	4 960
Allemagne (100 DM)	209 250	209 470	209 500
Belgique (100 F.)	13 683	13 682	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	200 700	201 160	200 503
Danemark (100 krd)	82 700	82 260	80
Suède (100 krs)	113 770	113 780	114
Norvège (100 k.)	93 900	93 855	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 530	8 538	8 570
Italie (1 000 lires)	5 686	5 698	5 650
Suisse (100 fr.)	196 210	196 330	196 500
Autriche (100 sch.)	29 446	29 450	29 350
Espagne (100 pes.)	7 191	7 195	7 02
Portugal (100 esc.)	12 810	12 805	12 250
Canada ($ can. 1)	4 735	4 729	4 710

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/5
Or fin (kilo en barre)	23960	23900
Or fin (kilo en lingot)	23940	23955
Pièce française (20 fr.)	251 50	251 70
Pièce française (10 fr.)	207 50	250
Pièce suisse (20 fr.)	220 50	220 50
Union latine (20 fr.)	200	207 90
Souverain	223	221 20
Pièce de 20 dollars	1114	1110 40
Pièce de 10 dollars	576	574
Pièce de 5 dollars	337 50	334 ..
Pièce de 50 pesos	982	979 50
Pièce de 10 florins	224	225 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En raison de la place consacrée dans ce numéro au débat qui s'est tenu entre MM. Barre et Mitterrand, plusieurs chroniques paraissant le vendredi sont reportées. C'est le cas de la mode, de la maison et de la philatélie, qui seront publiées dans notre prochain numéro, et le cas de la chronique de J.-M. Dunoyer « Formes », qui sera publiée dans « le Monde des arts et des spectacles » du 19 mai.

Le quatrième article de notre enquête sur « La course au nucléaire » paraîtra dans notre prochain numéro.

LES SUITES DE LA FAILLITE THIREAU-MOREL

Une trentaine de personnes sont poursuivies au Havre pour corruption

Le Havre. — Une trentaine de personnes sont actuellement poursuivies au Havre pour corruption. Depuis longtemps, ce n'est plus, en ville, un secret. En 1974, à l'occasion de la faillite spectaculaire de l'entreprise de bâtiment et de travaux publics Thireau-Morel, on avait découvert une comptabilité occulte indiquant que cette société distribuait largement des « pots-de-vin » dans diverses administrations ou entreprises de la région afin d'obtenir des marchés ou de faciliter ses activités. Les condamnations, le 20 avril, par la cour d'appel de Rouen, de MM. Jean Lemaire, soixante-quinze ans, P.-D.G. des établissements Thireau-Morel, et Claude Liebig, quarante ans, secrétaire général de la société, puis le suicide de ce dernier le 7 mai, viennent de remettre en lumière cette affaire (« le Monde » des 22 avril et 12 mai).

Aujourd'hui, l'instruction du dossier est terminée et celui-ci a été transmis au parquet. Les noms des inculpés n'ont pas été révélés. La justice se montre très discrète sur ce sujet délicat, mais n'est pas seule à adopter une telle attitude. « Cette affaire est embarrassante pour tout le monde », a-t-on coutume de dire au Havre. Les personnes visées par les inculpations appartiennent à des milieux très divers, et ceci paraît avoir eu pour effet de « neutraliser » toute information précise. Ainsi laisse-t-on entendre que cette discrétion, notamment avant les élections municipales, a pu être le résultat d'un « accord tacite » dans une ville partagée entre l'influence de l'opposition et celle de la majorité (1).

De notre envoyé spécial

Le 2 décembre 1976, au cours du premier procès concernant la faillite de son entreprise, Jean Lemaire n'avait pas hésité à reconnaître l'existence des « *pots-de-vin* ». Ce n'était pas alors l'objet des débats, mais il avait toutefois retenu l'attention par cet avertissement singulier : « *Je refuse de m'expliquer sur les sommes données à différentes personnes. J'ai promis de ne jamais rien dire et de ne jamais donner de noms.* »

Lors de la fermeture en 1974, Thireau-Morel comptait deux mille trois cents employés. La chute du P.-D.G. et de sa société avait été un événement particulièrement grave. Quelques mois auparavant Jean Lemaire était encore président de la chambre de commerce et d'industrie du Havre. C'était un « notable » et, dans cette région industrielle, il détenait une parcelle non négligeable du pouvoir. Ainsi, au cours de l'instruction, pouvait-il continuer de se flatter d'avoir souvent partagé la table de « Jean » — et il fallait entendre là le nom de M. Jean Lecanuet, maire de Rouen.

Laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire avec obligation de verser un cautionnement de 350 000 francs, le vieil homme allait finalement être incarcéré avant le procès pour s'être soustrait à cette obligation. Il prétextait n'avoir plus les moyens de le faire. Mais le magistrat instructeur devait le confondre en saisissant une correspondance qui faisait état de l'existence d'un compte bancaire en Suisse. Pour l'anecdote, il convient de signaler que ce compte, confortablement approvisionné, était établi à la banque Leclerc de Genève, un établissement spécialisé dans la gestion de fortunes — françaises notamment — dont on a prononcé le nom à plusieurs reprises dans l'affaire de Broglie et qui depuis quelques jours connaît de graves difficultés (*le Monde* des 11 et 12 mai).

C'est le 14 octobre 1974 que la société Thireau-Morel a déposé son bilan. Très rapidement, le syndic décide la fermeture de l'entreprise. Pour tenter d'obtenir une autre solution ou le reclassement des employés licenciés, les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. organisent l'occupation des locaux de l'entreprise. D'autre part, ils sollicitent eux-mêmes les services d'un cabinet d'expertise comptable, Syndex, dont l'intervention avait déjà été demandée par les syndicats dans l'affaire Lip. Les premiers résultats de ces investigations sont accablants pour les dirigeants de la société. Le passif est évalué à 120 millions de F. Les malversations sont évidentes : les bilans annuels avaient été complètement falsifiés, une augmentation de capital n'avait pas été versée et d'importants transferts de fonds avaient été faits au profit d'autres sociétés animées par Jean Lemaire. Le montant des détournements est estimé à 40 ou 50 millions de francs.

Une « caisse noire »

C'est à l'occasion de l'occupation de l'entreprise et des investigations faites à l'initiative des syndicats que l'on devait faire une découverte assez inattendue : une comptabilité occulte — mais parfaitement tenue — portant sur l'utilisation d'une « caisse noire ». Cette comptabilité, sous le titre « opérations spéciales », était essentiellement alimentée par des paiements en espèces et sans factures. Elle indiquait d'autre part le versement de « gratifications » et de « commissions » multiples. Les noms des bénéficiaires — ou des personnes de l'entreprise qui se chargeaient de transmettre ces « enveloppes » — étaient curieusement notés avec soin.

Pour les années 1972, 1973 et 1974, le montant global de ces opérations s'élevait respectivement à 427 000, 412 000 et 215 000 francs. Les sommes ainsi versées étaient très inégales, allant de 200 ou 300 francs à près de 100 000 francs. Les plus petites « commissions » — les plus nombreuses aussi — pouvaient être destinées à un simple employé de voirie, tandis que les plus élevées pouvaient intéresser un cadre supérieur d'une administration ou d'une entreprise lorsqu'il était en position de faire attribuer à la société Thireau-Morel un chantier important. Les poursuites semblent être principalement dirigées contre certains membres des services municipaux, de l'administration du Port autonome du Havre, des services départementaux ou régionaux de l'équipement et un employé d'une compagnie pétrolière qui possède des installations dans la banlieue du Havre. Si une trentaine de personnes (sous réserve de non-lieu) sont actuellement l'objet de poursuites, il convient de noter qu'il s'agit à la *fois* des « corrupteurs » et des « corrompus », les premiers, qui étaient donc des employés de Thireau-Morel, seraient au nombre de sept ou huit.

Bien que les noms n'aient pas été révélés, et malgré la discrétion des services intéressés, on n'ignore pas au Havre que, par précaution, des dispositions ont déjà été prises après la découverte de cette affaire. Ainsi, un certain nombre de démissions, de mutations ou de mises à la retraite anticipée *ont été décidées.*

Ce dossier, cependant, restera sans doute incomplet. Un certain nombre d'« opérations spéciales » n'étaient pas spécifiées dans la comptabilité « annexe », ou l'étaient de manière trop sibylline. On sait, par exemple, que des sommes élevées ont été retirées par Jean Lemaire lui-même (130 000 francs en 1971, 140 000 francs en 1972, 150 000 francs en 1973), mais on n'en connaît pas la destination finale, l'ancien P.D.G. se refusant formellement à fournir des indications à ce sujet. Certaines personnes bien informées laissent entendre que les principaux bénéficiaires de ces « pots-de-vin » ne seront de ce fait jamais connus et se demandent d'autre part si ces agissements ne dissimulent pas des affaires d'ententes ou de financement de « caisses électorales ».

De toute manière, le comportement d'un homme comme Jean Lemaire était, semble-t-il, révélateur. Il se félicitait souvent d'avoir de « *bonnes relations avec tout le monde* », et incidemment il savait avouer sa « générosité » — lors de la campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing pour les élections présidentielles, par exemple.

Si l'on s'en tient aux seuls faits de corruption qui ont été clairement établis, il faut remarquer que plusieurs inculpés auraient déclaré : « *Sans de faux bilans et les pots-de-vin, l'entreprise Thireau-Morel n'aurait pas survécu aussi longtemps* ». Il s'agit d'un argument de défense, bien sûr, mais des entrepreneurs de la région, aujourd'hui, reconnaissent que la pratique des « *commissions* » est « *très banale* ». L'un d'eux ajoute : « *Thireau-Morel — qui redistribuait certains chantiers à d'autres sociétés — réussissait à décrocher des marchés impossibles, des chantiers que l'on n'avait pas l'habitude de voir confier à des entreprises locales.* » Ceci est au moins une explication, si ce n'est une justification. Un ancien dirigeant parisien d'une société de travaux publics nous a confié à ce sujet : « *Les mots de « pots-de-vin » et de « corruption » sont choquants, mais il faut reconnaître que ce genre de pratiques est désormais généralisé en France. Celui qui ne s'y livre pas n'a guère de chance de réussir.* » Ce témoin privilégié signale alors que tout récemment des perquisitions ont été ordonnées dans une vingtaine de sociétés de travaux publics soupçonnées d'ententes illicites.

Finalement, conclut un avocat, « *la seule chose extraordinaire dans cette affaire du Havre est que l'on ait pu mettre la main sur des documents aussi irréfutables. C'est rare, tandis que de tels agissements ne le sont pas.* »

FRANCIS CORNU.

(1) Le maire du Havre est M. André Duromea, député communiste de la Seine-Maritime. Dans l'autre circonscription du Havre, M. Antoine Rufenacht (R.P.R.) a été élu en 1975. Son suppléant l'a aujourd'hui remplacé depuis sa nomination au gouvernement, où il est secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie.

A Marseille

TROIS MOIS POUR « REDRESSER » LE GROUPE TERRIN

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Le tribunal de commerce de Marseille, présidé par M. Roger Tessor, a prononcé jeudi 12 mai la suspension provisoire des poursuites au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe de réparations navales Terrin pour un délai de trois mois (*le Monde* du 11 mai).

Trois curateurs ont été nommés : Mᵉ Jacques Bernard, résidant à Marseille, qui est plus particulièrement chargé de l'administration provisoire de ces sociétés avec tous les pouvoirs des P.D.G., gérants et organes d'administration ; Mᵉ Lebay, de Paris, et M. du Roux, de Marseille, qui ont reçu pour mission de surveiller les opérations financières et commerciales, d'assister l'administrateur provisoire dans l'établissement du plan de redressement économique et social et d'apurement du passif et de mettre en place les projets de restructuration rendue nécessaire par la situation des sociétés du groupe.

Le tribunal, qui siégeait à huis clos en chambre du conseil, a désigné trois experts comptables qui devront dresser un état de la situation active et passive des entreprises au jour du jugement.

Au siège du groupe, on indiquait que le plan de redressement serait présenté « *dans les meilleurs délais* », probablement dans le mois à venir. Ce plan devrait consister essentiellement en une concentration des moyens des sociétés et en une séparation des deux principales activités du groupe : la réparation navale et les travaux maritimes et terrestres de construction navale.

GUY PORTE.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CONDAMNE UNE NOUVELLE FOIS LES « EXCÈS DES TOURS ET DES BARRES »

Le président de la République a reçu, jeudi 12 mai, neuf architectes lauréats de concours ouverts ces dernières années par les pouvoirs publics pour améliorer la qualité de l'habitat : MM. Jacques Bardet, Michel Autheman, Jean-Paul Antart, Patrick Colombier, Dominique Druenne, Christian Belmont, Stanislas Fiszer, Michel Gravayat et Vladimir Kalouguine. Parmi eux figurent plusieurs signataires du manifeste « Mars 1976 », qui critiquaient l'urbanisme officiel.

Après les « *excès des tours et des barres* », le chef de l'Etat souhaite que les Français retrouvent « *un habitat à l'échelle humaine* ». M. Giscard d'Estaing a défini une nouvelle fois les principes d'un « urbanisme à la française ». Il s'agit de « *réconcilier l'habitat individuel avec la sauvegarde des paysages grâce à un regroupement harmonieux des maisons ; d'inventer des formes architecturales respectant les traditions régionales et locales ; de créer des quartiers neufs convenablement reliés aux centres anciens* ». M. Giscard d'Estaing s'est félicité du nouveau choix qui commence à être offert aux Français : « *Un habitat peu dense, fait de maisons individuelles et d'immeubles de faible hauteur réunis en quartiers, où la rue et la place seraient réhabilitées.* »

L'Elysée indique, d'autre part, dans un communiqué, que la mission architecture-construction (*le Monde* du 13 mai) sera mise en place avant la fin de l'année et que des mesures concernant la réforme de l'enseignement de l'architecture seront prises avant l'été.













Le numéro du « Monde » daté 13 mai 1977 a été tiré à 568 200 exemplaires.



